

Université 
de Montréal
et du monde.

Faculté des arts
et des sciences
Études supérieures



Annuaire général 2023–2024
registraire.umontreal.ca

Table des matières

INTRODUCTION

Introduction	2-1
--------------	-----

PROGRAMMES PAR DÉPARTEMENT

Anthropologie	2-5
Bibliothéconomie et sciences de l'information (EBSI)	2-9
Chimie	2-13
Communication	2-16
Criminologie	2-29
Démographie	2-39
Institut d'études religieuses	2-42
Géographie	2-51
Histoire	2-53
Histoire de l'art et études cinématographiques	2-56
Informatique et recherche opérationnelle	2-63
Linguistique et traduction	2-73
Littératures de langue française	2-78
Littératures et langues du monde	2-82
Mathématiques et statistique	2-91
Philosophie	2-100
Physique	2-102
Psychoéducation	2-105
Psychologie	2-111
Relations industrielles	2-124
Science politique	2-133
Sciences biologiques	2-136
Sciences économiques	2-139
Sociologie	2-141
Travail social	2-144

PROGRAMMES PAR CENTRE D'ÉTUDES

Études classiques	2-147
-------------------	-------

PROGRAMMES FACULTAIRES, INTERFACULTAIRES ET CONJOINTS

	2-149
--	-------

Information à jour en septembre 2023

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Information à jour le 19 juin 2023

INTRODUCTION

La Faculté des arts et des sciences a été créée en 1972 de la fusion de cinq facultés (Arts, Lettres, Philosophie, Sciences et Sciences sociales). En 2017, la Faculté de théologie et des sciences des religions y a aussi été intégrée. La Faculté des arts et des sciences a depuis toujours exprimé la volonté de décloisonner les savoirs et de mettre en valeur la démarche interdisciplinaire dans la recherche et l'enseignement. Depuis, l'interdisciplinarité est au cœur de la mission de la Faculté. La Faculté est composée de 25 départements, institut et écoles ainsi que de six centres d'études regroupés sous trois grands secteurs : Lettres et sciences humaines, Sciences sociales et psychologie et Sciences. La Faculté, c'est également :

- près de 165 programmes de 1^{er} cycle;
- près de 140 programmes de cycles supérieurs;
- près de 15 000 étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle ainsi que plus de 5 000 aux cycles supérieurs;
- de 70 à 75 millions de dollars annuellement en subventions et contrats de recherche;
- une quarantaine de chaires de recherche et une trentaine de centres et de groupes de recherche. La variété des programmes et le croisement des expertises permettent une offre de formation d'une grande richesse. En parcourant des champs de connaissance et des univers diversifiés, les étudiants et étudiantes de la Faculté des arts et des sciences sont exposés à des parcours intellectuels stimulants et féconds.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Université de Montréal
Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant
Montréal (Québec) H3T 1N8

Adresse postale

Université de Montréal
Direction de la Faculté des arts et des sciences
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél : 514 343-6521
Télécopieur : 514 343-2185
www.fas.umontreal.ca

DIRECTION

Doyen : Frédéric Bouchard

Vice-décanats et bureau du Secrétaire

Vice-doyen, Planifications et infrastructures : Houari Sahraoui
Vice-doyenne, Cycles supérieurs et engagement communautaire : Sophie Parent
Vice-doyenne, Études de premier cycle et réussite : Marie Achille
Vice-doyen, Recherche, découverte et création : Éric Montpetit
Vice-doyen, Affaires internationales et Secrétaire de Faculté : Carl Bouchard
Vice-doyenne, Affaires professorales, partenariats et innovation : Andreea Schmitzer

Opérations administratives

Directrice administrative: Isabelle Cagiotti
Directrice des communications: Sophie Archambault

Directions des départements et écoles

Département d'anthropologie : Julie Riel-Salvatore
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : Lyne Da Sylva
Département de chimie : Jean-François Masson
Département de communication : Chantal Benoît-Barné
École de criminologie : Samuel Tanner
Département de démographie : Lisa Y. Dillon

Institut d'études religieuses : Alain Gignac
Département de géographie : Julie Talbot
Département d'histoire : Ollivier Hubert (par intérim)
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : Bernard Perron
Département d'informatique et de recherche opérationnelle : Sylvie Hamel
Département de linguistique et de traduction : Patrick Drouin
Département des littératures de langue française : Marie-Pascale Huglo
Département de littératures et de langues du monde : Guy Lanoue (par intérim)
Département de mathématiques et de statistique : Marlène Frigon
Département de philosophie : Christian Leduc
Département de physique : Nicole St-Louis
École de psychoéducation : Paul Gendreau
Département de psychologie : Michelle McKerral
École de relations industrielles : Vincent Rousseau
Département de science politique : Frédéric Mérand
Département de sciences biologiques : Francis Gingras (par intérim)
Département de sciences économiques : Benoit Perron
Département de sociologie : Marianne Kempeneers
École de travail social : Marie-Andrée Poirier

CENTRE DE LANGUES

Le Centre de langues offre des cours d'allemand, d'anglais, d'arabe, de catalan, de chinois, de coréen, d'espagnol, de grec moderne, d'innu, d'italien, de japonais, de portugais et de russe. L'approche pédagogique intègre les résultats de recherche en linguistique et en didactique des langues, et fait appel aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à divers supports audiovisuels. Les cours du Centre de langues sont structurés selon les niveaux définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues (A1-A2-B1-B2), ce qui facilite considérablement la mobilité étudiante.

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, bureau C-1134
514-343-7580
Télécopieur : 514-343-6311
www.centre-de-langues.umontreal.ca

SAFIRE

Le Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) est un centre de services pédagogiques et administratifs pour les étudiants ainsi que pour les départements, écoles, institut et centres (unités) de la FAS. Le SAFIRE gère deux programmes facultaires de préparation aux études universitaires : Année préparatoire et Compléments de formation ; un programme facultaire d'études de premier cycle : la mineure arts et sciences ; ainsi que des programmes facultaires de cycles supérieurs en Administration sociale, Arts, création et technologies, Compétences professionnelles, Édition numérique, Environnement et développement durable, Études internationales, Études juives, Journalisme, Muséologie, Sciences humaines appliquées, et Récits et médias autochtones.

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, local C-1010
514-343-6521
info-safire@umontreal.ca
www.safire.umontreal.ca

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE SERVICE EN INFORMATIQUE (DESI)

Rattachée au Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO), la DESI offre des cours en initiation à l'informatique, en programmation, en développement Web, en initiation au multimédia, aux applications mobiles, à la bureautique et en informatique spécialisée. Certains cours de la DESI sont offerts au grand public, en particulier aux personnes désireuses de suivre une formation rapide dans une spécialité de l'informatique.

Pavillon André-Aisenstadt
2920, chemin de la Tour, local 2194

514-343-5805
 Télécopieur : 514-343-5834
 information-desi@iro.umontreal.ca
 www.desi.umontreal.ca

LISTE DES PROGRAMMES

Département d'anthropologie

Maîtrise en anthropologie 2-050-1-0

Microprogramme de deuxième cycle en anthropologie 2-050-1-2

D.E.S.S. en anthropologie 2-050-6-0

Doctorat en anthropologie 3-050-1-0

Options:

Générale

Muséologie

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Maîtrise en sciences de l'information 2-055-1-2

Maîtrise en sciences de l'information – Recherche 2-055-1-3

Doctorat en sciences de l'information 3-055-1-0

Options

Générale

Muséologie

Département de chimie

Maîtrise en chimie 2-060-1-0

D.E.S.S. en synthèse et architecture moléculaires 2-060-1-2

D.E.S.S. en analyses environnementales et industrielles 2-060-1-3

Doctorat en chimie 3-060-1-0

Département de communication

Maîtrise en sciences de la communication 2-225-1-0

Options:

Communication organisationnelle

Communication médiatique

Communication politique

Communication politique – volet international

Études de journalisme

Générale

Recherche-crédation

D.E.S.S. en communication organisationnelle 2-225-1-1

**Microprogramme de deuxième cycle en communication
dans les organisations en changement** 2-225-6-0

D.E.S.S. en média, culture et technologie 2-226-1-1

D.E.S.S. en communication politique 2-227-1-2

D.E.S.S. en journalisme 2-405-1-1

Doctorat en communication 3-225-1-0

École de criminologie

Maîtrise en criminologie

2-065-1-0

Options:

Analyse criminologique, avec stage

Criminalistique et information, avec travail dirigé

Générale, avec mémoire

Intervention, avec stage

Justice et victimes, avec travail dirigé

Sécurité intérieure, avec travail dirigé

D.E.S.S. en sécurité intérieure 2-065-1-2

D.E.S.S. en justice et victimes 2-065-1-3

**Microprogramme de deuxième cycle en intervention
criminologique** 2-065-6-0

Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique 2-065-6-2

Microprogramme de deuxième cycle en justice et victimes 2-065-6-3

Doctorat en criminologie 3-065-1-0

Département de démographie

Maîtrise en démographie 2-070-1-0

D.E.S.S. en démographie 2-070-1-2

Doctorat en démographie 3-070-1-0

Institut d'études religieuses

Maîtrise en théologie 2-885-1-0

Licence en théologie 2-885-1-1

Maîtrise en théologie pratique 2-885-1-2

Options:

Générale

Spiritualité

D.E.S.S. en spiritualité et santé 2-885-1-4

Microprogramme de deuxième cycle en études religieuses 2-885-6-3

Maîtrise en sciences des religions 2-905-1-1

Options:

Générale

Spiritualité

Doctorat en théologie 3-885-1-0

Doctorat en théologie pratique 3-885-1-2

Doctorat en sciences des religions 3-905-1-1

Options:

Générale

Spiritualité

Département de géographie

Maîtrise en géographie 2-155-1-1

D.E.S.S. en géomatique et cartographie dynamique 2-157-1-4

Doctorat en géographie 3-155-1-0

Département d'histoire

Maîtrise en histoire 2-165-1-0

Options:

Histoire au collégial
Histoire en pratique
Recherche

Doctorat en histoire 3-165-1-0

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Maîtrise en histoire de l'art 2-170-1-0

Maîtrise en cinéma 2-171-1-1

Options:

Cheminement international
Études du jeu vidéo
Générale
Recherche et création

Doctorat en histoire de l'art 3-170-1-0

Options:

Histoire et théorie de l'art
Muséologie
Recherche-crédation

Doctorat en études cinématographiques 3-171-1-0

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Maîtrise en informatique 2-175-1-0

Options:

Apprentissage automatique
Biologie computationnelle
Générale
Imagerie
Intelligence artificielle
Informatique théorique et quantique
Programmation et génie logiciel
Recherche opérationnelle

D.E.S.S. en apprentissage automatique 2-175-1-2

Maîtrise en commerce électronique 2-177-1-0

Doctorat en informatique 3-175-1-0

Département de linguistique et de traduction

Maîtrise en linguistique 2-180-1-0

Maîtrise en traduction 2-185-1-1

Options:

Recherche
Traduction professionnelle anglais-français

D.E.S.S. en traduction 2-185-1-2

Doctorat en linguistique 3-180-1-0

Options:

Linguistique
Neuropsychologie

Doctorat en traduction 3-185-1-0

Options:

Terminologie
Traductologie

Département de littératures de langue française

Maîtrise en littératures de langue française 2-145-1-5

Options:

Recherche
Recherche-crédation

Doctorat en littératures de langue française 3-145-1-5

Options:

Général
Recherche
Recherche-crédation

Département de littératures et de langues du monde

Maîtrise en études allemandes 2-085-1-0

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen 2-088-1-5

Maîtrise en études hispaniques 2-105-1-0

Options:

Langue et littérature
L'espagnol langue seconde

Maîtrise en études anglaises 2-135-1-0

Maîtrise en littérature comparée 2-140-1-0

Doctorat en études anglaises 3-135-1-0

Doctorat en littérature 3-137-1-0

Options:

Études allemandes
Études hispaniques
Études littéraires et intermédiaires
Humanités numériques
Littérature comparée et générale
Théorie et épistémologie de la littérature

Département de mathématiques et de statistique

Maîtrise en mathématiques 2-190-1-0

Options:

Actuariat
Mathématiques appliquées
Mathématiques pures

Microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique 2-190-6-8

Maîtrise en statistique 2-194-1-0

Options:

Biostatistique
Générale

D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle 2-239-1-0

Maîtrise en finance mathématique et computationnelle 2-239-1-1

Doctorat en mathématiques 3-190-1-0

Options:

Actuariat et mathématiques financières
Mathématiques appliquées
Mathématiques de l'ingénieur
Mathématiques pures

Doctorat en statistique 3-194-1-0

Département de philosophie

Maîtrise en philosophie 2-195-1-0

Options:

Philosophie au collégial
Recherche avec mémoire long
Recherche avec mémoire court

Doctorat en philosophie 3-195-1-0

Département de physique

Maîtrise en physique 2-200-1-0

Options:

Biophysique et physiologie moléculaire
Générale
Physique médicale
Plasma – cheminement international

Doctorat en physique 3-200-1-0

Options:

Biophysique et physiologie moléculaire
Générale
Physique médicale

École de psychoéducation

Maîtrise en psychoéducation 2-210-1-1

Options:

Intégration professionnelle
Recherche en psychoéducation
Recherche en psychoéducation avec stage

Actualisation de formation en psychoéducation 2-210-1-2

Diplôme complémentaire de deuxième cycle en psychoéducation 2-210-1-7

Doctorat en psychoéducation 3-210-1-0

Département de psychologie

Maîtrise en psychologie 2-220-1-3

Doctorat en psychologie (Ph. D.) 3-220-1-0

Options:

Générale
Neuroscience cognitive et computationnelle
Psychologie sociale

Doctorat en psychologie – recherche et intervention (Ph. D.)

Options

Neuropsychologie clinique 3-220-1-5
Psychologie clinique 3-220-1-6
Psychologie du travail et des organisations 3-220-1-7

Doctorat en psychologie (D. Psy.)

Options

Neuropsychologie clinique 3-220-1-4
Psychologie clinique 3-220-1-3
Psychologie du travail et des organisations 3-220-1-8

Microprogramme de troisième cycle en neuropsychologie clinique 3-220-6-0

École de relations industrielles

Maîtrise en relations industrielles 2-230-1-0

Options

Multidisciplinaire
Santé et sécurité

D.E.S.S. en relations industrielles 2-230-1-2

Formation préparatoire en relations industrielles 2-230-1-7

Microprogramme de deuxième cycle en dynamique des relations du travail 2-230-6-0

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la diversité dans les organisations 2-230-6-1

Microprogramme de deuxième cycle en gestion stratégique des ressources humaines 2-230-6-2

Microprogramme de deuxième cycle en perspectives internationales en relations industrielles 2-230-6-3

Microprogramme de deuxième cycle en santé et mieux-être au travail 2-230-6-4

D.E.S.S. en santé et sécurité du travail 2-402-1-0

Doctorat en relations industrielles 3-230-1-0

Administration sociale

Département de science politique

Maîtrise en science politique 2-245-1-0

Options:

Affaires publiques et internationales
Générale

Doctorat en science politique 3-245-1-0

Département de sciences biologiques

Maîtrise en sciences biologiques 2-235-1-0

Options:

Biologie quantitative et computationnelle
Recherche en biologie

Doctorat en sciences biologiques 3-235-1-0

Options:

Biologie générale
Muséologie

Département de sciences économiques

Maîtrise en sciences économiques 2-240-1-0

Doctorat en sciences économiques 3-240-1-0

Département de sociologie

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales 2-194-6-0

Maîtrise en sociologie 2-255-1-0

Microprogramme de deuxième cycle en méthodologies d'analyse

sociologique	2-255-6-0	2-072-6-0
Doctorat en statistiques sociales	3-194-1-1	D.E.S.S. en récits et médias autochtones 2-081-1-1
Doctorat en sociologie	3-255-1-0	Maîtrise en études internationales, option études européennes 2-108-1-0
École de travail social		
D.E.S.S. en travail social	2-250-1-3	Microprogramme de deuxième cycle en études juives 2-112-6-0
Maîtrise en travail social	2-250-1-5	Maîtrise en muséologie 2-131-1-0
Actualisation de formation en travail social	2-250-1-8	Microprogramme de deuxième cycle en humanités numériques 2-163-6-1
Doctorat en service social	3-250-1-0	D.E.S.S. en édition numérique 2-187-1-2
Centre d'études classiques		Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique 2-187-6-0
Maîtrise en études classiques	2-095-1-0	D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé 2-241-1-0
Options:		D.E.S.S. en études féministes, des genres et des sexualités 2-241-1-2
Archéologie classique		
Histoire ancienne		
Langues et littératures		
Programmes facultaires, interfacultaires ou conjoints		
Maîtrise en environnement et développement durable – avec mémoire	2-023-1-0	Microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé 2-241-6-0
Options		D.E.S.S. en administration sociale 2-259-1-1
Biogéochimie		Microprogramme de deuxième cycle en administration sociale 2-259-6-0
Enjeux sociaux et gouvernance		
Gestion de la biodiversité		Microprogramme de deuxième cycle en analyse des mégadonnées en santé 2-799-6-0
Gestion de l'eau		Maîtrise individualisée (M.A.) 2-960-1-0
Perspectives d'aménagement		D.E.S.S. arts, création et technologies 2-960-1-2
D.E.S.S. en environnement et développement durable 2-023-1-1		Maîtrise individualisée (M. Sc.) 2-960-1-5
Options:		Options:
Biogéochimie environnementale		Cheminement libre
Enjeux sociaux et gouvernance		
Gestion de la biodiversité		Doctorat en sciences humaines appliquées 3-241-1-0
Gestion de l'eau		Options:
Perspectives d'aménagement		Bioéthique
Maîtrise en environnement et développement durable – avec stage	2-023-1-2	Génétique
Options		Doctorat en études individualisées (Ph. D.) 3-960-1-0
Biogéochimie environnementale		
Enjeux sociaux et gouvernance		
Gestion de la biodiversité		
Gestion de l'eau		
Perspectives d'aménagement		
Maîtrise en études internationales	2-072-1-0	
Options:		
Coopération, développement et économie		
Cultures, conflits et paix		
Études régionales		
Institutions et droits		
D.E.S.S. en études internationales	2-072-1-1	
Options:		
Coopération, développement et économie		
Cultures, conflits et paix		
Études régionales		
Institutions et droits		
Microprogramme de deuxième cycle en études internationales		

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Programme 2-050-1-0 Version 06 (A19)

Maîtrise en anthropologie (M. Sc.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en anthropologie prépare l'étudiant à la recherche et à l'enseignement de même qu'il favorise son implication dans des milieux de travail divers (ONG, CLSC, musées, agences de coopération internationale, certains ministères gouvernementaux). La formation se fait dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie, anthropologie biologique et ethnolinguistique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (anthropologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation (1 à 2 pages décrivant votre intérêt pour la maîtrise et la nature de votre mémoire, en indiquant le professeur qui vous dirigera)
- Deux rapports d'évaluation de candidature

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 29 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un stage et 17 crédits attribués à un essai de stage, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 14 crédits attribués au travail dirigé, 18 à 30 crédits à option et un maximum de 12 crédits au choix.

Bloc MM-70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6113	3	Anthropologie des migrations et des mobilités
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6210	3	Analyses spatiales en archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6225	3	Séminaire d'éthique en archéologie
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux

ANT 6453	3	Théories et méthodes en primatologie
ANT 6463	3	Paléanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésomérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc MM-70B Pratique

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc MM-70C

Obligatoire - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
----------	---	--

Bloc MM-70D

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 3 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.

Bloc MM-70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 29 crédits.

ANT 6910	3	Séminaire de rédaction de mémoire
ANT 6920	26	Mémoire

Bloc ST-70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6113	3	Anthropologie des migrations et des mobilités
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6210	3	Analyses spatiales en archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6225	3	Séminaire d'éthique en archéologie
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6453	3	Théories et méthodes en primatologie

ANT 6463	3	Paléanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethno-poétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésomérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc ST-70B Pratique*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6802	3	Travaux pratiques
----------	---	-------------------

Bloc ST-70C*Obligatoire - 1 crédit.*

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
----------	---	--

Bloc ST-70D*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 3 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.***Bloc ST-70E Stage***Obligatoire - 29 crédits.*

ANT 6500	3	Projet de stage
ANT 6510	9	Stage
ANT 6515	17	Essai de stage

Bloc TD-70A*Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.*

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6113	3	Anthropologie des migrations et des mobilités
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6210	3	Analyses spatiales en archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes pré-étatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6225	3	Séminaire d'éthique en archéologie
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6453	3	Théories et méthodes en primatologie
ANT 6463	3	Paléanthropologie

ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethno-poétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésomérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc TD-70B Pratique*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc TD-70C*Obligatoire - 1 crédit.*

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
----------	---	--

Bloc TD-70D*Choix - Maximum 12 crédits.**L'étudiant peut choisir un maximum de 6 crédits hors département dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 6 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.***Bloc TD-70E Travail dirigé***Obligatoire - 14 crédits.*

ANT 6520	14	Travail dirigé
----------	----	----------------

Programme 2-050-1-2

Version 00 (H20)

D.E.S.S. en anthropologie**OBJECTIFS**

Acquérir des notions théoriques et pratiques en anthropologie.

Acquérir un meilleur esprit critique nécessaire à la mise en pratique de ces notions dans les milieux professionnels - notamment les milieux qui visent la gestion du social ou mettent en œuvre les différentes techniques propres à l'archéologie ou l'anthropologie physique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en anthropologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

- Une lettre de présentation/motivation (1 à 2 pages)

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 à 30 crédits à option et, au maximum, 12 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6113	3	Anthropologie des migrations et des mobilités
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6463	3	Paléanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésoamérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc 70B Pratique

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc 70C

Choix - Maximum 12 crédits.

Avec l'approbation du responsable, l'étudiant choisit des cours dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 6 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé. Un maximum de 6 crédits de cours hors département ou hors institution peut être autorisé.

Programme 2-050-6-0

Version 00 (H20)

Microprogramme de deuxième cycle en anthropologie

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances spécialisées et un meilleur esprit critique. Ces compétences sont prisées dans les milieux professionnels mettant l'accent sur la gestion du social ou les différentes techniques propres à l'archéologie ou l'anthropologie physique. Ces compétences seront aussi utiles comme complément à toute formation universitaire de premier et de second cycles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en anthropologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de présentation/motivation (1 à 2 pages)

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est d'un trimestre à plein temps. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6113	3	Anthropologie des migrations et des mobilités
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits

ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6463	3	Paléanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésoamérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc 70B Pratique*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc 70C*Choix - Maximum 3 crédits.*

Soit un cours de premier cycle et /ou un séminaire à l'extérieur du Département d'anthropologie ou hors institution avec l'approbation du responsable de programme.

Programme 3-050-1-0

Version 06 (A23)

Doctorat en anthropologie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

L'option générale du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs et des enseignants dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie, anthropologie biologique et ethnolinguistique. L'option muséologie du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs en muséologie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat en anthropologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en anthropologie ou préparant adéquatement aux études ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite) et d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (2 à 3 pages décrivant votre intérêt pour le doctorat et la nature de votre mémoire, en indiquant le professeur qui le dirigera)
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots (objectif principal du sujet, hypothèses de recherche ou questions à développer)
- 3 rapports d'évaluation de candidature

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits obligatoires. Il est offert selon les deux options suivantes :

- option générale (segment 70)
- option muséologie (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option générale

Le segment 70 comporte 90 crédits obligatoires, dont 83 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A*Obligatoire - 7 crédits.*

ANT 7806	4	Séminaire de doctorat
ANT 7810	3	Pratiques professionnelles

Bloc 70B Recherche et thèse*Obligatoire - 83 crédits.*

ANT 7900	0	Examen général de doctorat
ANT 7919	1	Atelier de rédaction
ANT 7921	82	Thèse

Segment 71 Propre à l'option muséologie

Le segment 71 comporte 90 crédits obligatoires, dont 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 71A*Obligatoire - 10 crédits.*

ANT 7806	4	Séminaire de doctorat
ANT 7810	3	Pratiques professionnelles
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71B Recherche et thèse*Obligatoire - 80 crédits.*

ANT 7900	0	Examen général de doctorat
ANT 7919	1	Atelier de rédaction
ANT 7931	79	Thèse

ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Programme 2-055-1-2

Version 08 (A20)

Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en sciences de l'information vise à former des professionnels et professionnelles qui sauront :

1. maîtriser le contexte disciplinaire, professionnel et organisationnel.
2. gérer des ressources informationnelles et des connaissances.
3. agir comme médiateur et formateur.
4. agir en chercheur.
5. intégrer la dimension technologique propre aux sciences de l'information.
6. gérer des services d'information ou des projets.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.S.I., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
 - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

De bonnes connaissances de base en informatique sont nécessaires pour réussir le programme (notamment, les fonctions de base de logiciels de bureautique et de navigateurs web, ainsi que les fonctions et concepts des systèmes d'exploitation courants comme la compression ou le téléchargement de fichiers et l'arborescence de dossiers). Les étudiants admis devront passer un test en informatique à l'entrée du programme. Une reprise sera possible ultérieurement et en cas d'échec, et des mesures seront proposées aux étudiants pour leur permettre d'atteindre le niveau de compétence requis. La réussite de ce test est nécessaire pour poursuivre le programme et, plus précisément, pour s'inscrire au cours SCI6005.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le formulaire de candidature départemental de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
 - Deux lettres de recommandation.
- Ce formulaire doit être rempli par des personnes en mesure d'évaluer votre travail scolaire ou professionnel, par exemple d'anciens professeurs ou employeurs.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de quatre trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Segment 70

La maîtrise comporte 51 crédits répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix. Un minimum de 45 crédits doivent être des crédits de cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

SCI 6001	3	Sciences de l'information : archivistique
SCI 6002	3	Sciences de l'information : bibliothéconomie
SCI 6003	3	Interactions avec les usagers des services d'info.
SCI 6004	3	Recherche d'information
SCI 6005	3	Information numérique et informatique documentaire
SCI 6006	3	Gestion des services d'information
SCI 6007	3	Méthodes de recherche en sciences de l'information

Bloc 70B

Obligatoire - 6 crédits.

SCI 6865 6 Stage

Bloc 70C

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

ARV 3051	3	Préservation des archives
ARV 3053	3	Aspects juridiques des archives et de l'information
ARV 3054	3	Gestion archives numériques
INU 3011	3	Documents structurés
INU 3051	3	Information et sites Web
INU 3052	3	Gestion de systèmes d'info. en réseau
SCI 6111	3	Politique de gestion des archives
SCI 6112	3	Évaluation des archives
SCI 6113	3	Description et diffusion des archives
SCI 6114	3	Diplomatique contemporaine
SCI 6115	3	Classification archivistique
SCI 6116	3	Archivistique audiovisuelle et numérique
SCI 6122	3	Gestion des collections en bibliothèque
SCI 6123	3	Gestion des technologies en bibliothèque
SCI 6124	3	Gestion des services en bibliothèque
SCI 6133	3	Analyse documentaire
SCI 6135	3	Indexation de collections numériques
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6141	3	Gouvernance de l'information et stratégie
SCI 6142	3	Veille stratégique
SCI 6143	3	Comportement informationnel d'utilisateurs
SCI 6144	3	Systèmes d'information organisationnels
SCI 6145	3	Gestion des connaissances
SCI 6155	3	Description bibliogr. et analyse documentaire
SCI 6201	3	Introduction à la gestion des données
SCI 6202	3	Archéologie et curation numérique
SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6305	3	Bibliothèques publiques
SCI 6306	3	Bases de données documentaires
SCI 6307	3	Description des documents
SCI 6308	3	Documents visuels et sonores
SCI 6315	3	Formation à la maîtrise de l'information
SCI 6322	3	Recherche d'information avancée
SCI 6323	3	Recherche avancée d'information sur la santé
SCI 6337	3	Information : encadrements et positionnement
SCI 6339	3	Services d'information pour les jeunes
SCI 6343	3	Sujets spéciaux
SCI 6344	3	La lecture et l'aide aux lecteurs
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6358	3	Préservation audiovisuelle et numérique
SCI 6365	3	Bibliothèques scolaires et apprentissage
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques
SCI 6371	3	Bibliothèques et centres d'archives : architecture
SCI 6372	3	Aspects internationaux et comparés de l'information
SCI 6373	3	Programmation documentaire
SCI 6375	3	Méthodes qualitatives en sciences de l'information

SCI 6399	3	Gestion de projet dans un service d'information
SCI 6772	3	Bibliothèques de recherche
SCI 6850	3	Recherche individuelle
SCI 6916	6	Projet de recherche dirigé

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours de cycles supérieurs choisis avec l'approbation de la personne responsable du programme, compatibles avec le projet d'études en sciences de l'information. Possibilité de prendre des cours à l'extérieur de l'Université de Montréal.

Programme 2-055-1-3

Version 01 (A20)

Maîtrise en sciences de l'information – Recherche (M.S.I.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en sciences de l'information vise à former des professionnels et professionnelles qui sauront :

- 1° maîtriser le contexte disciplinaire, professionnel et organisationnel;
- 2° gérer des ressources informationnelles et des connaissances;
- 3° agir comme médiateur et formateur;
- 4° agir en chercheur;
- 5° intégrer la dimension technologique propre aux sciences de l'information;
- 6° gérer des services d'information ou des projets.

Plus particulièrement, dans la MSI de recherche, le programme vise à préparer à la recherche théorique ou appliquée dans le domaine des sciences de l'information.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.S.I. - orientation Recherche, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
 - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

De bonnes connaissances de base en informatique sont nécessaires pour réussir le programme (notamment, les fonctions de base de logiciels de bureautique et de navigateurs web, ainsi que les fonctions et concepts des systèmes d'exploitation courants comme la compression ou le téléchargement de fichiers et l'arborescence de dossiers). Les étudiants admis devront passer un test en informatique à l'entrée du programme. Une reprise sera possible ultérieurement et, en cas d'échec, et des mesures seront proposées aux étudiants pour leur permettre d'atteindre le niveau de compétence requis. La réussite de ce test est nécessaire pour poursuivre le programme et, plus précisément, pour s'inscrire au cours SCI6005, le cas échéant.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le formulaire de candidature départemental de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
- Deux lettres de recommandation.
- Le formulaire de proposition de projet de recherche. Ce formulaire doit être rempli par des personnes en mesure d'évaluer votre travail scolaire ou professionnel, par exemple d'anciens professeurs ou employeurs.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de trois trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne.

STRUCTURE DU PROGRAMME**Segment 70**

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'un mémoire, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits de cours au choix. Un minimum de 39 crédits doivent être des crédits de cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

SCI 6007	3	Méthodes de recherche en sciences de l'information
----------	---	--

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SCI 6001	3	Sciences de l'information : archivistique
SCI 6002	3	Sciences de l'information : bibliothéconomie

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

SCI 6003	3	Interactions avec les usagers des services d'info.
SCI 6004	3	Recherche d'information
SCI 6005	3	Information numérique et informatique documentaire
SCI 6006	3	Gestion des services d'information

Bloc 70D

Option - Maximum 9 crédits.

ARV 3051	3	Préservation des archives
ARV 3053	3	Aspects juridiques des archives et de l'information
ARV 3054	3	Gestion archives numériques
INU 3011	3	Documents structurés
INU 3051	3	Information et sites Web
INU 3052	3	Gestion de systèmes d'info. en réseau
SCI 6111	3	Politique de gestion des archives
SCI 6112	3	Évaluation des archives
SCI 6113	3	Description et diffusion des archives
SCI 6114	3	Diplomatique contemporaine
SCI 6115	3	Classification archivistique
SCI 6116	3	Archivistique audiovisuelle et numérique
SCI 6122	3	Gestion des collections en bibliothèque
SCI 6123	3	Gestion des technologies en bibliothèque
SCI 6124	3	Gestion des services en bibliothèque
SCI 6133	3	Analyse documentaire
SCI 6135	3	Indexation de collections numériques
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6141	3	Gouvernance de l'information et stratégie
SCI 6142	3	Veille stratégique
SCI 6143	3	Comportement informationnel d'utilisateurs
SCI 6144	3	Systèmes d'information organisationnels
SCI 6145	3	Gestion des connaissances
SCI 6155	3	Description bibliogr. et analyse documentaire
SCI 6201	3	Introduction à la gestion des données
SCI 6202	3	Archéologie et curation numérique
SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6305	3	Bibliothèques publiques

SCI 6306	3	Bases de données documentaires
SCI 6307	3	Description des documents
SCI 6308	3	Documents visuels et sonores
SCI 6315	3	Formation à la maîtrise de l'information
SCI 6322	3	Recherche d'information avancée
SCI 6323	3	Recherche avancée d'information sur la santé
SCI 6337	3	Information : encadrements et positionnement
SCI 6339	3	Services d'information pour les jeunes
SCI 6343	3	Sujets spéciaux
SCI 6344	3	La lecture et l'aide aux lecteurs
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6358	3	Préservation audiovisuelle et numérique
SCI 6365	3	Bibliothèques scolaires et apprentissage
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques
SCI 6371	3	Bibliothèques et centres d'archives : architecture
SCI 6372	3	Aspects internationaux et comparés de l'information
SCI 6373	3	Programmation documentaire
SCI 6375	3	Méthodes qualitatives en sciences de l'information
SCI 6399	3	Gestion de projet dans un service d'information
SCI 6772	3	Bibliothèques de recherche
SCI 6850	3	Recherche individuelle
SCI 6916	6	Projet de recherche dirigé
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de cycles supérieurs choisis avec l'approbation de la personne responsable du programme, compatibles avec le projet d'études en sciences de l'information. Possibilité de prendre des cours à l'extérieur de l'Université de Montréal.

Bloc 70F Recherche et mémoire

Obligatoire - 21 crédits.

SCI 6925	21	Mémoire
----------	----	---------

pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information ou l'équivalent
 - avoir obtenu pendant ses études de maîtrise une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3, ou l'équivalent
 - avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences de l'information pourrait devoir suivre des cours de maîtrise en sciences de l'information avant d'entreprendre sa recherche doctorale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de présentation décrivant les motivations du candidat à entreprendre un programme de doctorat en sciences de l'information et les raisons qui l'amènent à choisir le programme offert par l'EBSI. La lettre de motivation doit identifier le (ou les) professeur(s) de l'EBSI pressenti(s) pour diriger la recherche.
- Curriculum vitae incluant au minimum les informations suivantes :
- Le titre des diplômes obtenus et la date d'obtention
- L'expérience de travail en sciences de l'information ou dans des domaines connexes
- La liste des publications et communications scientifiques ou professionnelles rédigées ou présentées par le candidat
- Trois lettres de recommandation rédigées de préférence par des professeurs, attestant des capacités du candidat à entreprendre et à compléter des études doctorales. Une des lettres de recommandation doit être rédigée par le professeur pressenti
- Esquisse de projet de recherche (1500 à 2500 mots) incluant au minimum les éléments suivants :
- La description générale du domaine ou du sujet de recherche
- Les objectifs du projet de recherche
- Une description de l'originalité du projet et des résultats attendus
- Une bibliographie sommaire
- Un échéancier provisoire (pour un exemple d'échéancier, consulter le Guide de l'étudiant au doctorat de l'EBSI)
- Un plan de financement des études, couvrant les quatre années du programme.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois trimestres à plein temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert en deux options:

- option Générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Générale

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 78 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A Obligatoire

Obligatoire - 12 crédits.

SCI 7000	3	Séminaire en sciences de l'information
SCI 7001	3	Lectures dirigées
SCI 7002	3	Méthodes de recherche
SCI 7003	3	Conception d'un projet de recherche

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

SCI 7010	0	Examen général
SCI 7020	6	Proposition de recherche
SCI 7050	72	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Muséologie

Programme 3-055-1-0 Version 02 (A14)

Doctorat en sciences de l'information (Ph. D.)**OBJECTIFS**

L'option générale du doctorat en sciences de l'information vise à former des chercheurs qui contribueront à l'avancement théorique et pratique de la discipline par la réalisation d'un projet de recherche et la préparation d'une thèse.

L'option muséologie du doctorat en sciences de l'information vise à former des chercheurs qui contribueront à l'avancement théorique et pratique de la discipline par la réalisation d'un projet de recherche et la préparation d'une thèse portant sur une thématique propre au domaine muséal.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences de l'information), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 78 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie
SCI 7000	3	Séminaire en sciences de l'information
SCI 7002	3	Méthodes de recherche
SCI 7003	3	Conception d'un projet de recherche

Bloc 71B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

SCI 7010	0	Examen général
SCI 7020	6	Proposition de recherche
SCI 7050	72	Thèse

DÉPARTEMENT DE CHIMIE

Programme 2-060-1-0

Version 04 (A23)

Maîtrise en chimie (M. Sc.)

OBJECTIFS

La Maîtrise en chimie - option générale est une initiation à la recherche dans un domaine particulier de la chimie. Elle comprend des cours avancés et une composante importante en recherche. L'apprentissage du chercheur (planification, réalisation et interprétation d'expériences, amélioration des connaissances scientifiques et développement de qualités critiques) se concrétise par la rédaction d'un mémoire.

L'option chimie des matériaux, des surfaces et des interfaces - cheminement international est offerte conjointement par les Départements de chimie et de physique de l'Université de Montréal et de chimie de l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Elle vise à former des étudiants à la chimie et à la physique des matériaux, des surfaces et des interfaces en leur donnant de solides bases théoriques et expérimentales.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en chimie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en chimie ou d'un grade de 1er cycle avec majeure en chimie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. Pour les études de 1er cycle effectuées dans le système européen (LMD), avoir complété également le niveau M1 en chimie.
- avoir obtenu au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée. Pour les études effectuées dans le système européen (LMD), avoir obtenu un résultat d'au moins 12/20 pour la licence et pour le M1.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit

(compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation (1 page)
- Un curriculum vitae (maximum 3 pages)

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante : de 36 à 39 crédits obligatoires, parmi lesquels 27 à 36 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et de 6 à 9 crédits à option.

Elle est offerte selon deux options :

- l'option générale, avec mémoire (segment 70)
- l'option chimie des matériaux, des surfaces et des interfaces - cheminement international, avec mémoire (segment 71).

Segment 70 Propre à l'option générale avec mémoire

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 9 crédits à option.

Bloc 70A Approfondissement de formation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CHM 6110	3	Chapitres choisis de chimie analytique
CHM 6140	3	Spectrométrie de masse
CHM 6151	3	Chimie analytique des interfaces
CHM 6160	3	Spectroscopie analytique
CHM 6221	3	Chimie organométallique
CHM 6230	3	Méthodes physiques en chimie de coordination
CHM 6240	3	Chimie de coordination avancée
CHM 6310	3	Chapitres choisis de chimie organique
CHM 6315	3	Synthèse stéréosélective
CHM 6330	3	Chimie bio-organique
CHM 6340	3	Mécanismes de réactions
CHM 6351	3	Chimie des composés organiques cycliques
CHM 6365	3	Chimie supramoléculaire
CHM 6375	3	Chimie médicinale
CHM 6381	3	Synthèse organique
CHM 6422	3	Mécanique statistique
CHM 6432	3	Physico-chimie des nanostructures
CHM 6450	3	Analyse structurale par diffraction X
CHM 6461	3	Chimie des matériaux 1
CHM 6462	3	Chimie des matériaux 2
CHM 6465	3	Matériaux fonctionnels
CHM 6485	3	Chapitres choisis en chimie physique
CHM 6492	3	Principes et méthodes d'électrochimie
CHM 6802	3	Mégadonnées environnementales
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée

Bloc 70B Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

CHM 3101	3	Laboratoire de chimie analytique
CHM 3102	3	Chimie bioanalytique avancée
CHM 3103	3	Chimie analytique environnementale
CHM 3210	3	Matériaux minéraux et supramoléculaires
CHM 3230	3	Chimie organométallique
CHM 3320	3	Méthodes de synthèse organique
CHM 3331	3	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine
CHM 3333	3	Introduction à la modélisation moléculaire
CHM 3360	3	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable
CHM 3381	3	Chimie des produits naturels
CHM 3401	3	Laboratoire de chimie physique
CHM 3402	3	Modélisation et mécanique quantique
CHM 3404	3	Surfaces, interfaces et colloïdes
CHM 3450	3	Éléments de cristallographie
CHM 3481	3	Les matériaux polymères
CHM 3483	3	Caractérisation des matériaux
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement

Bloc 70C Recherche et mémoire*Obligatoire - 36 crédits.*

CHM 6900	6	Recherche
CHM 6905	6	Recherche
CHM 6910	2	Recherche
CHM 6915	2	Recherche
CHM 6920	8	Recherche
CHM 6925	12	Mémoire

Segment 71 Option chimie des matériaux/surfaces/interfaces - Chem. international

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 71A Formation internationale*Obligatoire - 12 crédits.**Cours donnés à l'Université Toulouse III - Paul-Sabatier.*

CHM 6100E	1	Notions d'anglais en surfaces et interfaces
CHM 6101E	4	Caractérisations des surfaces et interfaces
CHM 6102E	3	Réactivité des surfaces et interfaces
CHM 6103E	2	Synthèses et procédés
CHM 6104E	2	Développement durable et analyse bibliographique

Bloc 71B*Option - 6 crédits.*

CHM 6151	3	Chimie analytique des interfaces
CHM 6432	3	Physico-chimie des nanostructures
CHM 6461	3	Chimie des matériaux 1
CHM 6462	3	Chimie des matériaux 2
CHM 6465	3	Matériaux fonctionnels
CHM 6485	3	Chapitres choisis en chimie physique
CHM 6492	3	Principes et méthodes d'électrochimie
PHY 6445	3	Physico-chimie des plasmas froids
PHY 6485	3	Interactions ions et plasmas avec les matériaux
PHY 6505	3	Physique de la matière condensée
PHY 6530	3	Physique des surfaces

Bloc 71C Recherche et mémoire*Obligatoire - 27 crédits.*

CHM 6927	27	Mémoire
----------	----	---------

Programme 2-060-1-2**Version 00 (A20)****D.E.S.S. en synthèse et architectures moléculaires****OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. en synthèse et architectures moléculaires offre une formation théorique et expérimentale nécessaire pour synthétiser de nouvelles entités moléculaires, une expertise fondamentale et en forte demande.

La formation se démarque des programmes de 1er et de 2e cycles en chimie par l'accent mis sur la combinaison du renforcement des habiletés pratiques développées en laboratoire pour la synthèse de molécules et le renforcement des connaissances théoriques sur les différentes méthodologies de synthèse pour la préparation de petites molécules organiques, de complexes inorganiques, de matériaux et de biomolécules. Le stage en milieu pratique permet d'arrimer la formation avec les besoins du marché de l'emploi en chimie et de favoriser le placement des diplômés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. Synthèse et architectures moléculaires, le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en chimie, ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,85 sur 4,3 ou l'équivalent; ou une moyenne de plus de 2,7 sur 4,3, mais une moyenne minimale de 3,0 pour les cours reliés au domaine de la chimie organique et inorganique;
- avoir déjà réussi un minimum de 60 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en chimie, incluant des cours de chimie organique et inorganique et un nombre suffisant de cours de laboratoires en synthèse moléculaire. Le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

1.1. Exigences et/ou informations supplémentaires

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. En plus des cours, il faut prévoir un trimestre pour le stage

et vérifier l'offre de cours. Ce programme d'études prendra donc plus de temps que le minimum requis. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert et équivalences

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. en chimie à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Les cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte un total de 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

CHM 6700	3	Chimie en laboratoire
CHM 6710	3	Labo. en synthèse et architectures moléculaires

Bloc 70B Spécialisation en synthèse et architectures moléculaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

CHM 6221	3	Chimie organométallique
CHM 6230	3	Méthodes physiques en chimie de coordination
CHM 6310	3	Chapitres choisis de chimie organique
CHM 6315	3	Synthèse stéréosélective
CHM 6330	3	Chimie bio-organique
CHM 6340	3	Mécanismes de réactions
CHM 6351	3	Chimie des composés organiques cycliques
CHM 6365	3	Chimie supramoléculaire
CHM 6375	3	Chimie médicinale
CHM 6381	3	Synthèse organique

Bloc 70C Fondements en synthèse et architectures moléculaires

Option - Maximum 6 crédits.

Note : Les cours ne peuvent pas avoir été déjà suivis dans le cadre d'un autre programme.

CHM 3210	3	Matériaux minéraux et supramoléculaires
CHM 3230	3	Chimie organométallique
CHM 3320	3	Méthodes de synthèse organique
CHM 3331	3	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine
CHM 3333	3	Introduction à la modélisation moléculaire
CHM 3360	3	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable
CHM 3381	3	Chimie des produits naturels

Bloc 70D Stage

Obligatoire - 12 crédits.

CHM 6720	12	Stage en laboratoire
----------	----	----------------------

Programme 2-060-1-3

Version 00 (A20)

D.E.S.S. en analyses environnementales et industrielles

OBJECTIFS

Le DESS en analyses environnementales et industrielles offre une formation théorique et expérimentale nécessaire pour développer de nouvelles méthodes d'analyses élémentaires, moléculaires et de matériaux, une expertise nécessaire et en forte demande.

La formation se démarque des programmes de 1er et de 2e cycles en chimie par l'accent qui sera mis sur le renforcement des habiletés en laboratoire pour le développement de méthodes d'analyses et sur le renforcement des connaissances théoriques en analyses environnementales, biomoléculaires et pour la caractérisation des matériaux. Le stage en milieu pratique permet d'arrimer la formation avec les besoins du marché de l'emploi en chimie et de favoriser le placement des diplômés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (Analyses environnementales et industrielles), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (chimie), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,85 sur 4,3 ou l'équivalent; ou une moyenne de plus de 2,7 sur 4,3, mais une moyenne minimale de 3,0 (B) pour les cours reliés au domaine de la chimie analytique/environnementale et de la chimie physique.
- avoir déjà réussi un minimum de 60 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en chimie, incluant des cours de chimie analytique et physique et un nombre suffisant de cours de laboratoires en chimie instrumentale. Le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

1.1. Exigences et/ou informations supplémentaires

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert et équivalences

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. en chimie à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Les cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte un total de 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

CHM 6700	3	Chimie en laboratoire
CHM 6715	3	Laboratoire de méthodes d'analyses instrumentales

Bloc 70B Spécialisation en méthodes d'analyse*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

CHM 6110	3	Chapitres choisis de chimie analytique
CHM 6140	3	Spectrométrie de masse
CHM 6151	3	Chimie analytique des interfaces
CHM 6160	3	Spectroscopie analytique
CHM 6432	3	Physico-chimie des nanostructures
CHM 6450	3	Analyse structurale par diffraction X
CHM 6461	3	Chimie des matériaux 1
CHM 6462	3	Chimie des matériaux 2
CHM 6465	3	Matériaux fonctionnels
CHM 6802	3	Méga données environnementales

Bloc 70C Fondements en analyses chimiques et matériaux*Option - Maximum 6 crédits.*

Note : Les cours, ou leur équivalent, ne peuvent pas avoir été déjà suivis dans le cadre d'un autre programme.

CHM 3102	3	Chimie bioanalytique avancée
CHM 3103	3	Chimie analytique environnementale
CHM 3404	3	Surfaces, interfaces et colloïdes
CHM 3450	3	Éléments de cristallographie
CHM 3481	3	Les matériaux polymères
CHM 3483	3	Caractérisation des matériaux
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement

Bloc 70D Stage*Obligatoire - 12 crédits.*

CHM 6720	12	Stage en laboratoire
----------	----	----------------------

Programme 3-060-1-0

Version 03 (A92)

Doctorat en chimie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le doctorat a pour but de former des chercheurs scientifiques de haut niveau. L'étudiant, qui a déjà des compétences en recherche, doit réaliser un projet dans un domaine bien spécifié de la chimie. À cette fin, il met à profit ses connaissances, en acquiert de nouvelles et fournit un important effort de réflexion. De plus, c'est par le biais de ce projet que l'étudiant pourra développer sa créativité et révéler son originalité.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat en chimie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 2e cycle en chimie avec mémoire, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae (maximum 3 pages)
- Une lettre d'intention ou de motivation (1 page)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 84 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 3 crédits.*

CHM 6601	3	Séminaires de section
----------	---	-----------------------

Bloc 70B*Option - 3 crédits.*

À choisir parmi les cours d'études supérieures du Département.

Bloc 70C*Obligatoire - 84 crédits.*

CHM 7000	0	Examen général de doctorat
CHM 7010	10	Recherche
CHM 7020	10	Recherche
CHM 7030	10	Recherche
CHM 7040	10	Recherche
CHM 7050	10	Recherche
CHM 7060	10	Recherche
CHM 7090	24	Thèse

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Programme 2-225-1-0

Version 11 (H18)

Maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.)**OBJECTIFS**

La M. Sc. (sciences de la communication) vise à offrir aux étudiants une formation théorique et méthodologique qui leur permettra d'analyser, de planifier et d'évaluer les phénomènes communicationnels contemporains et leurs enjeux. Conçu pour s'arrimer à des études de 1er cycle, le programme est nettement orienté vers la recherche. Il demeure néanmoins sensible aux préoccupations et aux exigences de la pratique professionnelle en communication à laquelle se destine une partie du corps étudiant.

Option Communication organisationnelle

L'objectif de cette option est de fournir les outils conceptuels et méthodologiques pour l'étude de la communication interpersonnelle, de groupe, des organisations médiatisées et institutionnelles. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la communication dans différents types d'organisations (finalité, mode de propriété, design) et divers environnements en changement.

Option Communication médiatique

L'objectif de cette option est de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des objets, des technologies et des processus constitutifs de la communication médiatique (médias de masse et multimédia) d'un point de vue social, culturel, psychologique et institutionnel. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que l'informatique personnelle, les réseaux sociaux, les media mobiles, l'histoire des médias, les industries culturelles ainsi que la production, la circulation et la réception des contenus médiatiques.

Option Communication politique

Cette option a pour objectif de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des institutions, des pratiques et des processus communicationnels qui médiatisent le pouvoir et ses modes d'exercice dans les formations sociales contemporaines du point de la rhétorique, de la philosophie, de l'économie politique et des études culturelles, notamment. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que les pratiques de résistance et les cultures d'opposition, le fonctionnement de la sphère publique, les controverses publiques ainsi que les politiques de la mémoire.

Option Communication politique - volet international

L'option Communication politique - volet international en consiste en un programme de formation coordonné avec l'Université Libre de Bruxelles. Cette option a pour objectif de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des institutions, des pratiques et des processus communicationnels qui médiatisent le pouvoir et ses modes d'exercice dans les formations sociales contemporaines et, plus particulièrement, les articulations nord-américaines de la francophonie d'une part et des institutions de gouvernance multi niveaux en Europe d'autre part. Cette option, où tous les cours sont obligatoires, sauf un cours au choix, ne peut être réalisée que sous la modalité avec travail dirigé. Après un premier trimestre à l'automne au sein du programme, les étudiants effectueront deux trimestres de cours qu'ils suivront avec des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, soit en Belgique à l'hiver de la première année et au Québec à l'automne de la deuxième année. Les trois cours offerts à Bruxelles sont sous la responsabilité du Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université Libre de Bruxelles. Le reste de la scolarité est sous la responsabilité du Département de communication de l'Université de Montréal. Cette option n'est accessible que pour les étudiants et étudiantes admis à l'automne.

Option Recherche-crédation

L'objectif de cette option est de doter les étudiants d'outils théoriques, analytiques et pratiques afin qu'ils puissent développer de manière créative des pratiques de fabrication critique adaptées à des moyens d'expression distincts dans le cadre d'une démarche de recherche rigoureuse. Les étudiants s'intégreront ainsi un processus créatif, une production esthétique expérimentale, un produit de fabrication critique (« critical making ») ou une oeuvre artistique comme composantes intégrales à leur recherche.

Option Études du journalisme

L'objectif de cette option est de doter les étudiants de compétences analytiques, critiques et réflexives qui permettent de comprendre la place, le rôle et l'évolution du journalisme dans nos sociétés. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la constitution des faits journalistiques, le changement technologique, la diversité des acteurs qui produisent de l'information (journalistes professionnels, citoyens et collectifs, sources bases de données algorithmes, etc.), la place et le rôle des journalistes dans nos sociétés, et les différents facteurs qui façonnent les processus de production de l'information.

Option Générale

L'objectif du cheminement général est de doter les étudiants d'outils théoriques et analytiques propres aux domaines des communications organisationnelles, médiatiques et politiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la communication), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en communication ou d'un baccalauréat avec majeure en communication, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du microprogramme en communication dans les organisations en changement, ou 12 crédits du programme de D.E.S.S. en communication organisationnelle, tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur

4,3, peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.

L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du D.E.S.S. en media, culture et technologie tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.

L'étudiant ayant complété au moins 12 crédits du D.E.S.S. en arts, création et technologies, dont 6 crédits parmi les cours des blocs 01A ou 01C de l'option, tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.

L'étudiant ayant complété au moins 12 crédits du D.E.S.S. en journalisme tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.

L'étudiant ayant un baccalauréat avec une mineure (30 crédits) en communication ou qui est titulaire d'un baccalauréat sans formation en communication peut être admis, selon les modalités définies par le département. Dans ce cas, le candidat pourrait toutefois devoir suivre des cours préparatoires en communication, après étude du dossier par le comité des admissions.

Les candidats doivent démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une esquisse de projet de recherche d'un maximum de 1000 mots jointe au dossier de demande d'admission. Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle. L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, sera également considérée par le comité des admissions.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae (détaillé, daté et signé)
 - Le formulaire départemental d'admission à la maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.)
 - Deux lettres d'appréciation pour l'admission à la maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.) (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
 - Une lettre d'intention ou de motivation
 - Une réflexion critique: En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou enjeu lié à la communication qui vous semble important (300 mots).
 - Une esquisse de projet de recherche ou de recherche-crédation. Veuillez annexer un texte d'environ 1000 mots, excluant les références, précisant:
 - Le sujet de recherche ou le sujet de recherche-crédation
 - La pertinence du sujet
 - La théorie envisagée
 - La méthode envisagée
 - Les références utilisées pour le texte
- Important : les textes manuscrits ne sont pas admissibles

2. Statut étudiant

L'étudiant doit être inscrit à un minimum de trois (3) trimestres de scolarité à temps plein. L'inscription au programme peut s'étendre sur un maximum de six (6) trimestres pour un étudiant inscrit à plein temps et neuf (9) pour un étudiant inscrit à demi temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les sept options suivantes:

- l'option Générale (segment 01 et segment 70),
- l'option Communication organisationnelle (segment 01 et segment 71),
- l'option Communication médiatique (segment 01 et segment 72),
- l'option Communication politique (segment 01 et segment 73),
- l'option Communication politique - volet international (segment 01 et segment 74).

- l'option Recherche-création (segment 01 et segment 75)
- l'option Études de journalisme (segment 01 et segment 76)
- Sauf exception, la maîtrise peut être suivie selon deux modalités :
- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec travail dirigé (TD).

Seule la modalité avec travail dirigé est permise pour l'option Communication politique - volet international. Par ailleurs, la modalité mémoire est la seule à laquelle ont accès les étudiants ayant choisi l'option recherche-création.

Segment 01 - Tronc commun

Le tronc commun comporte 6 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6815	3	Projet : mémoire/travail dirigé/recherche-création

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 70A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 70A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 70B Outils théoriques et analytiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socationumériques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6531	3	Narration numérique

COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6550	3	Enjeux en média, culture et technologie
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 70B Outils théoriques et analytiques

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socationumériques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 70C Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 70C Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006 24 Mémoire

TD-Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007 15 Travail dirigé

Segment 71 - Propre à l'option Communication organisationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,

- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 71A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 71A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 71B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 3 Technologies, design et changement continu

COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 71B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 3 Technologies, design et changement continu

COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 71C Formation avancée en communication

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités siconumériques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6715 3 Bricoler les médias

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalismisme : alternatives et mutations

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

TD-Bloc 71C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités siconumériques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6715 3 Bricoler les médias

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalismisme : alternatives et mutations

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

MM-Bloc 71D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 71D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 71E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006 24 Mémoire

TD-Bloc 71E Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007 15 Travail dirigé

Segment 72 - Propre à l'option Communication médiatique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,

- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 72A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 72A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 72B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités socio-numériques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6715 3 Bricoler les médias

TD-Bloc 72B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités socio-numériques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6715 3 Bricoler les médias

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalismisme : alternatives et mutations

MM-Bloc 72C Formation avancée en communication

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalismisme : alternatives et mutations

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 3 Technologies, design et changement continu

COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 72C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 3 Technologies, design et changement continu

COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 72D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 72D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 72E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006 24 Mémoire

TD-Bloc 72E Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007 15 Travail dirigé

Segment 73 - Propre à l'option Communication politique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 73A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 73A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 73B Séminaires de l'option

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités socomuniques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalism : alternatives et mutations

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

TD-Bloc 73B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale

COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités socomuniques

COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme

COM 6135 3 Éco-médiations

COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias

COM 6192 3 Industries culturelles et créatives

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335 3 Communication et espace public

COM 6341 3 Médias, sexe et genre

COM 6351 3 Intersectionnalité, corps et technologies

COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones

COM 6502 3 Approches en communication politique

COM 6710 3 Fondements du journalisme

COM 6716 3 La fabrique du journalisme

COM 6717 3 Journalism : alternatives et mutations

COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations

MM-Bloc 73C Formation avancée en communication

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6715 3 Bricoler les médias

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

COM 6960 3 Technologies, design et changement continu

COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 73C Formation avancée en communication

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6174 3 Histoire des médias

COM 6175 3 Médias et société

COM 6201 3 La communication et la santé

COM 6355 3 Communication interculturelle

COM 6394 3 Média et viralité

COM 6402 3 Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés

COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle

COM 6501 3 Théories de la communication médiatique

COM 6505 3 Pratiques de travail en changement

COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

COM 6715 3 Bricoler les médias

COM 6840 3 Séminaire thématique A

COM 6841 3 Séminaire thématique B

COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 73D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 73D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 73E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire
----------	----	---------

TD-Bloc 73E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 74 - Propre à l'option Communication politique - volet international

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

24 crédits obligatoires, dont 15 attribués à la rédaction du travail dirigé, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

TD- Bloc 74A Méthodologie

Option - 3 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 74B

Option - 9 crédits.

Cours de sigle COM de niveau 6000 déterminés annuellement par le Comité des études supérieures du Département de communication de l'Université de Montréal. Ces cours devront être suivis au trimestre d'automne de la deuxième année du programme.

TD-Bloc 74C Séminaires - Université libre de Bruxelles

Obligatoire - 9 crédits.

Ceux-ci s'inscrivent dans la finalité Communication politique du Master en information et communication du Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université libre de Bruxelles. Ces cours devront être suivis au trimestre d'hiver suivant l'inscription initiale dans le programme.

TD-Bloc 74D

Choix - 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 74E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 75 - Propre à l'option Recherche-crédation

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

24 crédits obligatoires attribués au mémoire, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 75A Approche en recherche-crédation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6715	3	Bricoler les médias

Bloc 75B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

Bloc 75C Séminaires de l'option

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socio-numériques
COM 6135	3	Éco-médias
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6840	3	Séminaire thématique A

Bloc 75D Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6550	3	Enjeux en média, culture et technologie
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 75E Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

Bloc 75F Réalisation en recherche-crédation

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire
----------	----	---------

Segment 76 - Propre à l'option Études du journalisme

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

-Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

-Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 76A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 76A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 76B Séminaires de l'option

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
----------	---	--

COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socomuniques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
JRN 6101	3	Analyse de la pratique journalistique

TD-Bloc 76B Séminaires de l'option*Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.*

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socomuniques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
JRN 6101	3	Analyse de la pratique journalistique

MM-Bloc 76C Formation avancée en communication*Option - Maximum 6 crédits.*

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6550	3	Enjeux en média, culture et technologie
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 76C Formation avancée en communication*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6550	3	Enjeux en média, culture et technologie
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 76D Apport d'autres disciplines*Choix - Maximum 3 crédits.**L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.***TD-Bloc 76D Apport d'autres disciplines***Choix - Maximum 6 crédits.**L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.***MM-Bloc 76E Recherche et mémoire***Obligatoire - 24 crédits.*

COM 6006	24	Mémoire
----------	----	---------

TD-Bloc 76E Travail dirigé*Obligatoire - 15 crédits.*

COM 6007	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Programme 2-225-1-1

Version 01 (A16)

D.E.S.S. en communication organisationnelle**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (communication organisationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en communication, ou dans une discipline connexe préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une lettre de motivation jointe au dossier de demande d'admission
- l'étudiant qui a complété au moins 9 crédits du microprogramme (communication dans les organisations en changement), tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3, peut soumettre une demande d'admission au D.E.S.S. sur cette base.

L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, sera également considérée par le comité des admissions.

Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission au D.E.S.S. en Communication organisationnelle
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en Communication organisationnelle. (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié à la communication organisationnelle qui vous semble important (300 mots)
- Un CV (détaillé, daté, signé)
- Une lettre d'intention ou motivation

2. Scolarité

La scolarité minimale à plein temps ou l'équivalent est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans. Cependant, l'offre de cours s'échelonne sur un minimum de 3 trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6964 3 Séminaire d'intégration en comm. organisationnelle

Bloc 70B Séminaires de spécialisation

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COM 6201 3 La communication et la santé
 COM 6355 3 Communication interculturelle
 COM 6421 3 Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
 COM 6500 3 Théories de la communication organisationnelle
 COM 6505 3 Pratiques de travail en changement
 COM 6915 3 Gestion des conflits dans les organisations
 COM 6960 3 Technologies, design et changement continu
 COM 6965 3 Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Bloc 70C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6020 3 Théories générales de la communication
 COM 6111 3 Mobilité, médias et communication internationale
 COM 6115 3 Solidarités et vulnérabilités socomuniques
 COM 6122 3 Médias, journalisme et néolibéralisme
 COM 6148 3 Communication internationale, guerre et médias
 COM 6174 3 Histoire des médias
 COM 6175 3 Médias et société
 COM 6192 3 Industries culturelles et créatives
 COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images
 COM 6285 3 Méthodes d'études sur le terrain
 COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
 COM 6335 3 Communication et espace public
 COM 6374 3 Interculturalités et contextes autochtones
 COM 6394 3 Média et viralité
 COM 6501 3 Théories de la communication médiatique
 COM 6502 3 Approches en communication politique
 COM 6531 3 Narration numérique

COM 6538 3 Communication, design et esthétique
 COM 6710 3 Fondements du journalisme
 COM 6715 3 Bricoler les médias
 COM 6716 3 La fabrique du journalisme
 COM 6717 3 Journalismisme : alternatives et mutations
 COM 6840 3 Séminaire thématique A
 COM 6841 3 Séminaire thématique B

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant peut choisir parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il peut également suivre jusqu'à un maximum de 6 crédits de cours du programme de baccalauréat en sciences de la communication sur approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Stage

Option - Maximum 3 crédits.

Programme 2-225-6-0

Version 01 (A03)

Microprogramme de deuxième cycle en communication dans les organisations en changement

OBJECTIFS

L'objectif du microprogramme est d'aborder avec les étudiants des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée : la communication dans les organisations en changement.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (communication dans les organisations en changement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle soient adéquates.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission à l'Attestation aux études supérieures (AES)
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission à l'attestation aux études supérieures (AES) en Communication organisationnelle (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié à la communication organisationnelle qui vous semble important (300 mots)
- Un CV (détaillé, daté, signé)
- Une lettre d'intention ou motivation

2. Statut étudiant

Ce programme ne peut se suivre qu'à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6964 3 Séminaire d'intégration en comm. organisationnelle

Bloc 70B

Option - 12 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Programme 2-226-1-1

Version 00 (A16)

D.E.S.S. en média, culture et technologie

OBJECTIFS

Le D.E.S.S en media

, culture et technologie offre une formation avancée, de deuxième cycle, qui articule d'une manière dynamique certaines problématiques classiques en communication médiatique aux pratiques de communication médiatique contemporaines. Ce programme vise à outiller des futurs praticiens et des futures praticiennes en communication médiatique avec des capacités réflexives et analytiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en media, culture et technologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en communication, ou dans une discipline connexe préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'un court texte de réflexion personnelle, un formulaire et une lettre de motivation joints au dossier de demande d'admission.

L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, pourrait être également considérée par le comité des admissions.

Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle.

1.1. Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Le formulaire départemental d'admission au D.E.S.S. en media, culture et technologie
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en media, culture et technologie (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié aux media, à la culture et à la technologie et qui vous semble important (300 mots).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestre à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option, et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6550 3 Enjeux en média, culture et technologie

Bloc 70B Séminaires de spécialisation

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités siconomériques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations

Bloc 70C Formation complémentaire en communication

Option - Maximum 9 crédits.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.

L'étudiant peut choisir parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il peut également suivre jusqu'à un maximum de 6 crédits de cours du programme de baccalauréat en sciences de la communication sur approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Activité d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COM 6912	9	Stage en média, culture et technologie
COM 6975	6	Projet d'intégration média, culture et technologie

Programme 2-227-1-2

Version 01 (A14)

D.E.S.S. en communication politique**OBJECTIFS**

La communication politique fait référence aux théorisations et analyses des processus et enjeux de communication (dispositifs, production, diffusion, médiation, traitement et effets de l'information, discours, performances tant médiatiques que non médiatiques) dans leur rapport au politique. L'objectif du D.E.S.S. (communication politique) est de former des personnes non seulement au fait des recherches sur ces questions dans les domaines de la communication et de la science politique, mais également en mesure d'analyser et de comprendre plusieurs enjeux des pratiques professionnelles de la communication politique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (communication politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en communication et politique, en sciences de la communication, en science politique, ou dans une discipline appropriée et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une lettre de motivation jointe au dossier de demande d'admission.

L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du microprogramme en communication politique en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 / 4,3 peut soumettre une demande d'admission au D.E.S.S. sur cette base.

Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des documents complexes est essentielle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

- Curriculum vitae
- Le formulaire départemental d'admission au D.E.S.S. en communication politique
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en communication politique. (Formulaire à faire remplir par deux professeurs ou employeurs)

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de trois trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Cependant, le programme s'échelonne sur un minimum de 3 trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 24 crédits à option, 12 crédits en science politique (sigle POL) Blocs 70B, 70C et 70D et 12 en communication (sigle COM) Bloc 70E, 70F et 70G.

Bloc 70A Cours d'intégration

Obligatoire - 6 crédits.

Bloc 70B Science politique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

POL 6602	3	Les élections
POL 6607	3	Psychologie et politique
POL 6619	3	Médiatisation du politique

Bloc 70C Science politique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

L'étudiant devra suivre un maximum de 9 crédits de science politique dans les blocs 70C et 70D.

POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6560	3	Institutions parlementaires canadiennes
POL 6609	3	L'action collective
POL 6610	3	Culture et politique
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6622	3	Idées politiques : thématique spécifique

Bloc 70D Science politique 3

Option - Maximum 3 crédits

L'étudiant peut également suivre un maximum de 3 crédits de cours du 1er cycle en science politique (incluant les cours CEP du baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique), avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Sciences de la communication 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public

Bloc 70F Sciences de la communication 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

L'étudiant devra suivre un maximum de 9 crédits de sciences de la communication dans les blocs 70F et 70G.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité

COM 6841 3 Séminaire thématique B

Bloc 70G Sciences de la communication 3*Option - Maximum 3 crédits**L'étudiant peut également suivre un maximum de 3 crédits de cours du 1er cycle en science de la communication (incluant les cours CEP du baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique), avec l'approbation du responsable de programme.*

Programme 2-405-1-1

Version 01 (A15)

D.E.S.S. en journalisme**OBJECTIFS**

L'objectif du D.E.S.S. en journalisme est de former des journalistes polyvalents, munis d'une pensée analytique et critique combinée à une connaissance des enjeux éthiques, ayant la capacité de mettre en contexte et d'approfondir les dossiers, tout en maîtrisant de multiples plateformes. La formation disciplinaire, pluridisciplinaire et professionnelle qui sera offerte dans le cadre de ce programme permettra aux étudiants d'avoir une approche transversale de l'information et d'approfondir leurs connaissances des domaines où ils souhaitent exercer le métier de journaliste.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en journalisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Cependant, l'offre de cours s'échelonne sur un minimum de trois trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option et, au maximum et de 0 à 6 crédits au choix.

Bloc 70A*Cours obligatoire - 3 crédits.*

JRN 6101 3 Analyse de la pratique journalistique

Bloc 70B Fondements*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

JRN 6102 3 Médias et politique

JRN 6103 3 Cadre normatif de l'info et des médias

JRN 6104 3 Communication et journalisme

Bloc 70C Ateliers professionnels*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

JRN 6201 3 Journalisme multiplateforme

JRN 6202 3 Écriture de presse

JRN 6203 3 Journalisme d'enquête

JRN 6204 3 Journalisme et information internationale

JRN 6205 3 Journalisme à l'ère numérique

JRN 6206 3 Atelier salle de presse

JRN 6207 3 Journalisme de collaboration

Bloc 70D Disciplinaires*Choix - maximum 6 crédits.*

Cours de 1er et de 2e cycle choisi dans la banque de cours de l'UdeM. Choix à approuver par le responsable de programme.

Bloc 70E Application et activité d'intégration*Option - 9 crédits.*

JRN 6401 9 Stage

JRN 6402 9 Travail dirigé

JRN 6403 9 Création journalistique

Programme 3-225-1-0

Version 07 (A19)

Doctorat en communication (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Ce programme a pour objectif d'offrir une formation approfondie à la recherche de pointe en communication. Il couvre de nombreux secteurs de la recherche contemporaine, notamment les études médiatiques, les études culturelles (Cultural Studies), les théories et analyses du discours, les études du journalisme, la communication organisationnelle, la communication politique et ses enjeux internationaux et, enfin, la création et les pratiques médiatiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (communication), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'une M. Sc. (communication) ou faire preuve d'une formation équivalente
 - avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
 - avoir un excellent dossier universitaire et des aptitudes à la recherche.
- Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation mentionnant entre autres, 1) quel professeur est pressenti à titre de directeur de recherche et si une entente à cet effet a été conclue et 2) à titre indicatif, si des sources de financement (bourses ou autres) ont été sollicitées ou sont envisagées pour la réalisation des études doctorales;
- Un exposé du projet de recherche envisagé (1500 mots)
- Trois lettres de recommandation (dont deux doivent provenir de chercheurs oeuvrant dans le domaine de recherche);
- Un curriculum vitae (détaillé, daté, signé)

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

3. Examen de synthèse de doctorat

L'étudiant doit réussir un examen portant sur la bibliographie pertinente à son sujet de recherche devant un jury composé de trois professeurs, dont le directeur de thèse de l'étudiant. Après approbation de sa bibliographie, il devra répondre à la partie écrite de son examen dans un délai maximum de 60 jours. L'étudiant devra ensuite défendre oralement son texte devant les membres du jury. L'étudiant devra avoir réussi cet examen de synthèse avant d'être autorisé à déposer son projet de thèse. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

4. Thèse

L'étudiant doit terminer sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du responsable du programme.

Directeur de recherche

Le choix du directeur de thèse doit être effectué au moment de l'admission.

Projet de thèse

Avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit déposer un projet de thèse. Ce projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs affectés au programme (dont le directeur de thèse de l'étudiant). L'étudiant devra de plus défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

Évaluation de la thèse

La composition du jury est déterminée en fonction des normes du Règlement des études supérieures et postdoctorales. La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modification, ou refusée.

Elle devra de plus faire l'objet d'une soutenance publique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 72 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

En 1^{re} année, l'étudiant doit suivre quatre séminaires: deux obligatoires et deux à option. En 2^e année, il suit le forum doctoral.

Dans tous les cas, le choix des séminaires doit être approuvé par le responsable du programme qui s'assure que l'étudiant bénéficie d'une formation adéquate.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COM 7151	3	Méthodologie et communication
COM 7169	3	Épistémologie et communication

Bloc 70B Études médiatiques et Cultural Studies

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique

Bloc 70C Études du journalisme

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations

Bloc 70D Communication organisationnelle

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Bloc 70E Communication politique

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
COM 6502	3	Approches en communication politique

Bloc 70F Création et pratiques médiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6538	3	Communication, design et esthétique
COM 6715	3	Bricoler les médias

Bloc 70G Technologies numériques et collaboration

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités siconumériques
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 70H Cours à contenu variable

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 7199	3	Atelier de recherche 1
COM 7200	3	Atelier de recherche 2

Bloc 70I Forum doctoral

Obligatoire - 6 crédits.

COM 72501	0	Forum doctoral 1
COM 72502	6	Forum doctoral 2

Bloc 70J Recherche et thèse*Obligatoire - 72 crédits.*

COM 7225	0	Examen général de doctorat
COM 7275	6	Projet de thèse
COM 7502	66	Thèse

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Programme 2-065-1-0

Version 11 (A23)

Maîtrise en criminologie (M. Sc.)**OBJECTIFS****Option générale (avec mémoire)**

La modalité avec mémoire en criminologie vise à offrir aux étudiants un ensemble cohérent et équilibré de cours et de séminaires couvrant les principaux secteurs de la criminologie ainsi qu'une formation avancée en recherche dans un ou plusieurs des secteurs suivants : théorie, intervention clinique, politique pénale, analyse.

Option intervention (avec stage)

La modalité avec stage en intervention vise à : assurer une continuité optimale entre le baccalauréat, qui est un programme professionnel, et la maîtrise afin de répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants intéressés par une formation professionnelle approfondie permettant d'accroître leur compétence en matière de pratique en intervention clinique.

Option sécurité intérieure (avec travail dirigé)

La modalité avec travail dirigé de l'option sécurité intérieure vise à former des experts qui seront en mesure de faire face à la plus grande variété possible de défis que présentent l'offre et la gestion de la sécurité. Elle permettra aux étudiants de mobiliser un ensemble de connaissances pratiques en matière de protection des espaces, des personnes et de l'information, et surtout de comprendre la nature de ces problèmes.

Option criminalistique et information (avec travail dirigé)

La modalité avec travail dirigé de l'option criminalistique et information vise à former des experts qui seront capables d'intégrer les outils et méthodes d'analyse propres à la criminalistique et à la criminologie, en vue d'analyser, prévenir et résoudre des problèmes criminels et de sécurité. Elle servira aussi à la promotion de nouvelles voies de recherche sur le phénomène criminel, à l'intersection des deux disciplines : criminalistique et criminologie.

Option justice et victimes (avec travail dirigé)

La modalité avec travail dirigé de l'option justice et victimes vise à former des experts qui auront une connaissance pointue du système de justice et de la prise en charge pénale et judiciaire des victimes. Ils acquerront également une connaissance approfondie des lois, des politiques pénales et des pratiques cliniques d'intervention auprès des victimes dans le cadre du cheminement judiciaire et parajudiciaire d'une plainte. Cette formation servira à la promotion de nouvelles voies de recherche sur la justice pénale et la place des victimes dans celle-ci.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en criminologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement

pédagogique des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un grade de 1er cycle spécialisé en sécurité et études policières ou en criminologie ou d'un baccalauréat par cumul de certificats jugé équivalent ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Option sécurité intérieure

Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la sécurité pourrait être considérée comme un atout.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
 - Curriculum vitae
 - Formulaire départemental
- pour admission à la maîtrise.

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que les programmes de criminologie ou de sécurité et études policières devront mettre leurs connaissances à niveau en terminant une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits. La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

Pour entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, l'étudiant doit réussir sa formation préparatoire avec une moyenne de 3,2.

3. Scolarité

- Pour l'option générale, modalité avec mémoire : la scolarité minimale est de trois trimestres.
- Pour l'option intervention, modalité avec stage : la scolarité minimale est de quatre trimestres.
- Pour l'option sécurité intérieure, modalité avec travail dirigé : la scolarité minimale est de quatre trimestres.
- Pour l'option criminalistique et information, modalité avec travail dirigé : la scolarité minimale est de quatre trimestres. Le deuxième trimestre d'automne est obligatoirement suivi à Lausanne (UNIL).
- Pour l'option justice et victimes, modalité avec travail dirigé, la scolarité minimale est de quatre trimestres.

4. Transfert

Les cours suivis dans le cadre d'un D.E.S.S. ou d'un microprogramme offerts par l'École de criminologie seront crédités à la Maîtrise en criminologie. Les étudiants souhaitant faire un transfert à la maîtrise devront avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,2. Toutefois, certains cours préparatoires pourraient être exigés.

5. Exigences et informations supplémentaires

L'échec au cours CRI 6147 - Projet de stage 2 nécessite une reprise du cours CRI 6146 - Projet de stage 1 même s'il est réussi.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle inclut cinq options selon les modalités suivantes :

- l'option générale, avec mémoire (segment 69),
- l'option intervention, avec stage (segment 71),
- l'option sécurité intérieure, avec travail dirigé (segment 72),
- l'option criminalistique et information, avec travail dirigé (segment 73),
- l'option justice et victimes, avec travail dirigé (segment 74).

Segment 69 Propre à l'option générale

Les crédits du segment 69 sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 69A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 69B Théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 69C Intervention

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs

Bloc 69D Connaissances complémentaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité

CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 69E

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

Bloc 69F Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

CRI 69051	0	Projet de mémoire 1
CRI 69052	3	Projet de mémoire 2
CRI 6910	6	Recherche
CRI 6950	21	Mémoire

Segment 71 Propre à l'option intervention

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 20 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage, et 12 crédits à option.

Bloc 71A Formation clinique avancée

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs

Bloc 71B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 71C Théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 71D Cours de concentration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6119	3	Psychopathie

Bloc 71E Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6226	3	Police et sécurité privée

CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 71F Stage et rapport de stage*Obligatoire - 27 crédits.**L'étudiant qui échoue le CRI 6147 doit reprendre le CRI 6146 même si ce dernier a été réussi.*

CRI 6146	1	Projet de stage 1
CRI 6147	3	Projet de stage 2
CRI 61661	0	Encadrement de stage en intervention 1
CRI 61662	3	Encadrement de stage en intervention 2
CRI 61771	0	Stage en intervention 1
CRI 61772	12	Stage en intervention 2
CRI 6187	8	Rapport de stage en criminologie

Segment 72 Propre à l'option sécurité intérieure

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction d'une étude de cas, 24 à 27 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 72A Méthodologie et outils d'analyse*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 72B Aspects de la sécurité intérieure*Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.*

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes

CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 72C Connaissances complémentaires*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir

Bloc 72D*Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

Bloc 72E Étude de cas*Obligatoire - 18 crédits*

CRI 6908	3	Projet d'étude de cas en sécurité intérieure
CRI 6911	15	Rapport d'étude de cas

Segment 73 Propre à l'option criminalistique et information

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, 21 à 24 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 73A Fondements*Obligatoire - 4.5 crédits.**Cours donnés par l'Université de Lausanne.*

CRI 6850	1.5	Fondements: criminalistique 1
CRI 6851	1.5	Fondements: criminalistique 2
CRI 6907	1.5	Séminaire d'intégration 2

Bloc 73B Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 73C Analyse du phénomène criminel

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 73D Analyse de la trace

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Cours donnés à l'Université de Lausanne.

CRI 6860	1.5	Criminalistique et trace 1
CRI 6861	1.5	Criminalistique et trace 2
CRI 6862	1.5	Criminalistique et information
CRI 6863	1.5	Criminalistique et analyse criminologique
CRI 6864	1.5	Criminalistique et cybercriminalité
CRI 6865	1.5	Questions de criminalistique 1
CRI 6866	1.5	Questions de criminalistique 2
CRI 6867	1.5	Questions de criminologie

Bloc 73E Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6232	3	La justice réparatrice

CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir

Bloc 73F

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

Bloc 73G Travail dirigé

Obligatoire - 16.5 crédits.

CRI 6906	1.5	Séminaire d'intégration 1
CRI 6912	15	Travail dirigé

Segment 74 Propre à l'option justice et victimes

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction d'une étude de cas, 24 à 27 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 74A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative
DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche

Bloc 74B Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 74C Cours de concentration

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
DRT 6853	3	Droit pénal international

Bloc 74D Connaissances complémentaires

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 74E

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

Bloc 74F Étude de cas

Obligatoire - 18 crédits.

CRI 6960	3	Projet d'étude de cas en justice et victimes
CRI 6961	15	Rapport d'étude de cas en justice et victimes

Programme 2-065-1-2

Version 02 (A23)

D.E.S.S. en sécurité intérieure**OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. vise à former des experts qui seront en mesure de faire face à la plus grande variété possible de défis que présentent l'offre et la gestion de la sécurité. Un expert en sécurité intérieure est une personne dotée d'une formation unique qui lui permet non seulement de mobiliser un ensemble de connaissances pratiques en matière de protection des espaces, des personnes et de l'information, mais surtout qui comprend la nature de ces problèmes, qui connaît leur source, leur dynamique, leur évolution et leurs conséquences sur le corps social. C'est une personne sachant mettre les phénomènes, problèmes et conflits en contexte et qui est en mesure de prendre le recul indispensable à leur évaluation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en sécurité intérieure, le

candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutienetudes/connaissance-francais/exigence-admission/testsdiplomes-acceptes#title-list>)

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la sécurité intérieure serait un atout.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le curriculum vitae, dans le cas de candidats provenant de milieux professionnels
- Une lettre de motivation ou d'intention

L'admission au programme est limitée et les candidats sont sélectionnés après examen des pièces exigées.

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1^{er}

cycle autres que les programmes de sécurité et études policières ou de criminologie auront besoin de mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation préparatoire. La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert et équivalences

Les cours complétés dans le cadre du D.E.S.S. en sécurité intérieure seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en criminologie. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : de 27 à 30 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique

CRI 6220 3 Recherche évaluative qualitative

Bloc 70B Aspects de la sécurité intérieure*Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.*

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 70C Connaissances complémentaires*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir

Bloc 70D*Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

D.E.S.S. en justice et victimes**OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. en justice et victimes vise à former des experts en intervention pénale et victimologie. Plus particulièrement, les étudiants qui suivront cette formation auront une connaissance pointue sur la prise en charge pénale et judiciaire des victimes à travers une analyse des formes de victimisation et du vécu des victimes d'actes criminels, des lois et politiques pénales à l'égard des victimes et des pratiques cliniques d'intervention auprès des victimes dans le cadre du cheminement judiciaire et parajudiciaire d'une plainte. Ils deviendront des experts et des leaders en matière de victimes, de victimisations, de victimes dans le système judiciaire et la justice internationale.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en justice et victimes, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutienetudes/connaissance-francais/exigence-admission/testsdiplomes-acceptes#title-list>)

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que le programme de criminologie devront mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation préparatoire.

La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert et équivalences

Les cours complétés dans le cadre du D.E.S.S. en justice et victimes seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en criminologie. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : de 27 à 30 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative
DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche

Bloc 70B Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 70C Cours de concentration

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
DRT 6853	3	Droit pénal international

Bloc 70D Connaissances complémentaires

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité

CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir au maximum 3 crédits de cycles supérieurs dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou toute autre université, avec l'approbation de la personne responsable du programme d'études suite à la recommandation du directeur de recherche.

Programme 2-065-6-0

Version 03 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux intervenants sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en intervention; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'intervention criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée
- posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à l'intervention criminologique.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutienetudes/connaissance-francais/exigence-admission/testsdiplomes-acceptes#title-list>)

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Sclolarité

La sclolarité minimale est d'un trimestre équivalent temps plein. La sclolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Les cours complétés dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en criminologie. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la sclolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits à option.

Bloc 70A Théories

Option - 3 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 70B Intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1

Bloc 70C Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3

CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Programme 2-065-6-2

Version 03 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique**OBJECTIFS**

Le microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux personnes sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en analyse criminologique; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'analyse criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée
- posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à l'analyse criminologique.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutienetudes/connaissance-francais/exigence-admission/testsdiplomes-acceptes#title-list>)

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour

l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Les cours complétés dans le cadre du Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en criminologie. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70 Microprogramme analyse

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits à option.

Bloc 70A Théories

Option - 3 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 70B Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle

Bloc 70C Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme

CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Programme 2-065-6-3

Version 01 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en justice et victimes

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle en justice et victimes s'adresse en priorité aux personnes sur le marché du travail possédant un baccalauréat ou équivalent en criminologie ou dans une discipline connexe et qui éprouvent le besoin d'une formation spécialisée en accompagnement des victimes au sein du processus pénal.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle en justice et victimes, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutienetudes/connaissance-francais/exigence-admission/testsdiplomes-acceptes#title-list>)

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert et équivalences

Les cours complétés dans le cadre du Microprogramme de deuxième cycle en justice et victimes seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en criminologie. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de 2e cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6535	3	Justice et victimes
CRI 6536	3	Théories et perspectives de la justice

Bloc 70B Cours de concentration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6538	3	Victimologie développementale
CRI 6539	3	Justice transitionnelle
CRI 6540	3	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
DRT 6853	3	Droit pénal international

Bloc 70C Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Méthodologie quantitative clinique
CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique
CRI 6119	3	Psychopathie
CRI 6121	3	Interventions criminologiques auprès des mineurs
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie
DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche

Programme 3-065-1-0

Version 03 (A91)

Doctorat en criminologie (Ph. D.)

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes dans un des domaines de la criminologie ainsi que des chercheurs autonomes.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (criminologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M. Sc. (criminologie) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents à fournir lors d'une demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche d'au plus 1000 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires obligatoires, dont 81 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Les cours CRI 74201 et CRI 74202 sont équivalents au cours CRI 7420.

Les cours CRI 74301 et CRI 74302 sont équivalents au cours CRI 7430.

CRI 74201	0	Séminaire général de doctorat 1
CRI 74202	3	Séminaire général de doctorat 2

CRI 74301	0	Séminaire de thèse 1
CRI 74302	3	Séminaire de thèse 2

Bloc 70B*Choix - 3 crédits.**Un cours du niveau des études supérieures.***Bloc 70C Recherche et thèse***Obligatoire - 81 crédits.*

CRI 7900	0	Examen général de doctorat
CRI 7910	15	Recherche
CRI 7940	66	Thèse

DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE**Programme 2-070-1-0**

Version 07 (A23)

Maîtrise en démographie (M. Sc.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en démographie vise à initier les étudiants à la recherche et à former les démographes professionnels.

L'option générale comporte deux modalités :

- Pour les étudiants inscrits dans la modalité avec mémoire, le mémoire est l'occasion de se mesurer à l'ensemble des problèmes que pose la pratique de la recherche démographique.
- Pour ceux qui s'inscrivent dans la modalité avec stage, l'initiation au travail de démographe professionnel et la rédaction d'un travail dirigé leur permettront de développer leurs capacités en démographie appliquée.

L'option cheminement international comporte une seule modalité (mémoire). Elle vise à initier les étudiants à la recherche, avec des expertises en démographie appliquée et en développement international.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en démographie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle bidisciplinaire où la démographie est l'une des deux disciplines, d'un diplôme de grade de 1er cycle avec mineure ou majeure en démographie, d'un baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP) en science de la population, ou encore d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et oral. Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits

après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Option cheminement international

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle bidisciplinaire où la démographie est l'une des deux disciplines, d'un diplôme de grade de 1er cycle avec mineure ou majeure en démographie, d'un baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP) en science de la population, ou encore d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et oral. Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

1.2 Connaissances préalables requises

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline peut être appelé à compléter une scolarité complémentaire d'un maximum de 9 crédits. Les cours exigés à suivre seraient :

- DMO 2200 - Collecte: source des informations, 3 crédits.
- DMO 6011 - Fondements de l'analyse démo 1, 3 crédits.
- DMO 6012 - Fondements de l'analyse démo 2, 3 crédits.

Pour l'option cheminement international, l'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline devront suivre comme cours complémentaire, le cours : DMO 6011 - Fondements de l'analyse démo 1, 3 crédits.

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent.

Le candidat à la maîtrise s'inscrit à plein temps ou à demi-temps.

3. Transfert

Un étudiant inscrit au D.E.S.S. en démographie et qui a maintenu une moyenne d'au moins 3,0 peut demander un transfert à la Maîtrise en démographie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

- l'option générale, avec mémoire (MM) ou stage (ST) et travail dirigé (segment 70)
- l'option cheminement international avec mémoire (segment 71).

Segment 70 Propre à l'option générale

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante :

- modalité avec mémoire (MM): 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la

recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

- modalité avec stage (ST) et travail dirigé: 30 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués au stage et à la rédaction d'un travail dirigé, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 9 crédits.

DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6305	3	Analyse démographique avancée
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie

Bloc 70B Phénomènes démographiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement

Bloc 70C Méthodes avancées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DMO 6320	3	Démographie appliquée et perspectives
DMO 6330	3	Méthodes de la démographie historique
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
DMO 6820	3	Méthodes multiniveaux et multi-états

Bloc 70D Connaissances complémentaires 1

Option - Maximum 6 crédits

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6311	3	Initiation à la recherche
DMO 6430	3	Population et développement
SOL 6448	3	Méthodes de sondage
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70E Connaissances complémentaires 2

Choix - Maximum 3 crédits.

Tout autre cours pertinent de niveau des études supérieures, avec l'approbation du responsable du programme.

MM-Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

DMO 6060	12	Recherche
DMO 6070	12	Mémoire

ST-Bloc 70F Stage et travail dirigé

Obligatoire - 21 crédits.

DMO 6610	9	Stage professionnel
DMO 6612	12	Travail dirigé

Segment 71 Propre à l'option cheminement international

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 43,5 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 1,5 crédit à option.

Bloc 71A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 12 crédits.

DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration

Bloc 71B Formation internationale

Obligatoire - 13.5 crédits.

Cours donnés par l'Université catholique de Louvain.

DMO 6103E	2	Analyse de survie et des biographies
DMO 6110E	2	Espace, peuplement, ressources
DMO 6112E	2	Politiques et programmes pour la population
DMO 6120E	2	Modèles, projections et simulation de population
DMO 6130E	1.5	Théorie du changement sociodémographique
DMO 6160E	2	Analyse démographique
DMO 6195E	2	Collecte de données, enquête et sondage

Bloc 71C

Option - 1.5 crédit.

Cours donnés par l'Université catholique de Louvain. Le choix de cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable du programme.

DMO 6104E	1.5	Gestion et traitement des bases de données
DMO 6111E	1.5	Vieillesse et relations intergénérationnelles
DMO 6140E	1.5	Capture et analyse de données massives

Bloc 71D Recherche et mémoire

Obligatoire - 18 crédits.

Remarque : séminaires donnés par l'Université catholique de Louvain.

DMO 6065E	2	Séminaire de recherche en démographie 1
DMO 6066E	2	Séminaire de recherche en démographie 2
DMO 6067E	2	Séminaire de recherche appliquée
DMO 6070	12	Mémoire

Programme 2-070-1-2

Version 01 (A16)

D.E.S.S. en démographie

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est d'élargir la clientèle étudiante aux cycles supérieurs en démographie en rendant l'offre de formation plus polyvalente, grâce à la création d'un programme de nature appliquée, et d'améliorer le taux de réussite des étudiants dans les programmes de 2e cycle. Ce programme est composé essentiellement de cours déjà disponibles dans la banque de cours du Département de démographie et de cours d'autres départements ciblés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (démographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, où la démographie est l'une des deux disciplines, ou d'un baccalauréat avec mineure en démographie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie, ou bien attester d'une formation jugée équivalente (par exemple, être titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline et réussir les cours du programme préparatoire en démographie)
- L'étudiant titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline peut être appelé à compléter une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits
- avoir obtenu une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat

3 Transfert à la M. Sc. (démographie)

Un étudiant inscrit au programme de D.E.S.S. qui a maintenu une moyenne des notes d'au moins 3,0 peut demander un transfert au programme de maîtrise en démographie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

L'étudiant n'ayant pas de formation en démographie au premier cycle doit suivre une formation préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Bloc A (obligatoire) 9 crédits

DMO 2200 Collecte : sources des informations, 3 crédits.

DMO 6011 Analyse démographique 1, 3 crédits.

DMO 6012 Analyse démographique 2, 3 crédits.

Bloc B (option) min 3 crédits, max 6 crédits

DMO 2700 Histoire de la population, 3 crédits.

DMO 3450 Économie et population, 3 crédits.

SOL 2020 Statistique sociale avancée, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option, dont un maximum de 6 crédits pourraient être attribués à un travail dirigé, et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 6 crédits.

DMO 6305 3 Analyse démographique avancée

DMO 6371 3 Méthodes statistiques en démographie

Bloc 70B Phénomènes démographiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DMO 6500 3 Fécondité et famille

DMO 6501 3 Migration

DMO 6502 3 Mortalité, santé et vieillissement

Bloc 70C Méthodes avancées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DMO 6320 3 Démographie appliquée et perspectives

DMO 6330 3 Méthodes de la démographie historique

DMO 6405 3 Modèles de risque et de durée

DMO 6820 3 Méthodes multiniveaux et multi-états

Bloc 70D Connaissances complémentaires 1

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

DMO 6050 3 Démographie et santé

DMO 6200 3 Méthodes de recherche et enjeux démographiques

DMO 6311 3 Initiation à la recherche

DMO 6430 3 Population et développement

SOL 6448 3 Méthodes de sondage

STS 6010 3 Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70E Bloc 70D Connaissances complémentaires 2

Choix - maximum 6 crédits.

Deux cours niveau 3000 en démographie peuvent être choisis ou tout autre cours pertinent de niveau des études supérieures avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70F Travail dirigé

Option - Maximum 6 crédits.

DMO 6601

6

Travail dirigé 1

Programme 3-070-1-0

Version 03 (A04)

Doctorat en démographie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

L'étude des problèmes de population fait appel à des connaissances et à des méthodes d'analyse fort diverses. Il est loisible à chaque étudiant de doctorat de concentrer ses efforts dans le domaine particulier qui correspond à ses goûts, à ses aptitudes ou à sa formation préalable. Cela ne va cependant pas sans une bonne connaissance des phénomènes fondamentaux et des méthodes d'analyse propres à la démographie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (démographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en démographie ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse d'un projet de recherche

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois à temps plein.

3. Examen de synthèse

Le candidat doit réussir un examen portant sur son domaine de spécialisation et sur la discipline en général. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'examen général de synthèse est évalué par un jury composé de trois personnes dont le directeur de thèse du candidat, nommées par le directeur du département.

L'évaluation sera effectuée selon la notation « succès » ou « échec ».

4. Projet de thèse

Le candidat doit présenter son projet de thèse à un jury composé des trois professeurs responsables de l'évaluation de l'examen général de synthèse. Si ces derniers le jugent à propos, l'étudiant peut être conduit, après la réussite de l'examen général à améliorer la présentation de son projet et à soumettre une nouvelle version au cours des semaines qui suivent.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

DMO 7005 3 Séminaire de thèse

DMO 7010 3 Séminaire de synthèse

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Tout cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

DMO 7011	9	Recherche 1
DMO 7012	12	Recherche 2
DMO 7013	60	Thèse
DMO 7020	0	Examen général de doctorat

INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Programme 2-885-1-0

Version 08 (A15)

Maîtrise en théologie (M.A.)

OBJECTIFS

La M.A. en théologie a pour objectifs d'acquérir les connaissances pertinentes à un secteur de spécialisation dans le champ de la théologie (études bibliques ou études théologiques); de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de 2e cycle et d'approfondir une problématique de recherche actuelle; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers : Églises, organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (théologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente (à défaut de quoi s'ajoute une propédeutique en théologie)
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 500 mots
- Deux lettres de recommandation

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon l'option générale avec mémoire (segment 74).

Segment 74 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 74A Herméneutique et méthode

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6310	3	Interprétation théologique et biblique
----------	---	--

Bloc 74B Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6311	3	Praxéologie
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6320	3	Méthodes en exégèse biblique
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 74C

Choix - Maximum 6 crédits.

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans ce dernier cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 74D Stages

Option - Maximum 6 crédits.

Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de cours doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 74E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Programme 2-885-1-1

Version 04 (A15)

Licence en théologie (L. Th.)

OBJECTIFS

La licence en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que la M.A. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant poursuivre des études supérieures ou qui se préparent à dispenser un enseignement dans une institution

canonique qui exige un tel grade.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la licence en théologie, l'étudiant doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- si l'étudiant choisit la spécialisation Études bibliques, posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de 1er cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots
- Deux lettres de recommandation

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de douze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps.

La scolarité maximale est de neuf trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de quinze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Inscription

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la M.A. et au grade canonique de licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise, et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3e cycle.

Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en première année de Ph. D. tout en complétant la 3e année de son programme de licence.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La licence en théologie comporte 60 crédits.

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la maîtrise en théologie (M.A.) et au grade canonique de la licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude, ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3e cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en 1re année de Ph. D. tout en complétant la 3e année de son programme de licence.

Segment 70

Les crédits de la Licence sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 24 crédits à option. S'il est inscrit à la fois au grade civil et au grade canonique, l'étudiant qui a complété les blocs 70A, B et C, reçoit le grade de M.A. et peut être admis au Ph. D. tout en poursuivant

le programme de licence (blocs 70D, E et F).

Bloc 70A

Option - 12 crédits.

À choisir parmi les cours de 2e cycle du programme de maîtrise en théologie, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Bloc 70D Propre au grade canonique

Option - 6 crédits.

À choisir parmi les cours du programme de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en théologie (sigle REL), avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70E Propre au grade canonique

Option - 3 crédits.

À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e ou 3e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70F Propre au grade canonique - Recherche

Obligatoire - 6 crédits.

Selon le cheminement pédagogique choisi, recherche de synthèse théologique (L. Th. terminale) ou première version du projet de thèse (Ph. D.).

REL 7111	2	Recherche
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2

Programme 2-885-1-2

Version 03 (A15)

Maîtrise en théologie pratique (M.A.)

OBJECTIFS

Option Générale

La maîtrise en théologie pratique a pour objectifs de développer une habileté d'articulation critique de la théorie et de la pratique dans une perspective praxéologique et théologique, normalement à partir de pratiques concrètes; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de deuxième cycle et d'approfondir une question de recherche particulière; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers : organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Option Spiritualité et santé

L'Option Spiritualité et santé a plus spécifiquement pour objectif de former des personnes intervenantes en accompagnement spirituel dans les milieux pratiques axés sur les soins (centre hospitaliers, CHSLD, instituts de réadaptation, maisons de soins palliatifs, etc.) ainsi que des milieux non-hospitaliers (ex: salons funéraires); elle initie à la recherche sur des problématiques axées sur le lien entre spiritualité et santé.

L'Option permet d'accéder à un programme de doctorat.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (théologie pratique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle ou au microprogramme de 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé (voir les consignes)
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse

du projet de recherche de 500 mots (pour le programme avec mémoire)

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

- l'option Générale, avec la modalité mémoire (segment 72)
- l'option Spiritualité et santé, avec stages et essai (segment 73)

Segment 72 Propre à l'option Générale

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 72A Théorie

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6311 3 Praxéologie

Bloc 72B Cours en théologie pratique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

REL 6211 3 Accompagnement spirituel : théories et pratiques
 REL 6215 3 Le mourir et son déni
 REL 6319 3 Lectures de textes bibliques
 REL 6321 3 Pratiques, cultures, société
 REL 6322 3 Problématiques contemporaines et théologies
 REL 6324 3 Théologies contextuelles
 REL 6328 3 Lecture de textes juifs et chrétiens

Bloc 72C Cours thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

REL 6113 3 Étude empirique du religieux contemporain
 REL 6122 3 Mobilités religieuses
 REL 6138 3 Philosophies en terres d'islam

REL 6217 3 Rencontre des spiritualités autochtones
 REL 6218 3 Spiritualités contemporaines et religions
 REL 6219 3 Spiritualité et expériences
 REL 6314 3 Bible, théologie, philosophie
 REL 6316 3 Courant théologique
 REL 6318 3 Histoire de la théologie
 REL 6329 3 Théologies africaines
 REL 6500 3 Lectures dirigées
 REL 6501 3 Questions spéciales

Bloc 72D

Choix - Maximum 6 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2^e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans le second cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 72E Stages

Option - Maximum 6 crédits.

Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502 3 Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
 REL 6503 3 Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 72F Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815 3 Recherche 1
 REL 6820 3 Recherche 2
 REL 6825 4 Projet de mémoire
 REL 6840 20 Mémoire

Segment 73 Propre à l'option Spiritualité et santé

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 12 attribués à la rédaction d'un essai, 24 à 30 crédits à option, dont un minimum de 12 crédits attribués à des stages, et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 73A Théorie

Obligatoire - 3 crédits.

REL 62311 0 Laboratoire d'intégration en spiritualité et santé 1
 REL 62312 3 Laboratoire d'intégration en spiritualité et santé 2

Bloc 73B Spiritualité, santé et accompagnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

BIE 6000 3 Bioéthique : origines, sens, pratiques
 PLU 6043 3 Spiritualité et santé
 PLU 6046 3 Conceptions religieuses de la santé
 REL 6211 3 Accompagnement spirituel : théories et pratiques
 REL 6215 3 Le mourir et son déni
 REL 6221 3 Intervention spirituelle : éthique et déontologie

Bloc 73C Culture spirituelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6110 3 Pluralité religieuse : enjeux sociaux et culturels
 REL 6122 3 Mobilités religieuses
 REL 6124 3 Religions, diversité et sphère publique
 REL 6138 3 Philosophies en terres d'islam
 REL 6171 3 Nouvelles religions et spiritualités au Japon
 REL 6210 3 Théories de la spiritualité
 REL 6212 3 Ascèse, monachisme, mystique
 REL 6214 3 Interspiritualité, interculturel et interreligieux

REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société

Bloc 73D Apprentissage interdisciplinaire*Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6008	3	Éthique clinique
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PST 6110	3	Psychopathologie et cycles de vie
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé

Bloc 73E*Choix - Maximum 6 crédits.*

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans le second cas, le cours doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 73F Stages cliniques*Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.*

Les cours REL66101 et REL66102 sont équivalents au cours REL6610.
 Les cours REL66201 et REL66202 sont équivalents au cours REL6620.
 Les cours REL66501 et REL66502 sont équivalents au cours REL6650.
 Les cours REL66511 et REL66512 sont équivalents au cours REL6651.

REL 66101	0	Stage clinique en milieu de santé 1.1
REL 66102	12	Stage clinique en milieu de santé 1.2
REL 66201	0	Stage clinique en milieu de santé 2.1
REL 66202	12	Stage clinique en milieu de santé 2.2
REL 6650	6	Stage en intervention spirituelle 1
REL 66501	0	Stage en intervention spirituelle 1.1
REL 66502	6	Stage en intervention spirituelle 1.2
REL 6651	6	Stage en intervention spirituelle 2
REL 66511	0	Stage en intervention spirituelle 2.1
REL 66512	6	Stage en intervention spirituelle 2.2
REL 6653	6	Stage en intervention spirituelle 3
REL 6654	6	Stage en intervention spirituelle 4

Bloc 73G Essai*Obligatoire - 12 crédits*

REL 6831	12	Essai
----------	----	-------

Programme 2-885-1-4

Version 00 (A15)

D.E.S.S. en spiritualité et santé**OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. (spiritualité et santé) a pour objectif de former des personnes intervenantes en accompagnement spirituel dans les milieux de santé.

Dans la majorité des cas, la formation pratique en milieu de santé est conforme aux normes de l'Association des intervenantes et intervenants en soins spirituels du Québec (AIISSQ).

Les étudiants qui passent à la maîtrise en théologie pratique, option Spiritualité et santé peuvent intégrer à celle-ci les activités complétées au D.E.S.S.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (spiritualité et santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
 - Bref curriculum vitae
 - Deux lettres de recommandation
 - Plan de financement des études, exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. Toutefois, l'étudiant qui choisit de suivre deux stages peut s'inscrire à deux trimestres à demi-temps et à un trimestre à temps plein.

3. Transfert

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 peut être admis à la M.A. (théologie pratique) option Spiritualité et santé. L'étudiant peut aussi être admis à la M.A. (bioéthique), s'il remplit les autres exigences d'admissibilité du programme visé.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 24 à 30 crédits à option, dont un minimum de 12 crédits attribués à des stages, et, au minimum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A Spiritualité, santé et accompagnement*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6221	3	Intervention spirituelle : éthique et déontologie

Bloc 70B Culture spirituelle*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

PLU 6110	3	Pluralité religieuse : enjeux sociaux et culturels
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6138	3	Philosophies en terres d'islam

REL 6171	3	Nouvelles religions et spiritualités au Japon
REL 6210	3	Théories de la spiritualité
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société

Bloc 70C Apprentissages interdisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6008	3	Éthique clinique
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PST 6110	3	Psychopathologie et cycles de vie
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé

Bloc 70D*Choix - Maximum 6 crédits.*

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans ce dernier cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 70E Stages cliniques*Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.*

Les cours REL 66101 et REL 66102 sont équivalents au cours REL 6610.
 Les cours REL 66201 et REL 66202 sont équivalents au cours REL 6620.
 Les cours REL66501 et REL66502 sont équivalents au cours REL6650.
 Les cours REL66511 et REL66512 sont équivalents au cours REL6651.

REL 66101	0	Stage clinique en milieu de santé 1.1
REL 66102	12	Stage clinique en milieu de santé 1.2
REL 66201	0	Stage clinique en milieu de santé 2.1
REL 66202	12	Stage clinique en milieu de santé 2.2
REL 6650	6	Stage en intervention spirituelle 1
REL 66501	0	Stage en intervention spirituelle 1.1
REL 66502	6	Stage en intervention spirituelle 1.2
REL 6651	6	Stage en intervention spirituelle 2
REL 66511	0	Stage en intervention spirituelle 2.1
REL 66512	6	Stage en intervention spirituelle 2.2
REL 6653	6	Stage en intervention spirituelle 3
REL 6654	6	Stage en intervention spirituelle 4

Programme 2-885-6-3

Version 00 (A15)

Microprogramme de deuxième cycle en études religieuses**OBJECTIFS**

Les objectifs de ce programme sont d'acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de 2e cycle en études religieuses ou en études théologiques; d'approfondir des questions actuelles dans ce champ disciplinaire pour des raisons

culturelles, personnelles ou professionnelles; de vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre à la maîtrise dans le domaine. La formation peut se faire dans l'une des quatre orientations suivantes: sciences des religions, spiritualité, spiritualité et santé ou théologie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle (études religieuses), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou attester d'une formation jugée équivalente.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'intention ou de motivation
- Deux lettres de recommandation

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité maximale du microprogramme est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert

L'étudiant ayant une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au microprogramme peut être admis à la maîtrise dans la mesure où il remplit les conditions d'admission du programme. Les cours du microprogramme sont intégrés au programme de maîtrise ou de licence, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A*Option - 12 crédits.*

À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses, avec l'approbation du responsable de programme.

Programme 2-905-1-1

Version 03 (A15)

Maîtrise en sciences des religions (M.A.)**OBJECTIFS**

La M.A. (sciences des religions) a pour objectifs l'étude du fait religieux et des diverses traditions; l'apprentissage des méthodes de recherche et l'habilitation à mener une recherche autonome en sciences des religions; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers: organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Option spiritualité

L'option spiritualité a plus spécifiquement pour objectifs d'acquérir une compréhension de divers courants spirituels d'hier et d'aujourd'hui; de former aux problématiques

relatives à l'expérience spirituelle; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de deuxième cycle et d'approfondir une question de recherche particulière; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers: organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en sciences des religions, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle avec mineure ou l'équivalent en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou (l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise et de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé (voir les consignes)
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche de 500 mots

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. En excluant les trimestres de suspension, la scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

3. Grade

Le cas échéant, l'option choisie (sauf l'option générale) est mentionnée sur le diplôme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec le cheminement avec mémoire, lequel comporte les options suivantes:

- l'option Générale (segment 70)
- l'option Spiritualité (segment 75)

Selon la formation préalable de l'étudiant, des cours complémentaires peuvent être exigés (entre autres : animation, relation d'aide et praxéologie).

Segment 70 Propre à l'option générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6120 3 Théories en sciences des religions

Bloc 70B Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

PLU 6110 3 Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels

REL 6103	3	Islam et modernité
REL 6112	3	Épistémologie du croire et du sujet
REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6115	3	Approches anthropologiques du religieux
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6123	3	Psychanalyse, identité et religion
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6126	3	Sectes et mouvements du croire
REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6131	3	Hindouisme : amour et dévotion
REL 6132	3	Histoire du christianisme
REL 6133	3	Lecture de textes islamiques
REL 6134	3	Les principaux textes du judaïsme
REL 6135	3	Autochtones et religion
REL 6136	3	La sagesse du bouddhisme
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6138	3	Philosophies en terres d'islam
REL 6150	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VII-XVe siècles)
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6170	3	Religion, politique et modernité au Japon
REL 6171	3	Nouvelles religions et spiritualités au Japon
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70C

Choix - Maximum 6 crédits.

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans ce dernier cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 70D Stages

Option - Maximum 6 crédits.

Noter que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Segment 75 Propre à l'option spiritualité

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 75A*Obligatoire - 3 crédits.*

REL 6210 3 Théories de la spiritualité

Bloc 75B Cours thématiques*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

REL 6112	3	Épistémologie du croire et du sujet
REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6131	3	Hindouisme : amour et dévotion
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6171	3	Nouvelles religions et spiritualités au Japon
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 75C*Choix - Maximum 6 crédits.*

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans ce dernier cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 75D Stages*Option - Maximum 6 crédits.*

Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 75E Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Programme 3-885-1-0

Version 05 (A15)

Doctorat en théologie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Les objectifs du Ph. D. en théologie sont de faire produire des œuvres originales qui apportent une contribution au champ disciplinaire de la théologie; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, ecclésial, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (théologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M. A. (théologie) ou de la licence en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 1000 mots
- Trois lettres de recommandation
- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

L'étudiant peut s'inscrire concurremment au doctorat conduisant au grade canonique et, s'il satisfait aux exigences des deux programmes, obtenir les deux grades.

Aux 90 crédits du doctorat en théologie, s'ajoutent 3 crédits pour le cours préparatoire REL6310 Interprétation théologique et biblique imposé à l'étudiant qui n'a pas fait ses études de 2e cycle à l'Institut d'études religieuses.

Segment 70

Les crédits du doctorat en théologie sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours thématiques*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6320	3	Méthodes en exégèse biblique
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies

REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Programme 3-885-1-2

Version 03 (A15)

Doctorat en théologie pratique (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Les objectifs du Ph. D. en théologie pratique sont de faire produire des œuvres originales qui apportent une contribution au champ disciplinaire; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (théologie pratique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. (théologie pratique) de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse de projet de recherche de 1000 mots
- Trois lettres de recommandation
- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et de trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Les étudiants doivent suivre le cours REL6311 Praxéologie (3 crédits) s'ils ne l'ont pas déjà fait dans leur curriculum de formation antérieure. Ce cours s'ajoute alors à leur scolarité.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours en théologie pratique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines

Bloc 70B Cours thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REL 6112	3	Épistémologie du croire et du sujet
REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6138	3	Philosophies en terres d'islam
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1

REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Programme 3-905-1-1

Version 01 (A15)

Doctorat en sciences des religions (Ph. D.)

OBJECTIFS

Option Générale

Les objectifs du Ph. D. (sciences des religions) sont d'analyser les divers enjeux posés par le fait religieux; d'amener à produire des travaux originaux qui contribuent à l'avancement des connaissances dans le champ disciplinaire des sciences des religions; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaires, de l'entreprise privée ou dans le domaine public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Option Spiritualité

L'option Spiritualité a plus spécifiquement pour objectifs d'analyser les diverses problématiques relatives à l'expérience spirituelle; d'amener à produire des travaux originaux qui contribuent à l'avancement des connaissances dans le champ disciplinaire de la spiritualité; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaires, de l'entreprise privée ou dans le domaine public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences des religions), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences des religions ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse de projet de recherche de 1000 mots
- Trois lettres de recommandation
- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits et comprend les deux options suivantes :

- l'option Générale (segment 70)
- l'option Spiritualité (segment 71)

La personne qui, durant ses études antérieures, n'a pas suivi le cours REL6120 Théories en sciences des religions ou l'équivalent doit le suivre en plus des 90 crédits de cours de

ce programme d'études.

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours et séminaires thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6110	3	Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels
REL 6103	3	Islam et modernité
REL 6112	3	Épistémologie du croire et du sujet
REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6115	3	Approches anthropologiques du religieux
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6123	3	Psychanalyse, identité et religion
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6126	3	Sectes et mouvements du croire
REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6131	3	Hindouisme : amour et dévotion
REL 6132	3	Histoire du christianisme
REL 6133	3	Lecture de textes islamiques
REL 6134	3	Les principaux textes du judaïsme
REL 6135	3	Autochtones et religion
REL 6136	3	La sagesse du bouddhisme
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6138	3	Philosophies en terres d'islam
REL 6150	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VII-XVe siècles)
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6170	3	Religion, politique et modernité au Japon
REL 6171	3	Nouvelles religions et spiritualités au Japon
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Spiritualité

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6043	3	Spiritualité et santé
REL 6112	3	Épistémologie du croire et du sujet
REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
REL 6131	3	Hindouisme : amour et dévotion
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6171	3	Nouvelles religions et spiritualités au Japon
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 71B

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec approbation du responsable de programme.

Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Programme 2-155-1-1

Version 08 (A20)

Maîtrise en géographie (M. Sc.)**OBJECTIFS****Modalité avec mémoire**

La modalité avec mémoire vise une formation axée sur la recherche et la spécialisation dans un champ spécifique.

Modalité avec stage

La modalité avec stage vise une formation multidisciplinaire et plus appliquée.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (géographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (géographie) ou d'un B. Sc. avec majeure ou mineure en géographie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et une bonne connaissance de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Formulaire annexe d'admission - Maîtrise de formation pratique
- Formulaire annexe d'admission - Maîtrise option recherche
- Esquisse du projet de recherche uniquement pour la modalité avec mémoire.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait le premier cycle en géographie à l'Université de Montréal.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage (ST).

Segment 70

Les crédits de la modalité avec Mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec Stage (ST) sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage et 12 crédits attribués à la rédaction d'un rapport de stage, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6102	3	Processus physiques en science de la Terre
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6157	3	Stage en laboratoire
GEO 6193	3	Lectures dirigées en géographie physique
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6293	3	Lectures dirigées en géographie humaine
GEO 6302	3	Cartographie interactive et géoweb
GEO 6303	3	S.I.G. : Acquisition de données spatiales
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales

GEO 6360	3	Création et gestion des bases de données spatiales
GEO 6361	3	Automatisation des processus d'analyse spatiale
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

MM - Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant choisit parmi les cours de niveau 6000 dans le répertoire de cours de l'Université de Montréal ou de niveau équivalent d'une autre université. Le choix est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du département.

MM - Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

GEO 6031	1.5	Projet de maîtrise de recherche 1
GEO 6032	1.5	Projet de maîtrise de recherche 2
GEO 6034	6	Rédaction d'un projet de recherche
GEO 6039	27	Mémoire

ST - Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6302	3	Cartographie interactive et géoweb
GEO 6303	3	S.I.G. : Acquisition de données spatiales
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
GEO 6360	3	Création et gestion des bases de données spatiales
GEO 6361	3	Automatisation des processus d'analyse spatiale
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

ST - Bloc 70B Environnement physique

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6102	3	Processus physiques en science de la Terre
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6157	3	Stage en laboratoire
GEO 6193	3	Lectures dirigées en géographie physique

ST - Bloc 70C Environnement humain

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6293	3	Lectures dirigées en géographie humaine

ST - Bloc 70D Environnement interdisciplinaire

Option - Maximum 3 crédits.

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
----------	---	---------------------------------------

ST - Bloc 70E Ouverture multidisciplinaire

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de cycles supérieurs du Département ou d'autres départements, ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

ST - Bloc 70F Stage et rapport de stage

Obligatoire - 27 crédits.

Noter que le cours GEO 6022 doit obligatoirement être fait avant de s'inscrire au cours GEO 6023.

GEO 6022	15	Stage de formation pratique
GEO 6023	12	Rapport de stage

Programme 2-157-1-4

Version 00 (A20)

D.E.S.S. en géomatique et cartographie dynamique**OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. en géomatique et cartographie dynamique offre à l'étudiant une formation avancée en géomatique et en cartographie dynamique avec l'apprentissage et la pratique des plus récentes versions des logiciels en systèmes d'information géographique, en géoweb et en télédétection. Le D.E.S.S. en géomatique et cartographie dynamique permet à l'étudiant de parfaire ses connaissances ou d'en acquérir de nouvelles dans un domaine précis et fortement appliqué.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (géographie) ou d'un B. Sc. avec majeure ou mineure en géographie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Sclarité

La sclarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La sclarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à partir de l'inscription initiale.

3. Transfert

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. (géographie) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis au D.E.S.S. seront alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables à la modalité choisie (avec mémoire ou stage).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires attribués à un travail dirigé, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6302	3	Cartographie interactive et géoweb
GEO 6303	3	S.I.G. : Acquisition de données spatiales
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
GEO 6360	3	Création et gestion des bases de données spatiales
GEO 6361	3	Automatisation des processus d'analyse spatiale
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

Bloc 70B Environnement physique

Option - Maximum 6 crédits.

GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6102	3	Processus physiques en science de la Terre
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6157	3	Stage en laboratoire
GEO 6193	3	Lectures dirigées en géographie physique

Bloc 70C Environnement humain*Option - Maximum 6 crédits.*

GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6293	3	Lectures dirigées en géographie humaine

Bloc 70D Environnement interdisciplinaire*Option - Maximum 3 crédits.*

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
----------	---	---------------------------------------

Bloc 70E Ouverture multidisciplinaire*Choix - Maximum 3 crédits.*

Cours de cycles supérieurs du Département ou d'autres départements, ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70F Travail dirigé en géomatique et cartographie dynamique*Obligatoire - 12 crédits.*

GEO 6310	12	Travail dirigé - analyses en géomatique appliquée
----------	----	---

Programme 3-155-1-0

Version 06 (A20)

Doctorat en géographie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme vise à former des chercheurs autonomes. Il se propose de rendre l'étudiant apte à formuler, exécuter et défendre un programme de recherche faisant progresser la connaissance dans le champ d'études.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (géographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Le cas échéant, il doit aussi faire preuve de la connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Curriculum Vitae

- Trois lettres de référence
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Formulaire annexe d'admission
- Doctorat
- Plan de financement

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 9 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6102	3	Processus physiques en science de la Terre
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6157	3	Stage en laboratoire
GEO 6193	3	Lectures dirigées en géographie physique
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6293	3	Lectures dirigées en géographie humaine
GEO 6302	3	Cartographie interactive et géoweb
GEO 6303	3	S.I.G. : Acquisition de données spatiales
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
GEO 6360	3	Création et gestion des bases de données spatiales
GEO 6361	3	Automatisation des processus d'analyse spatiale
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

Bloc 70B*Choix - Maximum 6 crédits.*

Cours choisis parmi les cours de cycles supérieurs de l'université ou des cours de même niveau d'autres universités.

Bloc 70C Recherche et thèse*Obligatoire - 81 crédits.*

GEO 7031	1.5	Projet doctoral en géographie 1
GEO 7032	1.5	Projet doctoral en géographie 2
GEO 7033	0	Examen général de doctorat
GEO 7034	3	Projet de recherche
GEO 7035	3	Évaluation du comité 1
GEO 7036	3	Évaluation du comité 2
GEO 7037	9	Évaluation du comité 3
GEO 7039	60	Thèse

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Programme 2-165-1-0

Version 12 (A19)

Maîtrise en histoire (M.A.)**OBJECTIFS****Option Recherche**

L'objectif est de procurer à l'étudiant des connaissances plus approfondies en histoire et de l'initier à la recherche. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet de recherche.

Option Histoire au collégial

Les objectifs sont d'acquérir les compétences et d'approfondir les connaissances de la littérature scientifique dans les champs pertinents à l'enseignement collégial. Cette solide formation disciplinaire permet à l'étudiant qui le désire de poursuivre éventuellement des études de doctorat en histoire, en tenant compte toutefois des exigences spécifiques à certains champs de la discipline historique.

Option Histoire en pratique

L'objectif de cette option est de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés en histoire en les aidant à accéder à des emplois liés à leur formation, mais aussi en leur apprenant à valoriser les compétences et les connaissances acquises en histoire à l'intérieur d'emplois qui ne sont pas immédiatement liés à cette discipline. La formation donne à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques et leur offre une expérience professionnelle (stage).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (histoire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire) ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en histoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais. La connaissance d'une autre langue est exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation

Lettre d'intention ou de motivation. Dans ce document d'une page, veuillez préciser : l'option du programme de maîtrise dans laquelle vous souhaitez vous inscrire : option Recherche, option Enseignement au collégial ou option Histoire pratique;

- si vous choisissez l'option Recherche ou l'option Enseignement au collégial

, vous devez présenter à l'intérieur de votre lettre une esquisse du projet de recherche et le nom du professeur du département d'Histoire qui a accepté de diriger votre recherche. La lettre doit être contresignée par ce professeur. La liste des professeurs du Département incluant leur spécialisation se trouve sur notre site Web.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec trois options:

- l'option Recherche (segment 70)
- l'option Histoire au collégial (segment 71)
- l'option Histoire en pratique (segment 72)

Segment 70 - Propre à l'option Recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 9 crédits à option et

un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

HST 6001 3 Séminaire de mémoire

Bloc 70B Thématiques, historiographie et méthodologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui
HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6406	3	Histoire de l'enfance
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIX ^e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi dans le répertoire de cours de l'Université ou dans celui d'une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc 70D Recherche et rédaction

Obligatoire - 33 crédits.

HST 6025	6	Projet de recherche
HST 6934	27	Mémoire

Segment 71 - Propre à l'option Histoire au collégial

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

HST 6001	3	Séminaire de mémoire
HST 69111	0	Histoire au collégial 1
HST 69112	6	Histoire au collégial 2

Bloc 71B Thématiques, historiographie et méthodologie

Option - 3 crédits.

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui

HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6406	3	Histoire de l'enfance
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 71C Pédagogie et didactique*Option - 3 crédits.*

DID 6075	3	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques
ETA 6045	3	Évaluation en enseignement supérieur
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC
PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 71D Recherche et rédaction*Obligatoire - 30 crédits.*

HST 6924	3	Projet de mémoire
HST 6934	27	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Histoire en pratique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à un stage, 3 à 12 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

Bloc 72A*Obligatoire - 6 crédits.*

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui

Bloc 72B Thématiques, historiographie et méthodologie*Option - 3 crédits.*

HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6406	3	Histoire de l'enfance
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est

HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 72C*Option - Maximum 9 crédits.*

CPR 6001	3	Communiquer en milieu de travail
CPR 6003	3	Enjeux et pratiques du changement
CPR 6004	3	Collaborations et conflits

Bloc 72D*Choix - Maximum 9 crédits.*

Cours de 1er ou 2e cycle choisi dans le répertoire de cours de l'Université ou dans celui d'une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc 72E Stage et essai de stage*Obligatoire - 27 crédits.*

HST 6931	15	Stage
HST 6932	12	Essai de stage

Programme 3-165-1-0

Version 05 (A19)

Doctorat en histoire (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Ce programme offre une formation de pointe en histoire. Il permet d'explorer les méthodes et les théories les plus actuelles en recherche dans de nombreux domaines de la discipline. L'étudiant produit une contribution originale à l'avancement des connaissances et acquiert la pleine maîtrise du métier d'historien.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Ph. D. (histoire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'une maîtrise en histoire ou de son équivalent
 - avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche, professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation

2. Accès à l'examen général de doctorat

Pour être autorisé à passer l'examen général de doctorat, l'étudiant doit avoir terminé avec succès les cours obligatoires du programme. Il doit aussi avoir suivi au moins une des formations de développement professionnel offertes par les Études supérieures et postdoctorales (ESP).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont tous obligatoires, dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

HST 7002	3	Séminaire de doctorat en histoire
HST 7010	3	Lectures dirigées 1
HST 7015	3	Lectures dirigées 2
HST 7020	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B

Obligatoire - 78 crédits.

HST 7001	0	Examen général de doctorat
HST 7130	5	Recherche
HST 7135	30	Recherche
HST 7145	43	Thèse

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Programme 2-170-1-0

Version 06 (A00)

Maîtrise en histoire de l'art (M.A.)**OBJECTIFS**

Approfondir les connaissances et la réflexion et contribuer au développement de la recherche en histoire de l'art (périodes allant du Moyen Âge jusqu'à nos jours, en Europe et dans les Amériques), préparer les étudiants pour les études de 3e cycle ou pour le marché du travail (enseignement, recherche, critique d'art, animation culturelle, musées, galeries, etc.).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (histoire de l'art), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire de l'art) ou d'un baccalauréat avec majeure en histoire de l'art, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études

qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne fasse valoir une expérience pertinente
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et d'une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots. Définition de l'objectif principal du sujet, des hypothèses de recherche ou des questions à développer qui suscitent de l'intérêt pour le candidat.
- Deux lettres de recommandation
- Une lettre d'intention. Présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Un travail académique. Travail ayant servi à l'obtention du diplôme présenté à l'admission. À titre d'exemple: travail dirigé, essai rédigé et évalué dans le cadre d'un cours de baccalauréat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9 crédits de cours à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

HAR 60011	0	Séminaire de mémoire 1
HAR 60012	3	Séminaire de mémoire 2

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HAR 6015	3	Arts du Moyen Âge
HAR 6026	3	Arts de la Renaissance
HAR 6046	3	Arts modernes
HAR 6055	3	Histoire de l'art et sciences humaines
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
HAR 6080	3	Muséologie et histoire de l'art
HAR 6082	3	Arts et sociologie
HAR 6083	3	Art public : pratiques, discours et enjeux
HAR 6100	3	Genres et sexualités dans les arts
HAR 6126	3	Arts du 19e siècle
HAR 6246	3	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art
HAR 6300	3	L'objet en question

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi dans la banque de cours de 2e cycle de l'Université ou d'une autre université. Exceptionnellement et avec autorisation, le cours choisi peut être de 1er cycle.

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 33 crédits

HAR 6900	3	Recherche
HAR 6910	15	Recherche
HAR 6920	15	Mémoire

Programme 3-170-1-0

Version 02 (A20)

Doctorat en histoire de l'art (Ph. D.)

OBJECTIFS

Option histoire et théorie de l'art

Cette option vise à développer les aptitudes des étudiants à la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; à permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; à former les étudiants à l'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; à préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées, les centres d'exposition, les galeries d'art, le journalisme et la critique d'art et l'enseignement de l'histoire de l'art.

Option muséologie

Cette option vise à développer les aptitudes des étudiants à la recherche avancée en histoire de l'art et en muséologie interdisciplinaire, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; à permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; à familiariser les étudiants avec les concepts d'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; à préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées.

Option recherche-crédation

Cette option vise à encourager toute une gamme de pratiques hybrides qui font dialoguer la recherche et la création, les méthodologies scientifiques et les méthodologies artistiques dans des proportions variées, notamment la recherche qui a une dimension pratique et la pratique qui a une dimension théorique. Ces pratiques hybrides, souvent numériques, sont de plus en plus répandues, encouragées, adoptées, et ce, dans divers milieux scientifiques, culturels ou d'intervention sociale, car elles représentent souvent une manière tout à fait novatrice de poser des problèmes et de leur donner des réponses originales ayant pleine valeur intellectuelle et/ou pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en histoire de l'art, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
 - avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- Il doit également satisfaire aux conditions propres à l'option choisie.

Option histoire et théorie de l'art

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en histoire de l'art ou attester d'une formation jugée équivalente.

Option muséologie

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en histoire de l'art ou en muséologie ou attester d'une formation jugée équivalente.

Option recherche-crédation

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en histoire de l'art ou en arts visuels, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais et toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Le comité d'admission peut demander une entrevue.

La sélection des étudiants se fait en fonction des critères définis par l'entente entre les trois universités partenaires du programme de doctorat interuniversitaire en histoire de

l'art et en fonction des critères établis par chaque institution, soit un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une excellente maîtrise de l'anglais ou du français. (www.docinterhar.org).

La connaissance fonctionnelle d'une troisième langue peut être requise si le projet doctoral le demande. Des objectifs fixés par la direction de recherche et le responsable des études supérieures pourront être déterminés le cas échéant.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour toutes les options

- Un résumé d'un projet de recherche original de 750 à 1000 mots approuvé par le directeur de thèse pressenti. Le résumé du projet de recherche doit décrire le sujet et le corpus, la problématique et les hypothèses, l'approche méthodologique, les sources, et comprendre une bibliographie sommaire.
- Une lettre d'intention ou de motivation, présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Un curriculum vitae, description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences, publications pertinentes, communications, etc.
- Deux lettres de recommandation
- Une lettre d'acceptation de la direction de recherche.

Spécifiquement pour l'option recherche-crédation, à fournir de plus :

Au résumé d'un projet de recherche de 750 à 1000 mots à inclure :

- un exposé de la problématique de recherche-crédation et présentation des cadres théorique et méthodologique;
- une description de la place qu'occupera la pratique dans les activités de recherche;
- un bref exposé des travaux théoriques, artistiques ou appliqués existant sur le sujet, en soulignant l'originalité de la contribution du candidat;
- les objectifs du projet de recherche-crédation et résultats envisagés (prototype, exposition, scénario, film, application numérique, jeu, etc.).

Dossier de réalisations comprenant :

- un travail écrit (ex. chapitre de mémoire ou article; min. 20 pages);
- tout élément permettant de démontrer la capacité du candidat à mener un projet pratique;
- documents d'appui : images fixes (max. 20) et/ou images en mouvement (max. 20 min.) et/ou documents sonores (max. 20 min.) et/ou lien web, et/ou tout autre élément pertinent. Pour chaque réalisation, fournir une courte description, des précisions sur votre rôle, sur le médium, la durée et la date.

2. Projet de recherche

Cette activité, orientée par le sujet de thèse de l'étudiant, est dirigée par le directeur de recherche. Elle a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse du sujet de recherche. Avant la fin de son séminaire obligatoire, l'étudiant doit déposer un projet détaillé comprenant un calendrier des étapes de rédaction.

3. Examen général de synthèse

Avant la fin du 6^e

trimestre de scolarité, l'étudiant doit subir un examen écrit et oral qui est évalué par un jury composé de deux membres de son Comité de thèse, dont le directeur de recherche, et d'un autre professeur du programme.

L'examen écrit et oral porte sur une liste de lecture méthodologique et théorique approuvée à l'avance par le Comité de thèse ainsi que sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, et incluant une bibliographie liée aux paramètres généraux de son projet de thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon trois options:

- option histoire et théorie de l'art (segment 70)
- option muséologie (segment 71)
- option recherche-crédation (segment 72)

Segment 70 Propre à l'option histoire et théorie de l'art

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option, et de 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 70A*Obligatoire - 3 crédits.*

HAR 7008	3	Théories et méthodes de l'histoire de l'art
----------	---	---

Bloc 70B*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

HAR 7002	3	Questions thématiques
HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique

Bloc 70C*Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.***Bloc 70D Recherche et thèse***Obligatoire - 78 crédits.*

HAR 7007	3	Forum doctoral
HAR 7015	0	Examen général de doctorat
HAR 7200	6	Projet de recherche
HAR 7300	69	Thèse

Segment 71 Propre à l'option muséologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, de 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 71A*Obligatoire - 6 crédits.*

HAR 7008	3	Théories et méthodes de l'histoire de l'art
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71B*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

HAR 7002	3	Questions thématiques
HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique

Bloc 71C*Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.***Bloc 71D Recherche et thèse***Obligatoire - 75 crédits.*

HAR 7007	3	Forum doctoral
HAR 7015	0	Examen général de doctorat
HAR 7200	6	Projet de recherche
HAR 7400	66	Thèse

Segment 72 Propre à l'option recherche-crédation

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche, à la réalisation et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits à option.

Bloc 72A*Obligatoire - 6 crédits.*

CIN 70081	0	Séminaire intégrateur en recherche-crédation 1
CIN 70082	3	Séminaire intégrateur en recherche-crédation 2
HAR 70091	0	Pratique, pensée, processus 1
HAR 70092	3	Pratique, pensée, processus 2

Bloc 72B*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

HAR 6055	3	Histoire de l'art et sciences humaines
HAR 6246	3	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art
HAR 7002	3	Questions thématiques

HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique
HAR 7008	3	Théories et méthodes de l'histoire de l'art

Bloc 72C*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales

Bloc 72D*Option - Maximum 3 crédits.*

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6715	3	Bricoler les médias
FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
JEU 6003	3	Comprendre et créer le jeu vidéo
PLU 6350	3	Recherche-crédation : cinéma et arts visuels
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 72E Recherche et thèse*Obligatoire - 75 crédits.*

HAR 7007	3	Forum doctoral
HAR 7015	0	Examen général de doctorat
HAR 7200	6	Projet de recherche
HAR 7400	66	Thèse

Programme 2-171-1-1**Version 02 (A17)****Maîtrise en cinéma (M.A.)****OBJECTIFS****Option générale**

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

Option études du jeu vidéo

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche et la réflexion dans les domaines de la critique, de l'analyse et de la théorie dans le champ du jeu vidéo.

Option cheminement international

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'inscrire sa formation dans une perspective internationale, favorisant ainsi un approfondissement de ses connaissances, une ouverture à la pluralité des cultures du cinéma, une expérience concrète de la diversité des approches théoriques, analytiques et critiques.

Option recherche-crédation

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant de mener des travaux de recherche-crédation et d'acquérir une formation avancée dans les domaines de la recherche-crédation en cinéma.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en cinéma, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en études cinématographiques ou avec majeure en études cinématographiques, ou avec mineure en études du jeu vidéo ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- pour les options générale, études du jeu vidéo et recherche-crédation: avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,4 sur 4,3 ou l'équivalent; 3,6 sur 4,3 pour l'option cheminement international

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention (3 pages maximum) décrivant son projet de maîtrise ou son champ d'intérêt en études cinématographiques
- Un travail écrit d'au moins 10 pages effectué au baccalauréat
- Pour les options générale avec mémoire, études du jeu vidéo, cheminement international et recherche-crédation : une lettre du directeur de mémoire pressenti qui manifeste son intérêt à diriger la recherche proposée.

2. Transfert et équivalences

Les étudiants provenant du D.E.S.S. en arts, création et technologies pourront se voir reconnaître jusqu'à 12 crédits de cours à la maîtrise en cinéma, option recherche-crédation. L'inscription au séminaire CIN 6053 sera nécessaire pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 options:

- option Générale avec mémoire (MM) ou travail dirigé (TD) (segment 70),
- option Études du jeu vidéo avec mémoire (segment 71),
- option Cheminement international avec mémoire (segment 72),
- option Recherche - création avec mémoire (segment 73).

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option, selon la modalité avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits de l'option, selon la modalité avec travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un travail dirigé, de 27 à 30 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Les cours CIN60031 et CIN60032 sont équivalents au cours CIN6003.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma
----------	---	---------------------------------------

CIN 60031	0	Introduction à la recherche en cinéma 1
CIN 60032	3	Introduction à la recherche en cinéma 2

TD - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Les cours CIN60031 et CIN60032 sont équivalents au cours CIN6003.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma
CIN 60031	0	Introduction à la recherche en cinéma 1
CIN 60032	3	Introduction à la recherche en cinéma 2

MM - Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche-crédation en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6059	3	Sérialités et transmédiatités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales
CIN 6070	3	Cinéma de la diaspora
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédiatité

TD - Bloc 70B

Option - Minimum 27 crédits, maximum 30 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création

CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche-cr��ation en cin��ma
CIN 6054	3	Po��tique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	S��minaire en ��tudes cin��matographiques
CIN 6056	3	Cin��ma et culture num��rique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du r��cit
CIN 6059	3	S��rialit��s et transm��dialit��s
CIN 6060	3	Cin��ma et innovations technologiques
CIN 6061	3	Pens��e et pratique exp��rimentales
CIN 6070	3	Cin��mas de la diaspora
CIN 6100	3	Sexualit��s, genres et cin��mas
HAR 6074	3	Arts et cin��mas autochtones
JEU 6001	3	Approches th��oriques du jeu vid��o
JEU 6002	3	Cin��ma, jeu vid��o et fiction interactive
PLU 6034	3	Litt��rature, cin��ma et m��dias
PLU 6042	3	Probl��matiques de l'interm��dialit��
PLU 6350	3	Recherche-cr��ation : cin��ma et arts visuels

MM - Bloc 70C*Choix - Maximum 3 cr  dits.**Cours de 2e cycle offert par la Facult   des arts et des sciences ou par d'autres facult  s de l'Universit   de Montr  al. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.***TD - Bloc 70C***Choix - Maximum 3 cr  dits.**Cours de 2e cycle offert par la Facult   des arts et des sciences ou par d'autres facult  s de l'Universit   de Montr  al. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.***MM - Bloc 70D Recherche et m  moire***Obligatoire - 30 cr  dits.*

CIN 6910	15	Recherche
CIN 6920	15	M��moire

TD - Bloc 70D Travail dirig  *Obligatoire - 12 cr  dits.*

CIN 6930	12	Travail dirig��
----------	----	-----------------

Segment 71 - Propre    l'option   tudes du jeu vid  o

Les cr  dits de l'option sont r  partis de la fa  on suivante : 36 cr  dits obligatoires, dont 30 cr  dits attribu  s    la recherche et    la r  daction d'un m  moire, de 6    9 cr  dits    option et un maximum de 3 cr  dits au choix.

Bloc 71A*Obligatoire - 6 cr  dits.**Les cours CIN60031 et CIN60032 sont   quivalents au cours CIN6003.*

CIN 6003	3	Introduction �� la recherche en cin��ma
CIN 60031	0	Introduction �� la recherche en cin��ma 1
CIN 60032	3	Introduction �� la recherche en cin��ma 2
JEU 6001	3	Approches th��oriques du jeu vid��o

Bloc 71B Approfondissement des   tudes vid  oludiques*Option - Minimum 6 cr  dits, maximum 9 cr  dits.*

CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6050	3	Sc��n��risation, technologies et cr��ation
CIN 6052	3	Le cin��ma ��largi
CIN 6054	3	Po��tique de l'audio-visuel

CIN 6056	3	Cin��ma et culture num��rique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du r��cit
CIN 6061	3	Pens��e et pratique exp��rimentales
DEJ 6003	3	Jeux, exp��riences et interactions
JEU 6002	3	Cin��ma, jeu vid��o et fiction interactive
JEU 6003	3	Comprendre et cr��er le jeu vid��o

Bloc 71C Ouverture au cin  ma et aux m  dias*Option - Maximum 3 cr  dits.*

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cin��ma
CIN 6009	3	Enjeux ��pist��mologiques actuels
CIN 6015	3	Cin��ma et philosophie
CIN 6017	3	Probl��matique du cin��ma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cin��ma qu��b��cois
CIN 6035	3	Approche sp��cifique d'une recherche
CIN 6047	3	Histoire du cin��ma : probl��mes, m��thodes
CIN 6048	3	Po��tiques de l'archive cin��matographique
CIN 6051	3	Socialit�� du cin��ma
CIN 6053	3	Recherche-cr��ation en cin��ma
CIN 6055	3	S��minaire en ��tudes cin��matographiques
CIN 6059	3	S��rialit��s et transm��dialit��s
CIN 6060	3	Cin��ma et innovations technologiques
CIN 6070	3	Cin��mas de la diaspora
CIN 6100	3	Sexualit��s, genres et cin��mas
HAR 6074	3	Arts et cin��mas autochtones
PLU 6034	3	Litt��rature, cin��ma et m��dias
PLU 6042	3	Probl��matiques de l'interm��dialit��
PLU 6350	3	Recherche-cr��ation : cin��ma et arts visuels

Bloc 71D*Choix - Maximum 3 cr  dits.**Cours de 2e cycle offert par la Facult   des arts et des sciences ou par d'autres facult  s de l'Universit   de Montr  al. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.***Bloc 71E Recherche et m  moire***Obligatoire - 30 cr  dits*

CIN 6940	15	Recherche
CIN 6950	15	M��moire

Segment 72 - Propre    l'option Cheminement international

Les cr  dits de l'option sont r  partis de la fa  on suivante : 27 cr  dits obligatoires, dont 24 cr  dits attribu  s    la recherche et    la r  daction d'un m  moire, et 3 cr  dits    option et 15 cr  dits au choix.

Bloc 72A*Obligatoire - 3 cr  dits.**Les cours CIN60031 et CIN60032 sont   quivalents au cours CIN6003.*

CIN 6003	3	Introduction �� la recherche en cin��ma
CIN 60031	0	Introduction �� la recherche en cin��ma 1
CIN 60032	3	Introduction �� la recherche en cin��ma 2

Bloc 72B Alma Mater*Option - 3 cr  dits.*

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cin��ma
CIN 6009	3	Enjeux ��pist��mologiques actuels

CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche-crédation en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6059	3	Sérialités et transmédiatités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales
CIN 6070	3	Cinéma de la diaspora
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédiatité
PLU 6350	3	Recherche-crédation : cinéma et arts visuels

Bloc 72C Universités européennes*Choix - 15 crédits.*

Cours de deuxième cycle offerts par les universités européennes participant au Master international. L'étudiant doit obligatoirement choisir des cours dans deux universités différentes. Le choix de cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable des études supérieures.

Bloc 72D Recherche et mémoire*Obligatoire - 24 crédits.*

CIN 6970	15	Mémoire
CIN 6985	9	Recherche

Segment 73 - Propre à l'option Recherche - création

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 73A*Obligatoire - 3 crédits.*

CIN 6053	3	Recherche-crédation en cinéma
----------	---	-------------------------------

Bloc 73B Recherche et création*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales
PLU 6350	3	Recherche-crédation : cinéma et arts visuels

Bloc 73C Recherche*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6059	3	Sérialités et transmédiatités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6070	3	Cinéma de la diaspora
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédiatité

Bloc 73D Ouverture aux arts technologiques*Option - Maximum 3 crédits.*

ART 6008	1	Traitement interactif du son
ART 6009	1	Captation immersive
ART 6011	1	Traitement de l'image
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6013	1	Modélisation et animation 3D
ART 6014	1	Multi projection
ART 6015	1	Capteurs, contrôleurs et interactivité
ART 6016	1	Immersion et réalité mixte
ART 6017	1	Internet et Web
ART 6019	1	Programmation d'application mobile
ART 6020	1	Atelier thématique

Bloc 73E Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

CIN 6980	15	Recherche-crédation
CIN 6990	15	Mémoire

Programme 3-171-1-0

Version 02 (A22)

Doctorat en études cinématographiques (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat a pour principal objectif de former des spécialistes de haut niveau dans le champ des études cinématographiques, des arts médiatiques et du jeu vidéo.

Le programme de doctorat en études cinématographiques, option recherche, forme des spécialistes qui pourront contribuer à la recherche scientifique, à la conservation et à la diffusion du patrimoine cinématographique, des arts médiatiques et du jeu vidéo, à l'enseignement collégial et universitaire, au journalisme spécialisé et à la critique cinématographique.

Le programme de doctorat en études cinématographiques, option recherche-création, forme des spécialistes qui pourront contribuer aux pratiques de recherche-création et des humanités numériques, au développement des arts médiatiques, à la recherche scientifique, à l'enseignement collégial et universitaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en études cinématographiques, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en cinéma ou en études cinématographiques, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais et toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Le comité d'admission peut demander une entrevue.

1.1 Documents à fournir lors d'une demande d'admission

- Lettre de la direction de recherche
- Deux lettres de recommandation

Pour l'option recherche :

- Un résumé d'un projet de recherche original, de 750 à 1000 mots (de 3 à 5 pages), qui présente le sujet et le corpus, la problématique et les hypothèses, ainsi que l'approche méthodologique. Le projet doit être accompagné d'une bibliographie d'une vingtaine de références
- Un travail académique principal : un travail écrit d'une vingtaine de pages ou un chapitre du mémoire de maîtrise

Pour l'option recherche-création :

- Une lettre d'intention décrivant le parcours académique et/ou professionnel et les raisons pour lesquelles vous souhaitez être admis au programme de doctorat en études cinématographiques - option recherche-création (max. 500 mots).

Un projet de recherche de 750 à 1000 mots qui comprend :

- un exposé de la problématique de recherche-création et présentation des cadres théorique et méthodologique;
- une description de la place qu'occupera la pratique dans les activités de recherche;
- un bref exposé des travaux théoriques et artistiques ou appliqués existant sur le sujet, en soulignant l'originalité de la contribution du candidat;
- les objectifs du projet de recherche-création et résultats envisagés (prototype, exposition, scénario, film, application numérique, jeu, etc.).

Un dossier de réalisations, comprenant :

- un travail écrit (ex. chapitre de mémoire ou article; min. 20 pages);
- tout élément permettant de démontrer la capacité du candidat à mener un projet pratique;
- documents d'appui : images fixes (max. 20) et/ou images en mouvement (max. 20 min.) et/ou documents sonores (max. 20 min.) et/ou lien web, et/ou tout autre élément pertinent. Pour chaque réalisation, fournir une courte description, des précisions sur votre rôle, sur le médium, la durée et la date.
- Curriculum vitae

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon deux options :

- option recherche (segment 70),

- option recherche-création (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

CIN 70001	0	Séminaire doctoral 1
CIN 70002	3	Séminaire doctoral 2
CIN 7006	3	Recherches actuelles en cinéma

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

Les cours PLU 60421 et PLU 60422 sont équivalents au cours PLU 6042.

CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6030	3	La critique cinématographique
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6059	3	Sérialités et transmédiatités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
HAR 70091	0	Pratique, pensée, processus 1
HAR 70092	3	Pratique, pensée, processus 2
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 60422	3	Problématiques de l'intermédialité 2

Bloc 70C

Choix - 3 crédits.

Cours choisis parmi les cours de cycles supérieurs de l'université ou des cours de même niveau d'autres universités (mais dans ces derniers cas, l'approbation du responsable des études supérieures est obligatoire).

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits

CIN 7001	3	Atelier de recherche
CIN 7002	0	Examen de synthèse
CIN 7003	3	Forum doctoral
CIN 7007	69	Thèse

Segment 71 Propre à l'option recherche-création

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche, à la réalisation et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

CIN 70081	0	Séminaire intégrateur en recherche-crédation 1
CIN 70082	3	Séminaire intégrateur en recherche-crédation 2
HAR 70091	0	Pratique, pensée, processus 1
HAR 70092	3	Pratique, pensée, processus 2

Bloc 71B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales

Bloc 71C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

HAR 6055	3	Histoire de l'art et sciences humaines
HAR 6246	3	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art
HAR 7002	3	Questions thématiques
HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique
HAR 7008	3	Théories et méthodes de l'histoire de l'art

Bloc 71D

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6715	3	Bricoler les médias
FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
JEU 6003	3	Comprendre et créer le jeu vidéo
PLU 6350	3	Recherche-crédation : cinéma et arts visuels
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71E Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

CIN 7001	3	Atelier de recherche
CIN 7002	0	Examen de synthèse
CIN 7003	3	Forum doctoral
CIN 7007	69	Thèse

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Programme 2-175-1-0

Version 06 (A22)

Maîtrise en informatique (M. Sc.)

OBJECTIFS

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de l'informatique au moyen de cours avancés. Elles ont pour but d'initier l'étudiant à la recherche par l'exploration d'un sujet limité et la rédaction d'un mémoire. Il est également possible dans l'option Générale modalité Stage d'effectuer un stage en entreprise de deux sessions et dans la modalité Travaux dirigés de faire deux stages d'une session en

laboratoire à condition qu'un professeur accepte d'agir comme répondant; un rapport de stage doit alors être produit.

Option générale

L'option Générale permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en favorisant la recherche et la réflexion dans les domaines de l'informatique et de la recherche opérationnelle. Cette option permet l'apprentissage d'outils théoriques et analytiques en informatique et en recherche opérationnelle.

Option imagerie

L'option Imagerie offre aux étudiants une compréhension pratique et théorique des notions de pointe liées à l'infographie, aux effets spéciaux au cinéma, au jeu vidéo, à la modélisation géométrique, au traitement d'images et à la vision 3D. Le mémoire de recherche, spécialisé dans un de ces domaines ou à leur intersection, permettra de développer de nouvelles solutions menant à des publications scientifiques.

Option intelligence artificielle

L'option Intelligence artificielle développera les compétences aussi bien théoriques que techniques nécessaires à la réalisation d'agents ou de modèles autonomes et adaptatifs. L'étudiant sera appelé à suivre des cours liés aux différents aspects de cette discipline (forage de données, gestion des connaissances, traitement des langues, apprentissage automatique), et à rédiger un mémoire qui pourra notamment être en relation avec l'exploitation de données massives, une expertise prisée sur le marché du travail.

Option biologie computationnelle

L'option Biologie computationnelle intéressera l'informaticien désireux d'appliquer ses compétences informatiques et mathématiques à des problématiques liées à l'analyse et au traitement de l'information biologique (ADN, ARN, protéines, réseaux métaboliques, etc.). Cette option introduit les questions fondamentales de la biologie computationnelle et les structures algorithmiques qu'on utilise pour y répondre. L'étudiant sera appelé à suivre des cours liés aux différents aspects de cette discipline (biologie structurale, génomique, phylogénie, séquençage, etc.) et à rédiger un mémoire qui vise à modéliser un problème biologique donné, à développer les outils algorithmiques et mathématiques nécessaires, à les tester sur des données simulées, avant de les appliquer à des données biologiques réelles.

Option informatique théorique et quantique

L'option Informatique théorique et quantique permet à un étudiant de pousser l'étude de notions informatiques nécessitant un niveau d'abstraction associé typiquement à la logique, à la combinatoire, aux mathématiques ou à la physique. L'étudiant sera appelé à suivre des cours dans des domaines comme la cryptographie, la complexité et l'informatique quantique.

Option programmation et génie logiciel

L'option Programmation et génie logiciel permet à un étudiant de maîtriser des notions avancées en langages de programmation et en méthodes d'analyse, de conception, d'implantation et de maintenance des logiciels. En plus de suivre des cours sur ces notions avancées, cette option requiert d'effectuer un travail de recherche original sur un sujet lié à la programmation et au génie logiciel.

Option recherche opérationnelle

L'option Recherche opérationnelle ouvre à l'étudiant le vaste domaine de l'optimisation déterministe et stochastique, avec applications en transport, en énergie, en simulation de systèmes complexes, etc. On y offre des cours portant aussi bien sur les bases (programmation linéaire, non linéaire et en nombres entiers) que sur des sujets plus pointus, tels que la programmation stochastique, la programmation dynamique, les modèles d'équilibre, les graphes ou les méta-heuristiques. Les travaux de recherche sont liés à une application réelle et exigent une mise en oeuvre informatique, ce qui permet d'acquérir des connaissances très prisées par le marché du travail.

Option apprentissage automatique (les admissions de cette option ont lieu au trimestre d'automne seulement)

L'option Apprentissage automatique offre une spécialisation dans le domaine de l'apprentissage automatique qui ne s'oriente pas vers la recherche, mais plutôt vers l'acquisition des connaissances et de l'expérience nécessaire à l'application efficace de ces techniques dans n'importe quel domaine. Cette option inclut un stage en entreprise.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en informatique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en informatique, ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir déjà réussi un minimum de 40 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en informatique et en mathématiques, incluant des cours de calcul, d'algèbre linéaire, de probabilités et statistique, de structures de données et d'algorithmique; le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

L'étudiant du D.E.S.S. en apprentissage automatique qui a terminé au moins 2 cours tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

2. Conditions particulières pour l'option apprentissage automatique (Segment 77)

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le formulaire de demande de supervision Mila doit être obligatoirement rempli et déposé avant la candidature au programme. Attention, ce formulaire est disponible uniquement entre le 15 octobre et le 1^{er} décembre. Il doit donc les être rempli et soumis à Mila au plus tard le 1^{er} décembre, 23:59 (EDT).

L'étudiant du D.E.S.S. en apprentissage automatique qui a terminé au moins 2 cours tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte un minimum de 45 crédits. Elle est offerte selon les options suivantes:

- l'option Générale (Segment 70), laquelle peut être suivie selon les modalités suivantes: mémoire (MM), stage (ST), ou travaux dirigés (TD).
 - l'option Apprentissage automatique (segment 77), qui est suivie selon la modalité avec stage (ST).
- Les six options suivantes peuvent être suivies selon la modalité avec mémoire (MM):
- l'option Imagerie (Segment 71)
 - l'option Intelligence artificielle (Segment 72)
 - l'option Biologie computationnelle (Segment 73)
 - l'option Informatique théorique et quantique (Segment 74)
 - l'option Programmation et génie logiciel (Segment 75)
 - l'option Recherche opérationnelle (Segment 76).

Segment 70 Propre à l'option générale

Les crédits de l'option avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option. Les crédits de l'option avec stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à un stage et 23 crédits à option.

Les crédits de l'option avec travaux dirigés (TD), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction de deux travaux dirigés et 23 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc MM-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc ST-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc TD-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc MM-70B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 16 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications

IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc ST-70B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 24 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images

IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc TD-70B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 24 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques

IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique

IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc MM-70C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Bloc ST-70C Stage*Obligatoire - 22 crédits.*

IFT 6916	22	Stage
----------	----	-------

Bloc TD-70C Travaux dirigés*Obligatoire - 22 crédits.*

IFT 6901	11	Travail dirigé 1
IFT 6902	11	Travail dirigé 2

Segment 71 Propre à l'option imagerie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 71A Spécialisation en imagerie*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision

Bloc 71B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond

IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 71C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 72 Propre à l'option intelligence artificielle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 72A Spécialisation en intelligence artificielle*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale

IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 72B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6504	4	Programmation mathématique

IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 72C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 73 Propre à l'option biologie computationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

L'accès aux laboratoires en sciences biologiques est possible.

Bloc 73A Spécialisation en biologie computationnelle*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique

Bloc 73B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel

IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 73C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 74 Propre à l'option informatique théorique et quantique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 74A Spécialisation en Informatique théorique et quantique*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6370	4	Informatique théorique

Bloc 74B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques

IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 74C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900 30 Mémoire

Segment 75 Propre à l'option programmation et génie logiciel

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 75A Spécialisation en programmation et génie logiciel*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 75B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision

IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 75C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 76 Propre à l'option recherche opérationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 76A Spécialisation en recherche opérationnelle*Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.*

IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle

Bloc 76B Élargissement des connaissances*Option - Maximum 8 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs

IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 76C Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

IFT 6900	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 77 Propre à l'option apprentissage automatique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 38 crédits obligatoires dont 22

sont attribués à un stage, et 7 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 77A Fondement en apprentissage automatique

Obligatoire - 16 crédits.

IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 77B Approfondissement des connaissances

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

Bloc 77C Élargissement des connaissances

Option - Maximum 4 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6161	4	Théorie de l'information
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation

IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6580	4	Sujets en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 77D Stage

Obligatoire - 22 crédits.

IFT 6917	22	Stage en apprentissage automatique
----------	----	------------------------------------

Programme 2-175-1-2

Version 02 (A21)

D.E.S.S. en apprentissage automatique

OBJECTIFS

Ce programme vise à développer les connaissances des techniques de l'apprentissage automatique, les outils qui s'y attachent, ainsi que les applications de l'apprentissage automatique dans le domaine de l'intelligence artificielle. Les titulaires de ce diplôme seront en mesure de déployer ces techniques dans un très large éventail de cas de figure.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en apprentissage automatique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.
- avoir déjà réussi un minimum de 40 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en informatique et en mathématiques, incluant des cours de calcul, d'algèbre linéaire, de probabilités et statistique, de structures de données et d'algorithmique. Le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme

de la réussite d'un test de français langue étrangère.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire de demande de supervision Mila

Attention, ce formulaire est disponible uniquement entre le 15 octobre et le 1er décembre. Il doit donc être rempli et soumis à Mila avant le 1er décembre, 23:59 (EDT).

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein plus un trimestre en stage. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M. Sc.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. (informatique option apprentissage automatique) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Les cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les cours du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 28 crédits obligatoires, dont 12 attribués à un stage, et 2 crédits à option.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

Bloc 70A Fondements en apprentissage automatique

Obligatoire - 16 crédits.

IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 70B Approfondir les connaissances

Option - Maximum 4 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6162	4	Apprentissage par renforcement, commande optimale
IFT 6163	4	Apprentissage automatique pour les robots
IFT 6164	4	Apprentissage automatique antagoniste
IFT 6166	4	Méthodes tensorielles en apprentissage automatique
IFT 6167	4	Apprentissage automatique en continu
IFT 6168	4	Inférence causale et apprentissage automatique
IFT 6169	4	Principes théoriques de l'apprentissage profond
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6289	4	TALN avec apprentissage profond
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6765	4	Liens entre la vision par ordinateur et la langue

MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes

Bloc 70C Contextualiser les connaissances

Option - Maximum 2 crédits.

IFT 6761	1	Colloque 1
IFT 6762	1	Colloque 2

Bloc 70D Stage

Obligatoire - 12 crédits.

IFT 6919	12	Stage court en apprentissage automatique
----------	----	--

Programme 2-177-1-0

Version 01 (A13)

Maîtrise en commerce électronique (M. Sc.)

OBJECTIFS

Prendre conscience, par une réflexion multidisciplinaire, des phénomènes qui modifient à l'heure actuelle le paysage local et international du commerce, et de la forme que peuvent prendre à notre époque les rapports et les échanges commerciaux basés sur les technologies de l'information et des communications. Se situer et s'orienter intellectuellement face aux nouveaux développements dans ce domaine. Approfondir les notions et les concepts nécessaires au développement d'un esprit critique (analyse et synthèse) qui permettra d'oeuvrer efficacement dans le domaine du commerce électronique. Acquérir une compétence multidisciplinaire en commerce électronique et l'utiliser dans le cadre de la recherche et du travail.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (commerce électronique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en informatique, en droit ou en sciences de la gestion, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de références (pas de formulaire spécifique)
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation ou d'intention (pourquoi l'étudiant veut suivre ce programme)

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à temps plein.

3. Équipement informatique

Tout étudiant inscrit doit se doter d'un microordinateur portatif.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 axes de spécialisation :
- axe Informatique (Bloc 70A1),

- axe Droit (Bloc 70A2)
- axe Gestion (Bloc 70A3)

L'étudiant sélectionne son axe de spécialisation en choisissant au moins 8 crédits dans un des axes.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 45 crédits, dont 23 crédits de cours obligatoires, 8 à 9 crédits de cours à option et 14 crédits attribués à un atelier de synthèse et à un travail dirigé.

N. B. : Les blocs doivent être suivis dans l'ordre.

Bloc 70A Tronc commun

Obligatoire - 23 crédits.

DRT 69290 3 Droit des technologies de l'information

Bloc 70A1 Cours de spécialisation - Axe Informatique

Option - Maximum 9 crédits.

Minimum 8 crédits si l'axe Informatique est l'axe de spécialisation choisi.

IFT 6075	4	Interactions Humain - Machine
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6580	4	Sujets en optimisation

Bloc 70A2 Cours de spécialisation - Axe Droit

Option - Maximum 9 crédits.

Minimum 8 crédits si l'axe Droit est l'axe de spécialisation choisi.

DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 69650	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70A3 Cours de spécialisation - Axe Gestion

Option - Maximum 9 crédits.

Minimum 8 crédits si l'axe Gestion est l'axe de spécialisation choisi.

HEC 6130	3	Marketing électronique (MARK40170)
HEC 6131	3	Stratégie et e-business (MNGT40467)
HEC 6134	3	TI et réingénierie des processus d'affaires
HEC 6143	3	Analyse d'affaires - Conception de la solution (TECH40714)

Bloc 70B Synthèse et travail dirigé

Obligatoire - 14 crédits.

CEL 6003 8 Travail dirigé en commerce électronique

Programme 3-175-1-0

Version 03 (A91)

Doctorat en informatique (Ph. D.)

OBJECTIFS

Les études au niveau du doctorat visent à intégrer l'étudiant dans le domaine de la recherche. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science informatique. Avant de débiter la recherche proprement dite, le candidat doit passer un examen de connaissances générales et présenter son sujet de thèse devant un

jury départemental.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (informatique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire de consentement de supervision faisant mention des arrangements financiers

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte de 90 à 92 crédits auxquels peut s'ajouter une formation préparatoire.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et de 6 à 8 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.

Cours ou séminaires IFT de niveau 6000 ou tout autre cours ou séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

IFT 7000	0	Examen général de doctorat
IFT 7910	84	Thèse

DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Programme 2-180-1-0

Version 05 (A21)

Maîtrise en linguistique (M.A.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en linguistique vise à initier l'étudiant à la recherche scientifique et à approfondir ses connaissances dans un des domaines de la linguistique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en linguistique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle spécialisé en linguistique ou d'un diplôme de grade de 1er cycle avec majeure ou mineure en linguistique, ou

d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une très bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture) et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option.

Bloc 70A Formation en linguistique fondamentale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

LNG 6300	3	Phonétique expérimentale
LNG 6360	3	Phonologie
LNG 6765	3	Syntaxe
LNG 6775	3	Sémantique

Bloc 70B Formation complémentaire en linguistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

LNG 6010	3	Séminaire thématique en linguistique
LNG 6021	3	Génération automatique de texte
LNG 6030	3	Pathologie du langage
LNG 6105	3	Acquisition du langage
LNG 6320	3	Morphologie : approches théoriques et méthodologie
LNG 6380	3	Sociolinguistique urbaine
LNG 6390	3	Langue et genre
LNG 6570	3	Neuro psycholinguistique
LNG 6572	3	Langage et musique
LNG 6581	3	Lectures dirigées en linguistique

Bloc 70C Compléments de formation en linguistique informatique et appliquée

Option - Maximum 4 crédits.

IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6117	3	Terminologie appliquée

Bloc 70D Compléments de formation en sociolinguistique

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots

Bloc 70E Compléments de formation en psycho-neurolinguistique

Option - Maximum 3 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
ORT 6873	3	Séminaire en neuropsychologie du langage
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSY 6419	3	Neuropsychologie et troubles acquis du langage

Bloc 70F Cours complémentaires en linguistique

Option - Maximum 6 crédits.

LNG 2052	3	Méthodes quantitatives en linguistique
LNG 2095	3	Linguistique de corpus
LNG 2122	3	Histoire du français
LNG 2240	3	Pragmatique
LNG 2340	3	Langues secondes
LNG 3040	3	Syntaxe avancée
LNG 3045	3	Lexicographie
LNG 3050	3	Sémantique avancée
LNG 3052	3	Méthodes avancées en linguistique expérimentale
LNG 3070	3	Phonologie avancée
LNG 3090	3	Neurosciences du langage
LNG 3120	3	Traitement automatique du langage
LNG 3400	3	Morphologie avancée
LNG 3450	3	Production de la parole
LNG 3560	3	Phonétique avancée

Bloc 70G Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

LNG 6957	27	Recherche et mémoire
----------	----	----------------------

Programme 2-185-1-1

Version 07 (A23)

Maîtrise en traduction (M.A.)

OBJECTIFS

La maîtrise en traduction permet d'approfondir les connaissances et la réflexion dans les différents domaines fondamentaux de la discipline ainsi que d'affiner le développement des compétences dans ses champs d'application.

Plus spécifiquement, l'option recherche (segment 70) vise une formation davantage orientée vers la recherche et l'enseignement par l'intermédiaire de séminaires et de la rédaction d'un mémoire.

L'option traduction professionnelle anglais-français (segment 71) permet à l'étudiant le développement de ses compétences en vue de l'exercice de la profession, par l'intermédiaire de cours ainsi que d'un travail dirigé, d'un projet en milieu professionnel et

d'un téléstage facultatifs. Le diplôme donne accès à l'Ordre des Traducteurs, Terminologues et Interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en traduction, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle spécialisé en traduction, d'un grade de 1^{er} cycle avec majeure en traduction, ou d'un D.E.S.S. en traduction
- avoir obtenu au 1^{er} cycle ou au D.E.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Exigences de français particulières pour :

Option recherche

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'un niveau C1 en compréhension orale et écrite ainsi qu'en production orale, et d'un niveau B2 en production écrite, aux DELF/DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Option traduction professionnelle anglais-français

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'un niveau C2 en compréhension orale et écrite ainsi qu'en production orale, et d'un niveau B2 en production écrite, aux DELF/DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses études.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires à l'étudiant qui possède une formation jugée insuffisante en traduction.

3. Statuts

Le candidat peut être inscrit à plein temps ou à demi-temps.

4. Exigences particulières

L'étudiant est autorisé à suivre :

- le cours TRA 6515 Projet en milieu professionnel, s'il n'a pas d'expérience professionnelle en traduction ou une expérience ne dépassant pas quatre mois, soit 160 heures ou n'a pas effectué plus de 3.0 crédits de stage de niveau universitaire. Cette restriction s'impose au plan logique comme au plan logistique, car le nombre de places en stages est limité et il importe de les réserver pour celles et ceux qui n'ont pas déjà fait l'expérience d'une immersion en milieu de pratique professionnelle durant leurs études ou son équivalent dans le programme de traduction d'une autre institution.

En cas d'échec de ce cours : TRA 6515, l'étudiant ne peut pas reprendre le stage et doit suivre un autre des cours proposés dans le bloc 71F Formation en contexte professionnel. Dans le même ordre d'idées, en cas d'échec du cours TRA 6520 - Téléstage, l'étudiant ne peut le reprendre et doit suivre un autre des cours proposés dans le bloc 71F Formation en contexte professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec les options et les modalités suivantes :

- l'option recherche avec la modalité mémoire (segment 70),
- l'option traduction professionnelle anglais-français avec la modalité travail dirigé (TD)

ou sans modalité (segment 71).

Segment 70 Propre à l'option recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

TRA 6001	3	Méthodologie de la recherche
TRA 6002	3	Épistémologie

Bloc 70B Séminaires spécialisés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

TRA 6003	3	Théories de la traduction
TRA 6004	3	Traduction et société
TRA 6007	3	Langues de spécialité
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6011	3	Approches contemporaines en terminologie
TRA 6012	3	Formation pour formateurs en traduction
TRA 6015	3	Séminaire en histoire de la traduction
TRA 6021	3	Terminologie, textes et connaissances

Bloc 70C Complément de formation à la recherche

Option - Maximum 6 crédits.

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la maîtrise en traduction, du D.E.S.S. en traduction (si le diplôme n'a pas déjà été obtenu), des cours de niveau 2000 ou 3000 du baccalauréat en traduction, des cours de 1^{er} ou 2^e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son mémoire, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais.

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits

TRA 6930	27	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 Propre à l'option traduction professionnelle anglais-français

Les crédits de l'option sans modalité sont répartis de la façon suivante 6 crédits obligatoires et 39 crédits à option; selon la modalité travail dirigé (TD) les crédits sont répartis comme suit : 15 crédits obligatoires dont 9 crédits attribués à un travail dirigé et 30 crédits à option.

Bloc 71A Cours pratiques

Obligatoire - 6 crédits.

TRA 6021	3	Terminologie, textes et connaissances
TRA 6121	3	Révision avancée

Bloc 71B Cours théoriques

Option - 3 crédits.

TRA 6002	3	Épistémologie
TRA 6003	3	Théories de la traduction
TRA 6004	3	Traduction et société
TRA 6007	3	Langues de spécialité
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6011	3	Approches contemporaines en terminologie
TRA 6012	3	Formation pour formateurs en traduction
TRA 6015	3	Séminaire en histoire de la traduction

Bloc 71C Complément de formation professionnelle

Option - 3 crédits.

TRA 6219	3	Professional English Writing and Translation
----------	---	--

TRA 6814 3 Rédaction avancée

Bloc 71D Traduction spécialisée

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

TRA 6105	3	Traduction technique
TRA 6106	3	Traduction commerciale
TRA 6107	3	Traduction économique
TRA 6109	3	Traduction juridique
TRA 6111	3	Traduction administrative
TRA 6112	3	Traduction informatique
TRA 6115	3	Traduction littéraire et comparée
TRA 6118	3	Traduction biomédicale
TRA 6119	3	Traduction pharmaceutique
TRA 6301	3	Atelier de localisation

Bloc 71E Cours généraux

Option - Maximum 6 crédits.

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la maîtrise en traduction, du D.E.S.S. en traduction ou des cours de niveau 2000 ou 3000 du baccalauréat en traduction, des cours de 1er ou 2e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son travail dirigé, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français.

Bloc 71F Formation en contexte professionnel

Option - Maximum 6 crédits.

TRA 2920	3	Mentorat professionnel
TRA 6515	6	Projet en milieu professionnel
TRA 6520	3	Téléstage

TD Bloc 71G Formation pratique

Obligatoire - 9 crédits.

TRA 6925	9	Travail dirigé
----------	---	----------------

Programme 2-185-1-2

Version 05 (A20)

D.E.S.S. en traduction

OBJECTIFS

Le programme de D.E.S.S. en traduction a pour but de permettre à l'étudiant détenteur d'un premier cycle universitaire dans une autre discipline d'acquérir les habiletés fondamentales reliées au transfert linguistique et de s'initier aux outils méthodologiques informatiques de la traduction.

L'étudiant peut ensuite poser sa candidature à la maîtrise en traduction. La maîtrise option professionnelle en traduction permet d'obtenir l'agrément de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (traduction), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou l'équivalent)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vietudiant.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 825/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

3. Statuts

Plein temps
Temps partiel

4. Évaluation

L'évaluation porte sur les éléments inclus dans les objectifs, notamment :

- l'acquisition des connaissances
- le développement d'habiletés
- l'intégration des savoirs.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option Traduction anglais-français

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A Habiletés fondamentales

Obligatoire - 18 crédits.

TRA 6600	3	Technologies de la traduction
TRA 6601	3	Difficultés du français contemporain
TRA 6603	3	Documentation et terminologie
TRA 6604	3	Introduction à la traduction
TRA 6605	3	Courants théoriques en traduction
TRA 6611	3	Pratiques de la révision

Bloc 70B Langues spécialisées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

TRA 6410	3	Langues et notions scientifiques et techniques
TRA 6420	3	Langues et notions commerciales, écon., admin.
TRA 6440	3	Langue et notions biomédicales
TRA 6460	3	Langue et notions juridiques

Bloc 70C Traduction spécialisée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

TRA 6607	3	Traduction commerciale et économique
TRA 6608	3	Traduction juridique et administrative
TRA 6609	3	Traduction médico-pharmacologique
TRA 6610	3	Traduction littéraire

Bloc 70D Habiletés complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

TRA 3900	3	Réalités professionnelles
TRA 3915	3	Gestion de projet et rôle-conseil en traduction

Programme 3-180-1-0

Version 10 (A22)

Doctorat en linguistique (Ph. D.)

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en linguistique vise à former des chercheurs autonomes. Par sa thèse, l'étudiant doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine spécialisé de la linguistique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en linguistique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 2e cycle en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une très bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture) et toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche de 3 à 5 pages.
- Attestation de résultat d'un test de français

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option linguistique (segment 70),
- l'option neurosciences du langage (segment 73).

Segment 70 Propre à l'option linguistique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 12 crédits à option.

Bloc 70A Formation en linguistique fondamentale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Si l'étudiante a déjà suivi un cours du bloc à option (70A) à la maîtrise, ce cours peut être

substitué par un cours choisi parmi les cours ou séminaires du bloc 70B.

LNG 6300	3	Phonétique expérimentale
LNG 6320	3	Morphologie : approches théoriques et méthodologie
LNG 6360	3	Phonologie
LNG 6765	3	Syntaxe
LNG 6775	3	Sémantique

Bloc 70B Formation complémentaire en linguistique

Option - Maximum 6 crédits.

LNG 6010	3	Séminaire thématique en linguistique
LNG 6021	3	Génération automatique de texte
LNG 6030	3	Pathologie du langage
LNG 6105	3	Acquisition du langage
LNG 6380	3	Sociolinguistique urbaine
LNG 6390	3	Langue et genre
LNG 6570	3	Neuro et psycholinguistique
LNG 6572	3	Langage et musique
LNG 6581	3	Lectures dirigées en linguistique

Bloc 70C Compléments de formation en linguistique informatique et appliquée

Option - Maximum 6 crédits.

L'inscription aux cours IFT6285 - 4 crédits - Traitement automatique des langues naturelles et IFT6390 - 4 crédits - Fondement de l'apprentissage machine est également possible avec l'approbation du responsable de programme.

SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6117	3	Terminologie appliquée

Bloc 70D Compléments de formation en sociolinguistique

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6212	3	Analyse du discours

Bloc 70E Compléments de formation en psycho-neurolinguistique

Option - Maximum 6 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
ORT 6873	3	Séminaire en neuropsychologie du langage
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSY 6419	3	Neuropsychologie et troubles acquis du langage

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

LNG 7000	0	Examen général de doctorat
LNG 7100	3	Séminaire de thèse
LNG 7300	75	Thèse

Segment 73 Propre à l'option neurosciences du langage

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 78 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits à option. Si l'étudiant a déjà suivi le cours du bloc obligatoire (73A) à la maîtrise, ce cours peut être substitué par un autre cours jugé approprié.

Bloc 73A Fondements en neurosciences*Obligatoire - 3 crédits.*

NSC 6051 3 Neurosciences des systèmes

Bloc 73B Neuro et psycholinguistique*Option - 6 crédits.*

LNG 6030 3 Pathologie du langage
 LNG 6105 3 Acquisition du langage
 LNG 6570 3 Neuro et psycholinguistique
 LNG 6572 3 Langage et musique
 ORT 6873 3 Séminaire en neuropsychologie du langage
 PSY 6419 3 Neuropsychologie et troubles acquis du langage

Bloc 73C Compléments de formation en neuropsychologie*Option - 3 crédits.*

PSY 6022 3 Méthodes en neurosciences cognitive et neuropsychologie
 PSY 7425 3 Syndromes neuropsychologiques de l'adulte

Bloc 73D Recherche et thèse*Obligatoire - 78 crédits.*

LNG 7000 0 Examen général de doctorat
 LNG 7100 3 Séminaire de thèse
 LNG 7300 75 Thèse

Programme 3-185-1-0

Version 00 (A00)

Doctorat en traduction (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le Ph. D. (traduction) vise à former des chercheurs et enseignants en traductologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, lettres et sciences humaines, sciences et techniques, traductique, études comparatives) ou en terminologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, langues de spécialité, terminotique, aménagement linguistique, lexicographie et terminographie).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (traduction), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en traduction ou d'un diplôme équivalent dans une discipline connexe ou bien être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en traduction (B.A., baccalauréat avec majeure ou l'équivalent), avoir terminé la scolarité minimale du programme de la maîtrise
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.

- Compréhension écrite.

- Production écrite.

Le comité d'admission peut demander une entrevue afin d'évaluer la connaissance du français.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un projet de recherche de 3 à 5 pages.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Traductologie (segment 70),
- l'option Terminologie (segment 71).

Segment 70 - Propre à l'option Traductologie

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A Séminaires obligatoires*Obligatoire - 6 crédits.*

Les cours TRA71001 et TRA71002 sont équivalents au cours TRA7100.

TRA 71001 0 Lectures dirigées en traduction 1
 TRA 71002 3 Lectures dirigées en traduction 2
 TRA 7200 3 Séminaire de thèse

Bloc 70B Séminaires à option*Option - 6 crédits.*

À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département.

Bloc 70C Thèse*Obligatoire - 78 crédits.*

TRA 7000 0 Examen général de doctorat
 TRA 7500 78 Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Terminologie

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 71A Séminaires obligatoires*Obligatoire - 6 crédits.*

Les cours TRA71001 et TRA71002 sont équivalents au cours TRA7100.

TRA 71001 0 Lectures dirigées en traduction 1
 TRA 71002 3 Lectures dirigées en traduction 2
 TRA 7200 3 Séminaire de thèse

Bloc 71B Séminaires à option*Option - 6 crédits.*

À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département.

Bloc 71C Thèse*Obligatoire - 78 crédits.*

TRA 7000 0 Examen général de doctorat
 TRA 7500 78 Thèse

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Programme 2-145-1-5

Version 02 (H17)

Maîtrise en littératures de langue française (M.A.)

OBJECTIFS

Le programme de M.A a pour objectif l'acquisition d'une culture littéraire générale permettant aux étudiants une saisie globale des littératures de langue française (littérature française, littérature québécoise, littératures francophones), en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de l'analyse, de la théorie et de la création littéraires, avec une large perspective historique. Deux types de mémoire de maîtrise sont possibles, soit le mémoire en recherche et le mémoire en recherche-crédation.

Option recherche

L'objectif du programme de maîtrise en recherche est de favoriser l'avancement des connaissances sur les littératures de langue française et d'acquérir la rigueur méthodologique nécessaire à la réalisation autonome de recherches.

Option recherche-crédation

L'objectif du programme de maîtrise en recherche-crédation est de favoriser l'avancement des connaissances par l'écriture d'un texte littéraire accompagnée d'une réflexion en forme d'essai critique sur une ou des questions d'esthétique littéraire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (littératures de langue française), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (littératures de langue française) ou d'un B.A. avec majeure en littératures de langue française, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la réalisation de son projet d'études.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Option Recherche :

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse du projet de recherche avec titre provisoire (problématique, corpus,

éléments bibliographiques) de 200 à 500 mots.

Option Recherche-crédation :

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse de 200 à 500 mots présentant les deux volets du projet de recherche-crédation, avec leurs titres provisoires. Pour la partie création : présentation de la base du projet, des thèmes envisagés, des genres explorés, des choix formels. Pour la partie recherche : ébauche du sujet, corpus retenu, éléments bibliographiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les 2 options suivantes :

- option Recherche (segments 01 et 70).
- option Recherche-crédation (segments 01 et 71)

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

FRA 60601	0	Séminaire collectif de maîtrise 1
FRA 60602	3	Séminaire collectif de maîtrise 2

Bloc 01B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

FRA 6080	3	Approches actuelles en études littéraires
FRA 6144	3	Littérature française du Moyen Âge
FRA 6145	3	Littérature française du 17e siècle
FRA 6146	3	Littérature et philosophie
FRA 6193	1	Séminaire interuniversitaire 1
FRA 6194	1	Séminaire interuniversitaire 2
FRA 6195	1	Séminaire interuniversitaire 3
FRA 6260	3	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
FRA 6264	3	Théâtre québécois
FRA 6342	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 6343	3	Écrits des femmes
FRA 6347	3	Littérature française du 18e siècle
FRA 6348	3	Littérature française du 16e siècle
FRA 6349	3	Littérature française des 20e et 21e siècles
FRA 6420	3	Littératures francophones
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6484	3	Poétique
FRA 6486	3	Esthétique
FRA 6610	3	Former des lecteurs
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montréalaises

Bloc 01C Création littéraire

Option - Maximum 6 crédits.

FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6501A	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
FRA 6505A	3	La pratique d'écriture
PLU 61231	0	Création d'opéra : livret et musique 1

PLU 61232	3	Création d'opéra : livret et musique 2
PLU 6300	3	Approche interdisciplinaire : création littéraire

Segment 70 Propre à l'option recherche

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits pour la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 70A Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

FRA 6916	3	Recherche (projet de mémoire)
FRA 6926	3	Rapport d'activités
FRA 6936	24	Mémoire en recherche

Segment 71 Propre à l'option recherche-création

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits pour la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 71A Recherche-création et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

FRA 6916	3	Recherche (projet de mémoire)
FRA 6926	3	Rapport d'activités
FRA 6940	24	Mémoire en recherche-création

Programme 3-145-1-5

Version 03 (A23)

Doctorat en littératures de langue française (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme de doctorat vise à permettre aux étudiants l'acquisition d'une formation avancée par l'approfondissement des outils critiques actuels susceptibles de servir une réflexion personnelle sur les littératures de langue française. Les travaux de doctorat trouvent leur conclusion dans une thèse qui contribue à l'avancement des connaissances. Trois types de doctorats sont possibles, soit le doctorat option recherche, le doctorat option recherche-création et le doctorat option humanités numériques.

Option recherche

L'objectif du programme de doctorat en recherche est de former des chercheurs capables d'apporter des connaissances nouvelles dans l'un des secteurs de spécialisation de la discipline. La littérature française, la littérature québécoise, les littératures francophones font partie des domaines couverts par le programme de séminaires, ainsi que les principales questions théoriques et méthodologiques, avec une large perspective historique. La thèse constitue la pièce maîtresse de la formation et doit se traduire par une étude pouvant être publiée.

Option recherche-création

L'objectif du programme de doctorat en recherche-création est de favoriser l'émergence de nouvelles connaissances à partir d'un dialogue entre écriture littéraire et analyse. La pratique de la création littéraire, d'une part, et l'élaboration d'un questionnement critique ou théorique à partir d'un corpus d'analyse, d'autre part, constituent les deux volets, distincts, mais complémentaires, de cette thèse. Le travail de création présente un texte inédit d'un nombre de pages variant en fonction du genre ou du dispositif retenu. La recherche ne consiste pas en une description du processus créateur, mais plutôt en une étude fondée sur une problématique neuve, qui propose une hypothèse de recherche forte en lien avec une ou plusieurs questions soulevées dans le travail de création.

Option humanités numériques

L'objectif du programme de doctorat option en humanités numériques est de permettre l'étude de corpus francophones, numériques ou non, avec des méthodes et des approches qui profitent des technologies les plus récentes et des derniers développements logiciels. Une partie importante de la thèse sera consacrée à la réflexion méthodologique;

sans appeler nécessairement des compétences professionnelles en informatique, la recherche devrait aussi amener à la création ou à l'adaptation d'outils et de méthodes computationnels spécifiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat en littératures de langue française, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 2^e cycle en littératures de langue française, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite) ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**Option recherche**

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse du projet de recherche avec titre provisoire (problématique, sujet, corpus) de 500 mots. Une bibliographie sélective est requise.

Option recherche-création

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse de 500 à 1000 mots présentant les deux volets du projet de recherche-création, avec leurs titres provisoires. Pour la partie création : présentation de la base du projet, des enjeux qu'il soulève, des thèmes envisagés, du genre littéraire retenu, des choix formels. Pour la partie recherche : ébauche de la problématique, nature du corpus d'analyse, visées méthodologiques, esquisse du lien avec la partie création. Une bibliographie sélective est requise.

Option humanités numériques

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse du projet de recherche avec titre provisoire (problématique, sujet, corpus, méthodes numériques envisagées) de 500 mots. Une bibliographie sélective est requise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits répartis de la façon suivante : de 78 à 81 crédits obligatoires, dont 75 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et de 9 à 12 crédits à option. Il comporte un tronc commun (segment 01) ainsi que les trois options suivantes :

- option recherche (segments 01 et 70)

- option recherche-cr  ation (segments 01 et 71)
- option humanit  s num  riques (segments 01 et 72)

Segment 01 Tronc commun

Les cr  dits du segment 01 sont r  partis de la fa  on suivante: 3 cr  dits obligatoires, et de 3    6 cr  dits    option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 cr  dits.

FRA 70701	0	S��minaire collectif de doctorat 1
FRA 70702	3	S��minaire collectif de doctorat 2

Bloc 01B Litt  ratures de langue fran  aise

Option - Minimum 3 cr  dits, maximum 6 cr  dits.

FRA 6080	3	Approches actuelles en ��tudes litt��raires
FRA 6144	3	Litt��rature fran��aise du Moyen ��ge
FRA 6145	3	Litt��rature fran��aise du 17e si��cle
FRA 6146	3	Litt��rature et philosophie
FRA 6193	1	S��minaire interuniversitaire 1
FRA 6194	1	S��minaire interuniversitaire 2
FRA 6195	1	S��minaire interuniversitaire 3
FRA 6260	3	Litt��rature qu��b��coise des 20e et 21e si��cles
FRA 6262	3	Litt��rature et culture qu��b��coises
FRA 6264	3	Th���tre qu��b��cois
FRA 6342	3	Litt��rature fran��aise du 19e si��cle
FRA 6343	3	��crits des femmes
FRA 6347	3	Litt��rature fran��aise du 18e si��cle
FRA 6348	3	Litt��rature fran��aise du 16e si��cle
FRA 6349	3	Litt��rature fran��aise des 20e et 21e si��cles
FRA 6420	3	Litt��ratures francophones
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire litt��raire francophone
FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6484	3	Po��tique
FRA 6486	3	Esth��tique
FRA 6610	3	Former des lecteurs
PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montr��alaises

Bloc 01C Cr  ation litt  raire

Option - Maximum 6 cr  dits.

FRA 6501	3	Atelier de cr��ation litt��raire
FRA 6501A	3	Atelier de cr��ation litt��raire
FRA 6505	3	La pratique d'��criture
FRA 6505A	3	La pratique d'��criture
PLU 61231	0	Cr��ation d'op��ra : livret et musique 1
PLU 61232	3	Cr��ation d'op��ra : livret et musique 2
PLU 6300	3	Approche interdisciplinaire : cr��ation litt��raire

Segment 70 Propre    l'option recherche

Les cr  dits du segment 70 sont r  partis de la fa  on suivante: 75 cr  dits obligatoires attribu  s    la recherche et    la r  daction d'une th  se, et de 0    3 cr  dits    option.

Bloc 70A Litt  ratures de langue fran  aise et num  rique

Option - Maximum 3 cr  dits

FRA 6730	3	Litt��rature et culture num��rique
----------	---	------------------------------------

Bloc 70B Recherche et th  se

Obligatoire - 75 cr  dits.

FRA 7000	0	Examen g��n��ral de doctorat
FRA 7003	3	Recherche
FRA 7915	2	Recherche (projet de th��se)
FRA 7925	4	Recherche (rapport d'��tape)
FRA 7936	66	Th��se

Segment 71 Propre    l'option recherche-cr  ation

Les cr  dits du segment 71 sont r  partis de la fa  on suivante: 75 cr  dits obligatoires attribu  s    la recherche et    la r  daction d'une th  se, et d'un maximum de 3 cr  dits    option.

Bloc 71A Litt  ratures de langue fran  aise et num  rique

Option - Maximum 3 cr  dits

FRA 6730	3	Litt��rature et culture num��rique
----------	---	------------------------------------

Bloc 71B Recherche-cr  ation et th  se

Obligatoire - 75 cr  dits.

FRA 7000	0	Examen g��n��ral de doctorat
FRA 7003	3	Recherche
FRA 7915	2	Recherche (projet de th��se)
FRA 7925	4	Recherche (rapport d'��tape)
FRA 7936	66	Th��se

Segment 72 Propre    l'option humanit  s num  riques

Les cr  dits du segment 72 sont r  partis de la fa  on suivante: 78 cr  dits obligatoires, dont 75 cr  dits attribu  s    la recherche et    la r  daction d'une th  se, et de 0    6 cr  dits    option.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 cr  dits

HNU 7000	3	��pist��mologie en humanit��s num��riques
----------	---	---

Bloc 72B Litt  ratures de langue fran  aise et num  rique

Option - Maximum 3 cr  dits

FRA 6180	3	��dition critique
FRA 6730	3	Litt��rature et culture num��rique

Bloc 72C   tudes num  riques

Option - Maximum 3 cr  dits

ANG 6740	3	From Text to Hypertext
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts cl��s
EDN 6001	3	Th��ories de l'��dition num��rique
EDN 6002	3	Technologies pour l'��dition num��rique
HNU 6051	1	Humanit��s num��riques : formats d'��criture
HNU 6052	1	Humanit��s num��riques : introduction �� la TEI
HNU 6053	1	Humanit��s num��riques : approfondissement TEI-ODD
HNU 6054	1	Humanit��s num��riques : Web s��mantique et donn��es
HNU 6055	1	Humanit��s num��riques : donn��es ouvertes
HNU 6056	1	Humanit��s num��riques : visualisation de donn��es
HNU 6057	1	Humanit��s num��riques : analyse de texte
HNU 6058	1	Humanit��s num��riques : technologies du Web
HNU 6059	1	Humanit��s num��riques : langages de programmation
SCI 6203	3	Intelligence artificielle et donn��es textuelles
SCI 6304	3	Bibliom��trie et communication savante
SCI 6348	3	Transmission et interpr��tation de l'information

Bloc 72D Humanit  s num  riques et th  se

Obligatoire - 75 cr  dits.

FRA 7000	0	Examen g��n��ral de doctorat
----------	---	------------------------------

FRA 7003	3	Recherche
FRA 7915	2	Recherche (projet de thèse)
FRA 7925	4	Recherche (rapport d'étape)
FRA 7936	66	Thèse

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Programme 2-085-1-0

Version 06 (A07)

Maîtrise en études allemandes (M.A.)

OBJECTIFS

La M. A (études allemandes) initie l'étudiant à la recherche et est une condition nécessaire à l'admission au Ph. D. (littérature)

Option Littérature allemande.

Elle prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux, ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées. La M.A. offre une formation complète dans l'une des orientations du programme :

Orientation Littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire ou un travail dirigé dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

Orientation civilisation et histoire des pays germanophones

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire ou un travail dirigé dans le domaine de l'histoire culturelle et sociale de l'Allemagne ou des pays germanophones.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études allemandes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'une mineure en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de 1er cycle ne dépassant pas 24 crédits
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir réussi un minimum de 12 crédits de cours de langue allemande ou attester d'une connaissance jugée équivalente. Le Comité de gestion académique peut imposer à l'étudiant des cours supplémentaires s'il le juge nécessaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 2 cheminements:

- cheminement avec Mémoire (segment 70),
- cheminement avec Travail dirigé (segment 71).

Les deux cheminements sont offerts avec deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,

- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones.

Segment 70 - Propre au cheminement avec mémoire

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 crédits à option.

Le cheminement est offert selon deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,
- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2

Bloc 70B1

Orientation Littérature et médias allemands

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), littérature comparée (LCO), linguistique (LNG).

ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2

Bloc 70B2

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), histoire (HST), linguistique (LNG), politique (POL).

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 70C Enseignement de l'allemand langue étrangère

Option - Maximum 9 crédits.

ALL 6405	3	Lectures guidées (allemand langue étrangère)
ALL 6415	3	L'Allemand langue étrangère 1
ALL 6435	3	Stage d'enseignement

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

ALL 6510	27	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 - Propre au cheminement avec travail dirigé

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un travail dirigé et 24 crédits à option.

Le cheminement est offert selon deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,
- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2

Bloc 71B1

Orientation Littérature et médias allemands

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), littérature comparée (LCO), linguistique (LNG).

ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2

Bloc 71B2

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

L'étudiant peut suivre un maximum de quatre séminaires (12 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), histoire (HST), linguistique (LNG), politique (POL).

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 71C Enseignement allemand langue étrangère

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6405	3	Lectures guidées (allemand langue étrangère)
ALL 6415	3	L'Allemand langue étrangère 1
ALL 6435	3	Stage d'enseignement

Bloc 71D Travail dirigé

Obligatoire - 18 crédits.

ALL 6520	18	Travail dirigé
----------	----	----------------

Programme 2-088-1-5
Version 00 (A00)

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen

OBJECTIFS

Le programme vise à favoriser, dans un contexte interdisciplinaire, le développement de compétences complémentaires aux plans académique, politique, administratif, commercial, journalistique ou culturel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être admis à la maîtrise ou au doctorat dans une discipline académique jugée pertinente eu égard aux objectifs du Diplôme complémentaire
- avoir son directeur ou codirecteur de recherche parmi les professeurs membres ou associés du Centre canadien d'études allemandes et européennes
- avoir inscrit un sujet de thèse ou de mémoire pertinent aux études allemandes dans le contexte européen
- démontrer une connaissance suffisante de la langue allemande (minimum 12 crédits de cours de langue allemande ou connaissances jugées équivalentes). Si le Comité de gestion académique juge insuffisantes les connaissances en allemand de l'étudiant, il pourra lui imposer l'inscription à des cours supplémentaires en langue allemande.

L'admission sera recommandée par le Comité de gestion académique du programme.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

- Lettre d'acceptation du directeur de recherche (maîtrise ou doctorat)
- Curriculum vitae
- Plan d'études

2. Statut étudiant

L'inscription au programme se fait normalement à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. L'étudiant complètera le programme pendant ses études de maîtrise ou de doctorat.

4. Conditions d'obtention du Diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de la maîtrise ou du doctorat
- avoir rempli toutes les exigences du programme du Diplôme complémentaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Diplôme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les 15 crédits du diplôme complémentaire sont répartis comme suit : 3 crédits obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
EAE 6041B	3	L'Allemagne dans le contexte européen 2

Bloc 70B

Obligatoire - 3 crédits.

EAE 6000	0	Activités d'animation
EAE 6004	3	Séminaire de recherche

Bloc 70C

Option - 9 crédits.

EAE 6002	9	Travail dirigé
----------	---	----------------

Programme 2-105-1-0
Version 06 (A23)

Maîtrise en études hispaniques (M.A.)

OBJECTIFS

La maîtrise en études hispaniques se décline en deux options : langue et littérature (modalités mémoire et travail dirigé) ainsi qu'espagnol langue seconde (modalité stage).

Option langue et littérature

L'option langue et littérature selon la modalité mémoire a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser en recherche dans un domaine de la littérature espagnole et hispano-américaine ou de travailler d'autres aspects des études hispaniques, tels que la linguistique, la philologie, la culture, la traduction et l'espagnol comme langue étrangère. Cette modalité permet l'accès au doctorat.

L'option langue et littérature selon la modalité de travail dirigé a pour objectif d'approfondir la formation générale acquise au 1er cycle et s'adresse principalement aux candidats qui s'orientent vers des professions autres que l'enseignement supérieur et la recherche : l'enseignement, les services dans les organismes publics ou non gouvernementaux. Cependant, cette modalité n'exclut pas la possibilité de se diriger vers le doctorat.

Option espagnol langue seconde

Cette option, qui est offerte selon la modalité de stage, a pour objectif l'acquisition

d'une formation théorique et pratique spécifique à l'enseignement de l'espagnol comme langue seconde, principalement au niveau collégial. Cette maîtrise avec stage ne mène normalement pas au doctorat.

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser en recherche dans un domaine de la littérature espagnole et hispano-américaine ou de travailler d'autres aspects des études hispaniques, tels que la linguistique, la philologie, la culture, la traduction et l'espagnol comme langue étrangère.

Option Langue et littérature - avec travail dirigé

Cette modalité a pour objectif d'approfondir la formation générale acquise au 1er cycle et s'adresse principalement aux candidats qui s'orientent vers des professions autres que l'enseignement supérieur et la recherche : l'enseignement, les services dans les organismes publics ou non gouvernementaux. Cependant, cette modalité n'exclut pas la possibilité de se diriger vers un 3e cycle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en études hispaniques, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle spécialisé ou d'un grade de 1er cycle avec majeure en études hispaniques ou attester d'une formation jugée équivalente. Dans les deux derniers cas, des cours complémentaires pourront être requis dans le cadre de la scolarité de maîtrise
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une très bonne connaissance de l'espagnol.

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 345/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (en espagnol)

Les documents suivants sont requis uniquement pour les candidats qui n'ont pas complété des études en études hispaniques à l'Université de Montréal :

- Curriculum vitae (en français ou en espagnol)
- Deux lettres de recommandation (en français, en espagnol ou en anglais)
- Un travail académique déjà effectué (en espagnol)

2. Sclolarité

La sclolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les modalités et les options suivantes :

- option langue et littérature, avec mémoire (MM) ou travail dirigé (TD) (segment 70)
- option espagnol langue seconde, avec stage (segment 71).

Segment 70 Propre à l'option langue et littérature

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante :

- modalité avec mémoire (MM) : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option, et de 0 à 3 crédits au choix.

- modalité avec travail dirigé (TD) : 21 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à un travail dirigé, de 21 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2

MM - Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
ESP 6210	3	La langue espagnole, aujourd'hui
ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2
ESP 6510	3	Lectures dirigées 1
ESP 6520	3	Lectures dirigées 2
ESP 6701	1	Les TIC dans la classe d'espagnol langue étrangère
ESP 6702	1	L'évaluation en espagnol langue étrangère
ESP 6703	1	Espagnol langue étrangère : aspects interculturels
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques

MM - Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'approbation du responsable du programme d'études, tout cours offert aux études supérieures de la FAS ou du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

MM - Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

ESP 6450	30	Mémoire
----------	----	---------

TD - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2

TD - Bloc 70B

Option - 21 crédits.

ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3

ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
ESP 6210	3	La langue espagnole, aujourd'hui
ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2
ESP 6510	3	Lectures dirigées 1
ESP 6520	3	Lectures dirigées 2
ESP 6701	1	Les TIC dans la classe d'espagnol langue étrangère
ESP 6702	1	L'évaluation en espagnol langue étrangère
ESP 6703	1	Espagnol langue étrangère : aspects interculturels
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques

TD - Bloc 70C*Choix - 3 crédits.*

Avec l'approbation du responsable du programme d'études, tout cours offert aux études supérieures de la FAS ou du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

TD - Bloc 70D Travail dirigé*Obligatoire - 18 crédits.*

ESP 6465	18	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 71 Propre à l'option espagnol langue seconde

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage, et 12 crédits à option.

ST - Bloc 71A*Obligatoire - 12 crédits.*

ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2
ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2
PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui

ST - Bloc 71B*Option - 6 crédits.*

ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
ESP 6210	3	La langue espagnole, aujourd'hui
ESP 6510	3	Lectures dirigées 1
ESP 6520	3	Lectures dirigées 2
ESP 6701	1	Les TIC dans la classe d'espagnol langue étrangère
ESP 6702	1	L'évaluation en espagnol langue étrangère
ESP 6703	1	Espagnol langue étrangère : aspects interculturels
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques

ST - Bloc 71C*Option - 6 crédits.*

DID 6231	3	Didactique des L2 : théories et approches
ETA 6045	3	Évaluation en enseignement supérieur
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC

PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6617	3	Gestion de classe en enseignement supérieur

ST - Bloc 71D Stage*Obligatoire - 21 crédits.*

ESP 6470	15	Stage
ESP 6480	6	Rapport de stage

Programme 2-135-1-0

Version 05 (A11)

Maîtrise en études anglaises (M.A.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en études anglaises permet aux étudiants de développer des capacités d'analyse, de jugement critique et d'expression. Cette formation donne accès aux divers métiers de la culture, de l'édition et du journalisme ainsi qu'aux études doctorales. La maîtrise avec mémoire ou avec travail dirigé est un préalable normal aux études doctorales. La maîtrise avec stage ne mène normalement pas au doctorat.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études anglaises), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (études anglaises) ou d'un B.A. avec majeure en études anglaises, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais et du français.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Essai littéraire (en anglais)
- Deux lettres de recommandation
- Lettre d'intention ou de motivation (en anglais)

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle peut être suivie selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire,
- la modalité sans mémoire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise selon la modalité avec mémoire sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Les crédits de la maîtrise selon la modalité sans mémoire sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

L'inscription aux cours à option requiert l'approbation du Comité des études supérieures.

Bloc 70A*Obligatoire - 3 crédits.*

Les étudiants qui ont suivi ce cours à la Maîtrise le remplacent par un autre cours.

ANG 6032	3	Modern Literary Theory
----------	---	------------------------

Bloc 70B Théorie littéraire*Option - Maximum 6 crédits.*

ANG 6092	3	Readings in Contemporary Theory
----------	---	---------------------------------

ANG 6605 3 Problems in Narrative Theory

Bloc 70C Littérature britannique

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 21 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6130 3 18th-Century British Literature

ANG 6210 3 Shakespeare

Bloc 70D Autres littératures anglophones

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 21 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6165 3 Studies in Modernism

ANG 6185 3 Later 20th-Century American Literature

ANG 6190 3 English-Canadian Literature

ANG 6430 3 Indigenous Literatures in English

ANG 6650 3 Post-colonial Literatures in English

ANG 6670 3 Constructions of Cultural Space

Bloc 70E Genres littéraires

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 15 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6157 3 Studies in Popular Literature

ANG 6530 3 Studies in Genre

ANG 6740 3 From Text to Hypertext

HNU 6000 3 Humanités numériques : fondements disciplinaires

Bloc 70F Identités sexuelles dans la littér. anglophone

Option - Maximum 12 crédits.

ANG 6720 3 Women's Writing

Bloc 70G Séminaires à thématiques particulières

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 15 crédits pour la modalité sans mémoire.

Les cours ANG68951 et ANG68952 sont équivalents au cours ANG6895.

ANG 6090 3 Lectures dirigées 1

ANG 68951 0 Séminaire en études anglaises 1.1

ANG 68952 3 Séminaire en études anglaises 1.2

ANG 6896 3 Séminaire en études anglaises 2

Bloc 70H Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

ANG 6915 3 Projet de mémoire

ANG 6925 27 Mémoire

Bloc 70I Stage ou travail dirigé

Obligatoire - 21 crédits.

ANG 6930 21 Lectures, travaux et examens

ANG 6940 15 Stage

ANG 6945 6 Rapport de stage

Programme 2-140-1-0

Version 06 (A08)

Maîtrise en littérature comparée (M.A.)

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux études littéraires avancées en littérature comparée et de lui permettre d'acquérir, par la réalisation d'un mémoire, une compétence de recherche dans ce champ.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (littérature comparée), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé en littérature comparée, d'un B.A. bidisciplinaire en littérature comparée et études cinématographiques, en littérature comparée et philosophie, en littérature comparée et études anglaises ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en littérature comparée, en littératures de langue française, en études anglaises ou en études anciennes et modernes, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance approfondie de deux langues et de deux littératures.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- Échantillon(s) de travail écrit (entre 5 et 15 pages)
- Fournir un document qui répond point par point aux questions suivantes:
 1. Précisez vos connaissances de traditions littéraires et médiatiques (par exemple, francophone, anglophone, hispanophone, entre autres).
 2. Précisez vos connaissances de discours théoriques et philosophiques sur la littérature et autres pratiques culturelles.
 3. Quelles sont vos connaissances linguistiques (précisez-en le niveau - par exemple, anglais : niveau avancé ; portugais : débutant, etc.)

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 48 crédits.

L'étudiant doit acquérir la connaissance d'une 3e langue, si cela s'avère nécessaire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

Bloc 70B Traditions/résonances - groupe 1

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6360 3 Penseurs du comparatisme

Bloc 70C Traditions/résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447 3 Modernités comparées

Bloc 70D Traditions/résonances - groupe 3

Option - Maximum 15 crédits.

LCO 6320 3 Littératures arabes comparées

LCO 6525 3 Littérature chinoise et comparée

LCO 6555 3 Littératures canadiennes comparées

Bloc 70E Méthodologies

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6004 3 Poétique

Bloc 70F Savoirs et média

Option - Maximum 15 crédits.

HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
LCO 6019	3	Psychanalyse et littérature
LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6467	3	Littérature et philosophie
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6546	3	Littérature et médias

Bloc 70G Culture*Option - Maximum 9 crédits.*

LCO 6341	3	Ouvres autochtones
----------	---	--------------------

Bloc 70H Séminaires de recherche*Option - Maximum 15 crédits.*

Les cours LCO 69201 et LCO 69202 sont équivalents au cours LCO 6920.

LCO 6540	3	Séminaire de recherche
LCO 6800	3	Séminaire de recherche
LCO 6820	3	Séminaire de recherche
LCO 6830	3	Séminaire de recherche
LCO 6840	3	Séminaire de recherche
LCO 6870	3	Séminaire de recherche

Bloc 70I Lectures dirigées*Option - Maximum 3 crédits.*

LCO 6610	3	Lectures dirigées
LCO 6640Z	3	Lectures dirigées

Bloc 70J*Choix - Maximum 3 crédits.*

Sujet à l'approbation du responsable du 2e et 3e cycles ou du directeur du département.

Bloc 70K Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

LCO 6910	30	Mémoire
----------	----	---------

équivalente

- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais, d'une bonne connaissance du français et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Essai littéraire (en anglais - 10 à 20 pages)
- Lettre d'intention ou de motivation (en anglais)
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 12 crédits à option. Les cours sont choisis avec l'approbation du responsable du doctorat.

Bloc 70A*Obligatoire - 3 crédits.*

Les étudiants qui ont suivi ce cours à la maîtrise doivent le remplacer par un autre cours.

ANG 6032	3	Modern Literary Theory
----------	---	------------------------

Bloc 70B Littératures, cultures, genres et perspectives historiques*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

Les cours ANG de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre cours de niveau 6000 doivent être choisis avec l'approbation du responsable du doctorat. Le cours ANG6405 sera imposé à tout étudiant dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante.

ANG 6092	3	Readings in Contemporary Theory
ANG 6130	3	18th-Century British Literature
ANG 6157	3	Studies in Popular Literature
ANG 6165	3	Studies in Modernism
ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6210	3	Shakespeare
ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6480	3	Literary Practice, Narrative, and the Planetary Imagination
ANG 6530	3	Studies in Genre
ANG 6605	3	Problems in Narrative Theory
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANG 6720	3	Women's Writing
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires

Bloc 70C Séminaires de lectures dirigées*Option - Maximum 3 crédits.*

ANG 6090	3	Lectures dirigées 1
----------	---	---------------------

Bloc 70D Séminaires de professeurs invités*Option - Maximum 6 crédits.*

ANG 68951	0	Séminaire en études anglaises 1.1
ANG 68952	3	Séminaire en études anglaises 1.2
ANG 6896	3	Séminaire en études anglaises 2

Bloc 70E Recherche et thèse*Obligatoire - 75 crédits.*

Programme 3-135-1-0

Version 08 (A21)

Doctorat en études anglaises (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs autonomes, de former des professeurs destinés à l'enseignement supérieur et de perfectionner les enseignants des cégeps.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (études anglaises), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. (études anglaises) ou attester d'une formation jugée

ANG 7910	0	Examen général de doctorat
ANG 79211	0	Dissertation Seminar 1
ANG 79212	3	Dissertation Seminar 2
ANG 7930	72	Thèse

Programme 3-137-1-0

Version 09 (A23)

Doctorat en littérature (Ph. D.)

OBJECTIFS

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance dans l'une des six options du Doctorat en littérature, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat en littérature, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
 - avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- Il doit également satisfaire aux conditions propres à l'option choisie

Options littérature comparée et générale et théorie et épistémologie de la littérature

- être titulaire d'un grade de 2e cycle dans un domaine des études littéraires
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et de deux littératures. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

Option études allemandes

- être titulaire d'un grade de 2e cycle en études allemandes avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- Le candidat doit avoir une excellente connaissance de l'allemand et une bonne connaissance de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

Option études hispaniques

- être titulaire d'un grade de 2e cycle en études hispaniques avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- Le candidat doit avoir une excellente connaissance de l'espagnol et une bonne connaissance de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

Option études littéraires et intermédiaires

- être titulaire d'un grade de 2e cycle en études cinématographiques, études littéraires, études des médias ou tout autre domaine jugé équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et d'une littérature.

Option humanités numériques

- être titulaire d'un grade de 2e cycle en études littéraires ou tout autre domaine jugé équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et l'anglais, et d'une littérature.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour l'option études allemandes:

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

Pour les options littérature comparée et générale, théorie et épistémologie de la littérature et études littéraires et intermédiaires :

- Description succincte de la problématique du projet de recherche (500 mots). Si possible, fournissez-en un corpus de textes et une bibliographie sommaires.
- Trois lettres de recommandation.
- Échantillon(s) de travail écrit (entre 15 et 20 pages)
- Fournir un document qui répond point par point aux questions suivantes :
- 1. Précisez vos connaissances de traditions littéraires et médiatiques (par exemple, francophone, anglophone, hispanophone, entre autres).
- 2. Précisez vos connaissances de discours théoriques et philosophiques sur la littérature et autres pratiques culturelles.
- 3. Quelles sont vos connaissances linguistiques (précisez-en le niveau - par exemple, anglais: niveau avancé ; portugais : débutant, etc.)

Pour l'option études hispaniques :

- Lettre d'intention ou de motivation (en espagnol)
- Curriculum vitae
- Lettres de recommandation (en français, en espagnol ou en anglais). Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en études hispaniques à l'Université de Montréal.
- Exemple de travail académique déjà effectué (en espagnol). Ce travail est une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en études hispaniques à l'Université de Montréal.
- Esquisse du projet de recherche (4 pages) incluant : 1. Problématique, 2. Objectifs, 3. Cadre théorique, 4. Méthodologie, 5. Chronogramme provisoire, 6. Références.

Pour l'option humanités numériques:

- Lettre d'intention ou de motivation
- Description succincte de la problématique du projet de recherche (500 mots).
- Deux lettres de recommandation.
- Échantillon(s) de travail écrit (entre 15 et 20 pages)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits répartis de la façon suivante : de 75 à 81 crédits obligatoires, parmi lesquels 72 à 75 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et de 9 à 15 crédits à option. Il est offert selon les six options suivantes :

- l'option études allemandes (segment 70),
- l'option littérature comparée et générale (segment 71),
- l'option théorie et épistémologie de la littérature (segment 73),
- l'option études hispaniques (segment 74),
- l'option études littéraires et intermédiaires (segment 75),
- l'option humanités numériques (segment 78).

Segment 70 - Propre à l'option études allemandes

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

Bloc 70B Littérature

Option - Maximum 15 crédits.

Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2
ALL 6231	3	Littérature et médias 1

ALL 6242 3 Littérature et médias 2

Bloc 70C Enseignement de l'allemand langue étrangère

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6405 3 Lectures guidées (allemand langue étrangère)

ALL 6415 3 L'Allemand langue étrangère 1

ALL 6435 3 Stage d'enseignement

Bloc 70D Civilisation

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6311 3 Civilisation des pays germanophones 1

ALL 6322 3 Civilisation des pays germanophones 2

ALL 6331 3 Civilisation des pays germanophones 3

ALL 6332 3 Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 70E Séminaires à sujet ouvert

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7015 0 Examen général de doctorat

Segment 71 - Propre à l'option littérature comparée et générale

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

LCO 7610 3 Forum doctoral

Bloc 71B Traditions / résonances - groupe 1

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6360 3 Penseurs du comparatisme

Bloc 71C Traditions / résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447 3 Modernités comparées

Bloc 71D Traditions / résonances - groupe 3

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6320 3 Littératures arabes comparées

LCO 6555 3 Littératures canadiennes comparées

Bloc 71E Méthodologie

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6004 3 Poétique

Bloc 71F Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

HNU 6000 3 Humanités numériques : fondements disciplinaires

LCO 6019 3 Psychanalyse et littérature

LCO 6100 3 Épistémologie de la littérature

LCO 6312 3 Problèmes de la représentation

LCO 6333 3 La littérature et les autres arts

LCO 6342 3 Expressions autochtones de la résistance

LCO 6467 3 Littérature et philosophie

LCO 6469 3 Littératures et savoirs

LCO 6546 3 Littérature et médias

Bloc 71G Culture

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6341 3 Ouvres autochtones

LCO 6525 3 Littérature chinoise et comparée

Bloc 71H Séminaires de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6820 3 Séminaire de recherche

LCO 6830 3 Séminaire de recherche

LCO 6840 3 Séminaire de recherche

LCO 6870 3 Séminaire de recherche

Bloc 71I Lectures dirigées

Option - Maximum 3 crédits.

LCO 6610 3 Lectures dirigées

LCO 6640Z 3 Lectures dirigées

LCO 6661 3 Lectures guidées

Bloc 71J Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

LIT 7005 0 Examen général de doctorat

LIT 7071 75 Thèse

Segment 73 - Propre à l'option théorie et épistémologie de la littérature

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 6 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

LCO 7610 3 Forum doctoral

Bloc 73B Traditions et résonances - groupe 1

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6360 3 Penseurs du comparatisme

Bloc 73C Traditions et résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447 3 Modernités comparées

Bloc 73D Traditions et résonances - groupe 3

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6320 3 Littératures arabes comparées

LCO 6555 3 Littératures canadiennes comparées

Bloc 73E Méthodologies

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6004 3 Poétique

Bloc 73F Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

HNU 6000 3 Humanités numériques : fondements disciplinaires

LCO 6019 3 Psychanalyse et littérature

LCO 6100 3 Épistémologie de la littérature

LCO 6312 3 Problèmes de la représentation

LCO 6333 3 La littérature et les autres arts

LCO 6342 3 Expressions autochtones de la résistance

LCO 6467 3 Littérature et philosophie

LCO 6469 3 Littératures et savoirs

LCO 6546 3 Littérature et médias

Bloc 73G Culture

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6341 3 Ouvres autochtones

LCO 6525 3 Littérature chinoise et comparée

Bloc 73H Séminaires de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6820 3 Séminaire de recherche

LCO 6830 3 Séminaire de recherche

LCO 6840 3 Séminaire de recherche

LCO 6870 3 Séminaire de recherche

Bloc 73I Lectures dirigées

Option - Maximum 3 crédits.

LCO 6610 3 Lectures dirigées

LCO 6640Z 3 Lectures dirigées

LCO 6661 3 Lectures guidées

Bloc 73J Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

LIT 7005 0 Examen général de doctorat

LIT 7073 75 Thèse

Segment 74 - Propre à l'option études hispaniques

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

Bloc 74B Études de la langue

Option - Maximum 15 crédits.

ESP 6170 3 Langues, cultures et sociétés andines

ESP 6180 3 Parcours interculturels

ESP 6210 3 La langue espagnole, aujourd'hui

ESP 6300 3 L'acquisition pratique de l'espagnol 1

ESP 6301 3 L'acquisition pratique de l'espagnol 2

Bloc 74C Littérature espagnole classique et moderne

Option - Maximum 12 crédits.

ESP 6085 3 Littérature du Siècle d'Or

ESP 6091 3 Théâtre espagnol

ESP 6880 3 Spécificité des littératures hispaniques

Bloc 74D Littérature hispano-américaine

Option - Maximum 12 crédits.

ESP 6135 3 Discours colonial hispano-américain 2

ESP 6145 3 Littérature hispano-américaine contemporaine 1

ESP 6165 3 Littérature hispano-américaine contemporaine 3

Bloc 74E Séminaires à sujet ouvert

Option - Maximum 12 crédits.

ESP 6701 1 Les TIC dans la classe d'espagnol langue étrangère

ESP 6702 1 L'évaluation en espagnol langue étrangère

ESP 6703 1 Espagnol langue étrangère : aspects interculturels

ESP 7510 3 Lectures dirigées 1

ESP 7520 3 Lectures dirigées 2

Bloc 74F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7015 0 Examen général de doctorat

LIT 7074 72 Thèse

Segment 75 - Propre à l'option études littéraires et intermédiaires

Les crédits du segment 75 sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 9 crédits.

LCO 6000 3 Études littéraires comparées

LCO 7610 3 Forum doctoral

PLU 6060 3 Champ des études intermédiaires

Bloc 75B Traditions textuelles

Option - Maximum 9 crédits.

ANG 6530 3 Studies in Genre

ESP 6145 3 Littérature hispano-américaine contemporaine 1

ESP 6165 3 Littérature hispano-américaine contemporaine 3

FRA 6343 3 Écrits des femmes

FRA 6350 3 Théâtre français

LCO 6100 3 Épistémologie de la littérature

LCO 6320 3 Littératures arabes comparées

LCO 6341 3 Ouvres autochtones

LCO 6525 3 Littérature chinoise et comparée

LCO 6555 3 Littératures canadiennes comparées

Bloc 75C Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

ALL 6231 3 Littérature et médias 1

ALL 6242 3 Littérature et médias 2

ANG 6740 3 From Text to Hypertext

CIN 6046 3 Questions de narration

CIN 6047 3 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes

CIN 6050 3 Scénarisation, technologies et création

COM 6205 3 Méthode d'étude des messages et images

COM 6331 3 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

HAR 6080 3 Muséologie et histoire de l'art

HAR 6082 3 Arts et sociologie

HNU 6000 3 Humanités numériques : fondements disciplinaires

JEU 6002 3 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive

LCO 6333 3 La littérature et les autres arts

LCO 6342 3 Expressions autochtones de la résistance

LCO 6469 3 Littératures et savoirs

LCO 6546 3 Littérature et médias

Bloc 75D Théories de la représentation

Option - Maximum 9 crédits.

FRA 6146 3 Littérature et philosophie

HAR 6055 3 Histoire de l'art et sciences humaines

LCO 6312 3 Problèmes de la représentation

Bloc 75E Approches pluridisciplinaires et méthodologiques

Option - Maximum 9 crédits.

Les cours suivants ou, en accord avec le comité des études supérieures, tout autre séminaire pertinent.

Les cours PLU 60421 et PLU 60422 sont équivalents au cours PLU 6042.

EAE 6004	3	Séminaire de recherche
LCO 6610	3	Lectures dirigées
LCO 6661	3	Lectures guidées
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 60422	3	Problématiques de l'intermédialité 2

Bloc 75F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7005	0	Examen général de doctorat
LIT 7077	72	Thèse

Segment 78 - Propre à l'option humanités numériques

Les crédits du segment 78 sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 12 crédits à option.

Bloc 78A

Obligatoire - 3 crédits.

HNU 7000	3	Épistémologie en humanités numériques
----------	---	---------------------------------------

Bloc 78B Théorie et technique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANG 6740	3	From Text to Hypertext
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
EDN 6001	3	Théories de l'édition numérique
EDN 6002	3	Technologies pour l'édition numérique
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
HNU 6051	1	Humanités numériques : formats d'écriture
HNU 6052	1	Humanités numériques : introduction à la TEI
HNU 6053	1	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD
HNU 6054	1	Humanités numériques : Web sémantique et données
HNU 6055	1	Humanités numériques : données ouvertes
HNU 6056	1	Humanités numériques : visualisation de données
HNU 6057	1	Humanités numériques : analyse de texte
HNU 6058	1	Humanités numériques : technologies du Web
HNU 6059	1	Humanités numériques : langages de programmation
HNU 6100	3	Humanités numériques : Lectures dirigées
LCO 6546	3	Littérature et médias
MSL 6529	3	Muséologie numérique
SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques

Bloc 78C Traditions littéraires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2
ANG 6092	3	Readings in Contemporary Theory
ANG 6130	3	18th-Century British Literature
ANG 6157	3	Studies in Popular Literature

ANG 6165	3	Studies in Modernism
ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6530	3	Studies in Genre
ANG 6605	3	Problems in Narrative Theory
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANG 6720	3	Women's Writing
ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques
LCO 6000	3	Études littéraires comparées
LCO 6004	3	Poétique
LCO 6019	3	Psychanalyse et littérature
LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts
LCO 6341	3	Ouvres autochtones
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6360	3	Penseurs du comparatisme
LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6467	3	Littérature et philosophie
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6060	3	Champ des études intermédiales

Bloc 78D Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

LIT 7005	0	Examen général de doctorat
LIT 7071	75	Thèse

DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Programme 2-190-1-0

Version 09 (A20)

Maîtrise en mathématiques (M. Sc.)

OBJECTIFS

Option Actuariat

Compléter la formation en mathématiques actuarielles du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat ou d'une carrière de mathématicien dans diverses entreprises, dont les compagnies d'assurance, les bureaux d'actuaire, les banques, etc.

Option Mathématiques pures

Compléter la formation en mathématiques fondamentales du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans le domaine ou dans des domaines connexes ou d'une carrière dans l'enseignement collégial, ou éventuellement de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant

à la recherche en vue d'études de doctorat dans la discipline ou dans les domaines d'applications, ou éventuellement d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale, ou des groupes de recherche en informatique, neurosciences, biologie, médecine, pharmacie, etc.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales)
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Le formulaire sur les expériences et les intérêts de recherches du département de mathématiques et de statistique
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec les options suivantes :

- l'option Mathématiques pures, cheminement avec mémoire (segment 70),
- l'option Mathématiques appliquées, cheminement avec mémoire (segment 71),
- l'option Actuariat, cheminement avec mémoire ou avec stage (segment 73).

Outre les 45 crédits, jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires peuvent être imposés à l'étudiant, soit pour parfaire ses connaissances de base en mathématiques, statistique ou informatique, soit pour l'initier à un domaine d'application particulier.

Le département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Segment 70 - Propre à l'option Mathématiques pures

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

29 crédits obligatoires attribués à la recherche, de 12 à 16 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Au moins 3 crédits de cours de niveau des études supérieures dans trois des domaines suivants : algèbre, analyse, théorie des nombres, topologie, géométrie, probabilités.

Bloc 70A Mathématiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 16 crédits.

MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6125	4	Analyse fonctionnelle avancée
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6139A	4	Analyse complexe: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6229A	4	Équations aux dérivées partielles : sujets divers
MAT 6230	4	Analyse géométrique

MAT 6330	4	Géométrie différentielle
MAT 6335	4	Géométrie riemannienne
MAT 6339A	4	Géométrie: sujets spéciaux
MAT 6350	4	Topologie différentielle
MAT 6354	4	Topologie algébrique
MAT 6359A	4	Topologie: sujets spéciaux
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6475	4	Mécanique des fluides
MAT 6476	4	Méthodes numériques pour EDP
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6623	4	Théorie des groupes de Lie
MAT 6629A	4	Algèbre: sujets spéciaux
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6652	4	Distribution des nombres premiers
MAT 6654	4	Courbes elliptiques et formes modulaires
MAT 6657	4	Combinatoire additive
MAT 6659A	4	Théorie des nombres: sujets spéciaux
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux

Bloc 70B Complément de formation et cours d'autres disciplines ou hors UdeM

Choix - Maximum 4 crédits.

Cours de cycle supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités ou cours de 1er cycle de sigle MAT de 2e ou 3e année avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 29 crédits.

MAT 6916	29	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 - Propre à l'option Mathématiques appliquées

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

29 crédits obligatoires attribués à la recherche, de 10 à 16 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Au moins 3 crédits de cours de niveau des études supérieures dans trois des domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique, équations différentielles, probabilités, biomathématiques, science des données.

Bloc 71A Mathématiques et sciences des données

Option - Minimum 10 crédits, maximum 16 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
ACT 6240	3	Laboratoire de modélisation de données financières
ACT 6245	3	Méthodes computationnelles en finance
ACT 6275	3	Modèles à chaîne de Markov cachée en finance
ACT 6280	3	Actuariat: sujets spéciaux
MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6125	4	Analyse fonctionnelle avancée

MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6139A	4	Analyse complexe: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6229A	4	Équations aux dérivées partielles : sujets divers
MAT 6230	4	Analyse géométrique
MAT 6330	4	Géométrie différentielle
MAT 6335	4	Géométrie riemannienne
MAT 6339A	4	Géométrie: sujets spéciaux
MAT 6350	4	Topologie différentielle
MAT 6354	4	Topologie algébrique
MAT 6359A	4	Topologie: sujets spéciaux
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6475	4	Mécanique des fluides
MAT 6476	4	Méthodes numériques pour EDP
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6623	4	Théorie des groupes de Lie
MAT 6629A	4	Algèbre: sujets spéciaux
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6652	4	Distribution des nombres premiers
MAT 6654	4	Courbes elliptiques et formes modulaires
MAT 6657	4	Combinatoire additive
MAT 6659A	4	Théorie des nombres: sujets spéciaux
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6700	3	Inférence statistique
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

Bloc 71B Complément de formation et cours d'autres disciplines ou hors UdeM*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités et/ou cours de 1er cycle de sigle MAT de 2e ou 3e année avec l'approbation du responsable de programme.***Bloc 71C Recherche et mémoire***Obligatoire - 29 crédits.*

MAT 6916 29 Mémoire

Segment 73 - Propre à l'option Actuariat

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

- cheminement avec mémoire (MM) : 29 crédits obligatoires attribués à la recherche, de 10 à 16 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

- cheminement avec stage (S) : 21 crédits obligatoires attribués à un stage, de 15 à 24 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

MM-Bloc 73A Cheminement avec mémoire*Option - Minimum 10 crédits, maximum 16 crédits.*

ACT 6230	3	Finance mathématique
ACT 6240	3	Laboratoire de modélisation de données financières
ACT 6245	3	Méthodes computationnelles en finance
ACT 6275	3	Modèles à chaîne de Markov cachée en finance
ACT 6280	3	Actuariat: sujets spéciaux
MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6700	3	Inférence statistique
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

MM-Bloc 73B Complément de formation et cours d'autres disciplines ou hors UdeM*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours de cycle supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités et/ou cours de 1er cycle de sigle ACT, MAT ou STT et de 2e ou 3e année avec l'approbation du responsable de programme.***MM-Bloc 73C Recherche et mémoire***Obligatoire - 29 crédits.*

MAT 6916 29 Mémoire

S-Bloc 73A Cheminement avec stage

Option - minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
ACT 6240	3	Laboratoire de modélisation de données financières
ACT 6245	3	Méthodes computationnelles en finance
ACT 6275	3	Modèles à chaîne de Markov cachée en finance
ACT 6280	3	Actuariat: sujets spéciaux
MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

S-Bloc 73B Complément de formation et cours d'autres disciplines ou hors UdeM

Choix - Maximum 9 crédits.

Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités et/ou un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle de sigle ACT, MAT ou STT et de 2e ou 3e année avec l'approbation du responsable de programme.

S-Bloc 73C Stage

Obligatoire - 21 crédits.

MAT 6908	21	Stage
----------	----	-------

Programme 2-190-6-8

Version 00 (E15)

Microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique permet à un étudiant d'acquérir des connaissances complémentaires en mathématiques

et statistique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (mise à niveau en mathématiques et statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une préparation de base en mathématiques et en statistique
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le candidat ne peut pas déposer une demande d'admission à ce programme. Il y sera invité par le Comité des études supérieures approprié.

2. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. Il est attendu de l'étudiant qu'il fasse ce programme complémentaire durant l'été qui précède sa première inscription dans son programme de maîtrise. La scolarité maximale est de deux ans.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 12 crédits à option.

Bloc 70A Mathématique

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70B Statistique

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours de sigle ACT, MAT et STT de niveau 2000 et 3000. Choix à approuver par le responsable du programme.

Programme 2-194-1-0

Version 03 (A21)

Maîtrise en statistique (M. Sc.)

OBJECTIFS

Option Générale

Compléter la formation en statistique du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études supérieures dans la discipline ou d'une carrière de statisticien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Biostatistique

Cette option de la maîtrise, offerte en collaboration avec l'École de santé publique, vise principalement à compléter une formation spécialisée en biostatistique et permet l'application de méthodes statistiques dans le secteur privé ou gouvernemental.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

Option Générale

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé (statistique), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en mathématiques et économie, en mathématiques et informatique ou en démographie et statistique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

Option Biostatistique

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou B. Sc. spécialisé (statistique), ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

M. Sc. en Statistique

- avoir obtenu aux études de 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée, ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

La préparation mathématique minimale, pour être considérée admissible, devra inclure une formation de base en algèbre linéaire, en calcul, en analyse, en probabilité, en informatique et une bonne formation en statistique. En outre, le Département peut, à l'admission, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais.

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

Option Générale

La scolarité minimale est de trois trimestres.

Option Biostatistique

La scolarité minimale est de trois trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

Option Générale (segment 70), avec deux modalités :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage (ST).

Option Biostatistique (segment 71)

Une formation complémentaire sur un logiciel statistique (SAS, R, SPSS, STATA ou autre) peut être exigée au besoin.

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 26 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec stage (ST) sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 20 crédits attribués à un stage et un rapport, de 12 à 18 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Bloc MM-70A

Obligatoire - 7 crédits.

STT 6532 2 Consultation statistique 1

STT 6533 2 Consultation statistique 2

STT 6700 3 Inférence statistique

Bloc ST-70A

Obligatoire - 7 crédits.

STT 6532 2 Consultation statistique 1

STT 6533 2 Consultation statistique 2

STT 6700 3 Inférence statistique

Bloc MM-70B Compléments de statistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

STT 6005 3 Théorie de l'échantillonnage

STT 6215 3 Méthodes de statistique bayésienne

STT 6220 3 Méthodes de rééchantillonnage

STT 6230 3 Méthodes non paramétriques avancées

STT 6300 3 Méthodes asymptotiques

STT 6410 3 Analyse de la variance

STT 6415 3 Régression

STT 6510 3 Méthodes d'analyse biostatistique

STT 6515 3 Analyse de données multivariées

STT 6516 3 Données catégorielles

STT 6615 3 Séries chronologiques

STT 6705V 3 Statistique: sujets spéciaux

Bloc ST-70B Complément de statistique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

STT 6005 3 Théorie de l'échantillonnage

STT 6215 3 Méthodes de statistique bayésienne

STT 6220 3 Méthodes de rééchantillonnage

STT 6230 3 Méthodes non paramétriques avancées

STT 6300 3 Méthodes asymptotiques

STT 6410 3 Analyse de la variance

STT 6415 3 Régression

STT 6510 3 Méthodes d'analyse biostatistique

STT 6515 3 Analyse de données multivariées

STT 6516 3 Données catégorielles

STT 6615 3 Séries chronologiques

STT 6705V 3 Statistique: sujets spéciaux

Bloc MM-70C Complément de formation

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités ou des cours de 1er cycle de sigle STT choisi dans la banque de cours de l'UdeM. Choix à approuver par le responsable de programme.

Bloc ST-70C Complément de formation

Choix - Maximum 6 crédits

Cours de 1er cycle de sigle STT choisi dans la banque de cours de l'UdeM. Choix à approuver par le responsable de programme.

Bloc MM-70D Mémoire

Obligatoire - 26 crédits.

STT 6902 26 Mémoire

Bloc ST-70D Stage et rapport

Obligatoire - 20 crédits.

STT 6911 20 Stage

Segment 71 - Propre à l'option Biostatistique

Les crédits de l'option Biostatistique sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 16 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 17 crédits.

MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6075	3	Essais cliniques randomisés
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux
MSO 6619	1	Introduction à l'analyse de survie
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6532	2	Consultation statistique 1
STT 6533	2	Consultation statistique 2

Bloc 71B Compléments en statistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6220	3	Méthodes de rééchantillonnage
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6510	3	Méthodes d'analyse biostatistique
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6700	3	Inférence statistique
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

Bloc 71C Compléments en biostatistique et épidémiologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 7 crédits.

IFT 6501	4	Traitement informatique des mégadonnées
MSO 6018	3	Introduction à l'épidémiologie génétique
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6616	3	Gestion et analyse de données de recherche
MSO 6624	3	Science des données de santé publique
PHM 6078	3	Introduction à l'inférence causale

Bloc 71D Pratique de la biostatistique

Obligatoire - 16 crédits.

MSO 6126	16	Stage: pratique de la biostatistique
----------	----	--------------------------------------

 Programme 2-239-1-0

 Version 00 (A99)

D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle**OBJECTIFS**

Ce programme vise à faire connaître la théorie financière et les méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Les titulaires de ce diplôme pourront s'intégrer à des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements qui ont besoin d'analystes en finance quantitative.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (finance mathématique et computationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. comportant une majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre trimestres pour un étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 14 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 16 crédits.

ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
MAT 6717	3	Probabilités
MAT 6798	3	Calcul stochastique

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
----------	---	----------------------

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

ECN 6238	3	Macroéconométrie
STT 6615	3	Séries chronologiques

Bloc 70D

Option - 8 crédits.

ECN 6878	3	Choix d'investissement
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6521	4	Programmation dynamique
MAT 6470	3	Calcul scientifique

 Programme 2-239-1-1

 Version 00 (A99)

Maîtrise en finance mathématique et computationnelle (M. Sc.)

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner une solide connaissance de la théorie financière ainsi que des méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Le but est de former des spécialistes capables d'utiliser des outils financiers quantitatifs pour répondre aux besoins des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (finances mathématiques et computationnelles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. avec majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6878	3	Choix d'investissement
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
MAT 6470	3	Calcul scientifique
MAT 6717	3	Probabilités
MAT 6798	3	Calcul stochastique

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
----------	---	----------------------

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

ECN 6238	3	Macroéconomie
STT 6615	3	Séries chronologiques

Bloc 70D Stage

Obligatoire - 9 crédits.

FMC 6000	9	Stage
----------	---	-------

Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

FMC 6100	9	Travail dirigé
----------	---	----------------

Programme 3-190-1-0

Version 08 (A20)

Doctorat en mathématiques (Ph. D.)

OBJECTIFS

Option Mathématiques pures

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques : analyse, probabilités, théorie des nombres, topologie et géométrie, géométrie algébrique en vue d'une carrière de professeur d'université ou de cégep ou de chercheur dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques appliquées : biomathématiques, équations différentielles, physique mathématique, science des données, analyse numérique. Ces derniers pourront occuper des postes dans le milieu universitaire, l'industrie ou les entreprises gouvernementales.

Option Mathématiques de l'ingénieur

Cette option est offerte conjointement avec l'École Polytechnique et administrée par cette dernière.

Option Actuariat et mathématiques financières

Former des chercheurs chevronnés en actuariat ou mathématiques financières. Ces derniers pourront occuper des postes dans le milieu universitaire ou dans diverses entreprises, dont les compagnies d'assurance, les bureaux d'actuaire, les banques, etc.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'une M. Sc. (mathématiques), ou d'un diplôme de 2^e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente, ou être titulaire d'un Baccalauréat en mathématiques de l'Université de Montréal avec un dossier exceptionnel.
 - avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- L'enseignement se fait en français. L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante du français. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Le formulaire sur les expériences et les intérêts de recherches du département de mathématiques et de statistique
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Examen général de synthèse

Conformément au Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales, l'étudiant doit réussir un examen général de synthèse avant la fin du sixième trimestre.

a) Épreuve écrite

Cette épreuve a lieu normalement avant la fin du deuxième trimestre de scolarité et au plus tard avant la fin du quatrième trimestre de scolarité.

b) Épreuve orale

Cette épreuve porte sur le projet de recherche et a lieu au plus tard avant la fin du sixième trimestre de scolarité.

Plus de renseignements sur ces examens peuvent être trouvés sur le site: <https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cycles-superieurs/doctorat-en-mathematiques-ph-d-mathematiques>

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec les options suivantes :

- l'option Mathématiques pures (segment 70),
- l'option Mathématiques appliquées (segment 71),
- l'option Mathématiques de l'ingénieur (segment 73),
- l'option Actuariat et mathématiques financières (segment 75)

Le département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, aux séminaires des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Segment 70 - Propre à l'option Mathématiques pures

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 8 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Tous les cours sont du niveau des études supérieures et au moins 8 crédits sont de sigle MAT.

Bloc 70A Mathématiques

Option - Minimum 8 crédits, maximum 12 crédits.

MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6125	4	Analyse fonctionnelle avancée
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6139A	4	Analyse complexe: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6229A	4	Équations aux dérivées partielles : sujets divers
MAT 6230	4	Analyse géométrique
MAT 6330	4	Géométrie différentielle
MAT 6335	4	Géométrie riemannienne
MAT 6339A	4	Géométrie: sujets spéciaux
MAT 6350	4	Topologie différentielle
MAT 6354	4	Topologie algébrique
MAT 6359A	4	Topologie: sujets spéciaux
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6475	4	Mécanique des fluides
MAT 6476	4	Méthodes numériques pour EDP
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes

MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6623	4	Théorie des groupes de Lie
MAT 6629A	4	Algèbre: sujets spéciaux
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6652	4	Distribution des nombres premiers
MAT 6654	4	Courbes elliptiques et formes modulaires
MAT 6657	4	Combinatoire additive
MAT 6659A	4	Théorie des nombres: sujets spéciaux
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux

Bloc 70B Cours d'autres disciplines ou hors UdeM

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7910	78	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Mathématiques appliquées

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 8 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 71A Mathématiques et sciences des données

Option - Minimum 8 crédits, maximum 12 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
ACT 6240	3	Laboratoire de modélisation de données financières
ACT 6245	3	Méthodes computationnelles en finance
ACT 6275	3	Modèles à chaîne de Markov cachée en finance
ACT 6280	3	Actuariat: sujets spéciaux
MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6125	4	Analyse fonctionnelle avancée
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6139A	4	Analyse complexe: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6229A	4	Équations aux dérivées partielles : sujets divers
MAT 6230	4	Analyse géométrique
MAT 6330	4	Géométrie différentielle
MAT 6335	4	Géométrie riemannienne
MAT 6339A	4	Géométrie: sujets spéciaux
MAT 6350	4	Topologie différentielle
MAT 6354	4	Topologie algébrique
MAT 6359A	4	Topologie: sujets spéciaux
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique

MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6475	4	Mécanique des fluides
MAT 6476	4	Méthodes numériques pour EDP
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6623	4	Théorie des groupes de Lie
MAT 6629A	4	Algèbre: sujets spéciaux
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6652	4	Distribution des nombres premiers
MAT 6654	4	Courbes elliptiques et formes modulaires
MAT 6657	4	Combinatoire additive
MAT 6659A	4	Théorie des nombres: sujets spéciaux
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6700	3	Inférence statistique
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

Bloc 71B Cours d'autres disciplines ou hors UdeM*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme.***Bloc 71C Recherche et thèse***Obligatoire - 78 crédits.*

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7910	78	Thèse

Segment 73 - Propre à l'option Mathématiques de l'ingénieur*Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits au choix.***Bloc 73A***Choix - 15 crédits.**Cours choisi dans le répertoire des cours des études supérieures du Département de mathématiques et génie industriel de l'École Polytechnique et dans celui d'études supérieures de l'Université de Montréal, en particulier les cours du Département de mathématiques et de statistique et du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.***Bloc 73B Recherche et thèse***Obligatoire - 75 crédits.*

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7902	75	Thèse

Segment 75 - Propre à l'option Actuariat et mathématiques financières*Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 8 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.***Bloc 75A Actuariat, mathématiques financières, probabilités, science des données***Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

ACT 6230	3	Finance mathématique
ACT 6240	3	Laboratoire de modélisation de données financières
ACT 6245	3	Méthodes computationnelles en finance
ACT 6275	3	Modèles à chaîne de Markov cachée en finance
ACT 6280	3	Actuariat: sujets spéciaux
MAT 6493	4	Analyse géométrique de données
MAT 6495	4	Théorie spectrale des graphes
MAT 6701	4	Probabilités
MAT 6703	4	Calcul stochastique
MAT 6709A	4	Probabilités: sujets spéciaux
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6700	3	Inférence statistique
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

Bloc 75B Mathématiques*Option - Maximum 8 crédits.*

MAT 6117	4	Mesure et intégration
MAT 6124	4	Analyse fonctionnelle
MAT 6125	4	Analyse fonctionnelle avancée
MAT 6129A	4	Analyse: sujets spéciaux
MAT 6139A	4	Analyse complexe: sujets spéciaux
MAT 6215	4	Systèmes dynamiques
MAT 6220	4	Équations aux dérivées partielles
MAT 6229A	4	Équations aux dérivées partielles : sujets divers
MAT 6230	4	Analyse géométrique
MAT 6330	4	Géométrie différentielle
MAT 6335	4	Géométrie riemannienne
MAT 6339A	4	Géométrie: sujets spéciaux
MAT 6350	4	Topologie différentielle
MAT 6354	4	Topologie algébrique
MAT 6359A	4	Topologie: sujets spéciaux
MAT 6461	4	Génétique mathématique et biologie des systèmes
MAT 6463	4	Mathématiques biologiques
MAT 6465	4	Modélisation mathématique et applications
MAT 6467	4	Neuroscience mathématique
MAT 6473	4	Calcul scientifique
MAT 6475	4	Mécanique des fluides

MAT 6476	4	Méthodes numériques pour EDP
MAT 6620	4	Algèbre commutative
MAT 6621	4	Théorie de la représentation des groupes
MAT 6623	4	Théorie des groupes de Lie
MAT 6629A	4	Algèbre: sujets spéciaux
MAT 6650	4	Théorie algébrique des nombres
MAT 6652	4	Distribution des nombres premiers
MAT 6654	4	Courbes elliptiques et formes modulaires
MAT 6657	4	Combinatoire additive
MAT 6659A	4	Théorie des nombres: sujets spéciaux

Bloc 75C Cours d'autres disciplines ou hors UdeM

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 75D Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7910	78	Thèse

Programme 3-194-1-0

Version 02 (A21)

Doctorat en statistique (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme vise à former des chercheurs en statistique mathématique ou appliquée en vue d'une carrière dans les milieux universitaire, industriel, médical ou gouvernemental. Il permet à l'étudiant d'acquérir la méthodologie de pointe utilisée dans les différents domaines de la statistique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (statistique), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : un minimum de 84 crédits obligatoires, dont 73 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

Les cours STT 6532, STT 6533 et STT6700 sont remplacés par d'autres cours s'ils ont été suivis à la maîtrise. Le choix de ces cours sera approuvé par le responsable du programme.

MAT 6701	4	Probabilités
STT 6532	2	Consultation statistique 1
STT 6533	2	Consultation statistique 2
STT 6700	3	Inférence statistique

Bloc 70B Compléments de statistique

Option - 6 crédits.

STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6215	3	Méthodes de statistique bayésienne
STT 6220	3	Méthodes de rééchantillonnage
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6300	3	Méthodes asymptotiques
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6510	3	Méthodes d'analyse biostatistique
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6516	3	Données catégorielles
STT 6615	3	Séries chronologiques
STT 6705V	3	Statistique: sujets spéciaux

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 73 crédits.

STT 7900	0	Examen général
STT 7904	73	Thèse

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Programme 2-195-1-0

Version 04 (A22)

Maîtrise en philosophie (M.A.)**OBJECTIFS**

Le programme permet d'étudier une variété importante de sujets et de champs de recherche de la philosophie occidentale et orientale, l'éthique et la philosophie politique, la philosophie de la connaissance et la philosophie des sciences, la philosophie continentale.

La maîtrise en philosophie propose deux options, « Générale » et « Philosophie au collégial ». Les deux options exigent de suivre des séminaires de cycles supérieurs et de rédiger un mémoire. L'option « Philosophie au collégial » comporte également une formation pédagogique et des stages dans le milieu collégial.

Le programme de maîtrise prépare de manière générale à la poursuite des études au 3e cycle en philosophie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en philosophie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat (B.A.) spécialisé en philosophie ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en philosophie ou d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français. Sur demande, la Faculté peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits, répartis de la façon suivante :

- l'option Générale (segment 01 et 69) comporte 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
- l'option Philosophie au collégial (segments 01 et 72) comporte 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Segment 01 Tronc commun

Le segment 01 comporte de 12 à 15 crédits à option.

Bloc 01A Formation disciplinaire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez suivre quatre à cinq des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs du département de philosophie (PHI6000). L'approbation du responsable de programme est requise.

PHI 6015	3	Séminaire de philosophie
PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
PHI 6235	3	Philosophie grecque classique
PHI 6240	3	Philosophie médiévale 1
PHI 6241	3	Philosophie médiévale 2
PHI 6260	3	Philosophie moderne
PHI 6261	3	Textes de philosophie moderne
PHI 6262	3	Problèmes de philosophie moderne
PHI 6270	3	Philosophie allemande 1
PHI 6280	3	Philosophie allemande 2
PHI 6291	3	L'Univers intellectuel chinois
PHI 6292	3	Philosophie chinoise
PHI 6315	3	Philosophie de la connaissance
PHI 6322	3	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 6325	3	Philosophie des sciences contemporaines
PHI 6335	3	Logique philosophique
PHI 6340	3	Logique et philosophie contemporaine
PHI 6346	3	Problèmes de métaphysique
PHI 6355	3	Fondements des mathématiques

PHI 6365	3	Fondements philosophiques de la physique
PHI 6375	3	Philosophie de l'économie
PHI 6380	3	Histoire de la philosophie analytique
PHI 6385	3	Philosophie de l'esprit
PHI 6515	3	Fondements historiques de l'éthique
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6525	3	Problèmes de métaéthique
PHI 6540	3	Éthique et philosophie sociale
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6555	3	Philosophie politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHI 6605	3	Ontologie et herméneutique
PHI 6621	3	Problèmes de philosophie européenne
PHI 6625	3	Problèmes de philosophie allemande
PHI 6645	3	Philosophie continentale
PHI 6646	3	Problèmes de philosophie continentale 1
PHI 6647	3	Problème de philosophie continentale 2
PHI 6655	3	Esthétique philosophique
PHI 6715	3	Problèmes de philosophie contemporaine
PHI 6725	3	Phénoménologie

Segment 69 Propre à l'option Générale

Le segment 69 comporte 30 crédits obligatoires, attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 69A Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PHI 6915	6	Recherche
PHI 6925	12	Recherche
PHI 6935	12	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Philosophie au collégial

Le segment 72 comporte 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 72A

Obligatoire - 9 crédits.

PHI 6401	3	Enjeux de la philosophie au collégial
PHI 6402	1.5	Séminaire de stage
PHI 6410	1.5	Stage en milieu collégial
PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui

Bloc 72B Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

PHI 6945	6	Recherche
PHI 6955	9	Recherche
PHI 6960	9	Mémoire

Programme 3-195-1-0

Version 04 (A13)

Doctorat en philosophie (Ph. D.)

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de cinq ordres : permettre à l'étudiant de parfaire sa formation académique; démontrer que l'étudiant est capable de produire une œuvre apportant une contribution originale à la discipline; donner une formation permettant d'enseigner la philosophie au niveau universitaire; former des consultants professionnels dans des domaines stratégiques (éthique, politique, communication); former des chercheurs de haut niveau.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (philosophie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. A. (philosophie), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation.
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche

2. Exigence et/ou informations supplémentaires :

À compter du trimestre d'hiver 2023, les inscriptions aux cours PHI 6401, PHI 6402 et PHI 6410 ne seront pas autorisées dans le bloc 70A.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 15 crédits.

5 cours ou séminaires PHI de niveau 6000. Les inscriptions aux cours PHI6401, PHI6402 et PHI6410 ne sont pas autorisées.

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

PHI 7000	0	Examen général de doctorat
PHI 7940	10	Recherche - approche du projet de recherche
PHI 7946	15	Séminaire de recherche
PHI 7950	20	Recherche - dépôt du manuscrit
PHI 7955	30	Thèse

DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Programme 2-200-1-0

Version 07 (A17)

Maîtrise en physique (M. Sc.)

OBJECTIFS

L'objectif du programme est de compléter les connaissances de base du candidat et de l'initier à la recherche dans sa discipline. L'étudiant qui vise une carrière de chercheur poursuit habituellement au doctorat. L'étudiant qui a complété sa maîtrise est bien formé pour l'enseignement au niveau collégial ou encore pour s'intégrer à une équipe de recherche ou de développement en milieu industriel.

Option générale

Cette option est offerte aux étudiants désirant se perfectionner dans l'une des spécialisations offertes par les professeurs du département.

Option Biophysique et physiologie moléculaire

Cette Option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Option Physique médicale

Cette Option vise à mieux préparer les physiciens à oeuvrer dans les hôpitaux, les établissements du réseau de la santé et dans l'industrie associée à cette activité.

Option Plasma - cheminement international

Cette Option est offerte conjointement par le département de physique de l'Université de Montréal et l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Elle vise à étudier les aspects physiques et chimiques des plasmas naturels et créés en laboratoire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (physique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (physique), ou d'un baccalauréat avec majeure en physique, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
 - Formulaire
- pour informations complémentaires
- Deux lettres de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 ou 46 crédits selon l'option choisie. Elle est offerte avec les options suivantes :

- l'option générale selon la modalité avec mémoire ou la modalité avec stage (segment 70)
- l'option Biophysique et physiologie moléculaires selon la modalité avec mémoire (segment 71)

De plus, peuvent s'ajouter aux 45 crédits exigés 3 crédits de cours complémentaires choisis parmi les cours suivants :

- BCM1531 Introduction à la biochimie (3 cr.)
- BIO1101 Biologie moléculaire (3 cr.)
- BIO1153 Biologie cellulaire (3 cr.)
- CHM2995 Physicochimie générale 2 (3 cr.)

PHY2900 Biophysique (3 cr.)

- l'option Physique médicale selon la modalité avec mémoire (segment 72)
- l'option Plasma - cheminement international selon la modalité avec mémoire (segment 73)

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 à 9 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix. L'étudiant peut faire un maximum de 3 crédits de premier cycle.
- Modalité avec stage (ST) : 24 obligatoires crédits attribués à un stage, 15 à 21 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix. L'étudiant peut faire un maximum de 6 crédits de premier cycle.

MM-Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours du Département de physique avec l'accord du directeur de recherche. Un maximum de 3 crédits de cours de niveau 3000 peut être autorisé.

MM-Bloc 70B

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'accord du responsable de programme.

MM-Bloc 70C

Obligatoire - 36 crédits.

PHY 6010 36 Mémoire

ST-Bloc 70A

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique.

ST-Bloc 70B

Choix - Maximum 6 crédits.

Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts par des départements de sciences fondamentales.

ST-Bloc 70C

Obligatoire - 24 crédits.

Segment 71 - Propre à l'option Biophysique et physiologie moléculaires

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix. L'étudiant doit faire au moins 6 crédits du niveau des études supérieures.

Bloc 71A

Option - 3 crédits.

PSL 6020 3 Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire

Bloc 71B

Choix - 6 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours du Département de physique et des autres départements de sciences fondamentales. Un des cours peut être un cours de 1er cycle.

Bloc 71C Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

PHY 6010 36 Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Physique médicale

Cette option comporte 46 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 72A

Obligatoire - 25 crédits.

IFT 6150 4 Traitements d'images

PHY 6292 0 Séminaire de physique médicale

PHY 6639 3 Physique : rayonnement en milieu médical

PHY 6912 3 Dosimétrie en radio-oncologie

PHY 6915 3 Radiologie et radioprotection

PHY 69801 0 Sujets spéciaux: physique médicale 1

PHY 69802 3 Sujets spéciaux: physique médicale 2

PHY 6985 3 Imagerie en physique médicale 1

PHY 6990 3 Imagerie en physique médicale 2

PHY 69961 0 Laboratoire : physique médicale 1

PHY 69962 3 Laboratoire : physique médicale 2

Bloc 72B

Obligatoire - 21 crédits.

PHY 6900 21 Mémoire en physique médicale

Segment 73 - Propre à l'option Plasma - cheminement international

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

-39 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 73A Formation internationale

Obligatoire - 15 crédits.

Cours donnés à l'Université Toulouse III - Paul-Sabatier

PHY 6410 3 Physique des plasmas

PHY 6411 3 Caractérisation des plasmas

PHY 6412 3 Compléments de physique des plasmas

PHY 6413 2 Plasmas pour l'aéronautique et l'espace

PHY 6414 2 Plasmas pour l'énergie et l'environnement

PHY 6415 1 Plasmas pour le biomédical

PHY 6416 1 Notions d'anglais en science et technologie des plasmas

Bloc 73B

Option - 6 crédits.

PHY 6445 3 Physico-chimie des plasmas froids

PHY 6450 3 Chapitres choisis de physique des plasmas

PHY 6460 3 Diagnostic des plasmas

PHY 6485 3 Interactions ions et plasmas avec les matériaux

Bloc 73C Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

PHY 6420 24 Mémoire - option PLASMA - cheminement international

Programme 3-200-1-0

Version 05 (A20)

Doctorat en physique (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme forme l'étudiant pour qu'il puisse mener, de façon autonome, un projet de recherche de pointe et original dans son domaine de spécialisation. L'étudiant développera ainsi ses aptitudes dans le cheminement méthodologique propre à la recherche et sera éventuellement apte à proposer de nouvelles avenues d'investigation. L'étudiant qui a complété son doctorat devrait être en mesure de poursuivre des recherches au sein d'une équipe en milieu universitaire ou dans des laboratoires industriels et instituts de recherche gouvernementaux et éventuellement de mener ses propres sujets de recherche. Plusieurs domaines de spécialisation sont proposés au candidat au doctorat en physique, notamment astronomie et astrophysique, biophysique et physiologie moléculaire, physique de la matière condensée, physique des plasmas, physique des particules et physique médicale. L'approche méthodologique peut être aussi bien expérimentale que

théorique ou numérique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (physique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (physique) ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais et une connaissance suffisante de toute autre langue nécessaire à la poursuite de ses recherches. Les candidats qui détiennent une maîtrise en physique, option physique médicale, ou l'équivalent d'un programme de physique médicale accrédité ne peuvent s'inscrire au doctorat en physique, option physique médicale (mais peuvent s'inscrire aux deux autres options du doctorat en physique).

1.1 Exigences supplémentaires

Option Biophysique et physiologie moléculaire

Pour les candidats qui n'auraient pas suivi une option Biophysique ou l'équivalent au baccalauréat, 9 crédits de cours complémentaires sont nécessaires, à moins qu'ils n'aient été réussis au 2^e cycle.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Formulaire pour informations complémentaires
- Deux lettres de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Il est offert selon les options suivantes :

- Physique
- Biophysique et physiologie moléculaire
- Physique médicale

Cours complémentaires

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 crédits.

BIO 1101 Biologie moléculaire, 3 crédits.

BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 crédits.

CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 crédits.

PHY 2900 Biophysique, 3 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option Physique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A

Option - Maximum 9 crédits.

À choisir parmi la liste des cours de cycles supérieures du Département avec l'approbation du directeur de recherche.

PHY 6051X	3	Analyse moderne des données physiques
PHY 6210	3	Physique statistique - systèmes en équilibre
PHY 6445	3	Physico-chimie des plasmas froids
PHY 6450	3	Chapitres choisis de physique des plasmas
PHY 6450B	3	Chapitres choisis de physique des plasma
PHY 6460	3	Diagnostic des plasmas
PHY 6485	3	Interactions ions et plasmas avec les matériaux
PHY 6505	3	Physique de la matière condensée

PHY 6530	3	Physique des surfaces
PHY 6611A	3	Chapitres choisis de physique subatomique
PHY 6638	3	Physique subatomique instrumentale
PHY 6639	3	Physique : rayonnement en milieu médical
PHY 6650	3	Fondements théoriques du modèle standard
PHY 6651	3	Fondements expérimentaux du modèle standard
PHY 6669	3	Cosmologie moderne
PHY 6710	3	Naines brunes et exoplanètes
PHY 6746	3	Vents stellaires et milieu circumstellaire
PHY 6756	3	Fluides astrophysiques
PHY 6771	3	Atmosphères stellaires
PHY 6780	3	Instruments de l'astronomie
PHY 6792	3	Astrophysique des galaxies
PHY 6812	3	Théorie des champs 1
PHY 6822	3	Théorie des champs 2
PHY 6890	3	Chapitres choisis de physique théorique
PHY 6912	3	Dosimétrie en radio-oncologie
PHY 6915	3	Radiologie et radioprotection
PHY 6918	3	Concepts de radioprotection pour le génie clinique
PHY 69801	0	Sujets spéciaux: physique médicale 1
PHY 69802	3	Sujets spéciaux: physique médicale 2
PHY 6985	3	Imagerie en physique médicale 1
PHY 6990	3	Imagerie en physique médicale 2
PHY 69961	0	Laboratoire : physique médicale 1
PHY 69962	3	Laboratoire : physique médicale 2

Bloc 70B

Choix - Maximum 9 crédits.

L'étudiant choisit tout autre cours de cycles supérieurs jugé pertinent avec l'approbation du directeur de recherche.

Bloc 70C

Obligatoire - 81 crédits.

PHY 7000	0	Examen général de doctorat
PHY 7010	81	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Biophysique et physiologie moléculaire

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 3 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A

Option - 3 crédits.

PSL 6020	3	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire
----------	---	---

Bloc 71B

Obligatoire - 2 crédits.

PSL 60611	0	Biophysique et physiologie moléculaire 1.1
PSL 60612	1	Biophysique et physiologie moléculaire 1.2
PSL 60621	0	Biophysique et physiologie moléculaire 2.1
PSL 60622	1	Biophysique et physiologie moléculaire 2.2

Bloc 71C

Choix - 6 crédits.

L'étudiant choisit tout autre cours de cycles supérieurs jugé pertinent avec l'approbation du directeur de recherche.

Bloc 71D Recherche et thèse

Obligatoire - 79 crédits.

PHY 7000 0 Examen général de doctorat

Segment 72 - Propre à l'option Physique médicale

Tous les crédits sont obligatoires, dont 65 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 72A

Obligatoire - 25 crédits.

IFT 6150	4	Traitements d'images
PHY 6292	0	Séminaire de physique médicale
PHY 6639	3	Physique : rayonnement en milieu médical
PHY 6912	3	Dosimétrie en radio-oncologie
PHY 6915	3	Radiologie et radioprotection
PHY 69801	0	Sujets spéciaux: physique médicale 1
PHY 69802	3	Sujets spéciaux: physique médicale 2
PHY 6985	3	Imagerie en physique médicale 1
PHY 6990	3	Imagerie en physique médicale 2
PHY 69961	0	Laboratoire : physique médicale 1
PHY 69962	3	Laboratoire : physique médicale 2

Bloc 72B

Obligatoire - 65 crédits.

PHY 7000	0	Examen général de doctorat
PHY 7015	65	Thèse

ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Programme 2-210-1-1

Version 10 (A20)

Maîtrise en psychoéducation (M. Sc.)

Programme également offert au Campus Laval (2-210-1-9).

OBJECTIFS

Le programme vise à former des psychoéducateurs compétents qui traitent avec rigueur toute activité professionnelle et scientifique dans leur domaine, soit la prévention et l'intervention auprès des personnes à risque ou en difficulté d'adaptation, des familles, des groupes ou des organisations. Trois modalités sont offertes :

- Stage (intégration professionnelle) : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ et au doctorat en psychoéducation, sous condition de réussir des cours complémentaires en recherche (segment 72);
- Recherche et stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès à l'OPPQ et aux deux options (Recherche et Recherche-intervention) du doctorat en psychoéducation (segment 74);
- Recherche : pour une formation à la recherche, donnant accès à l'option Recherche du doctorat en psychoéducation, mais non à l'OPPQ (segment 75).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation OU être titulaire d'un

baccalauréat en psychologie ou en criminologie ou l'équivalent. Ces candidats doivent réussir une propédeutique avec une moyenne d'au moins 3,2 dans l'ensemble des cours et une note d'au moins B dans chacun de ces cours préparatoires

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire départemental
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour la modalité avec mémoire et de quatre trimestres pour les deux autres modalités.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 modalités :

- Stage (intégration professionnelle) : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ et au doctorat en psychoéducation, sous condition de réussir des cours complémentaires en recherche (segment 72);
- Recherche et stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès à l'OPPQ et aux deux options (Recherche et Recherche-intervention) du doctorat en psychoéducation (segment 74);
- Recherche : pour une formation à la recherche, donnant accès à l'option Recherche du doctorat en psychoéducation, mais non à l'OPPQ (segment 75).

Propédeutique

Le programme comporte habituellement entre 21 et 30 crédits de propédeutique en fonction de la formation antérieure, incluant les stages d'intervention 1 et 2 (PSE 32501 et PSE 32502) pour un total de 11 crédits.

Segment 72 Propre à la modalité Stage (intégration professionnelle)

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage et 18 crédits à option.

Bloc 72A Formation scientifique

Obligatoire - 3 crédits.

PSE 6116	3	Mobilisation des connaissances en psychoéducation
----------	---	---

Bloc 72B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 72C Champs de pratique en psychoéducation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6124	3	Biologie et intervention

PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 72D Formation clinique avancée*Obligatoire - 24 crédits.*

PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 66091	0	Stage pratique en psychoéducation 1
PSE 66092	15	Stage pratique en psychoéducation 2
PSE 66111	0	Rapport d'intégration professionnelle 1
PSE 66112	3	Rapport d'intégration professionnelle 2

Segment 74 Propre à la modalité Recherche et stage

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage et 18 crédits à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 74A Formation scientifique*Obligatoire - 3 crédits.*

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
----------	---	--

Bloc 74B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration*Option - 3 crédits.*

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 74C Analyses de données*Option - 3 crédits.*

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation

Bloc 74D Formation clinique avancée*Obligatoire - 18 crédits.*

PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 66081	0	Stage/pratique psychoéducation 1
PSE 66082	12	Stage/pratique psychoéducation 2

Bloc 74E Recherche et mémoire*Obligatoire - 18 crédits.*

PSE 6622	18	Mémoire
----------	----	---------

Segment 75 Propre à la modalité Recherche

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 75A Formation scientifique*Obligatoire - 3 crédits.*

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
----------	---	--

Bloc 75B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 75C Champs de pratique en psychoéducation*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 75D Analyses de données*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation

Bloc 75E Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

PSE 6621	30	Mémoire
----------	----	---------

Programme 2-210-1-2

Version 00 (A20)

Actualisation de formation en psychoéducation*Programme également offert sous le no 2-210-1-8 au Campus Laval.*

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse à des personnes pour qui l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec (OPPQ) a prescrit des cours ou des heures de formation pratique et théorique supplémentaires afin d'avoir accès au tableau des membres de l'Ordre et ainsi obtenir leur permis d'exercice.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- Obtenir un avis valide du comité des admissions par équivalence de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec (OPPQ) aux fins de la délivrance d'un permis de pratique de la psychoéducation;
- avoir obtenu un diplôme (niveau baccalauréat ou maîtrise) à l'extérieur du Québec dans une discipline jugée équivalente à la formation en psychoéducation;

OU

- avoir obtenu depuis au moins 5 ans un baccalauréat en psychoéducation ou dans une discipline connexe ET détenir une expérience professionnelle équivalent à minimum 5 ans à temps plein dans le domaine de la relation d'aide

Ce programme ne mène à aucun diplôme.

1.1 Exigences et/ou informations supplémentaires

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- La prescription (plan de formation) de l'OPPQ fournie par le comité des admissions par équivalence
- Un curriculum vitae
- Pour les détenteurs d'un baccalauréat obtenu au Québec, une attestation d'emploi ou une lettre faisant état d'une expérience d'un minimum de 5 ans temps plein dans le domaine de la relation d'aide après l'obtention du baccalauréat

Notez qu'à la demande de l'École de psychoéducation, les candidats doivent se présenter et participer à une entrevue.

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre et la scolarité maximale est de 12 trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Segment 70

Ce programme d'études comporte de 9 à 30 crédits, selon les cours prescrits par l'OPPQ. Notez qu'un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle peuvent être suivis.

Le cheminement sera déterminé pour chaque étudiant selon une prescription individualisée par l'OPPQ.

Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 30 crédits.

Choisir les cours selon la liste individualisée des cours prescrits par l'OPPQ.

PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6116	3	Mobilisation des connaissances en psychoéducation
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation
PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciaires
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 70B

Option - Maximum 6 crédits.

Choisir les cours selon la liste individualisée des cours prescrits par l'OPPQ.

PSE 1201	3	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans
PSE 1202	3	Développement normal et psychopathologie adulte
PSE 1203	3	Développement normal 6-18 ans
PSE 1204	3	Psychopathologie 6-18 ans
PSE 1207	3	Observation des comportements
PSE 2202	3	Psychométrie et évaluation normative
PSE 2209	3	Conception de plans d'intervention

Programme 2-210-1-7

Version 00 (A20)

Diplôme complémentaire de deuxième cycle en psychoéducation

OBJECTIFS

Le diplôme complémentaire s'adresse aux étudiants qui s'inscrivent au doctorat en psychoéducation option Recherche/Intervention. Les objectifs du programme sont :

1. d'offrir la formation nécessaire pour un accès à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ);
2. de développer des cliniciens-chercheurs de haut niveau.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- Être admis au doctorat en psychoéducation option Recherche/Intervention;

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Une preuve d'admission au doctorat en psychoéducation option Recherche/Intervention

2. Statut

Les étudiants peuvent être inscrits à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de 3 trimestres à temps plein et la scolarité maximale est de 9 trimestres.

4. Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme de 2e cycle en psychoéducation, le candidat doit avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de doctorat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Segment 01

Le diplôme complémentaire de 2e cycle comporte 27 crédits répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 3 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
PSE 66091	0	Stage pratique en psychoéducation 1
PSE 66092	15	Stage pratique en psychoéducation 2

Bloc 01B Méthodologie de recherche

Option - 3 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation

Programme 2-210-1-9

Version 03 (A20)

Maîtrise en psychoéducation (M. Sc.)

Programme également offert à Montréal (2-210-1-0).

OBJECTIFS

Le programme vise à former des psychoéducateurs compétents qui traitent avec rigueur toute activité professionnelle et scientifique dans leur domaine, soit la prévention et l'intervention auprès des personnes à risque ou en difficulté d'adaptation, des familles, des groupes ou des organisations. Trois modalités sont offertes :

- Stage (intégration professionnelle) : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ et au doctorat en psychoéducation, sous condition de réussir des cours complémentaires en recherche (segment 72);
- Recherche et stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès à l'OPPQ et aux deux options (Recherche et Recherche-intervention) du doctorat en psychoéducation (segment 74);
- Recherche : pour une formation à la recherche, donnant accès à l'option Recherche du doctorat en psychoéducation, mais non à l'OPPQ (segment 75).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par

les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation OU être titulaire d'un baccalauréat en psychologie ou en criminologie ou l'équivalent. Ces candidats doivent réussir une propédeutique avec une moyenne d'au moins 3,2 dans l'ensemble des cours et une note d'au moins B dans chacun de ces cours préparatoires
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire départemental
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour la modalité avec mémoire et de quatre trimestres pour les deux autres modalités.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 modalités :

- Stage (intégration professionnelle) : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ et au doctorat en psychoéducation, sous condition de réussir des cours complémentaires en recherche (segment 72);
- Recherche et stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès à l'OPPQ et aux deux options (Recherche et Recherche-intervention) du doctorat en psychoéducation (segment 74);
- Recherche : pour une formation à la recherche, donnant accès à l'option Recherche du doctorat en psychoéducation, mais non à l'OPPQ (segment 75).

Propédeutique

Le programme comporte habituellement entre 21 et 30 crédits de propédeutique en fonction de la formation antérieure, incluant les stages d'intervention 1 et 2 (PSE 32501 et PSE 32502) pour un total de 11 crédits.

Segment 72 Propre à la modalité Stage (intégration professionnelle)

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage et 18 crédits à option.

Bloc 72A Formation scientifique

Obligatoire - 3 crédits.

PSE 6116	3	Mobilisation des connaissances en psychoéducation
----------	---	---

Bloc 72B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 72C Champs de pratique en psychoéducation*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 72D Formation clinique avancée*Obligatoire - 24 crédits.*

PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 66091	0	Stage pratique en psychoéducation 1
PSE 66092	15	Stage pratique en psychoéducation 2
PSE 66111	0	Rapport d'intégration professionnelle 1
PSE 66112	3	Rapport d'intégration professionnelle 2

Segment 74 Propre à la modalité Recherche et stage

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage et 18 crédits à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 74A Formation scientifique*Obligatoire - 3 crédits.*

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
----------	---	--

Bloc 74B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration*Option - 3 crédits.*

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciaires
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 74C Analyses de données*Option - 3 crédits.*

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation

Bloc 74D Formation clinique avancée*Obligatoire - 18 crédits.*

PSE 6114	3	Éthique et déontologie en psychoéducation
PSE 6308	3	Évaluation et intervention en situation de crise
PSE 66081	0	Stage/pratique psychoéducation 1
PSE 66082	12	Stage/pratique psychoéducation 2

Bloc 74E Recherche et mémoire*Obligatoire - 18 crédits.*

PSE 6622	18	Mémoire
----------	----	---------

Segment 75 Propre à la modalité Recherche

Les crédits de la modalité sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 75A Formation scientifique*Obligatoire - 3 crédits.*

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
----------	---	--

Bloc 75B Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux
PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciaires
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 75C Champs de pratique en psychoéducation*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 75D Analyses de données*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation

Bloc 75E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PSE 6621 30 Mémoire

Programme 3-210-1-0

Version 02 (A20)

Doctorat en psychoéducation (Ph. D.)

OBJECTIFS

Le doctorat en psychoéducation se décline en deux modalités : la modalité Recherche et la modalité Recherche-intervention.

La modalité Recherche vise la formation de chercheurs de haut calibre dans deux champs d'expertises complémentaires, soit la compréhension du développement des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents selon une perspective multidimensionnelle et intégrative (psychopathologie développementale); et le développement, l'évaluation et la dissémination de stratégies d'intervention préventive et curative susceptibles d'enrayer l'apparition ou l'aggravation de ces problèmes et de favoriser un développement harmonieux des enfants et des adolescents à risque ou en difficulté (sciences de l'intervention/diffusion). Son objectif consiste à former des spécialistes qui contribueront à la recherche scientifique, à l'enseignement collégial ou universitaire, au processus de formation et de structuration des milieux d'intervention, aux processus de prise de décision en matière de politiques sociales ou d'interventions cliniques qui touchent les enfants et les adolescents dans divers milieux de vie.

La modalité Recherche-intervention vise à former des praticiens avec une solide formation scientifique (cliniciens-chercheurs) qui, tout en pouvant aspirer à une carrière académique, pourront également s'insérer dans le marché du travail avec des compétences recherchées de haut niveau, particulièrement en ce qui a trait au développement, à l'implantation et à l'évaluation de programmes d'intervention.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales

Pour la modalité Recherche

- être titulaire d'une maîtrise en psychoéducation ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente et avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent. Des cours additionnels pourraient être exigés pour les candidats ayant un baccalauréat autre qu'en psychoéducation.

Pour la modalité Recherche-intervention

- être titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente avec une moyenne cumulative minimale de 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent et être autorisé par le doyen à s'inscrire au doctorat. Des cours additionnels pourraient être exigés.
- être admis au Diplôme complémentaire de 2e cycle en psychoéducation.

Le fait d'avoir la moyenne minimale ne garantit pas l'admission.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un travail académique réalisé dans le cadre de votre maîtrise ou du baccalauréat dans le cadre d'un passage direct
- Une esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation dont une du directeur de maîtrise.

2. Sclarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la sclarité minimale est de six trimestres et la sclarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans). Pour les étudiants inscrits à demi-temps, la sclarité maximale est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Il est offert selon deux modalités :

- Recherche (segment 70)
- Recherche-intervention (segment 71)

Segment 70 Propre à la modalité Recherche

La modalité comporte 90 crédits répartis de la façon suivante : 66 crédits obligatoires, dont 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 24 crédits à option, dont 0 à 12 crédits d'internat en milieu de recherche ou d'intervention.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PSE 7302	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 1
PSE 7311	3	Développement de programmes en psychoéducation 1

Bloc 70B Champs de pratique en psychoéducation

Option - Maximum 3 crédits.

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 70C Méthodologies de recherche

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSE 7315	3	Lecture dirigée: méthodologie en psychoéducation
PSE 7320	3	Analyse de données longitudinales
PSE 7326	3	Publication et diffusion scientifiques

Bloc 70D Psychopathologie développem./sc. intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale
PSE 7312	3	Développement de programmes en psychoéducation 2
PSE 7313	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 2
PSE 7314	3	Recherche et politiques sociales
PSE 7316	3	Lecture dirigée: thème avancé en psychoéducation
PSE 7701	3	Interactions biologie-individu-milieu

Bloc 70E Internat de recherche*Option - Maximum 12 crédits.*

PSE 7345	6	Internat de recherche 1
PSE 7346	6	Internat de recherche 2
PSE 7347	3	Internat de recherche 3
PSE 7348	6	Internat de recherche appliquée 1
PSE 7349	3	Internat de recherche appliquée 2

Bloc 70F Recherche et thèse*Obligatoire - 60 crédits.*

PSE 7800	0	Examen de synthèse
PSE 7900	60	Thèse

Segment 71 Propre à la modalité Recherche-intervention

La modalité comporte 90 crédits répartis de la façon suivante : 69 crédits obligatoires, dont 60 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 21 crédits à option, dont 0 à 9 crédits d'internat en milieu de recherche ou d'intervention.

Bloc 71A*Obligatoire - 9 crédits.*

PSE 7302	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 1
PSE 7311	3	Développement de programmes en psychoéducation 1
PSE 7312	3	Développement de programmes en psychoéducation 2

Bloc 71B Champs de pratique en psychoéducation*Option - Maximum 6 crédits.*

PSE 6103	3	Enjeux sociaux et psychoéducation
PSE 6104	3	Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation
PSE 6105	3	Approches de 3e vague en psychoéducation
PSE 6107	3	Interventions cognitives en milieu scolaire
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspectives évolutionnistes avancées
PSE 6307	3	Adaptation psychosociale à l'adolescence
PSE 6309	3	Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6312	3	Développement positif des personnes et communautés
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6638	3	Problématique en psychoéducation

Bloc 71C Évaluation-intervention psychoéducatives : intégration*Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.*

PSE 6721	3	Psychoéducation avancée : petite enfance
PSE 6722	3	Psychoéducation avancée : attachement
PSE 6723	3	Psychoéducation avancée : troubles extériorisés
PSE 6724	3	Psychoéducation avancée : troubles du développement
PSE 6726	3	Psychoéducation avancée : troubles anxieux

PSE 6727	3	Psychoéducation avancée : dépression
PSE 6728	3	Psychoéducation avancée : antisocialité
PSE 6729	3	Psychoéducation avancée : mineurs judiciaires
PSE 6730	3	Psychoéducation avancée : trauma
PSE 6732	3	Psychoéducation avancée : milieu scolaire
PSE 6733	3	Thèmes avancés psychoéducation

Bloc 71D Méthodologies de recherche*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSE 7315	3	Lecture dirigée: méthodologie en psychoéducation
PSE 7320	3	Analyse de données longitudinales
PSE 7326	3	Publication et diffusion scientifiques

Bloc 71E Psychopathologie développem./sc. intervention*Option - Maximum 3 crédits.*

PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale
PSE 7313	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 2
PSE 7314	3	Recherche et politiques sociales
PSE 7316	3	Lecture dirigée: thème avancé en psychoéducation
PSE 7701	3	Interactions biologie-individu-milieu

Bloc 71F Internat de recherche*Option - Maximum 9 crédits.*

PSE 7345	6	Internat de recherche 1
PSE 7346	6	Internat de recherche 2
PSE 7347	3	Internat de recherche 3
PSE 7348	6	Internat de recherche appliquée 1
PSE 7349	3	Internat de recherche appliquée 2

Bloc 71G Recherche et thèse*Obligatoire - 60 crédits.*

PSE 7800	0	Examen de synthèse
PSE 7900	60	Thèse

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE**Programme 2-220-1-3****Version 06 (A20)****Maîtrise en psychologie (M. Sc.)****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure visant l'acquisition d'habiletés de recherche de base dans un secteur de recherche de son choix en psychologie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure, en psychologie, ou d'un diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Formulaire départemental

(N.B. Un formulaire incomplet amènera le rejet de la candidature)

Notes : Il est fortement suggéré d'avoir contacté des directeurs de recherche potentiels afin de vérifier/confirmer leur disponibilité/intérêt à diriger vos travaux de recherche avant de déposer votre demande d'admission. La probabilité de pairage avec un directeur de recherche, condition essentielle à l'admission, après le dépôt de la demande d'admission est beaucoup plus faible en raison de la capacité d'accueil limitée.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6013	3	Séminaire de projet de mémoire
PSY 6028	3	Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche

Bloc 70B Méthodes d'analyse

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes

Bloc 70C Séminaires et stages

Option - Maximum 3 crédits.

PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6855	3	Stage de recherche 1

Bloc 70D Neurosciences cognitive et neuropsychologie

Option - Maximum 3 crédits.

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6022	3	Méthodes en neurosciences cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2

PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 6973	3	Traitement des données en neurosciences cognitives
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6983	3	Projet en sciences des données neuronales
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 70E Psychologie clinique/sociale/du travail et des organisations

Option - Maximum 3 crédits.

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé
PSY 6257	3	Personnalité et comportement criminel
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6322	3	Identité sociale et personnelle
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de cycles supérieurs choisi avec l'approbation de la personne responsable du programme.

Bloc 70G

Obligatoire - 33 crédits.

PSY 6965	6	Recherche
PSY 6966	27	Mémoire

Programme 3-220-1-0

Version 11 (A22)

Doctorat en psychologie (Ph. D.)

OBJECTIFS

Le doctorat en psychologie s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir des habiletés de recherche de haut niveau dans des domaines de pointe en psychologie.

En plus de son orientation générale, il offre la possibilité de développer des compétences particulières dans les champs de la neurosciences cognitive et de la psychologie sociale, par le biais de deux options distinctes.

Il est important de noter que le doctorat en psychologie n'offre pas de formation professionnelle en psychologie ni de stage de formation clinique. Il ne donne ainsi pas accès à l'Ordre des Psychologues de Québec

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en psychologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en psychologie, ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée

- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Formulaire départemental

(N.B. Un formulaire incomplet amènera le rejet de la candidature)

Notes : Il est fortement suggéré d'avoir contacté des directeurs de recherche potentiels afin de vérifier/confirmer leur disponibilité/intérêt à diriger vos travaux de recherche avant de déposer votre demande d'admission. La probabilité de pairage avec un directeur de recherche, condition essentielle à l'admission, après le dépôt de la demande d'admission est beaucoup plus faible en raison de la capacité d'accueil limitée.

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans) à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi temps doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e

trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation, d'interruption des études et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec trois options :

- l'option Générale (segment 71);
- l'option Psychologie sociale (segment 73);
- l'option Neurosciences cognitive et computationnelle (segment 78).

Segment 71 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 72 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 à 18 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

PSY 7006	3	Séminaire de projet doctoral
----------	---	------------------------------

Bloc 71B Méthodes d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes

Bloc 71C Séminaires et stages

Option - Maximum 9 crédits.

PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche
SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées

Bloc 71D Neurosciences cognitive et neuropsychologie

Option - Maximum 9 crédits.

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6022	3	Méthodes en neurosciences cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 71E Psychologie clinique, sociale, du travail et des organisations

Option - Maximum 9 crédits.

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé
PSY 6257	3	Personnalité et comportement criminel
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neurosciences sociale

PSY 6322	3	Identité sociale et personnelle
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail

Bloc 71F*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours au choix approuvé par le responsable de programme.***Bloc 71G Recherche et thèse***Obligatoire - 69 crédits.*

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Segment 73 - Propre à l'option Psychologie sociale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 73A*Obligatoire - 6 crédits.*

PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 7006	3	Séminaire de projet doctoral

Bloc 73B Approfondissement en psychologie sociale*Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.*

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6322	3	Identité sociale et personnelle

Bloc 73C Méthodes d'analyse*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes

Bloc 73D Séminaires et stages*Option - Maximum 3 crédits.*

PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6855	3	Stage de recherche 1

PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche
SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées

Bloc 73E Neuroscience cognitive et neuropsychologie*Option - Maximum 3 crédits.*

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6022	3	Méthodes en neuroscience cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 73F Psychologie clinique et du travail et des organisations*Option - Maximum 3 crédits.*

PSY 6106	3	Psychologie de la santé
PSY 6257	3	Personnalité et comportement criminel
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail

Bloc 73G*Choix - Maximum 3 crédits.**Cours au choix approuvé par la responsable de programme.***Bloc 73H Recherche et thèse***Obligatoire - 69 crédits*

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Segment 78 - Propre à l'option Neuroscience cognitive et computationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 78A*Obligatoire - 9 crédits.*

PSY 6022	3	Méthodes en neuroscience cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 7006	3	Séminaire de projet doctoral

Bloc 78B Approfondissement en neuroscience cognitive et neuropsychologie

Option - Maximum 9 crédits.

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 78C Neuroscience computationnelle*Option - Maximum 9 crédits.*

IFT 6758	4	Science des données
NSC 6084	3	Neurosciences computationnelles
PSY 6973	3	Traitement des données en neurosciences cognitives
PSY 6983	3	Projet en sciences des données neuronales

Bloc 78D Méthodes d'analyse*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes

Bloc 78E Séminaires et stages*Option - Maximum 6 crédits.*

PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 78F Psychologie clinique, sociale, du travail et des organisations*Option - Maximum 3 crédits.*

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6322	3	Identité sociale et personnelle
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail

Bloc 78G*Choix - Maximum 6 crédits.**Cours au choix approuvé par le responsable de programme.***Bloc 78H Recherche et thèse***Obligatoire - 69 crédits.*

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Programme 3-220-1-3

Version 03 (A22)

Doctorat en psychologie, option psychologie clinique (D. Psy.)**OBJECTIFS**

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Il vise à former des psychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en psychologie - psychologie clinique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle (spécialisé ou avec majeure) en psychologie, en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie), ou d'un diplôme jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit : bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour

l'admission.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Le formulaire départemental dûment rempli

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Statut

Plein temps

4. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé.

5. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis au début du 4^e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9^e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat. Lorsque le jury de l'essai doctoral s'est prononcé en faveur de l'acceptation de la portion écrite de l'essai, un exposé oral a lieu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 123 crédits.

Segment 70 Psychologie clinique

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 102 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral et 60 crédits attribués à des stages, et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 70B Stages et internats

Obligatoire - 60 crédits.

PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7949	6	Stage: évaluation
PSY 7952	6	Stage: intervention clinique 1
PSY 7953	6	Stage: intervention clinique 2
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation
PSY 7956	36	Internat clinique

Bloc 70C1 Psychopathologie et évaluation - Axe Évaluation enfants - adolescents

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents OU du profil Adultes.

PSY 7236	3	Psychopathologie: enfants et adolescents
PSY 7905	3	Évaluation: enfants et adolescents 1
PSY 7915	3	Évaluation: enfants et adolescents 2

Bloc 70C2 Psychopathologie et évaluation - Axe Évaluation adultes

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents OU du profil Adultes.

PSY 7229	3	Psychopathologie adulte
PSY 7906	3	Évaluation: adultes
PSY 7916	3	Évaluation des adultes par les tests

Bloc 70D Intervention 1

Option - 3 crédits.

PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6137	3	Psychologie positive appliquée et clinique
PSY 6228	3	Thérapies psychodynamiques
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6616	3	Perspectives actuelles sur l'adolescence
PSY 6674	3	Processus de changement : enfant, adolescent
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 6928	3	Thérapies cognitives-comportementales de 3 ^e vague
PSY 6937	3	Intervention: troubles mentaux graves
PSY 6946	3	Traumatisme et intervention
PSY 6968	3	Thérapies relationnelles et intersubjectives
PSY 7221	3	La communication facilitante en milieu familial

Bloc 70E Intervention 2

Option - 3 crédits.

PSY 6253	3	Interventions familiales
PSY 6552	3	Intervention de couple
PSY 6679	3	Intervention de groupe

Bloc 70F Méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 7919	3	Méthodes de recherche en psycho clinique
PSY 7990	3	Analyse critique en psychologie clinique

Bloc 70G

Option - 9 crédits.

À choisir dans la banque de cours et de stages du Département de psychologie, en fonction des besoins de formation de l'étudiant et avec l'approbation du comité de programme.

Bloc 70H Essai doctoral d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7993	6	Projet d'essai doctoral
PSY 7994	18	Essai doctoral

Programme 3-220-1-4

Version 04 (H22)

Doctorat en psychologie - psychologie clinique, option neuropsychologie clinique (D. Psy.)

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la neuropsychologie clinique. Il vise à former des neuropsychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la neuropsychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en psychologie, option neuropsychologie clinique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie), ou d'un baccalauréat jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit : bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6 cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, sur demande, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire départemental
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles

exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé. Pour obtenir le diplôme, l'étudiant(e) doit avoir complété tous les crédits du Segment 70 OU tous ceux du Segment 71.

4. Essai doctoral d'intégration

La complétion du cours séquentiel PSY79931 et PSY79932 - Projet d'essai doctoral 1 et 2 est obligatoire pour la réussite du programme. La première partie (séminaire de projet doctoral) doit être suivie au second trimestre d'inscription, soit à l'hiver de la 1re année et la seconde partie (dépôt du projet) complétée à l'automne de la 2e année, selon les dates prescrites par le Département.

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis pour le début du 4e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du Département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat. Lorsque le jury de l'essai doctoral s'est prononcé en faveur de l'acceptation de la portion écrite de l'essai, un exposé oral a lieu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cette option du Doctorat en psychologie comporte 126 crédits. En plus du tronc commun, elle est offerte selon les deux cheminements suivants :

- Cheminement internats avec mineure (Segment 70)
- Cheminement internats sans mineure (Segment 71)

Segment 01 - Tronc commun propre à l'option neuropsychologie clinique

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 72 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral et 18 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

NSC 6051	3	Neurosciences des systèmes
PSY 7413	3	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
PSY 7414	3	Évaluation neuropsychologique adulte et aîné
PSY 7416	3	Neuropsychologie : méthodes d'intervention
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte
PSY 7426	3	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
PSY 7427	3	Psychopathologie et évaluation
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 01B Stages

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7487	6	Stage en neuropsychologie clinique adulte/aîné
PSY 7488	6	Stage en neuropsychologie clinique enfant/adolescent
PSY 7489	3	Stage d'intervention neuropsychologie clinique 1
PSY 7491	3	Stage d'intervention neuropsychologie clinique 2
PSY 7494	3	Stage de supervision et consultation en neuropsychologie clinique
PSY 7948	3	Stage: relation

Bloc 01C Méthodologie de recherche

Option - 3 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en neuroscience cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2

Bloc 01D Statistiques

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
----------	---	-------------------------------------

PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

Bloc 01E Intervention*Option - 6 crédits.*

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Psychologie de la santé
PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 7417	3	Relation d'aide en neuropsychologie
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 01F Approfondissement en neuropsychologie*Option - 6 crédits.*

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6419	3	Neuropsychologie et troubles acquis du langage
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique

Bloc 01G Essai doctoral d'intégration*Obligatoire - 24 crédits.*

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 79931	0	Projet d'essai doctoral 1
PSY 79932	6	Projet d'essai doctoral 2
PSY 7994	18	Essai doctoral

Segment 70 - Propre à l'option neuropsych. cliniq.: chemin. internats avec mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 108 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral et 18 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 36 crédits.*

PSY 7501	6	Internat en psychologie clinique
PSY 7502	15	Internat en neuropsychologie clinique 1
PSY 7503	15	Internat en neuropsychologie clinique 2

Segment 71 - Propre à l'option neuropsych. cliniq.: chemin. internats sans mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 108 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral et 18 crédits à option.

Bloc 71A*Obligatoire - 36 crédits.*

PSY 7504	18	Internat en neuropsych. clinique et en psycho. 1
PSY 7505	18	Internat en neuropsych. clinique et en psycho. 2

OBJECTIFS

Le programme de Ph. D. (psychologie - recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans chacune de ses trois options : neuropsychologie clinique, psychologie clinique, psychologie du travail et des organisations.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en psychologie - recherche et intervention, option neuropsychologie clinique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie), ou d'un baccalauréat jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'Ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit: bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6 cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, sur demande, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

L'étudiant doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire départemental
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum
- Deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres et la scolarité maximale est de quinze trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e

trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme. Pour obtenir le diplôme, l'étudiant(e) doit avoir complété tous les crédits du Segment 70P1 OU tous ceux du Segment 70P2.

6. Séminaire de projet doctoral

La complétion du cours séquentiel PSY79231 et PSY79232 - Recherche 1 et 2 est obligatoire pour la réussite du programme. La première partie (séminaire de projet doctoral) doit être suivie au second trimestre d'inscription, soit à l'hiver de la 1re année et la seconde partie (dépôt du projet) complétée à l'automne de la 2e année, selon les dates prescrites par le Département.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cette option du Doctorat en psychologie comporte 153 crédits. En plus du tronc commun, elle est offerte selon les deux cheminements suivants:

- Cheminement internats avec mineure (Segment 70P1)
- Cheminement internats sans mineure (Segment 70P2)

Un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures par semaine, pendant 15 semaines.

Segment 01 - Tronc commun propre à l'option Neuropsychologie clinique

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 111 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 30 crédits.

NSC 6051	3	Neurosciences des systèmes
PSY 6022	3	Méthodes en neuroscience cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 7413	3	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
PSY 7414	3	Évaluation neuropsychologique adulte et aîné
PSY 7416	3	Neuropsychologie: méthodes d'intervention
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte
PSY 7426	3	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
PSY 7427	3	Psychopathologie et évaluation
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 01B Stages

Obligatoire - 18 crédits.

PSY 7487	6	Stage en neuropsychologie clinique adulte/aîné
PSY 7488	6	Stage en neuropsychologie clinique enfant/adolescent
PSY 7494	3	Stage de supervision et consultation en neuropsychologie clinique

PSY 7948	3	Stage: relation
----------	---	-----------------

Bloc 01C Analyse des données

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

Bloc 01D Approfondissement en neuropsychologie

Option - 3 crédits.

NCM 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PST 6200	3	Le sommeil, la chronobiologie et les rêves
PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6419	3	Neuropsychologie et troubles acquis du langage
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6936	3	Troubles du sommeil : dépistage et intervention
PSY 6983	3	Projet en sciences des données neuronales
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention
PSY 7417	3	Relation d'aide en neuropsychologie
PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique
PSY 7489	3	Stage d'intervention neuropsychologie clinique 1

Bloc 01E Recherche et thèse

Obligatoire - 63 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 79231	0	Recherche 1
PSY 79232	9	Recherche 2
PSY 7926	54	Thèse

Segment 70P1 - Cheminement internats avec mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 147 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

Bloc 70P1A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7501	6	Internat en psychologie clinique
PSY 7502	15	Internat en neuropsychologie clinique 1
PSY 7503	15	Internat en neuropsychologie clinique 2

Segment 70P2 - Cheminement internats sans mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 147 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

70P2A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7504	18	Internat en neuropsych. clinique et en psycho. 1
PSY 7505	18	Internat en neuropsych. clinique et en psycho. 2

option psychologie clinique (Ph. D.)

OBJECTIFS

Le programme de Ph. D. (psychologie - recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans chacune de ses trois options : neuropsychologie clinique, psychologie clinique, psychologie du travail et des organisations.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie - recherche et intervention), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (chapitre II section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, d'un B. Sc. spécialisé en neurosciences cognitive (orientation neuropsychologie), ou d'un baccalauréat jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie.
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'Ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit : bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, sur demande, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots.
- Le formulaire départemental dûment rempli

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres.

3. Statut

Plein temps

4. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité.

5. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6^e

trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

6. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet accepté; stages obligatoires complétés avec succès; état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 156 crédits.

Un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures par semaine, pendant 15 semaines.

Segment 70 - Propre à l'option Psychologie clinique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 144 crédits obligatoires dont 60 crédits attribués à des stages et 63 crédits à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 70B Stages et internats

Obligatoire - 60 crédits.

PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7949	6	Stage: évaluation
PSY 7952	6	Stage: intervention clinique 1
PSY 7953	6	Stage: intervention clinique 2
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation
PSY 7956	36	Internat clinique

Bloc 70C1 Psychopathologie et évaluation - Axe : Évaluation enfants - adolescents

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents, OU du profil Adultes.

PSY 7236	3	Psychopathologie: enfants et adolescents
PSY 7905	3	Évaluation: enfants et adolescents 1
PSY 7915	3	Évaluation: enfants et adolescents 2

Bloc 70C2 Psychopathologie et évaluation - Axe : Évaluation adultes

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents, ou du profil Adultes.

PSY 7229	3	Psychopathologie adulte
PSY 7906	3	Évaluation: adultes
PSY 7916	3	Évaluation des adultes par les tests

Bloc 70D Intervention 1

Option – 3 crédits.

PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6137	3	Psychologie positive appliquée et clinique
PSY 6228	3	Thérapies psychodynamiques
PSY 6258	3	Interventions en santé mentale adaptées aux aînés
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6616	3	Perspectives actuelles sur l'adolescence
PSY 6674	3	Processus de changement : enfant, adolescent
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 6928	3	Thérapies cognitives-comportementales de 3e vague
PSY 6937	3	Intervention: troubles mentaux graves
PSY 6946	3	Traumatisme et intervention
PSY 6968	3	Thérapies relationnelles et intersubjectives
PSY 7221	3	La communication facilitante en milieu familial

Bloc 70E Intervention 2*Option – 3 crédits.*

PSY 6253	3	Interventions familiales
PSY 6552	3	Intervention de couple
PSY 6679	3	Intervention de groupe

Bloc 70F Méthodologie 1*Obligatoire – 3 crédits.*

PSY 7919	3	Méthodes de recherche en psycho clinique
----------	---	--

Bloc 70G Méthodologie 2*Option – 3 crédits.*

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 70H*Choix – 3 crédits.*

À choisir dans la banque de cours du Département ou des études supérieures et postdoctorales en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc 70I Recherche et thèse*Obligatoire – 63 crédits.*

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7923	9	Recherche
PSY 7926	54	Thèse

Programme 3-220-1-7

Version 01 (A16)

**Doctorat en psychologie – recherche et intervention,
option psychologie du travail et des organisations (Ph. D.)**
OBJECTIFS

Le programme de Ph. D. (psychologie – recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans le domaine

de la psychologie du travail et des organisation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie – recherche et intervention), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, d'un B. Sc. spécialisé en neurosciences cognitives (orientation neuropsychologie), ou d'un baccalauréat jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit: bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6 cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, sur demande, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 150 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option Psychologie du travail et des organisations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 120 crédits obligatoires, dont 51 crédits attribués à des stages et 63 crédits à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 24 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Consultation et éthique

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 70B Évaluation et diagnostic

Option - 9 crédits.

PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 7719	3	Évaluer le personnel

Bloc 70C Intervention de changement

Option - 9 crédits.

PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel

Bloc 70D Recherche et méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 70E Stages et internats

Obligatoire - 51 crédits.

PSY 7779	3	Stage en psychologie travail / organisation 1
PSY 7787	6	Stage en psychologie travail / organisation 2
PSY 7796	18	Internat en psychologie travail / organisation 1
PSY 7797	18	Internat en psychologie travail / organisation 2
PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation

Bloc 70F

Choix - 6 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de cycles supérieurs du Département ou de l'Université de Montréal, à déterminer avec le Comité de programme.

Bloc 70G Recherche et thèse

Obligatoire - 63 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7923	9	Recherche
PSY 7926	54	Thèse

Programme 3-220-1-8

Version 01 (A17)

Doctorat en psychologie, option psychologie du travail et des organisations (D. Psy.)

OBJECTIFS

L'option Psychologie du travail et des organisations s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie du travail et des organisations. Elle vise à former des psychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie du travail et des organisations, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D. Psy., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie), ou d'un baccalauréat jugé équivalent comportant au moins 51 crédits en psychologie.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

L'ordre des psychologues du Québec s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne de Psychologie qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit: bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Il est préférable que le candidat ait complété l'ensemble de ces crédits avant le début du programme auquel il est admis, le cas échéant.

Correspondance entre les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec et les cours du premier cycle à l'Université de Montréal

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, sur demande, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures

obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission. Des mesures supplémentaires (tests psychométriques, jeux de rôle, entrevues lors d'une pleine journée de sélection) complètent le processus.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de 9 trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé.

4. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis pour le début du 4^e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du Département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9^e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat. Lorsque le jury de l'essai doctoral s'est prononcé en faveur de l'acceptation de la portion écrite de l'essai, un exposé oral a lieu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cette option totalise 120 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option psychologie du travail et des organisations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 111 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à la rédaction d'un essai doctoral, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Consultation et éthique

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 70B Évaluation et diagnostic

Obligatoire - 15 crédits.

PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 7719	3	Évaluer le personnel

Bloc 70C Intervention de changement

Obligatoire - 15 crédits.

PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel

Bloc 70D Recherche et méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche
----------	---	---------------------------------------

Bloc 70E Stages et internats

Obligatoire - 51 crédits.

PSY 7779	3	Stage en psychologie travail / organisation 1
PSY 7787	6	Stage en psychologie travail / organisation 2
PSY 7796	18	Internat en psychologie travail / organisation 1
PSY 7797	18	Internat en psychologie travail / organisation 2
PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation

Bloc 70F

Choix - 3 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de cycles supérieurs du Département ou de l'Université de Montréal, à déterminer avec le Comité de programme.

Bloc 70G Essai doctoral d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7993	6	Projet d'essai doctoral
PSY 7994	18	Essai doctoral

Programme 3-220-6-0

Version 01 (A21)

Microprogramme de troisième cycle en neuropsychologie clinique

OBJECTIFS

Le microprogramme s'adresse aux détenteurs d'un doctorat en psychologie qui désirent maîtriser les notions relatives au développement, à la neuroanatomie et au fonctionnement normal et pathologique du cerveau. Ce microprogramme permet l'acquisition d'habiletés professionnelles visant à analyser les profils d'individus en proie à divers troubles neuropsychologiques tels que les troubles de l'attention, du langage, de la mémoire, les dysfonctionnements exécutifs et sensoriels à l'aide de méthodes et de techniques d'évaluation psychométriques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 3^e cycle (neuropsychologie clinique), le candidat doit :

1. Conditions d'admissibilité

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- détenir un Ph. D. R/I ou D. Psy. en psychologie clinique
- être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Preuve de l'obtention du permis de pratique de l'Ordre des psychologues du Québec.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 71

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

NSC 6051 3 Neurosciences des systèmes

Bloc 71B Syndromes neuropsychologiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 7425 3 Syndromes neuropsychologiques de l'adulte

PSY 7426 3 Syndromes neuropsychologiques de l'enfant

Bloc 71C Évaluation neuropsychologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 7413 3 Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent

PSY 7414 3 Évaluation neuropsychologique adulte et aîné

Bloc 71D Approfondissement en neuropsychologie

Option - Maximum 6 crédits.

NCM 6441 3 Neuropsychologie de la musique

PSY 6308 3 Neuroscience sociale

PSY 6415 3 Neuropsychologie de la sénescence

PSY 6419 3 Neuropsychologie et troubles acquis du langage

PSY 6423 3 Neuropsychologie cognitive humaine

PSY 6992 3 Électrophysiologie de l'attention

ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Programme 2-230-1-0

Version 11 (A18)

Maîtrise en relations industrielles (M. Sc.)

OBJECTIFS

L'objectif du programme est de permettre à l'étudiant de développer une capacité d'analyse de situations et problèmes en relations industrielles et ce d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire qui intègre la diversité des aspects juridico-institutionnel, économique, sociologique, psychologique, administratif et de la santé et de la sécurité du travail.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (relations industrielles), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. L'étudiant doit choisir parmi les deux options suivantes:

- Option Multidisciplinaire (segment 70)
- Option Santé et sécurité au travail (segment 71)

Chaque option offre les modalités suivantes :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage (ST),
- la modalité avec travail dirigé (TD).

Aux 45 crédits de la maîtrise peut s'ajouter une formation propédeutique composée des cours suivants :

- REI 6022 - 4 crédits - Politiques publiques et emploi
- REI 6033 - 4 crédits - Aspects juridiques des RI
- REI 6044 - 4 crédits - Gestion des ressources humaines
- REI 6055 - 4 crédits - Relations du travail

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

REI 6600 3 Théories en relations industrielles

REI 6601 3 Méthodologie et analyse de données

Segment 70 Propre à l'Option Multidisciplinaire

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Les crédits de la modalité avec stage (ST) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un stage et 21 crédits à option.

Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à un travail dirigé et 24 crédits à option.

MM - Bloc 70A

Option - 9 crédits.

- | | | |
|-----------|---|--|
| DRI 6106 | 3 | Modèles du droit du travail québécois |
| DRI 6110 | 3 | Nouvelles formes d'emploi |
| DRI 6115 | 3 | La protection de l'emploi |
| DRI 6120 | 3 | Rapports collectifs du travail |
| DRI 6125 | 3 | Chartes des droits et travail |
| DRI 6130 | 3 | Droit international du travail |
| PLU 6911A | 3 | Pluralisme et citoyenneté |
| REI 6142 | 3 | Études à l'étranger en relations industrielles 2 |
| REI 6143 | 3 | Études à l'étranger en relations industrielles 3 |
| REI 6144 | 3 | Études à l'étranger en relations industrielles 4 |
| REI 6170 | 3 | Stratégies en santé et sécurité du travail |
| REI 6300 | 3 | Séminaire sur la négociation collective |
| REI 6604 | 3 | Formation et développement des compétences |
| REI 6605 | 3 | Défis du syndicalisme contemporain |
| REI 6606 | 3 | Travail et innovation organisationnelle |
| REI 6608 | 3 | Gestion du changement |
| REI 6610 | 3 | Rémunération, équité et performance |
| REI 6611 | 3 | Perspectives internationales de la GRH |
| REI 6613 | 3 | Gestion stratégique des ressources humaines |
| REI 6614 | 3 | Diversité, immigration et équité en emploi |
| REI 6615 | 3 | RI: problèmes contemporains 1 |

REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internat. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

MM - Bloc 70B Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

REI 6905	1	Atelier de préparation du projet
REI 6911	5	Recherche
REI 6920	9	Recherche
REI 6930	15	Mémoire

ST - Bloc 70A*Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.*

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6142	3	Études à l'étranger en relations industrielles 2
REI 6143	3	Études à l'étranger en relations industrielles 3
REI 6144	3	Études à l'étranger en relations industrielles 4
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6615	3	RI: problèmes contemporains 1
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail

REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internat. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

ST - Bloc 70B*Option - Maximum 3 crédits.**Cours REI de niveau 3000.***ST - Bloc 70C***Obligatoire - 18 crédits.*

REI 6833	9	Stage professionnel
REI 6834	9	Rapport de stage

TD - Bloc 70A*Option - Minimum 21 crédits, maximum 24 crédits.*

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6142	3	Études à l'étranger en relations industrielles 2
REI 6143	3	Études à l'étranger en relations industrielles 3
REI 6144	3	Études à l'étranger en relations industrielles 4
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6615	3	RI: problèmes contemporains 1
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internat. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

TD - Bloc 70B

*Option - Maximum 3 crédits.
Cours REI de niveau 3000.*

TD - Bloc 70C

Obligatoire - 15 crédits.

REI 6999 15 Travail dirigé en RI

Segment 71 Propre à l'Option Santé et sécurité au travail

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Les crédits de la modalité avec stage (ST) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un stage et 6 crédits à option.

Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé et 9 crédits à option.

MM - Bloc 71A

Option - 9 crédits.

REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6627 3 Aspects internationaux de la SST
REI 6630 3 Mieux-être et promotion de la santé au travail
SST 6100 3 Sciences sociales et SST
SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles
SST 6400 3 Gestion stratégique de la prévention

MM - Bloc 71B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REI 6905 1 Atelier de préparation du projet
REI 6911 5 Recherche
REI 6920 9 Recherche
REI 6930 15 Mémoire

ST - Bloc 71A

Option - 6 crédits.

REI 6606 3 Travail et innovation organisationnelle
REI 6608 3 Gestion du changement
REI 6613 3 Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616 3 Stratégies en relations du travail
REI 6617 3 Perspectives économiques des politiques publiques en RI

ST - Bloc 71B

Obligatoire - 15 crédits.

SST 6100 3 Sciences sociales et SST
SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles
SST 6300 3 Droit et gestion de la réparation
SST 6400 3 Gestion stratégique de la prévention
SST 6450 3 Gestion financière de la SST

ST - Bloc 71C

Obligatoire - 18 crédits.

SST 6650 9 Stage professionnel en SST
SST 6651 9 Rapport - Stage professionnel en SST

TD - Bloc 71A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REI 6606 3 Travail et innovation organisationnelle
REI 6608 3 Gestion du changement

REI 6613 3 Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616 3 Stratégies en relations du travail
REI 6617 3 Perspectives économiques des politiques publiques en RI

TD - Bloc 71B

Obligatoire - 15 crédits.

SST 6100 3 Sciences sociales et SST
SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles
SST 6300 3 Droit et gestion de la réparation
SST 6400 3 Gestion stratégique de la prévention
SST 6450 3 Gestion financière de la SST

TD - Bloc 71C

Obligatoire - 15 crédits

SST 6999 15 Travail dirigé en SST

TD - Bloc 71D Gestion de la SST

Option - Maximum 3 crédits.

REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6627 3 Aspects internationaux de la SST
REI 6630 3 Mieux-être et promotion de la santé au travail

TD - Bloc 71E Santé au travail

Option - Maximum 3 crédits.

MSN 6018 3 Toxicologie industrielle
MSN 6021 3 Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6111 3 Hygiène du travail
MSN 6136 3 Principes de l'analyse du risque 1

TD - Bloc 71F Ergonomie

Option - Maximum 3 crédits.

GIN 6403 3 Ergonomie sécurité (IND6403)
GIN 6410 3 Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 3 Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux (IND6411)
SST 6525 3 Ergonomie et organisations

Programme 2-230-1-2

Version 02 (A19)

D.E.S.S. en relations industrielles**OBJECTIFS**

Le programme vise à offrir une base solide de formation dans les grands champs des relations industrielles : gestion des ressources humaines, relations collectives de travail et politiques gouvernementales. Il permet aux professionnels en exercice de développer une spécialisation plus poussée sur certains aspects des relations industrielles. Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers la maîtrise en relations industrielles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes:

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement

- pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en relations industrielles, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours;
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale, incluant les trimestres de suspension.

3. Transfert à la M. Sc.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours :

- REI 6022 - 4 crédits - Politiques publiques et emploi
- REI 6033 - 4 crédits - Aspects juridiques des RI
- REI 6044 - 4 crédits - Gestion des ressources humaines
- REI 6055 - 4 crédits - Relation du travail

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

- REI 6600 3 Théories en relations industrielles
- REI 6601 3 Méthodologie et analyse de données

Bloc 70B Gestion des ressources humaines et des organisations

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

- REI 6604 3 Formation et développement des compétences
- REI 6606 3 Travail et innovation organisationnelle
- REI 6608 3 Gestion du changement
- REI 6610 3 Rémunération, équité et performance
- REI 6611 3 Perspectives internationales de la GRH
- REI 6613 3 Gestion stratégique des ressources humaines
- REI 6625 3 Audit de la GRH
- REI 6632 3 GRH et diversité de la main-d'œuvre

Bloc 70C Relations du travail et syndicalisme

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

- REI 6300 3 Séminaire sur la négociation collective
- REI 6605 3 Défis du syndicalisme contemporain
- REI 6616 3 Stratégies en relations du travail
- REI 6628 3 Partenariat et dialogue social

- REI 6629 3 Mondialisation et relations du travail

Bloc 70D Droit et régulation du travail

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

- DRI 6106 3 Modèles du droit du travail québécois
- DRI 6110 3 Nouvelles formes d'emploi
- DRI 6115 3 La protection de l'emploi
- DRI 6120 3 Rapports collectifs du travail
- DRI 6125 3 Chartes des droits et travail
- DRI 6130 3 Droit international du travail

Bloc 70E Politiques du travail et de l'emploi

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

- PLU 6911A 3 Pluralisme et citoyenneté
- REI 6614 3 Diversité, immigration et équité en emploi
- REI 6617 3 Perspectives économiques des politiques publiques en RI
- REI 6631 3 Perspectives internation. politiques de l'emploi

Bloc 70F Santé, sécurité et mieux être au travail

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

- REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail
- REI 6630 3 Mieux-être et promotion de la santé au travail
- SST 6100 3 Sciences sociales et SST
- SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles
- SST 6400 3 Gestion stratégique de la prévention

Bloc 70G

Option - Maximum 6 crédits.

- REI 6615 3 RI: problèmes contemporains 1
- REI 6626 3 Problèmes contemporains en RI 2

Bloc 70H

Option - Maximum 3 crédits.

Cours choisi parmi les cours de niveau 3000 en relations industrielles.

Programme 2-230-1-7

Version 00 (A19)

Formation préparatoire en relations industrielles

OBJECTIFS

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une synthèse des connaissances fondamentales en relations industrielles, que ce soit ou non dans l'optique d'entamer des études aux cycles supérieurs dans ce champ disciplinaire. Il s'adresse aussi aux personnes soucieuses d'acquérir des connaissances disciplinaires complémentaires aux leurs ou inscrites dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de l'évaluation de son dossier, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission :

- Un curriculum vitae

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la scolarité minimale est d'un trimestre. La scolarité maximale est de trois trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de formation préparatoire en relations industrielles comporte un maximum de 16 crédits à option.

Segment 70

Les crédits du programme de formation préparatoire en relations industrielles sont répartis de la façon suivante : 4 à 16 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 4 crédits, maximum 16 crédits.

REI 6022	4	Politiques publiques et emploi
REI 6033	4	Aspects juridiques des RI
REI 6044	4	Gestion des ressources humaines
REI 6055	4	Relations du travail

Programme 2-230-6-0

Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en dynamiques des relations du travail**OBJECTIFS**

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux contemporains des relations du travail dans les milieux de travail et au niveau sociétal (négociation collective, modes de résolution des conflits, gestion partenariale, dialogue social, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (dynamiques des relations du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme.

Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002	Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003	Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004	Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005	Relations du travail, 3 crédits
REI6006	Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-1

Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la diversité dans les organisations**OBJECTIFS**

Le microprogramme de deuxième cycle (gestion de la diversité dans les organisations) comporte 15 crédits de cours de 2e cycle, dont un minimum de 9 crédits dans un bloc de cours spécialisés sur la thématique. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (gestion de la diversité dans les organisations), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
 REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
 REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
 REI6005 Relations du travail, 3 crédits
 REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-2

Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion stratégique des ressources humaines

OBJECTIFS

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux et les pratiques de la gestion stratégique des ressources humaines dans les organisations publiques ou privées (changement organisationnel, organisation du travail et de la production, développement des compétences, changements dans la main-d'oeuvre, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (gestion stratégique des ressources humaines), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
 REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
 REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
 REI6005 Relations du travail, 3 crédits
 REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-3

Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en perspectives internationales en relations industrielles**OBJECTIFS**

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux internationaux contemporains des relations industrielles (gestion internationale des RH, droit international, politiques d'emploi, aspects internationaux de la SST, relations du travail en contexte de mondialisation, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (perspectives internationales en relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Sclarité

La sclarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la sclarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette sclarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Sclarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une sclarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une sclarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours :

REI6002	Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003	Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004	Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005	Relations du travail, 3 crédits
REI6006	Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6130	3	Droit international du travail
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-4

Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en santé et mieux-être au travail**OBJECTIFS**

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les différentes dimensions de la santé et du mieux-être au travail, dans les organisations publiques ou privées ou au niveau des normes et des politiques (étude des déterminants, interventions en matière de prévention, de promotion et d'amélioration de la santé au travail, stratégies novatrices de gestion de la santé et du mieux-être, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé et mieux-être au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits.

REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits.

REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits.

REI6005 Relations du travail, 3 crédits.

REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail

REI 6627 3 Aspects internationaux de la SST

REI 6630 3 Mieux-être et promotion de la santé au travail

SST 6100 3 Sciences sociales et SST

SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles

SST 6400 3 Gestion stratégique de la prévention

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-402-1-0

Version 02 (H21)

D.E.S.S. en santé et sécurité du travail

OBJECTIFS

Ce programme vise, entre autres : à former des professionnels généralistes capables d'intégrer les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail aux philosophies et pratiques de gestion des entreprises et à l'organisation technique et humaine du travail; à permettre une intégration optimale des diverses composantes disciplinaires inhérentes à la santé et à la sécurité du travail; à développer l'habileté à interagir avec des cadres ou à assumer des fonctions de gestion dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé et sécurité du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder, de préférence, une expérience sur le marché du travail.

Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

À l'intention des étudiants dont la préparation est jugée insuffisante. Les étudiants peuvent être appelés à suivre jusqu'à 9 crédits de cours préparatoires incluant 3 crédits de cours dans chacun des blocs (minimum 0 crédits, maximum 9 crédits)

- Bloc 1

SST1110 - 3 crédits - Sécurité du travail

SST2120 - 3 crédits - Ergonomie

- Bloc 2

REI2510 - 3 crédits - Gestion de la SST

SST1010 - 3 crédits - Introduction à la gestion de la SST

- Bloc 3

SST2130 - 3 crédits - Hygiène du travail

REI3525 - 3 crédits - Évaluations et enquêtes en SST

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

Le cours SST6550 sera suivi après les autres cours obligatoires.

REI 6600 3 Théories en relations industrielles

REI 6601 3 Méthodologie et analyse de données

SST 6100 3 Sciences sociales et SST

SST 6200 3 Problématique des maladies professionnelles

SST 6300 3 Droit et gestion de la réparation

SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SST 6450	3	Gestion financière de la SST
SST 6525	3	Ergonomie et organisations
SST 6550	3	Projet d'intervention

Bloc 70B Approfondissement des connaissances*Option - 3 crédits.*

MSN 6111	3	Hygiène du travail
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

Programme 3-230-1-0

Version 03 (H17)

Doctorat en relations industrielles (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le doctorat en relations industrielles permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances avancées ainsi qu'une compréhension élargie, intégrée et approfondie du travail et de l'emploi dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines;
- Relations du travail et syndicalisme;
- Politiques gouvernementales en matière de travail et d'emploi;
- Santé, sécurité et mieux-être au travail;
- Droit et régulation du travail;
- Aspects internationaux et comparatifs du travail et de l'emploi.

Le programme vise à former des chercheurs capables de réaliser de la recherche scientifique de grande qualité.

Il prépare ainsi les diplômés à une carrière de professeur-chercheur dans le secteur universitaire ou de spécialiste de haut niveau dans les secteurs public et privé.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'une M. Sc. (relations industrielles) ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études doctorales en relations industrielles et ayant comporté la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un travail de recherche jugé équivalent par le Comité des études supérieures.
- Le candidat dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles sera habituellement tenu d'effectuer une scolarité préparatoire dont le contenu sera déterminé par le Comité des études supérieures.
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#titre-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études en français peut demander au moment de l'admission à rédiger en anglais les travaux dans les séminaires, les épreuves écrites de l'examen général de synthèse ou la thèse. Il doit cependant démontrer dans sa demande d'admission qu'il a une bonne capacité de rédaction en anglais, notamment en joignant les résultats obtenus au test d'anglais langue seconde (Test of English as a Foreign Language - TOEFL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Conditions d'admissibilité - Accès direct au Ph. D.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. en relations industrielles ou dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 4,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Cependant, sur recommandation du directeur de département, le doyen peut conclure que par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3^e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae résumant votre formation, vos expériences professionnelles pertinentes ainsi que vos réalisations en recherche
- Deux lettres de recommandation récentes de répondants, dont au moins un provient du monde académique, qui établissent vos aptitudes à poursuivre avec succès un programme d'études doctorales et un projet de recherche avancée
- Une lettre de motivation
- Un exemplaire du travail académique principal ayant servi à l'obtention du diplôme servant de base d'admission (par exemple, mémoire de maîtrise)

2. Examen général de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant un volet écrit et un volet oral au plus tard avant la fin du 6^e

trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours complémentaires sont ajoutés pour les étudiants admis en accès direct.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements théoriques et méthodologies*Obligatoire - 6 crédits.*

REI 7200	3	Théories des relations industrielles
REI 7510	3	Méthodes de recherche en relations industrielles
REI 7901	0	Séminaire de thèse - Sclarité

Bloc 70B Champs de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REI 7711	3	Recherche en gestion des ressources humaines
REI 7722	3	Recherche en relations du travail et syndicalisme
REI 7733	3	Recherche en politiques du travail et de l'emploi

Bloc 70C Spécialisations

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REI 7010	3	Enjeux en gestion des RH et des organisations
REI 7030	3	Enjeux en politiques gouvernementales
REI 7040	3	Enjeux en santé, sécurité et mieux-être au travail
REI 7050	3	Enjeux en droit et régulation du travail
REI 7060	3	Enjeux internationaux et comparatifs du travail
REI 7656	3	Problématiques récentes en relations industrielles
REI 7878	3	Méthodologie avancée en relations industrielles
REI 7999	3	Lectures dirigées

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université ou dans une autre institution universitaire de 3e cycle sous réserve de l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

L'étudiant ne peut être inscrit en vue de l'obtention des crédits de ce bloc avant d'avoir réussi l'examen général de synthèse.

REI 7900	0	Examen général de doctorat
REI 7902	0	Séminaire de thèse - Rédaction
REI 7911	0	Projet de thèse
REI 7918	18	Recherche
REI 7926	54	Thèse

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Programme 2-245-1-0

Version 09 (A16)

Maîtrise en science politique (M. Sc.)

OBJECTIFS

Le programme a pour objectifs l'acquisition intégrée des modèles d'explication et la capacité d'en faire un usage rigoureux en science politique.

Les modalités avec mémoire et avec travail dirigé visent la capacité de réaliser une observation systématique à partir de modes reconnus : la description, la discussion de concepts, la vérification d'une hypothèse simple et l'usage autonome des instruments acquis au 1er cycle. Elles correspondent au premier stade de l'apprentissage de l'étude sur le terrain. La modalité avec stage en Affaires publiques et internationales vise à donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire vers l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (science politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement

pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (science politique) ou d'un baccalauréat avec majeure en science politique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat avec mineure en science politique peut se voir imposer des cours préparatoires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation. Dans ce document d'une page au maximum, veuillez préciser :
- La modalité du programme de maîtrise que vous comptez suivre : avec mémoire, avec travail dirigé ou avec stage.
- Si vous choisissez l'option avec mémoire ou travail dirigé, veuillez préciser le champ de recherche envisagé (Politique comparée, politiques publiques, forces et comportements politiques, idées politiques, politique québécoise et canadienne, relations internationales)
- Dans tous les cas, identifiez un directeur de recherche avec lequel vous allez ou espérez travailler. La liste des professeurs du Département incluant leur spécialisation se trouve sur notre site web.
- Deux lettres de recommandation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec deux options :

- l'option générale (segment 70) laquelle peut être suivie selon deux modalités :
 - la modalité avec mémoire,
 - la modalité avec travail dirigé;
- l'option Affaires publiques et internationales (segment 71) laquelle est suivie selon la modalité avec stage.

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix ;
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, de 15 à 18 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

MM-Bloc 70A

Option - 3 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

TD-Bloc 70A

Option - 3 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

MM-Bloc 70B Séminaires de synthèse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

L'étudiant doit faire un minimum de 9 crédits et un maximum de 12 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS MM-Bloc 70B et MM-Bloc 70C.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

TD-Bloc 70B Séminaires de synthèse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

L'étudiant doit faire un minimum de 12 crédits et un maximum de 15 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS TD-Bloc 70B et TD-Bloc 70C.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

MM-Bloc 70C Cours et séminaires

Option - Maximum 9 crédits.

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

L'étudiant doit faire un minimum de 9 crédits et un maximum de 12 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS MM-Bloc 70B et MM-Bloc 70C.

TD-Bloc 70C Cours et séminaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

L'étudiant doit faire un minimum de 12 crédits et un maximum de 15 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS TD-Bloc 70B et TD-Bloc 70C.

MM-Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire, avec l'approbation du responsable de programme.

TD-Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire, avec l'approbation du responsable de programme.

MM-Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

POL 6965	3	Recherche
POL 6995	27	Mémoire

TD-Bloc 70E Recherche et travail dirigé

Obligatoire - 27 crédits.

POL 6006	24	Travail dirigé
POL 6965	3	Recherche

Segment 71 Propre à l'option Affaires publiques et internationales

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à un stage et 12 crédits à option.

Bloc 71A Affaires publiques et internationales

Obligatoire - 6 crédits.

POL 6509	3	Méthodes d'évaluation des politiques
POL 6521	3	Affaires publiques et internationales

Bloc 71B Cours de concentration

Option - 3 crédits.

POL 6522	3	Journalisme et communication politique
POL 6523	3	Diplomatie et affaires internationales
POL 6524	3	Politiques publiques

Bloc 71C Contexte politique

Option - 9 crédits.

PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
POL 6031	3	Méthodes d'analyse de contenu en science politique
POL 6104	3	Organisations internationales

POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6113	3	Sécurité internationale
POL 6114	3	Sécession et souveraineté
POL 6116	3	Les guerres civiles
POL 6121	3	Politique de l'intelligence artificielle
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6207	3	Contrôle politique de l'administration
POL 6261	3	Partis politiques comparés
POL 6262	3	Idées, pouvoir, société
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6412	3	Théories et processus de démocratisation
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6480	3	Pensées politiques féministes
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6560	3	Institutions parlementaires canadiennes
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6602	3	Les élections
POL 6607	3	Psychologie et politique
POL 6609	3	L'action collective
POL 6610	3	Culture et politique
POL 6612	3	Opinion publique
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6619	3	Médiatisation du politique
POL 6620	3	Politiques publiques : enjeu actuel
POL 6621	3	Comportements politiques : enjeu actuel
POL 6622	3	Idées politiques : thématique spécifique
POL 6623	3	Politiques Québec-Canada : enjeu actuel
POL 6624	3	Philosophie politique juive
POL 6626	3	Gouvernement et corruption
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6628	3	Guerre et propagande
POL 6629	3	Politiques de protection sociale
POL 6630	3	Politique comparée : enjeu actuel
POL 6631	3	Communication politique : acteurs et stratégies
POL 6640	3	Relations internationales : enjeu actuel
POL 6646	3	La politique et la société en Chine
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité

Bloc 71D Stage

Obligatoire - 27 crédits.

POL 6213	12	Stage
POL 6214	15	Rapport analytique de stage

Programme 3-245-1-0

Version 06 (H19)

Doctorat en science politique (Ph. D.)

OBJECTIFS

Le programme vise à donner aux étudiants la capacité et l'autonomie scientifiques nécessaires afin de choisir un cadre d'analyse, d'en maîtriser les fondements, la valeur heuristique, les instruments de vérification qu'il propose et leurs limites et, sur cette base, de s'assurer de la faisabilité de leur projet de recherche. En outre, le programme vise à donner aux étudiants la maîtrise des aspects méthodologiques indispensables à la réalisation de leur projet de recherche, notamment l'élaboration de la problématique, de l'état de la question et de l'hypothèse; ainsi que les techniques d'administration de la preuve.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (science politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'une M. Sc. (science politique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Deux lettres de recommandation
- Description du projet de thèse (5 pages)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Le sujet de recherche doit être enregistré avant la fin du 3^e trimestre, et le projet de recherche doit être soutenu avant la fin du 6^e trimestre.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

POL 7005	3	Séminaire général
POL 7045	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

Bloc 70C Séminaires de synthèse

Option - 6 crédits.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
----------	---	-----------------------------

POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

Bloc 70D

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
POL 6031	3	Méthodes d'analyse de contenu en science politique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6113	3	Sécurité internationale
POL 6114	3	Sécession et souveraineté
POL 6116	3	Les guerres civiles
POL 6121	3	Politique de l'intelligence artificielle
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6261	3	Partis politiques comparés
POL 6262	3	Idées, pouvoir, société
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6480	3	Pensées politiques féministes
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6527	3	Politiques publiques globales
POL 6560	3	Institutions parlementaires canadiennes
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6602	3	Les élections
POL 6607	3	Psychologie et politique
POL 6609	3	L'action collective
POL 6610	3	Culture et politique
POL 6612	3	Opinion publique
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6619	3	Médiatisation du politique
POL 6620	3	Politiques publiques : enjeu actuel
POL 6621	3	Comportements politiques : enjeu actuel
POL 6622	3	Idées politiques : thématique spécifique
POL 6624	3	Philosophie politique juive
POL 6626	3	Gouvernement et corruption
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6628	3	Guerre et propagande
POL 6629	3	Politiques de protection sociale
POL 6630	3	Politique comparée : enjeu actuel

POL 6631	3	Communication politique : acteurs et stratégies
POL 6640	3	Relations internationales : enjeu actuel
POL 6646	3	La politique et la société en Chine
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité
POL 6960	3	Séminaire aux études supérieures
POL 7100	3	Lectures dirigées en science politique

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisis parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 69 crédits.

POL 7000	0	Examen général de doctorat
POL 7065	7	Projet de recherche
POL 7075	62	Thèse

DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Programme 2-235-1-0

Version 08 (A19)

Maîtrise en sciences biologiques (M. Sc.)**OBJECTIFS**

L'objectif principal de la formation à la maîtrise en sciences biologiques est d'amener les étudiants à devenir des acteurs éclairés, compétents et créatifs du processus d'acquisition de connaissances et de recherche au sujet des structures, des fonctions et des interactions biologiques. Les étudiants utiliseront l'approche expérimentale ou comparative pour élucider les mécanismes ou les interrelations qui s'expriment à des échelles spatiales allant de la molécule à la biosphère et à des échelles temporelles allant de l'instantanéité de la transmission synaptique à la lenteur du recyclage des éléments des cycles biogéochimiques. Les étudiants seront amenés à développer leurs compétences techniques, leur sens critique, leur capacité à identifier les implications fondamentales et appliquées de leurs résultats de recherche et leur habileté à communiquer le fruit de leurs travaux.

1. Option recherche en biologie

L'objectif de la formation offerte par l'option recherche en biologie est d'amener les étudiants à comprendre et appliquer toutes les phases de la méthodologie scientifique dans un champ des sciences biologiques. Sous la supervision d'un directeur de recherche, les étudiants doivent apprendre à repérer la littérature pertinente, à observer, à poser un problème bien défini, à formuler une hypothèse, à effectuer une expérimentation ou une collecte de données appropriées, à analyser les résultats et à en tirer la signification et finalement à rédiger un document scientifique rapportant leurs résultats. La maîtrise de recherche constitue le plus souvent une étape vers les études de 3e cycle.

La maîtrise option recherche en biologie vise en outre à préparer les étudiants au marché du travail en leur donnant les outils et connaissances appropriés dans les domaines théoriques et pratiques de leur sujet de spécialisation. On s'attendra des étudiants qu'ils puissent conduire de la recherche et du développement avec un certain encadrement. Ils devront pouvoir communiquer clairement les résultats de leurs travaux, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision. Autant que possible, la recherche réalisée à la maîtrise devrait mener à la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée avec comité de lecture.

2. Option biologie quantitative et computationnelle

L'objectif de l'option biologie quantitative et computationnelle est de procurer aux étudiants une formation de pointe dans tous les aspects liés à la récolte, l'organisation, la gestion, l'analyse, la modélisation et l'interprétation de données biologiques. À l'aide de cours, des stages avancés de recherche en milieu professionnel ou des travaux dirigés

en milieu universitaire de recherche, les étudiants acquerront les compétences et les habiletés leur permettant d'obtenir des réponses scientifiquement valides et reposant sur les plus récents progrès de la recherche pour une gamme de thématiques allant de la biologie moléculaire à l'écologie, de l'évolution à la conservation et de la phylogénie à la santé environnementale. Au terme de leur formation, les étudiants devront pouvoir formuler et tester des hypothèses scientifiques, répondre à des questions biologiques, émettre des conclusions et des recommandations et communiquer clairement les résultats de leurs analyses, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision. La maîtrise - option biologie quantitative et computationnelle vise particulièrement à préparer les étudiants au marché du travail ou à permettre à des personnes qui détiennent déjà un emploi de mettre à jour leurs connaissances en analyse quantitative de données biologiques en utilisant les méthodes de pointe émanant de la recherche dans le domaine. Elle peut également constituer une étape menant vers des études de 3e cycle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- les candidats à l'option biologie quantitative et computationnelle devront également avoir réussi le cours BIO2041 Biostatistique 1 (ou l'équivalent) avec une note minimale de B

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**Option recherche en biologie**

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche (consulter le répertoire des professeurs du Département)
- Plan de financement des études (remplir le formulaire Ressources financières)
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal

Option biologie quantitative et computationnelle

- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal
- Une lettre de motivation (expliquez pourquoi vous êtes intéressé(e) par cette option et faire le lien avec vos études/expérience) - cette lettre est une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Elle est offerte selon 2 options:

- option Recherche en biologie (segment 70)
- option Biologie quantitative et computationnelle (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Recherche en biologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires attribués

à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

L'étudiant doit réussir au moins un cours des blocs 70A, 70B, 70C ou 70D (cours en sciences biologiques).

Bloc 70A Cours de synthèse

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6205	3	Spéciation et évolution des plantes
BIO 6206	3	Écologie évolutive
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6390	3	Architecture et mode de développement de l'arbre
BIO 6432	3	Stage en développement des invertébrés marins
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6756	3	Télédétection de la végétation par drone
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
BIO 6851	3	Écologie des communautés
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie
BIO 6872	3	Entomologie appliquée
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 70B Cours méthodologiques

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 6020	3	Microscopie
BIO 60321	0	Biologie computationnelle et modélisation 1
BIO 60322	3	Biologie computationnelle et modélisation 2
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 70C Cours spécialisés

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6005	1	Progrès récents en biologie
BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise
BIO 6011	3	Stage de recherche en biologie à la maîtrise

Bloc 70D Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité

ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
NSC 6060	3	Neurophysiologie cellulaire
NSC 6070	3	Neurophysiologie fonctionnelle
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70F

Obligatoire - 39 crédits.

BIO 6903	39	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 Propre à l'option Biologie quantitative et computationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 39 crédits à option dont 12 à 18 crédits de stages de recherche ou de travaux dirigés.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 60321	0	Biologie computationnelle et modélisation 1
BIO 60322	3	Biologie computationnelle et modélisation 2

Bloc 71B

Option - Minimum 21 crédits, maximum 27 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6851	3	Écologie des communautés
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie

Bloc 71C Stages de recherche et travaux dirigés

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

BIO 6061	6	Stage avancé de recherche 1
BIO 6062	6	Stage avancé de recherche 2
BIO 6063	6	Travail dirigé 1
BIO 6064	6	Travail dirigé 2

Programme 3-235-1-0

Version 08 (H20)

Doctorat en sciences biologiques (Ph. D.)

OBJECTIFS

L'objectif principal du Ph. D. est la formation d'un scientifique autonome. À partir d'un

projet de recherche défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

L'option muséologie vise à la formation d'un scientifique autonome ayant en plus une spécialisation en muséologie. À partir d'un projet de recherche qui sera nécessairement en lien avec l'utilisation de bases de données ou de collections de musées, et défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

La recherche effectuée doit représenter une contribution scientifique significative, originale et de qualité et générer des publications scientifiques dans des revues spécialisées avec comité de lecture. Le diplômé devra définir et conduire lui-même de nouveaux projets de recherche originaux. Il devra également être capable de présenter, de défendre ses idées et d'entreprendre une carrière en recherche de pointe dans les milieux universitaires, gouvernementaux ou industriels.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (sciences biologiques) ou d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Noter que les étudiants doivent avoir une bonne connaissance du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Conditions d'admissibilité - Accès direct au doctorat en sciences biologiques

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,6 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3^e cycle

Noter que les étudiants doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Plan de financement des études (remplir le formulaire Ressources financières)
- Curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation. Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en sciences biologiques à l'Université de Montréal
- Esquisse du projet de recherche (200 à 500 mots).

2. Scolarité

La scolarité maximale est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du directeur du Département.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité, (septième trimestre pour l'accès direct) les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée de six mois. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Dans le cas de l'option en muséologie, la question de l'examen de synthèse devra nécessairement être en relation avec le champ des études muséales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert en deux options:

- option Biologie générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 - Propre à l'option Biologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires attribués à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option choisis parmi les cours des blocs 70A, 70B, 70C et un maximum de 3 crédits à option ou au choix parmi les cours des blocs 70D et 70E.

La répartition des crédits varie selon la formation antérieure de l'étudiant.

Bloc 70A Cours de synthèse

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6205	3	Spéciation et évolution des plantes
BIO 6206	3	Écologie évolutive
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6390	3	Architecture et mode de développement de l'arbre
BIO 6432	3	Stage en développement des invertébrés marins
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6756	3	Télédétection de la végétation par drone
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
BIO 6851	3	Écologie des communautés
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie
BIO 6872	3	Entomologie appliquée
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 70B Cours méthodologiques

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 6020	3	Microscopie
BIO 60321	0	Biologie computationnelle et modélisation 1
BIO 60322	3	Biologie computationnelle et modélisation 2
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données

BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 70C Cours spécialisés*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 7009	3	Lectures dirigées en biologie
BIO 7011	3	Stage de recherche en biologie

Bloc 70D Cours connexes*Option - Maximum 3 crédits.*

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
NSC 6060	3	Neurophysiologie cellulaire
NSC 6070	3	Neurophysiologie fonctionnelle
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70E*Choix - Maximum 3 crédits.**Cours choisis avec l'approbation du responsable de programme.***Bloc 70F Recherche et thèse***Obligatoire - 84 crédits.*

BIO 7000	0	Examen général de doctorat
BIO 7001	84	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Muséologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 81 crédits attribués à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

La répartition des crédits varie selon la formation antérieure de l'étudiant.

Bloc 71A Muséologie*Obligatoire - 3 crédits.*

PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie
----------	---	-------------------------------------

Bloc 71B Cours de synthèse*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6390	3	Architecture et mode de développement de l'arbre
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
BIO 6851	3	Écologie des communautés
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie

BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 71C Cours méthodologiques*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 6020	3	Microscopie
BIO 60321	0	Biologie computationnelle et modélisation 1
BIO 60322	3	Biologie computationnelle et modélisation 2
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 71D Cours spécialisés*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 7009	3	Lectures dirigées en biologie
BIO 7011	3	Stage de recherche en biologie

Bloc 71E*Choix - Maximum 3 crédits.**Cours choisis avec l'approbation du responsable de programme.***Bloc 71F Recherche et thèse***Obligatoire - 81 crédits.*

BIO 7000	0	Examen général de doctorat
BIO 7003	81	Thèse

DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Programme 2-240-1-0

Version 10 (A09)

Maîtrise en sciences économiques (M. Sc.)**OBJECTIFS****Maîtrise en sciences économiques**

L'objectif de la maîtrise en sciences économiques est de former des spécialistes capables d'analyser les réalités économiques et d'appliquer cette analyse pour répondre aux besoins des gouvernements, des entreprises publiques, des institutions financières et des entreprises industrielles et commerciales.

Modalité avec mémoire

Cette modalité initie l'étudiant à la recherche en sciences économiques par des cours avancés, mais principalement par la rédaction du mémoire.

Modalité avec rapport de recherche

Cette modalité fait une place plus grande aux cours avancés et prépare à la pratique professionnelle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences économiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement

- pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences économiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en sciences économiques ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent (12/20 dans le système français)
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation (Une seule lettre peut aussi provenir d'un employeur)

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- le cheminement avec mémoire (MM),
- le cheminement avec rapport de recherche (TD).

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- Cheminement avec mémoire (MM) : 36 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix,
- Cheminement avec rapport de recherche (TD) : 30 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à un rapport de recherche, 3 crédits à option et 12 crédits au choix.

MM-Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ECN 6013	3	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	Éléments d'économétrie

TD-Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ECN 6013	3	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	Éléments d'économétrie

MM-Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

ECN 6053	3	Atelier de microéconomie
ECN 6153	3	Atelier de macroéconomie

TD-Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

ECN 6053	3	Atelier de microéconomie
ECN 6153	3	Atelier de macroéconomie

MM-Bloc 70C

Choix - 6 crédits

Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

TD-Bloc 70C

Choix - 12 crédits

Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller

pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

MM-Bloc 70D Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

ECN 6007 27 Mémoire

TD-Bloc 70D Rapport de recherche

Obligatoire - 21 crédits.

ECN 6008 21 Rapport de recherche

Programme 3-240-1-0

Version 04 (A93)

Doctorat en sciences économiques (Ph. D.)

OBJECTIFS

L'objectif du Ph. D. est de former des diplômés capables de réaliser de la recherche de grande qualité dans les secteurs universitaire, privé ou public. Nos étudiants bénéficient d'une excellente formation dans les domaines fondamentaux de la théorie microéconomique, de la théorie macroéconomique, des méthodes quantitatives et de l'économétrie théorique et appliquée. Le Département leur assure de plus une spécialisation dans deux domaines spécifiques de la science économique leur permettant de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Une attention particulière est accordée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation d'articles scientifiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences économiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (sciences économiques) ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- Un curriculum vitae qui fera état des éléments suivants : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Statut étudiant

L'étudiant doit s'inscrire à temps plein les 6 premiers trimestres (2 ans). Lorsqu'il a réussi les examens de synthèse et de spécialisation, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction pour un maximum de 9 trimestres (3 ans).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres (2 ans) à temps plein à l'Université de Montréal (ou en un lieu autorisé par celle-ci). La scolarité maximale est de quinze trimestres (5 ans) à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 24 crédits.**Les cours ECN 70951, ECN 70952, ECN 70953 et ECN 70954 sont équivalents au cours ECN 7095.*

ECN 7040	3	Microéconomie A
ECN 7045	3	Microéconomie B
ECN 7050	3	Macroéconomie A
ECN 7055	3	Macroéconomie B
ECN 7060	3	Probabilités pour économistes
ECN 7065	3	Éléments de théorie économétrique
ECN 7070	3	Méthodes quantitatives A
ECN 7075	3	Méthodes quantitatives B
ECN 70951	0	Séminaire de doctorat 1
ECN 70952	0	Séminaire de doctorat 2
ECN 70953	0	Séminaire de doctorat 3
ECN 70954	0	Séminaire de doctorat 4

Bloc 70B*Option - 6 crédits.*

ECN 7049A	3	Microéconomie avancée
ECN 7059A	3	Macroéconomie avancée
ECN 7059B	3	Macroéconomie avancée
ECN 7523A	3	Économie du travail
ECN 7573A	3	Économie financière
ECN 7923A	3	Sujets spéciaux
ECN 7923B	3	Sujets spéciaux

Bloc 70C Recherche et thèse*Obligatoire - 60 crédits.*

ECN 7001	0	Examen général de doctorat
ECN 7005	60	Thèse

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Programme 2-194-6-0 Version 01 (H08)

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales*Programme offert conjointement avec le Département de démographie.***OBJECTIFS**

Le programme vise à renforcer les connaissances de base en statistiques sociales. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (statistiques sociales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise

- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 dans les études de premier cycle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Une lettre de recommandation.
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Statut étudiant

Le programme est offert à temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Statistiques sociales*Obligatoire - 6 crédits.*

Pour compléter les crédits du bloc obligatoire, l'étudiant doit s'inscrire au DMO6405 en substitution du STS6015 qui n'apparaît plus dans la structure du programme.

STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
----------	---	---

Bloc 70B*Option - 6 crédits.*

ASA 6769	3	Gestion et visualisation des données en santé
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
DMO 6011	3	Analyse démographique 1
DMO 6305	3	Analyse démographique avancée
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
DMO 6820	3	Méthodes multiniveaux et multi-états
ECN 6360	3	Mégadonnées: méthodes et applications
ECN 7070	3	Méthodes quantitatives A
ECN 7075	3	Méthodes quantitatives B
EDU 6715	3	Recherche et analyse quantitative
ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6619	1	Introduction à l'analyse de survie
MSO 6624	3	Science des données de santé publique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
REI 6601	3	Méthodologie et analyse de données

SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
SOL 6448	3	Méthodes de sondage
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi parmi les séminaires offerts par les divers départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il ne s'agit pas nécessairement d'un cours de méthodologie. Le cours doit être pertinent à la formation de l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du microprogramme.

Programme 2-255-1-0

Version 05 (A20)

Maîtrise en sociologie (M. Sc.)**OBJECTIFS**

La Maîtrise en sociologie vise à offrir aux étudiants une formation spécialisée menant à la réalisation d'une recherche qui constitue la première étape de l'insertion dans une carrière professionnelle. Les champs de recherche comprennent, entre autres : travail, organisations, syndicalisme, professions; relations ethniques, immigration et racisme; santé et société; économie, développement et environnement; État et politiques sociales; mouvements sociaux; sociologie urbaine; culture et communication; famille et société; statistiques sociales et méthodologie quantitative; méthodologie qualitative; théorie sociologique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en sociologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle spécialisé en sociologie, ou d'un grade de 1er cycle avec majeure en sociologie, ou d'un grade de 1er cycle bidisciplinaire comprenant la sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un grade de 1er cycle avec mineure en sociologie ou d'un grade de 1er cycle sans formation en sociologie peut être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique définie par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de

Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études. La lettre devra aussi fournir les coordonnées de deux référents universitaires susceptibles d'évaluer le dossier de candidature: nom, institution de rattachement, titre du poste et courriel.
- Un travail académique jugé intéressant, ayant servi à l'obtention du diplôme présenté à l'admission. À titre d'exemple, mémoire, travail dirigé, composition.
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Segment 70

Le segment comporte 30 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 70A Projet de mémoire

Obligatoire - 3 crédits.

SOL 6941	3	Séminaire de projet de mémoire
----------	---	--------------------------------

Bloc 70B Séminaires de méthodologie et d'épistémologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

SOL 6063	3	Sociologie du feuillet : auteurs choisis
SOL 6151	3	Science des données sociales
SOL 6205	3	Terrain et décloisonnement des méthodes
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
SOL 6212	3	Analyse du discours
SOL 6447	3	Épistémologie et méthodologie qualitative
SOL 6448	3	Méthodes de sondage
SOL 6451	3	Savoir, pouvoir, gouvernementalité
SOL 6452	3	Humain, non-humain et posthumain
SOL 6453	3	Sociologie visuelle
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70C Modules et stages

Option - Maximum 6 crédits.

SOL 6009	6	Stage 2
SOL 6013	3	Module de travail dirigé

SOL 6019 3 Stage 1

Bloc 70D Séminaires thématiques*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

SOL 6017	3	Intersectionnalité
SOL 6018	3	Déviance, normes, individualité
SOL 6052	3	Genre, féminismes et développement
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6316	3	Sociologie de l'économie
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé
SOL 6652	3	Éducation et société
SOL 6657	3	Famille et société
SOL 6659	3	Migrations et citoyennetés
SOL 6820	3	Sociologie : art et culture
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité
SOL 6927	3	Diversité et sociétés contemporaines

Bloc 70E*Choix - Maximum 3 crédits.**Choisis parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.***Bloc 70F Mémoire***Obligatoire - 27 crédits.*

SOL 6906	27	Mémoire
----------	----	---------

Programme 2-255-6-0

Version 00 (A05)

Microprogramme de deuxième cycle en méthodologies d'analyse sociologique**OBJECTIFS**

Le microprogramme vise à répondre aux besoins des professionnels des sciences sociales en ce qui a trait à la formation et à la mise à jour en méthodes de recherche quantitative ou qualitative, particulièrement pour ce qui est des développements récents des méthodes, procédures et logiciels. Le programme peut aussi intéresser des étudiants ayant récemment terminé leurs études de 1er cycle qui voudraient se spécialiser en méthodologie en vue de faire carrière comme agent de recherche.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle (méthodologies d'analyse sociologique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline des sciences sociales comprenant une formation de base en méthodologie de recherche ou attester d'une formation équivalente

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Exceptionnellement, un dossier peut être considéré sur présentation de travaux récents du candidat ou sur démonstration d'une expérience professionnelle pertinente.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Deux lettres de recommandation.
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

L'étudiant peut passer du microprogramme à la maîtrise en complétant sa scolarité, de manière à ce qu'il ait suivi deux séminaires thématiques ou théoriques en sociologie. Pour être admissible à ce passage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne d'au moins 3,5 dans son microprogramme et il doit remplir les autres conditions d'admissibilité à la M. Sc. (sociologie). Une propédeutique peut être requise pour les étudiants ayant un baccalauréat dans une autre discipline que la sociologie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits à option.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A*Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.*

SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
SOL 6212	3	Analyse du discours
SOL 6447	3	Épistémologie et méthodologie qualitative
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 70B Cours complémentaires en sociologie*Option - Maximum 3 crédits.*

Cours choisi parmi les séminaires théoriques et thématiques offerts par le Département de sociologie.

Bloc 70C Cours complémentaires en méthodologie*Option - Maximum 3 crédits.*

Cours choisi parmi les séminaires de méthodologie et analyse de la banque de cours de l'Université de Montréal.

Programme 3-255-1-0

Version 05 (A14)

Doctorat en sociologie (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le Ph. D. (sociologie) est organisé autour de la thèse de doctorat. Les activités du

programme visent à fournir aux étudiants les moyens d'y travailler. La 1^{re} année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances spécialisées liées au champ de recherche choisi. La 2^e année est quant à elle consacrée à l'élaboration du projet de thèse.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sociologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 2^e cycle en sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un diplôme de 2^e cycle dans une autre discipline que la sociologie est admissible conditionnellement à la réussite d'une propédeutique imposée par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent; le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'admission se fait généralement au trimestre d'automne. Le candidat peut être admis exceptionnellement au trimestre d'hiver, entre autres lorsqu'il doit compléter une propédeutique avant de commencer le programme régulier.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Un travail académique réalisé dans le cadre de la maîtrise
- Une esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

La première année, qui doit être suivie à temps plein, est consacrée aux séminaires généraux de doctorat et à l'examen général de synthèse dont la réussite est obligatoire pour poursuivre la scolarité. La 2^e année est consacrée au séminaire de thèse qui mène à la soutenance du projet de thèse. Les étudiants doivent également suivre deux autres séminaires durant leur scolarité.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

SOL 7011A	3	Séminaire général
SOL 7011B	3	Séminaire général
SOL 7021	1.5	Séminaire de thèse 1
SOL 7022	1.5	Séminaire de thèse 2

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

SOL 7040	3	Travaux dirigés
----------	---	-----------------

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.

Choisis parmi les séminaires théoriques et thématiques de cycles supérieurs offerts par le Département de sociologie.

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisis parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

SOL 7050	10	Recherche
SOL 7070	65	Thèse
SOL 7120	0	Examen général de doctorat

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Programme 2-250-1-3

Version 00 (A17)

D.E.S.S. en travail social

OBJECTIFS

Le programme vise à offrir les bases théoriques et pratiques au travail social par une formation de base de 30 crédits de cycle supérieur. Spécifiquement, le programme vise à :

- 1) Permettre aux étudiantes de s'approprier et s'engager dans le travail social non seulement par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, mais aussi par une réflexion personnelle sur leur identité professionnelle à venir;
- 2) Initier les étudiantes aux grandes méthodologies d'intervention en travail social;
- 3) Initier les étudiantes aux grands enjeux théoriques et organisationnels du travail social contemporain;
- 4) Familiariser les étudiantes à la pratique du travail social dans le cadre d'un stage dans un milieu de pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant au D.E.S.S. en travail social, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. dans une discipline connexe (en sciences sociales et humaines)

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre d'intention ou de motivation

1.2 Exigences et/ou informations supplémentaires (le cas échéant)

Les étudiantes n'ayant pas de baccalauréat en travail social et qui désirent progresser à la maîtrise en travail social auront la possibilité de le faire. À ces étudiantes sera offerte une admission directe à la maîtrise en travail social, si elles terminent le D.E.S.S. en travail social avec stage avec une moyenne d'au moins 3,0.

2. Sclarité

Une année temps plein ou deux années temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. en travail social sont répartis de la façon suivante : 30 crédits de cours obligatoires, dont 12 crédits attribués au stage

Bloc 70A Concepts de base et intervention

Obligatoire - 15 crédits.

SVS 6101	3	Principes et perspectives en travail social
SVS 6102	3	Individu, lien social et réflexivité
SVS 6103	3	Problèmes sociaux et politiques sociales
SVS 6104	2	Intervention individuelle, de couple et familiale
SVS 6105	2	Intervention de groupe en travail social
SVS 6106	2	Méthodologie de l'intervention collective

Bloc 70B Stage*Obligatoire - 12 crédits.*

SVS 6007	12	Stage en travail social
----------	----	-------------------------

Bloc 70C Intégration*Obligatoire - 3 crédits.*

SVS 6107	3	Séminaire d'intégration en travail social
----------	---	---

Programme 2-250-1-5

Version 00 (A17)

Maîtrise en travail social (M. Sc.)**OBJECTIFS**

Le programme de M. Sc. (travail social) est orienté vers le développement d'une réflexion critique à propos des fondements théoriques et philosophiques du travail social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions institutionnelles de cette pratique. Il permet également l'acquisition d'habiletés techniques et analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social au moyen d'un stage sur le terrain.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (travail social), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- soit être titulaire d'un B. Sc. (service social ou travail social) ou attester d'une formation jugée équivalente et avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- soit être titulaire d'un B. Sc. (service social ou travail social) avec une moyenne inférieure à 3,0 et avoir complété 21 crédits de 2e cycle dans un domaine autre que le travail social avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- soit avoir réussi une année préparatoire en travail social avec une moyenne de 3,0 sur 4,3
- soit être titulaire du D.E.S.S. en travail social avec stage avec une moyenne de 3,0 sur 4,3

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre d'intention ou de motivation

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- modalité avec mémoire (MM),
- modalité avec stage (ST).

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- Cheminement avec mémoire (MM) : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.
- Cheminement avec stage (ST) : 6 crédits obligatoires et 39 crédits à option, dont 24 crédits attribués au projet de stage.

MM-Bloc 70A Fondements théoriques*Obligatoire - 6 crédits.*

SVS 6501	3	Fondements théoriques de la recherche
SVS 6502	3	Fondements théoriques du service social

ST-Bloc 70A Fondements théoriques*Obligatoire - 6 crédits*

SVS 6501	3	Fondements théoriques de la recherche
SVS 6502	3	Fondements théoriques du service social

MM-Bloc 70B Méthodes de recherche*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

SVS 6503	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS 6512	3	Recherche-action
SVS 6520	3	Méthodes de recherche évaluative
SVS 6550	3	Méthodologies quantitatives en travail social

ST-Bloc 70B Méthodes de recherche*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

SVS 6503	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS 6512	3	Recherche-action
SVS 6520	3	Méthodes de recherche évaluative
SVS 6550	3	Méthodologies quantitatives en travail social

MM-Bloc 70C Champs de pratique et intervention*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

SVS 6095	3	Interventions féministes
SVS 6161	4	Médiation familiale
SVS 6195	3	Placement et adoption en protection de la jeunesse
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention
SVS 6415	3	Enjeux et protection de l'enfance
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6425	3	Travail social international
SVS 6426	3	Sexualités, genres et travail social
SVS 6435	3	Santé mentale et intervention
SVS 6442	3	Enjeux et pratiques en itinérance
SVS 6445	3	Familles en difficulté et intervention
SVS 6460	3	Toxicomanies et travail social
SVS 6473	3	Violence conjugale et intervention
SVS 6525A	3	Sujets spéciaux
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

ST-Bloc 70C Champs de pratique et intervention*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

SVS 6095	3	Interventions féministes
SVS 6161	4	Médiation familiale
SVS 6195	3	Placement et adoption en protection de la jeunesse
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention
SVS 6415	3	Enjeux et protection de l'enfance
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6425	3	Travail social international

SVS 6426	3	Sexualités, genres et travail social
SVS 6435	3	Santé mentale et intervention
SVS 6442	3	Enjeux et pratiques en itinérance
SVS 6445	3	Familles en difficulté et intervention
SVS 6460	3	Toxicomanies et travail social
SVS 6473	3	Violence conjugale et intervention
SVS 6525A	3	Sujets spéciaux
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

MM-Bloc 70D Perspectives sociales et organisationnelles*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6290	3	Travail social et environnement
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6455	3	Éthique et dynamique sociétale
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire

ST-Bloc 70D Perspectives sociales et organisationnelles*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6290	3	Travail social et environnement
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6455	3	Éthique et dynamique sociétale
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire

MM-Bloc 70E Mémoire*Obligatoire - 27 crédits.*

SVS 6944	3	Séminaire de recherche (mémoire)
SVS 6945	24	Mémoire

ST-Bloc 70E Stage*Option - 24 crédits.*

Les cours SVS69331 et SVS69332 sont équivalents au cours SVS6933.
 Les cours SVS69341 et SVS69342 sont équivalents au cours SVS6934.

SVS 6932	3	Projet de stage
SVS 6933	9	Stage de pratique spécialisée
SVS 69331	0	Stage: pratique spécialisée 1
SVS 69332	9	Stage: pratique spécialisée 2
SVS 6934	3	Séminaire de stage
SVS 69341	0	Séminaire de stage 1
SVS 69342	3	Séminaire de stage 2
SVS 6935	9	Essai critique de stage

Programme 2-250-1-8

Version 00 (A18)

Actualisation de formation en travail social**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME****1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de l'évaluation de son dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du comité des équivalences de l'Ordre des travailleurs sociaux des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) aux fins de la délivrance du permis de pratique de travail social;
- avoir obtenu un diplôme de premier cycle en travail social ou dans un domaine jugé équivalent par l'Ordre à l'extérieur du Canada;

ou

- être titulaire d'un B. Sc. dans une discipline connexe au travail social au Québec;
- détenir une prescription de l'OTSTCFQ, d'un maximum de 30 crédits d'enseignement universitaire et un maximum de 540 heures de stage correspondant aux enseignements prévus dans le cadre du D.E.S.S. en travail social;
- à la demande de l'École de travail social, se présenter et participer à une entrevue;
- avoir au préalable, satisfait aux conditions relatives à la langue française;

Conditions relatives à la langue française

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vietudiant.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- La prescription de l'OTSTCFQ fournie par le comité d'équivalence

1.2 Informations supplémentaires

- Les places de stage sont limitées et ceci a un impact direct sur le taux d'admission et sur le choix des stages. Le processus d'assignation des stages est complexe et sera expliqué aux candidats dès leur admission au programme. Certains stages offerts pourraient se faire en région.
- Pour les étudiants formés au Québec, si la prescription de l'OTSTCFQ comporte une exigence plus élevée d'heures de stage, la personne candidate pourra compléter les heures manquantes en dehors du D.E.S.S.

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre et la scolarité maximale est de 12 trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme ne comporte pas de structure précise puisque chaque candidat reçoit une prescription individualisée par l'OTSTCFQ en fonction de son dossier.

Segment 70

L'actualisation de formation en travail social comporte un maximum de 30 crédits au choix.

Bloc 70A*Choix - Maximum 30 crédits.*

Programme 3-250-1-0

Version 01 (A96)

Doctorat en service social (Ph. D.)**OBJECTIFS**

L'objectif de ce programme conjoint est de former des spécialistes de haut niveau en service social capables de réfléchir et d'analyser les principales sources des connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles se basent la pratique et la recherche. Le programme est conçu comme une formation à la recherche qui permettra aux travailleurs sociaux et aux candidats issus d'une discipline connexe d'entreprendre et de mener des travaux scientifiques contribuant au développement de nouvelles connaissances en travail social en tenant compte de leur dimension pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (service social), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en service social (M.S.W. ou M. Sc. service social) ou d'un baccalauréat en service social (B.S.W. ou B. Sc. service social) ou exceptionnellement d'une maîtrise dans une discipline connexe pertinente obtenue dans un programme reconnu. Dans ces deux derniers cas, une formation préparatoire devrait normalement être exigée
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- démontrer suffisamment d'habileté en français et en anglais pour être en mesure de comprendre les enseignements et les discussions en classe dans les deux langues et effectuer les lectures nécessaires. Cette habileté sera mesurée par le Test Laval pour les langues secondes, sections compréhension orale et écrite ou par le Test of English as Foreign Language (TFL)

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation comprenant les points suivants:
 - Une page qui expliquera pourquoi vous souhaitez entreprendre ce programme d'études doctorales;
 - Un engagement de disponibilité du candidat à faire des études à temps plein pour un minimum de trois trimestres
- Un curriculum vitae
- Un travail académique réalisé dans le cadre de la maîtrise (mémoire de maîtrise, rapport de stage, article ou autre) dont vous êtes l'auteur principal.
- Une esquisse du projet de recherche (problème, recension sommaire des écrits, question de recherche, méthodologie) (maximum de 1500 mots à l'exclusion de la bibliographie).
- Trois lettres de recommandation (dont au moins une provenant d'un répondant du monde académique).
- Lettre ou formulaire d'acceptation d'un directeur de recherche.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit normalement à temps plein. Un minimum de trois trimestres à temps plein est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à temps plein.

3. Inscription et équivalences

L'étudiant s'inscrit à son programme trimestriellement ou annuellement jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés de la thèse.

À la requête d'un étudiant et sur recommandation du directeur de l'École, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 73 du Règlement des Études supérieures et postdoctorales, mais en conformité avec l'article 39, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

4. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (2 ans). La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de 18 trimestres (6 ans) pour un étudiant inscrit à

semi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

L'étudiant peut suspendre sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le directeur de l'École ou par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen ou le directeur de l'École peut accorder à un étudiant une prolongation de un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

5. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi-temps doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et orale au plus tard avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité.

L'étudiant doit avoir réussi l'examen de synthèse pour pouvoir s'inscrire au séminaire de thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Les cours SVS70001 et SVS70002 sont équivalents au cours SVS7000.

SVS 7000	3	Évolution de la pensée et des théories
SVS 70001	0	Évolution de la pensée et des théories 1
SVS 70002	3	Évolution de la pensée et des théories 2
SVS 70011	0	Séminaire de thèse 1
SVS 70012	0	Séminaire de thèse 2
SVS 70013	3	Séminaire de thèse 3

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

SVS 7003	3	Séminaire sur les politiques sociales
----------	---	---------------------------------------

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

SVS 7004	3	Méthodologie de la recherche quantitative
SVS 7005	3	Méthodologie de la recherche qualitative

Bloc 70D

Choix - 3 crédits.

Un cours choisi parmi les cours de M. Sc. offerts dans les écoles de service social ou un cours de M. Sc. ou Ph. D. offert dans une discipline connexe ou le cours SVS7006 Tutorat.

Le cours au choix doit être pertinent au sujet de thèse de l'étudiant et il doit être autorisé par le comité conjoint du programme.

Bloc 70E Thèse

Obligatoire - 75 crédits.

SVS 7800	0	Examen général de doctorat
SVS 7910	75	Thèse

CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Programme 2-095-1-0

Version 04 (H15)

Maîtrise en études classiques (M.A.)

OBJECTIFS

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche et de l'amener à acquérir des connaissances lui permettant de poser et de résoudre un problème de recherche.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études classiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études classiques, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente, selon l'option choisie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- Option Histoire ancienne : posséder un minimum de 15 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121)
- Option Archéologie classique : posséder un minimum de 9 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121)
- Option Langues et littératures : posséder un minimum de 24 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121, 2011) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121, 2011).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec trois options :

- l'option Archéologie classique (segment 70),
- l'option Histoire ancienne (segment 71),
- l'option Langues et littératures (segment 72).

Segment 70 Propre à l'option Archéologie classique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Bloc 70A Archéologie classique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie
----------	---	-------------------------------

Bloc 70B Histoire ancienne

Option - Maximum 6 crédits.

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
----------	---	---------------------------------------

HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
----------	---	-----------------------------------

Bloc 70C Langues et littératures

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
----------	---	-----------------------------------

GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
----------	---	-------------------------------

GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
----------	---	-----------------------------------

LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
----------	---	----------------------------------

LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
----------	---	--------------------------------

LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux
----------	---	------------------------------------

Bloc 70D Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
----------	---	----------------------------

PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
----------	---	--------------------------------------

PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
----------	---	--------------------------------------

PHI 6235	3	Philosophie grecque classique
----------	---	-------------------------------

Bloc 70E Lectures dirigées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
----------	---	-----------------------------

GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
----------	---	-----------------------------

HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
----------	---	--------------------------------

HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
----------	---	----------------------------------

LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
----------	---	------------------------------

LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2
----------	---	------------------------------

Bloc 70F Cours d'auteurs

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
----------	---	-----------------

GRC 2031	3	Grec avancé (B)
----------	---	-----------------

LAT 2021	3	Latin avancé (A)
----------	---	------------------

LAT 2031	3	Latin avancé (B)
----------	---	------------------

Bloc 70G Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

HGL 6460	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 Propre à l'option Histoire ancienne

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 30 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 71A Histoire ancienne

Obligatoire - 6 crédits.

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
----------	---	---------------------------------------

HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
----------	---	-----------------------------------

Bloc 71B Archéologie classique

Option - Maximum 6 crédits.

HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie
----------	---	-------------------------------

Bloc 71C Langues et littératures

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
----------	---	-----------------------------------

GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
----------	---	-------------------------------

GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
----------	---	-----------------------------------

LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
----------	---	----------------------------------

LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
----------	---	--------------------------------

LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux
----------	---	------------------------------------

Bloc 71D Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
----------	---	----------------------------

PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
----------	---	--------------------------------------

PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
----------	---	--------------------------------------

PHI 6235	3	Philosophie grecque classique
----------	---	-------------------------------

Bloc 71E Lectures dirigées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
----------	---	-----------------------------

GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
----------	---	-----------------------------

HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 71F Cours d'auteurs*Option - Maximum 6 crédits.*

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
GRC 2031	3	Grec avancé (B)
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)

Bloc 71G Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

HGL 6460	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 72 Propre à l'option Langues et littératures

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 72A1 Grec*Obligatoire - 6 crédits.**Les étudiants doivent faire 6 crédits dans l'un OU l'autre des blocs 72A.*

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2

Bloc 72A2 Latin*Obligatoire - 6 crédits.**Les étudiants doivent faire 6 crédits dans l'un OU l'autre des blocs 72A.*

LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 72B Langues et littératures*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux

Bloc 72C Histoire ancienne*Option - Maximum 6 crédits.*

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines

Bloc 72D Archéologie classique*Option - Maximum 6 crédits.*

HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie
----------	---	-------------------------------

Bloc 72E Philosophie*Option - Maximum 6 crédits.*

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
PHI 6235	3	Philosophie grecque classique

Bloc 72F Lectures dirigées*Option - Maximum 6 crédits.*

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
----------	---	-----------------------------

GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 72G Cours d'auteurs*Option - Maximum 6 crédits.*

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
GRC 2031	3	Grec avancé (B)
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)

Bloc 72H Recherche et mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

HGL 6460	30	Mémoire
----------	----	---------

PROGRAMMES FACULTAIRES, INTERFACULTAIRES OU CONJOINTS

Programme 2-023-1-0

Version 02 (A23)

Maîtrise en environnement et développement durable – avec mémoire (M. Sc.)**OBJECTIFS**

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une des options suivantes :

- 1 - biogéochimie environnementale;
 - 2 - gestion de l'eau;
 - 3 - gestion de la biodiversité;
 - 4 - enjeux sociaux et gouvernance;
 - 5 - perspectives d'aménagement.
- Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :
- d'analyser un problème, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptées à leur contexte d'application;
 - de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs;
 - de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir;
 - d'acquérir les outils nécessaires pour poursuivre une recherche en environnement et développement durable.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en environnement et développement durable avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

La capacité d'accueil du programme est limitée.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps.

3. Transfert

Les cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. en environnement et développement durable seront crédités à la Maîtrise en environnement et développement durable. Les étudiants souhaitant faire un transfert à la maîtrise devront avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,0.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante: 39 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Elle est offerte selon la modalité mémoire et comporte un tronc commun (segment 01) ainsi que les cinq options suivantes :

- L'option biogéochimie environnementale (segment 70)
- L'option gestion de l'eau (segment 71)
- L'option gestion de la biodiversité (segment 72)
- L'option enjeux sociaux et gouvernance (segment 73)
- L'option perspectives d'aménagement (segment 74)

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire de maîtrise, et 3 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - 3 crédits

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

EDD 6080	3	Recherche
EDD 6090	24	Mémoire

Segment 70 - Propre à l'option biogéochimie environnementale

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
----------	---	-------------------------------

Bloc 70B Spécialisation

Option - 3 crédits

BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
CHM 6802	3	Mégadonnées environnementales
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6216A	3	Restauration des sols contaminés (CIV6216A)
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Segment 71 - Propre à l'option gestion de l'eau

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
----------	---	---------------------------------------

Bloc 71B Spécialisation

Option - 3 crédits

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option gestion de la biodiversité

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 72A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
----------	---	----------------------------

Bloc 72B Spécialisation

Option - 3 crédits.

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique

BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Segment 73 - Propre à l'option enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
----------	---	-------------------------------

Bloc 73B Spécialisation

Option - 3 crédits.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Segment 74 - Propre à l'option perspectives d'aménagement

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 74A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
----------	---	------------------------

Bloc 74B Spécialisation

Option - 3 crédits.

AME 6090	3	Activité interdisciplinaire en aménagement
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
APA 6006	3	Développement durable en architecture de paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain

URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Programme 2-023-1-1

Version 03 (A23)

D.E.S.S. en environnement et développement durable

OBJECTIFS

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une de cinq options suivantes : 1- biogéochimie environnementale, 2- gestion de l'eau, 3- gestion de la biodiversité, 4- enjeux sociaux et gouvernance, 5- perspectives d'aménagement. Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable, capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure de :

- analyser un problème, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptés à leur contexte d'application
- communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs
- porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en environnement et développement durable, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre (sociologie, science politique, design, sciences biologiques, géographie, chimie, philosophie), ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation qui mentionne l'option choisie

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

3. Transfert

Les cours complétés dans le cadre du D.E.S.S. en environnement et développement durable seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en environnement et développement durable.

Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du D.E.S.S.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Il comporte un tronc commun (segment 01) ainsi que les cinq options suivantes :

- option biogéochimie environnementale (segments 01 et 70),
- option gestion de l'eau (segments 01 et 71),
- option gestion de la biodiversité (segments 01 et 72),
- option enjeux sociaux et gouvernance (segments 01 et 73),
- option perspectives d'aménagement (segments 01 et 74).

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option.

Bloc 01A Obligatoire

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Les cours ENV6002 et GEO6286 sont des cours équivalents.

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Méthodes et outils

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
ART 6009	1	Captation immersive
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6017	1	Internet et Web
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6230	3	Modélisa. techno-écono. des syst. énergéti. (ENE8230)
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 01D Travail dirigé

Option - Maximum 6 crédits

EDD 6025	6	Travail dirigé
----------	---	----------------

Segment 70 - Propre à l'option biogéochimie environnementale

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
----------	---	-------------------------------

Bloc 70B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
CHM 6802	3	Mégadonnées environnementales
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6216A	3	Restauration des sols contaminés (CIV6216A)
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 2820	3	Écologie écosystémique
BIO 3721	3	Écologie microbienne
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3103	3	Chimie analytique environnementale
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 3152	3	Changements climatiques
GEO 3162	3	Bassins versants

Segment 71 - Propre à l'option gestion de l'eau

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
----------	---	---------------------------------------

Bloc 71B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales

PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 71C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6360	3	Gestion des ressources en eau (CIV8360)
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 71D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3843	3	Stage de limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
GEO 3162	3	Bassins versants
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
POL 3170	3	Politiques environnementales comparées
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option gestion de la biodiversité

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
----------	---	----------------------------

Bloc 72B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique

BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 72C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 72D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
BIO 2150	3	Protistologie
BIO 2306	3	Floristique du Québec
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2386	3	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431	3	Zoologie des invertébrés
BIO 2440	3	Entomologie
BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 2478	3	Herpétologie
BIO 2480	3	Ornithologie
BIO 2490	3	Mammalogie
BIO 2821	3	Écologie des sols
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud

Segment 73 - Propre à l'option enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 73A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
----------	---	-------------------------------

Bloc 73B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 73C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ARC 6851	3	Séminaire 1
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 73D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 2030	3	Ethnologie et environnement
COM 3155	3	Pouvoir et communication

DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
GEO 3252	3	Genre et développement international
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
REL 2440	3	Religions, spiritualités et écologie
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 74 - Propre à l'option perspectives d'aménagement

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
----------	---	------------------------

Bloc 74B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

AME 6090	3	Activité interdisciplinaire en aménagement
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
APA 6006	3	Développement durable en architecture de paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 74C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
APA 6015	3	Patrimoine et paysage
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
ARC 6851	3	Séminaire 1
DIN 6001	3	Design stratégique de produits/services durables
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6743	3	Santé et environnement urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6770	3	Transport et développement urbain
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 74D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

APA 1130	3	Écologie et développement durable
APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
DIN 2332	3	Introduction écoconception
DIN 3211	3	Design et cultures matérielles
DIN 3532	3	Produits et services durables

Programme 2-023-1-2

Version 02 (A23)

Maîtrise en environnement et développement durable – avec stage (M. Sc.)**OBJECTIFS**

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une des options suivantes :

- 1 - biogéochimie environnementale;
- 2 - gestion de l'eau;
- 3 - gestion de la biodiversité;
- 4 - enjeux sociaux et gouvernance;
- 5 - perspectives d'aménagement.

Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :

- d'analyser un problème, élaborer et mettre en œuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptées à leur contexte d'application;
- de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs;
- de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en environnement et développement durable avec stage, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

La capacité d'accueil du programme est limitée.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

2. Sclarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la sclarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La sclarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps.

3. Transfert

Les cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. en environnement et développement durable seront crédités à la Maîtrise en environnement et développement durable. Les étudiants souhaitant faire un transfert à la maîtrise devront avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,0.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante: 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués au stage, et 18 crédits à option.

Elle est offerte selon la modalité stage et comporte un tronc commun (segment 01) ainsi que les cinq options suivantes :

- L'option biogéochimie environnementale (segment 70)
- L'option gestion de l'eau (segment 71)
- L'option gestion de la biodiversité (segment 72)
- L'option enjeux sociaux et gouvernance (segment 73)
- L'option perspectives d'aménagement (segment 74)

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et de 3 à 12 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ENV 6002 et GEO 6286 sont des cours équivalents.

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Méthodes et outils

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
ART 6009	1	Captation immersive
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6017	1	Internet et Web
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6230	3	Modélisa. techno-écono. des syst. énergéti. (ENE8230)
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 01D Travail dirigé*Option - Maximum 6 crédits.*

EDD 6025 6 Travail dirigé

Bloc 01E Stage*Obligatoire - 15 crédits.*

EDD 6999 15 Stage

Segment 70 - Propre à l'option biogéochimie environnementale

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

GEO 6142 3 Biogéochimie environnementale

Bloc 70B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

BIO 6822 3 Enjeux en écotoxicologie

CHM 6802 3 Mégadonnées environnementales

CHM 6810 3 Chimie environnementale avancée

GIN 6112 3 Environnement minier et restauration des sites (GML6112)

GIN 6216A 3 Restauration des sols contaminés (CIV6216A)

TXL 6014 3 Toxicologie de l'environnement

Bloc 70C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

APA 6013 3 Phytotechnologies et infrastructures vertes

EDD 6040 3 Gestion de l'eau : concepts et enjeux

EDD 6050 3 Gestion de la biodiversité

MSN 6028 3 Changements climatiques : impact santé

Bloc 70D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 2820 3 Écologie écosystémique

BIO 3721 3 Écologie microbienne

BIO 3831 3 Océanographie

BIO 3839 3 Limnologie

BIO 3893 3 Écotoxicologie

CHM 3103 3 Chimie analytique environnementale

CHM 3601 3 Chimie de l'environnement

GEO 2152 3 Hydrologie

GEO 3152 3 Changements climatiques

GEO 3162 3 Bassins versants

Segment 71 - Propre à l'option gestion de l'eau

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Fondements*Obligatoire - 3 crédits*

EDD 6040 3 Gestion de l'eau : concepts et enjeux

Bloc 71B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

APA 6013 3 Phytotechnologies et infrastructures vertes

BIO 6822 3 Enjeux en écotoxicologie

BIO 6965 3 Biodiversité: rôle, menaces, solutions

BIO 6970 3 Écologie des milieux humides

CHM 6810 3 Chimie environnementale avancée

ENV 6005 3 Catastrophes et aspects juridiques

GEO 6142 3 Biogéochimie environnementale

MSN 6144 3 Communication et catastrophes environnementales

PLU 6910A 3 Analyse de risques et géopolitique

POL 6570 3 Politique et changements climatiques

TXL 6014 3 Toxicologie de l'environnement

Bloc 71C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6920 3 Gestion projets internationaux

EDD 6050 3 Gestion de la biodiversité

EDD 6060 3 Enjeux sociaux et gouvernance

EDD 6070 3 Éléments d'aménagement

GEO 6204 3 Écologie politique et enjeux environnementaux

GEO 6343 3 Télédétection avancée

GEO 6352 3 SIG : Analyse des données spatiales

GIN 6112 3 Environnement minier et restauration des sites (GML6112)

GIN 6360 3 Gestion des ressources en eau (CIV8360)

MSN 6028 3 Changements climatiques : impact santé

MSO 6500 3 Enjeux contemporains de santé mondiale

PHI 6575 3 Problèmes en éthique internationale

PLU 6901A 3 Enjeux de la biodiversité

PLU 6907A 3 Mondialisation, attributs et enjeux

POL 6526 3 Affaires politiques internationales

URB 6754 3 Formation de l'espace urbain

URB 6772 3 Évaluation environnementale et planification

URB 6774 3 Aménagement, risques et enjeux urbains

URB 6778 3 Planification environnementale et urbanisme

URB 6850 3 Urbanisme international

Bloc 71D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

BIO 2476 3 Ichtyologie

BIO 3831 3 Océanographie

BIO 3839 3 Limnologie

BIO 3843 3 Stage de limnologie

BIO 3893 3 Écotoxicologie

CHM 3601 3 Chimie de l'environnement

GEO 2152 3 Hydrologie

GEO 2512 3 SIG2 - Analyse spatiale

GEO 3162 3 Bassins versants

POL 3010 3 Les relations Nord-Sud

POL 3170 3 Politiques environnementales comparées

SOL 2200 3 Sociologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option gestion de la biodiversité

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6050 3 Gestion de la biodiversité

Bloc 72B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6100	3	Dynamiques des écosystèmes
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 72C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
BIO 6822	3	Enjeux en écotoxicologie
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6343	3	Télédétection avancée
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 72D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
BIO 2150	3	Protistologie
BIO 2306	3	Floristique du Québec
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2386	3	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431	3	Zoologie des invertébrés
BIO 2440	3	Entomologie
BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 2478	3	Herpétologie
BIO 2480	3	Ornithologie
BIO 2490	3	Mammalogie
BIO 2821	3	Écologie des sols
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud

Segment 73 - Propre à l'option enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 73A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
----------	---	-------------------------------

Bloc 73B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 73C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ARC 6851	3	Séminaire 1
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6200	3	Géographie politique : espaces et pouvoir
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6202	3	Cultures, natures, savoirs
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
GEO 6352	3	SIG : Analyse des données spatiales
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains

URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 73D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 2030	3	Ethnologie et environnement
COM 3155	3	Pouvoir et communication
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
GEO 3252	3	Genre et développement international
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
REL 2440	3	Religions, spiritualités et écologie
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 74 - Propre à l'option perspectives d'aménagement

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
----------	---	------------------------

Bloc 74B Spécialisation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

AME 6090	3	Activité interdisciplinaire en aménagement
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
APA 6006	3	Développement durable en architecture de paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies et infrastructures vertes
URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 74C Compléments multidisciplinaires*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
APA 6015	3	Patrimoine et paysage
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
ARC 6851	3	Séminaire 1
DIN 6001	3	Design stratégique de produits/services durables
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6743	3	Santé et environnement urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6770	3	Transport et développement urbain
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 74D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

APA 1130	3	Écologie et développement durable
APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
DIN 2332	3	Introduction écoconception
DIN 3211	3	Design et cultures matérielles
DIN 3532	3	Produits et services durables

Programme 2-072-1-0**Version 04 (A23)****Maîtrise en études internationales (M. Sc.)****OBJECTIFS**

Le programme de Maîtrise en études internationales vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique complexe des rapports et des échanges internationaux.

La modalité avec mémoire

initie l'étudiant à la recherche, en lui apprenant à manipuler les méthodes, les concepts et les habiletés discursives qui servent à la production et à la diffusion du savoir.

La modalité avec stage

vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de diversifier son expertise et ses champs d'intervention et le familiarise avec le transfert de connaissances.

La modalité avec travail dirigé

vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de développer sa capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité**1.1 Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en études internationales, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en études internationales ou d'un grade de 1er cycle en lettres, en sciences humaines ou en sciences sociales, préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI

obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation de 250 mots
- Formulaire de candidature

- Deux lettres de recommandation

Pour plus d'information sur les documents à fournir, consulter la page Préparer les documents

2. Transfert

L'étudiant qui a conservé une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du Microprogramme de 2e cycle en études internationales ou du D.E.S.S. en études internationales peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par le doyen.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits répartis de la façon suivante : de 24 à 33 crédits obligatoires, dont de 15 à 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, d'un stage ou d'un travail dirigé, et de 12 à 21 crédits à option.

- Option générale (segment 70)
- modalité avec mémoire (MM)
- modalité avec stage (ST)
- modalité avec travail dirigé (TD)

Les blocs identifiés par MM sont réservés pour les étudiants qui font la modalité avec Mémoire, ceux identifiés ST sont pour les étudiants qui font la modalité avec Stage et ceux identifiés TD sont pour les étudiants qui font la modalité avec travail dirigé. Les blocs qui n'ont aucune mention sont communs pour tous les étudiants, peu importe la modalité.

Segment 70 Option générale

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante :

- modalité avec mémoire (MM), composée des blocs 70A, 70B, MM-70C, 70D, 70E et MM-70F : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.
- modalité avec stage (ST), composée des blocs 70A, 70B, ST-70C, 70D, 70E et ST-70F : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.
- modalité avec travail dirigé (TD), composée des blocs 70A, 70B, TD-70C, 70D, 70E et TD-70F : 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, et 21 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6170 3 Enjeux et débats en études internationales

Bloc 70B Concentration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

INT 6010 3 Histoire de la mondialisation
 INT 6020 3 Économie politique internationale
 INT 6030 3 Culture, diversité et globalisation
 INT 6040 3 Gouvernance et mondialisation
 INT 6050 3 Aspects juridiques internationaux
 INT 6080 3 Conflits et mémoire historique

Bloc 70C-MM Méthodologie

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6180 3 Méthodologie qualitative en études internationales

Bloc 70C-TD Méthodologie

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6180 3 Méthodologie qualitative en études internationales

Bloc 70C-ST Langues

Option - Maximum 6 crédits.

ALL 1905 3 Allemand 5 (niveau B1.1)
 ALL 1906 3 Allemand 6 (niveau B1.2)
 ALL 1912 3 Lire en allemand 2 (niveau B1)
 ALL 1913 3 Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
 ALL 2010 3 Grammaire avancée 2
 CHN 1909 3 Chinois 9 (niveau B1.1)
 CHN 1910 3 Chinois 10 (niveau B1.2)
 CHN 1911 3 Chinois 11 (niveau B1.3)
 CHN 1912 3 Lire en chinois 1 (niveau B2.1)
 CHN 1913 3 Lire en chinois 2 (niveau B2.2)
 CTL 1903 3 Catalan 3 (niveau B1.1)
 CTL 1904 3 Catalan 4 (niveau B1.2)
 ESP 1903 3 Espagnol 3 (niveau B1.1)
 ESP 1904 3 Espagnol 4 (niveau B1.2)
 ESP 1905 3 Espagnol 5 (niveau B2.1)
 ESP 1906 3 Espagnol 6 (niveau B2.2)
 ESP 1907 3 Espagnol 7 (niveau B2.3)
 ESP 2510 3 Pratique orale de l'espagnol
 ITL 1903 3 Italien 3 (niveau B1.1)
 ITL 1904 3 Italien 4 (niveau B1.2)
 ITL 2030 3 Stylistique et composition italiennes
 ITL 2040 3 Italien parlé
 ITL 2070 3 Grammaire avancée 2
 ITL 3002 3 Version
 JPN 1907 3 Japonais 7 (niveau B1.1)
 JPN 1908 3 Japonais 8 (niveau B1.2)
 JPN 1909 3 Lire en japonais 1 (niveau B1)
 JPN 1910 3 Parler en japonais 1 (Niveau B1)
 JPN 1911 3 Lire en japonais 2 (Niveau B2)
 JPN 1912 3 Parler en japonais 2 (Niveau B2)
 JPN 1913 3 Lire en japonais 3 (Niveau B2)
 JPN 1914 3 Parler en japonais 3 (Niveau B2)
 PTG 1903 3 Portugais 3 (niveau B1.1)
 PTG 1904 3 Portugais 4 (niveau B1.2)
 PTG 1954 3 Portugais idiomatique et composition
 PTG 1955 3 Portugais : communication orale et écrite

Bloc 70D Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

HST 6635 3 L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
 INT 6060 3 Problèmes d'actualité en études int. 1
 INT 6070 3 Problèmes d'actualité en études int. 2
 INT 6240A 3 Écoles d'été du Cérium
 INT 6240B 3 Écoles d'été du Cérium
 INT 6400 3 Séminaire en études internationales

INT 6501	3	Territoires, espaces et mouvements sociaux
INT 6506	3	Lectures dirigées en études internationales
INT 6507	3	Provincialiser l'Ouest
INT 6701	3	Histoire globale des sciences et des technologies
INT 6702	3	Organisations et gouvernance mondiale
INT 6704	3	Développement et coopération internationale
INT 6706	3	Histoire de la justice internationale
INT 6709	3	Enjeux internationaux, financiers et commerciaux
INT 6711	3	Migration, frontières et citoyenneté
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité

Bloc 70E Connaissances complémentaires

Option - Maximum 9 crédits.

Les étudiants peuvent prendre un maximum de 6 crédits de cours POL.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
AUT 6001	3	Études autochtones comparées
AUT 6010	3	Récits et médias autochtones
AUT 6011	3	Espaces et territoires autochtones
COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socomunumériques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
DRT 6853	3	Droit pénal international
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6856	3	Droit des crimes économiques transnationaux
DRT 6864	3	Droit et développement durable
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
ECN 6478	3	Finance internationale
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PHI 6291	3	L'Univers intellectuel chinois
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
PLU 6904A	3	Les États-Unis d'Amérique au 21 ^e siècle
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement

POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 70F-MM Mémoire*Obligatoire - 27 crédits.*

INT 67101	0	Projet de recherche 1
INT 67102	3	Projet de recherche 2
INT 6751	24	Mémoire

Bloc 70F-ST Stage*Obligatoire - 24 crédits.*

INT 6800	15	Stage
INT 6810	9	Essai de stage

Bloc 70F-TD Travail dirigé*Obligatoire - 18 crédits.*

INT 67101	0	Projet de recherche 1
INT 67102	3	Projet de recherche 2
INT 6806	15	Travail dirigé

Programme 2-072-1-1

Version 04 (A23)

D.E.S.S. en études internationales**OBJECTIFS**

L'objectif du D.E.S.S. en études internationales est de développer chez l'étudiant une connaissance générale des rapports et des échanges internationaux, de même qu'une compréhension adéquate des actions, des événements et des situations relevant de ce contexte global. Le module de base permet à l'étudiant de couvrir un ensemble large de thématiques à caractère international. L'étudiant peut ensuite approfondir une problématique donnée ou appliquer ses connaissances à une région particulière. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation académique et de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité**1.1 Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en études internationales, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en études internationales ou d'un grade de 1er cycle en lettres, en sciences humaines ou en sciences sociales, préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation d'environ 250 mots
- Formulaire de candidature
- Deux lettres de recommandation

Pour plus d'information sur les documents à fournir, consulter la page Préparer les documents

2. Transfert

L'étudiant qui a conservé une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du D.E.S.S. peut demander un transfert à la Maîtrise en études internationales. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Bloc 70A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

INT 6170	3	Enjeux et débats en études internationales
----------	---	--

Bloc 70B Spécialisation*Option - Minimum 18 crédits, maximum 27 crédits.*

HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation	CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux	CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
INT 6060	3	Problèmes d'actualité en études int. 1	DMO 6430	3	Population et développement
INT 6070	3	Problèmes d'actualité en études int. 2	DMO 6501	3	Migration
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique	DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
INT 6180	3	Méthodologie qualitative en études internationales	DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium	DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium	DRT 6830B	3	Droit international public avancé
INT 6400	3	Séminaire en études internationales	DRT 6830G	3	Droit international public avancé
INT 6501	3	Territoires, espaces et mouvements sociaux	DRT 6830H	3	Droit international public avancé
INT 6506	3	Lectures dirigées en études internationales	DRT 6830I	3	Droit international public avancé
INT 6507	3	Provincialiser l'Ouest	DRT 6830J	3	Droit international public avancé
INT 6701	3	Histoire globale des sciences et des technologies	DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
INT 6702	3	Organisations et gouvernance mondiale	DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
INT 6704	3	Développement et coopération internationale	DRT 6853	3	Droit pénal international
INT 6706	3	Histoire de la justice internationale	DRT 6855	3	Le territoire étatique
INT 6709	3	Enjeux internationaux, financiers et commerciaux	DRT 6856	3	Droit des crimes économiques transnationaux
INT 6711	3	Migration, frontières et citoyenneté	DRT 6864	3	Droit et développement durable
INT 6815	6	Travail dirigé	DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité	DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
Bloc 70C Connaissances complémentaires			ECN 6478	3	Finance internationale
<i>Option - Maximum 9 crédits.</i>			EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
<i>Les étudiants peuvent prendre un maximum de 6 crédits de cours POL.</i>			ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature	ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ANG 6190	3	English-Canadian Literature	ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English	ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space	ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités	ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme	ESP 6180	3	Parcours interculturels
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités	GEO 6201	3	Géographie du développement économique
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique	GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits	GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
AUT 6001	3	Études autochtones comparées	HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
AUT 6011	3	Espaces et territoires autochtones	HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale	HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socomuniques	HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme	HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
COM 6135	3	Éco-médiations	HST 6700	3	Histoire et relations internationales
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias	LCO 6447	3	Modernités comparées
COM 6175	3	Médias et société	LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives	PHI 6291	3	L'Univers intellectuel chinois
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs	PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
COM 6341	3	Médias, sexe et genre	PHI 6545	3	Éthique et politique
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies	PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
COM 6355	3	Communication interculturelle	PHI 6576	3	Justice économique et sociale
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones	PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité	PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice	PLU 6904A	3	Les États-Unis d'Amérique au 21 ^e siècle
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme	PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques	PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté

POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Programme 2-072-6-0

Version 03 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en études internationales**OBJECTIFS**

Ce microprogramme, à structure très souple, permet à l'étudiant d'aborder certaines des grandes problématiques internationales actuelles ou encore de les appliquer à une aire géographique particulière. Il peut constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S. études internationales, puis à la Maîtrise en études internationales. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité**1.1 Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en études internationales, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle en études internationales ou d'un grade de 1er cycle en lettres, en sciences humaines ou en sciences sociales, préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent)

ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation d'environ 250 mots
- Formulaire de candidature
- Deux lettres de recommandation

Pour plus d'information sur les documents à fournir, consulter la page Préparer les documents

2. Transfert

L'étudiant qui a conservé une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du microprogramme peut demander un transfert au D.E.S.S. ou à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à plein temps et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la première inscription.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits du niveau des études supérieures.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6170 3 Enjeux et débats en études internationales

Bloc 70B Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
INT 6060	3	Problèmes d'actualité en études int. 1
INT 6070	3	Problèmes d'actualité en études int. 2
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
INT 6180	3	Méthodologie qualitative en études internationales
INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6400	3	Séminaire en études internationales
INT 6501	3	Territoires, espaces et mouvements sociaux

INT 6506	3	Lectures dirigées en études internationales
INT 6507	3	Provincialiser l'Ouest
INT 6701	3	Histoire globale des sciences et des technologies
INT 6702	3	Organisations et gouvernance mondiale
INT 6704	3	Développement et coopération internationale
INT 6706	3	Histoire de la justice internationale
INT 6709	3	Enjeux internationaux, financiers et commerciaux
INT 6711	3	Migration, frontières et citoyenneté
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité

Bloc 70C Connaissances complémentaires*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6033	3	Anthropologie féministe : genres et sexualités
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
AUT 6001	3	Études autochtones comparées
AUT 6010	3	Récits et médias autochtones
AUT 6011	3	Espaces et territoires autochtones
COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6115	3	Solidarités et vulnérabilités socomunumériques
COM 6122	3	Médias, journalisme et néolibéralisme
COM 6135	3	Éco-médiations
COM 6148	3	Communication internationale, guerre et médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6192	3	Industries culturelles et créatives
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6374	3	Interculturalités et contextes autochtones
CRI 6231	3	Criminologie et ethnicité
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé

DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
DRT 6853	3	Droit pénal international
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6856	3	Droit des crimes économiques transnationaux
DRT 6864	3	Droit et développement durable
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
ECN 6478	3	Finance internationale
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
GEO 6201	3	Géographie du développement économique
GEO 6204	3	Écologie politique et enjeux environnementaux
GEO 6205	3	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PHI 6291	3	L'Univers intellectuel chinois
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
PLU 6904A	3	Les États-Unis d'Amérique au 21e siècle
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement

POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6672	3	Genre, paix et sécurité
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Programme 2-081-1-1

Version 01 (A19)

D.E.S.S. en récits et médias autochtones

Programme offert en collaboration avec le département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, ainsi que le département de littératures et de langues du monde.

OBJECTIFS

Le D.E.S.S. offre à l'étudiant une formation en récits et médias inscrite dans le domaine interdisciplinaire des études autochtones. Il vise à doter l'étudiant de connaissances théoriques et critiques de même que d'une expérience pratique de collaboration avec des instances artistiques et culturelles autochtones locales. Par sa dimension internationale et multilingue, le D.E.S.S. offre aussi des occasions de mise en réseau au Canada anglais et ailleurs dans les Amériques. Il incite l'étudiant à poursuivre une réflexion sérieuse et engagée sur la question de la décolonisation.

Les récits et médias autochtones sont situés dans leur contexte historique, politique et culturel, puis examinés dans leurs diverses dimensions (récits oraux, discours politiques, médias, théâtre, performance, slam, poésie, littérature, cinéma).

Le programme prépare l'étudiant à oeuvrer dans les domaines des arts et lettres, de la culture, des médias et des communications, à travailler au sein d'organismes gouvernementaux, privés ou sans but lucratif, et auprès d'instances autochtones (musées, festivals, maisons d'édition, maisons de production, éducation, communautés).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. Récits et médias autochtones, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les

étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 7 crédits obligatoires et 23 crédits à option, dont 8 crédits attribués à un stage, ou à un travail pratique, ou encore à un projet de création.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 7 crédits.

AUT 6010	3	Récits et médias autochtones
AUT 6011	3	Espaces et territoires autochtones
AUT 6015	1	Éthique de la collaboration

Bloc 70B Littératures, arts et médias

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
LCO 6341	3	Ouvres autochtones
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
LCO 6610	3	Lectures dirigées
MSL 6503	3	Ethnomuséologie

Bloc 70C Histoires, géographies et cultures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6631	3	Terrains ethno-poétiques
AUT 6001	3	Études autochtones comparées
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
REL 6135	3	Autochtones et religion
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones

Bloc 70D Espace projet

Option - 8 crédits.

AUT 6020	8	Stage en milieu artistique autochtone
AUT 6030	8	Travail pratique
AUT 6040	8	Projet de création

Bloc 70E Cours complémentaires

Option - Maximum 6 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6502	3	Approches en communication politique
FRA 6343	3	Écrits des femmes
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel

LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6546	3	Littérature et médias

Bloc 70F Cours complémentaires*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 3000	3	L'autochtonie dans les pays andins
ANT 3030	3	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3171	3	L'Amérique latine contemporaine
ANT 3854	3	Autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3	Autochtones de l'Ouest nord-américain
ANT 3858	3	Autochtones d'Amérique latine
AUT 2000	3	Les questions autochtones dans le monde
AUT 2001	3	Introduction aux langues autochtones
AUT 2500	3	Travail en contextes autochtones
CRI 3001	3	La justice pénale et les autochtones
DRT 1011S	3	Droit canadien et peuples autochtones
DRT 3015	3	Traditions juridiques autochtones
DRT 3111	3	Droit international et peuples autochtones
DRT 3813	3	Le territoire et les peuples autochtones
GEO 3473	3	Territoires polaires et sociétés autochtones
HAR 2717	3	Arts contemporains autochtones
HST 2444	3	Autochtones, État et société au Canada
LCO 3020	3	Littérature et diversité humaine
LCO 3040	3	Comparatismes interaméricains

Programme 2-108-1-0

Version 00 (A21)

Maîtrise en études internationales, option études européennes (M. Sc.)*Programme offert en collaboration avec le département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, ainsi que le département de littératures et de langues du monde.***OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en études internationales vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique complexe des rapports et des échanges internationaux. Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise (études internationales), le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
- Être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme en lettres, en sciences humaines, en sciences sociales ou en droit, préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- Avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. L'étudiant doit avoir une bonne connaissance de la langue française. Un test d'évaluation des compétences peut être exigé. L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une autre langue moderne.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation de 250 mots.
- Deux lettres de recommandation.

Pour plus d'information sur les documents à fournir, consulter la page Préparer les documents

1.2. Connaissances préalables requises

Faute de posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles, l'étudiant doit, selon le cas, ajouter à son programme et réussir à titre de cours préparatoires :

- INT6001 : Notions d'histoire internationale
- INT6002 : Notions d'économie politique internationale
- INT6003 : Notions sur la diversité culturelle
- INT6004 : Notions en relations internationales
- INT6005 : Notions en droit international

2. Statut

Plein temps et demi-temps.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cette option de la Maîtrise en études internationales comporte 45 crédits.

Segment 70 Propre à l'option Études européennes

Les crédits l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 21 crédits à option.

Bloc 70A Fondements*Obligatoire - 3 crédits.*

POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
----------	---	---------------------------------

Bloc 70B Fondements - Aspects interdisciplinaires*Option - 3 crédits.*

INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique

Bloc 70C Spécialisation*Option - 9 crédits.*

Le choix de cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable du programme.

HST 6635	3	L'Europe transnationale et le monde au XIXe siècle
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6416	3	État et société en Europe
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 70D Formations intensives*Option - 3 crédits.*

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium

Bloc 70E Formation internationale*Option - 6 crédits.*

Cours donnés à l'Université catholique de Louvain/Université Saint-Louis - Bruxelles.

Le choix de cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable du programme.

INT 6500	2	Théories politiques de l'intégration européenne
INT 6505	2	Droit institutionnel de l'UE
INT 6510	2	Histoire de l'unification européenne
INT 6599	0	Études européennes : thèmes choisis

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 21 crédits.

INT 6100	3	Séminaire de recherche
INT 6755	18	Mémoire

Programme 2-112-6-0

Version 00 (H15)

Microprogramme de deuxième cycle en études juives

Programme offert en collaboration avec l'Institut d'études religieuses, les départements d'histoire, de littératures et de langues du monde, de littérature de langue française et de science politique.

OBJECTIFS

Le microprogramme vise à développer le savoir et les expertises des étudiants dans les domaines des sciences humaines et sociales pertinents aux études juives. Le microprogramme offre une formation avancée sur la culture et la pensée juives par un apport multidisciplinaire qui englobe les littératures, la philosophie, la science politique, les sciences des religions, l'histoire, la linguistique, l'anthropologie et la sociologie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en études juives, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en lettres et sciences humaines ou en études religieuses ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre (anthropologie, science politique, théologie et sciences des religions, histoire, littératures et langues du monde)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Littératures, arts, culture et histoire

Option - Maximum 15 crédits.

ETM 6370	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VIIe-XVe s.)
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
PLU 6062	3	Les expressions esthétiques juives
PLU 6063	3	Les langues vernaculaires juives

PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montréalaises
----------	---	--

Bloc 70B Pensée et philosophie juive classique et moderne

Option - Maximum 15 crédits.

PHI 6265	3	Auteurs et textes de la philosophie juive
PHI 6685	3	Principes de l'herméneutique juive
PLU 6064	3	Les réponses judaïques à la modernité
POL 6624	3	Philosophie politique juive

Bloc 70C Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 2020	3	Anthropologie de la religion
FRA 3508	3	Identités culturelles et littérature
PHI 3755	3	La phénoménologie après Husserl
PHI 3870	3	Philosophie médiévale arabe et juive
REL 3910	3	Écrits juifs et chrétiens anciens

Programme 2-131-1-0

Version 01 (E90)

Maîtrise en muséologie (M.A.)

Programme conjoint de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, avec la collaboration, notamment, de l'École de bibliothéconomie et de sciences de l'information, des départements d'anthropologie, d'histoire, d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences.

OBJECTIFS

Assurer une formation professionnelle de 2e cycle aux personnes qui interviennent dans le domaine muséologique. Cette maîtrise se veut un lieu de mise à jour, de réflexion et de renouvellement des pratiques professionnelles et de la recherche muséologique qui a pour but de répondre au mieux aux besoins de la société. L'organisation de la formation favorise des liens étroits entre le milieu universitaire et le milieu des musées.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en muséologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-liis>.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite)

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits

après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de carrière
- Deux lettres de recommandation confidentielles de professeurs ou d'employeurs

2. Scolarité

La scolarité minimale est de quatre trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise, offerte conjointement avec l'Université du Québec à Montréal, comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 9 crédits attribués à un stage et 9 crédits attribués à un travail dirigé, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours MSL 6101 et 6103 sont offerts à l'Université de Montréal, les cours MSL 6102 et 6104, à l'Université du Québec à Montréal.

MSL 6101	3	Histoire et fonctions des musées
MSL 6102	3	Collections et conservation
MSL 6103	3	Organisation et gestion des musées
MSL 6104	3	Exposition, interprétation et diffusion

Bloc 70B Muséologie

Option - 9 crédits.

Les cours ayant des numéros impairs sont offerts à l'université de Montréal, aux deux ou trois ans; les cours ayant des numéros pairs sont offerts à l'Université du Québec à Montréal.

MSL 6502	3	Interprétation des objets muséaux
MSL 6503	3	Ethnomuséologie
MSL 6504	3	Les nouvelles muséologies
MSL 6505	3	Techniques de conservation
MSL 6506	3	Muséologie : sciences et techniques
MSL 6508	3	Interprétation et lieux historiques
MSL 6509	3	Muséologie et histoire de l'art
MSL 6510	3	L'art contemporain et le musée
MSL 6512	3	Musées régionaux et tourisme culturel
MSL 6514	3	Conservation du patrimoine industriel
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
MSL 6516	3	Musée : pratiques du discours historique
MSL 6517	3	Inventaires et traitement des données
MSL 6520	3	Les programmes scolaires et les musées
MSL 6522	3	Séminaire thématique
MSL 6523	3	Problèmes contemporains
MSL 6525	3	Séminaire de l'École du Louvre
MSL 6527	3	Muséologie décoloniale
MSL 6529	3	Muséologie numérique

Bloc 70C

Choix - 3 crédits.

Cours de 2^e cycle dans le domaine de formation antérieure du candidat et choisi dans l'université d'attache ou, exceptionnellement, un cours de 1^{er} cycle dans un champ d'études connexe.

Bloc 70D Séminaire de synthèse

Obligatoire - 3 crédits.

MSL 6800	3	Séminaire de synthèse
----------	---	-----------------------

Bloc 70E Stage

Obligatoire - 9 crédits.

MSL 6600	9	Stages et rapport de stage
----------	---	----------------------------

Bloc 70F Travaux dirigés

Obligatoire - 9 crédits.

MSL 6700	9	Travaux dirigés
----------	---	-----------------

Programme 2-163-6-1

Version 00 (A22)

Microprogramme de deuxième cycle en humanités numériques

OBJECTIFS

Le but du programme est de permettre de développer des connaissances théoriques et des habiletés pratiques en humanités numériques de manière indépendante ou en complément d'une formation disciplinaire de 2^e ou 3^e cycles.

Le programme vise non seulement une vision globale de l'histoire des humanités numériques, mais aussi un apprentissage concret des différents outils qui les servent. Le programme est structuré autour d'un cours obligatoire qui présente une approche théorique, couvrant l'histoire et les fondements théoriques et disciplinaires des humanités numériques, ainsi qu'une approche pratique via six ateliers techniques qui abordent les technologies utilisées dans les humanités numériques, de la structuration des données à leur visualisation, de l'analyse de texte aux technologies du Web.

Au terme du programme, les étudiantes et étudiants seront en mesure :

- de comprendre les fondements disciplinaires des humanités numériques ;
- de connaître et utiliser plusieurs technologies nécessaires à leur projet de recherche.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en humanités numériques, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi que de l'anglais écrit (capacité de lecture).

2. Statut

Le programme peut être suivi à temps plein ou à temps partiel. Il s'agit d'un programme de jour.

3. Scolarité

La scolarité minimale réglementaire exigée est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études pourra être complété en un seul trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans), à compter de l'inscription initiale du candidat.

Remarque :

Les étudiants qui ont suivi les ateliers techniques du bloc 70B sous leur sigle de 1er cycle ne sont pas autorisés à s'inscrire au même atelier sous le sigle de cycle supérieur.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 9 crédits.

Segment 70

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
----------	---	--

Bloc 70B Ateliers techniques

Option - 6 crédits.

HNU 6051	1	Humanités numériques : formats d'écriture
HNU 6052	1	Humanités numériques : introduction à la TEI
HNU 6053	1	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD
HNU 6054	1	Humanités numériques : Web sémantique et données
HNU 6055	1	Humanités numériques : données ouvertes
HNU 6056	1	Humanités numériques : visualisation de données
HNU 6057	1	Humanités numériques : analyse de texte
HNU 6058	1	Humanités numériques : technologies du Web
HNU 6059	1	Humanités numériques : langages de programmation
HNU 6100	3	Humanités numériques : Lectures dirigées

Programme 2-187-1-2

Version 01 (A21)

D.E.S.S. en édition numérique

Programme offert avec la collaboration, notamment, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, du Département des littératures de langue française et du Département des littératures et de langues du monde.

OBJECTIFS

Le but du programme est de permettre à l'étudiant(e) de développer des connaissances théoriques et des habiletés pratiques en édition numérique.

Le programme vise non seulement la mise en forme des produits, mais aussi une vision globale des enjeux de la production et de la circulation des contenus. Le programme est structuré en trois axes : un axe théorique, couvrant l'histoire et les fondements théoriques de l'édition imprimée et numérique, ainsi qu'une réflexion sur les impacts culturels, sociaux, économiques, scientifiques, etc. de l'édition numérique; un axe technologique abordant les technologies utilisées dans l'édition numérique, les notions fondamentales d'architecture de l'information, d'ergonomie, d'accessibilité et d'utilisabilité des systèmes et des produits, les plates-formes, les métadonnées; enfin, un axe pratique de gestion de projets, qui prépare les étudiants à gérer dans sa globalité un projet d'édition numérique. Au terme du programme, l'étudiant(e) sera en mesure :

- d'expliquer l'environnement global dans lequel se fait l'édition numérique : contextes historique, social, économique, littéraire, artistique, scientifique, technologique et juridique
- de décrire les différentes pratiques éditoriales et les produits éditoriaux, ainsi que leurs implications sociales, politiques, économiques et culturelles
- d'utiliser les technologies nécessaires à un projet d'édition numérique
- d'appliquer les principes et méthodes de gestion utilisés pour mener à bien un projet d'édition numérique, de la conception à la diffusion, tout en démontrant une compréhension des impacts économiques et socio-culturels des choix technologiques

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en édition numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
 - avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le formulaire de candidature

2. Scolarité (durée minimale et maximale / statut des étudiants)

La scolarité minimale est de deux trimestres plein temps ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert et équivalences (le cas échéant)

Le programme peut être suivi à temps plein ou à temps partiel. Il s'agit d'un programme de jour.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 18 à 21 crédits à option, dont 6 crédits attribués à un projet de création ou à un stage, et un maximum de 3 crédits au choix. Un minimum de 24 crédits doit être des crédits de cours de cycles supérieurs.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

EDN 6001	3	Théories de l'édition numérique
EDN 6002	3	Technologies pour l'édition numérique
EDN 6003	3	Gestion d'un projet d'édition numérique

Bloc 70B Aspects théoriques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ANG 6740	3	From Text to Hypertext
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
COM 6175	3	Médias et société
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
LCO 6546	3	Littérature et médias
MSL 6523	3	Problèmes contemporains
MSL 6529	3	Muséologie numérique
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6060	3	Champ des études intermédiaires
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6344	3	La lecture et l'aide aux lecteurs
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6355	3	Économie du document

SCI 6370 3 Histoire du livre et des bibliothèques

Bloc 70C Aspects technologiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

EDN 6015 3 Éditique pour l'édition numérique
 SCI 6137 3 Architecture d'information et expérience utilisateur
 SCI 6306 3 Bases de données documentaires
 SCI 6373 3 Programmation documentaire

Bloc 70D Ateliers techniques

Option - Maximum 3 crédits.

ART 6008 1 Traitement interactif du son
 ART 6009 1 Captation immersive
 ART 6011 1 Traitement de l'image
 ART 6012 1 Animation 2D
 ART 6013 1 Modélisation et animation 3D
 ART 6017 1 Internet et Web
 ART 6019 1 Programmation d'application mobile
 ART 6020 1 Atelier thématique
 EDN 6101 1 Édition critique avec la TEI
 EDN 6102 1 Outils de rédaction numérique pour la publication
 EDN 6103 1 Web sémantique pour l'édition numérique
 HNU 6051 1 Humanités numériques : formats d'écriture
 HNU 6052 1 Humanités numériques : introduction à la TEI
 HNU 6053 1 Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD
 HNU 6054 1 Humanités numériques : Web sémantique et données
 HNU 6055 1 Humanités numériques : données ouvertes
 HNU 6056 1 Humanités numériques : visualisation de données
 HNU 6057 1 Humanités numériques : analyse de texte
 HNU 6058 1 Humanités numériques : technologies du Web
 HNU 6059 1 Humanités numériques : langages de programmation

Bloc 70E Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COM 2925 3 Industries culturelles
 FRA 2805 3 Littérature et édition
 FRA 3500 3 Littérature, culture, médias
 FRA 3715 3 Écriture et nouveaux médias
 IFT 2720 3 Introduction au multimédia
 INU 3011 3 Documents structurés

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de niveau 6000 à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'accord du responsable de programme.

Bloc 70G Espace projet

Option - 6 crédits.

EDN 6501 6 Projet de création en édition numérique
 EDN 6502 6 Stage de formation en édition numérique

des sciences de l'information, du Département des littératures de langue française et du Département des littératures et de langues du monde.

OBJECTIFS

Le but du programme est de permettre à l'étudiant de développer des connaissances théoriques et des habiletés pratiques en édition numérique.

Le programme vise non seulement la mise en forme des produits, mais aussi une vision globale des enjeux de la production et de la circulation des contenus. Le programme est structuré autour de deux cours obligatoires qui représentent une approche théorique, couvrant l'histoire et les fondements théoriques de l'édition imprimée et numérique, ainsi qu'une réflexion sur les impacts culturels, sociaux, économiques, scientifiques, etc. de l'édition numérique, ainsi qu'une approche technologique abordant les technologies utilisées dans l'édition numérique, les notions fondamentales d'architecture de l'information, d'ergonomie, d'accessibilité et d'utilisabilité des systèmes et des produits, les plateformes, les métadonnées.

Au terme du programme, l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer l'environnement global dans lequel se fait l'édition numérique : contextes historique, social, économique, littéraire, artistique, scientifique, technologique et juridique ;
- décrire les différentes pratiques éditoriales et les produits éditoriaux, ainsi que leurs implications sociales, politiques, économiques et culturelles ;
- d'utiliser les technologies nécessaires à un projet d'édition numérique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en édition numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Remplir le formulaire de candidature

2. Statut

Le programme peut être suivi à temps plein ou à temps partiel. Il s'agit d'un programme de jour.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à plein temps et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la première inscription.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

EDN 6001 3 Théories de l'édition numérique
 EDN 6002 3 Technologies pour l'édition numérique

Programme 2-187-6-0 Version 00 (A21)

Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique

Programme offert avec la collaboration, notamment, de l'École de bibliothéconomie et

Bloc 70B Aspects théoriques et technologiques*Option - 6 crédits.*

ANG 6740	3	From Text to Hypertext
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
COM 6175	3	Médias et société
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
EDN 6015	3	Éditique pour l'édition numérique
EDN 6101	1	Édition critique avec la TEI
EDN 6102	1	Outils de rédaction numérique pour la publication
EDN 6103	1	Web sémantique pour l'édition numérique
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
HNU 6000	3	Humanités numériques : fondements disciplinaires
HNU 6051	1	Humanités numériques : formats d'écriture
HNU 6052	1	Humanités numériques : introduction à la TEI
HNU 6053	1	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD
HNU 6054	1	Humanités numériques : Web sémantique et données
HNU 6055	1	Humanités numériques : données ouvertes
HNU 6056	1	Humanités numériques : visualisation de données
HNU 6057	1	Humanités numériques : analyse de texte
HNU 6058	1	Humanités numériques : technologies du Web
HNU 6059	1	Humanités numériques : langages de programmation
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
LCO 6546	3	Littérature et médias
MSL 6523E	3	Problèmes contemporains
MSL 6529	3	Muséologie numérique
PLU 6060	3	Champ des études intermédiaires
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6203	3	Intelligence artificielle et données textuelles
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6306	3	Bases de données documentaires
SCI 6344	3	La lecture et l'aide aux lecteurs
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques
SCI 6373	3	Programmation documentaire

Programme 2-241-1-0

Version 03 (A22)

D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé*Offert en collaboration notamment avec les départements de science politique et de sociologie.***OBJECTIFS**

L'objectif du D.E.S.S. est de permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension approfondie des aspects sociaux et politiques de la santé : les déterminants sociaux de la santé, dont les inégalités sociales, ainsi que les acteurs et les institutions qui façonnent les politiques publiques relatives à la santé.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

1.1 Connaissances préalables requises

Selon sa formation antérieure, il pourra être demandé à l'étudiant de suivre un ou deux cours complémentaires afin de s'assurer qu'il a les connaissances de base en sciences sociales requises pour suivre le programme.

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 6 crédits.*

PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé

Bloc 70B Société et santé*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
COM 6201	3	La communication et la santé
DMO 6050	3	Démographie et santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
SPS 6010	3	Société, politiques publiques et santé : enjeux
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
URB 6743	3	Santé et environnement urbain

Bloc 70C Politiques publiques et santé*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
DRT 6893	3	Protection de la santé publique
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSO 6350	1	Communication et santé publique

PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70D Complément de formation*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 2055	3	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3820	3	Anthropologie, migration et santé
COM 3420	3	Communication et santé
DMO 3150	3	Vieillesse des populations
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
POL 2150	3	Politiques sociales
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3102	3	Marginalité et politique
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2107	3	Sociologie politique
SPU 2100G	3	Santé mondiale et environnementale
SVS 2101	3	Travail social et santé
SVS 2901	3	Santé mentale : aspects sociopolitiques
SVS 3275	3	Pratiques en santé

Bloc 70E Travail d'intégration*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

SPS 6000	9	Travail dirigé
SPS 6001	3	Lectures dirigées

Programme 2-241-1-2

Version 00 (A21)

D.E.S.S. en études féministes, des genres et des sexualités*Offert en collaboration notamment avec les départements de science politique et de sociologie.***OBJECTIFS**

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en études féministes, des genres et des sexualités et une formation spécialisée dans les domaines suivants : différences et questions de genre; interventions féministes; transformation de la place des femmes dans le genre; et résistances.

Différences et questions de genre

Contenu : pour les étudiants qui s'intéressent à la diversité croissante des sociétés et à la manière dont celles-ci s'en accommodent ou non. Traite des enjeux récents de migration tout autant que de la diversité historique des sociétés.

Compétences : réfléchir, mettre en perspective et innover sur les défis contemporains dans différentes sphères (politique, culture, travail, sécurité).

Interventions féministes

Contenu : pour les étudiants qui s'intéressent aux questions d'égalités/inégalités, à la marginalité et à l'exclusion sociale et aux moyens que les collectivités, les groupes, les professionnels mettent en œuvre pour y répondre.

Compétences : intervenir et innover dans une perspective féministe sur les problématiques sociales soulevées dans le profil.

Transformation de la place des femmes dans le genre

Contenu : pour les étudiants qui s'intéressent aux transformations des féminismes, autant sur le plan des idées que des pratiques, et à la place changeante des femmes dans différents domaines (littérature, histoire, cinéma, etc.).

Compétences : connaître, réfléchir aux grandes transformations sociales et culturelles et à leur impact dans différentes disciplines dans une perspective féministe.

Résistances

Contenu : pour les étudiants qui s'intéressent aux luttes, mouvements, actions collectives et aux questions du pouvoir dans une perspective féministe.

Compétences : comprendre les luttes dans une perspective féministe et être en mesure de proposer des actions collectives qui visent le changement social.

Il vise à former des spécialistes dans le champ des études féministes, des genres et des sexualités capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :

- d'analyser un problème, élaborer et mettre en œuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions et enjeux féministes, queer et trans et qui soient adaptés à leur contexte d'application;
- de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs;
- de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine, tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en Études féministes, des genres et des sexualités, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales);
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans.

STRUCTURE DU PROGRAMME**Segment 70**

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Enjeux et théorie féministes, des genres et des sexualités*Obligatoire - 6 crédits.*

FEM 6000	3	Théories féministes, des genres et des sexualités
PRX 60101	0	Cycle de conférences sur les enjeux féministes 1
PRX 60102	3	Cycle de conférences sur les enjeux féministes 2

Bloc 70B Différences et questions de genre*Option - Maximum 12 crédits.*

COM 6351	3	Intersectionnalité, corps et technologies
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi

REL 6127	3	Genres, féminismes et religions
SOL 6017	3	Intersectionnalité
SOL 6052	3	Genre, féminismes et développement
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 70C Interventions féministes*Option - Maximum 12 crédits.*

CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SVS 6095	3	Interventions féministes
SVS 6103	3	Problèmes sociaux et politiques sociales
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6455	3	Éthique et dynamique sociétale
SVS 6473	3	Violence conjugale et intervention

Bloc 70D Transformation de la place des femmes dans le genre*Option - Maximum 12 crédits.*

ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6720	3	Women's Writing
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
DMO 6500	3	Fécondité et famille
FRA 6343	3	Écrits des femmes
HAR 6100	3	Genres et sexualités dans les arts
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
PHI 6545	3	Éthique et politique
SOL 6657	3	Famille et société

Bloc 70E Résistances*Option - Maximum 12 crédits.*

COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6502	3	Approches en communication politique
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
POL 6609	3	L'action collective
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain

Bloc 70F Complément de formation*Choix - Maximum 3 crédits.*

Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'accord du responsable de programme. Un maximum de 3 crédits de cours de niveau 3000 peut être autorisé.

Programme 2-241-6-0

Version 03 (A22)

Microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé

Offert en collaboration notamment avec les départements de science politique et de sociologie.

OBJECTIFS

L'objectif du microprogramme est de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance générale des aspects sociaux et politiques de la santé. Les étudiants sont en effet amenés à se familiariser tant avec les déterminants sociaux de la santé, dont les inégalités sociales, qu'avec les acteurs et des institutions qui façonnent les politiques publiques relatives à la santé.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à plein temps et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la première inscription.

3. Transfert

Les cours complétés dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé pourront être reconnus dans l'éventualité d'un transfert au D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé. L'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 6 crédits.*

PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé

Bloc 70B Société et santé*Option - Maximum 9 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
COM 6201	3	La communication et la santé
DMO 6050	3	Démographie et santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
SPS 6001	3	Lectures dirigées
SPS 6010	3	Société, politiques publiques et santé : enjeux
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

URB 6743 3 Santé et environnement urbain

Bloc 70C Politiques publiques et santé

Option - Maximum 9 crédits.

ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
DRT 6893	3	Protection de la santé publique
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSO 6350	1	Communication et santé publique
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 2055	3	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3820	3	Anthropologie, migration et santé
COM 3420	3	Communication et santé
DMO 3150	3	Vieillesse des populations
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
POL 2150	3	Politiques sociales
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3102	3	Marginalité et politique
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2107	3	Sociologie politique
SPU 2100G	3	Santé mondiale et environnementale
SVS 2101	3	Travail social et santé
SVS 2901	3	Santé mentale : aspects sociopolitiques
SVS 3275	3	Pratiques en santé

Programme 2-259-1-1

Version 05 (A16)

D.E.S.S. en administration sociale

OBJECTIFS

Favoriser l'acquisition et l'approfondissement de connaissances pertinentes à l'exercice de la gestion et au développement des organisations dans certains secteurs spécifiques de services : sociaux, communautaires, pénaux, correctionnels, de réadaptation, d'hébergement et de santé.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (administration sociale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité du programme est de deux trimestres, équivalent temps plein. Le candidat doit cependant avoir complété les 30 crédits requis pour l'obtention du diplôme dans un délai ne dépassant pas quatre années à compter de son inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
APC 6018	3	Organisation et gestion des ressources humaines
APC 6019	3	Enjeux contemporains en administration sociale
APC 6021	3	Administration sociale : aspects financiers
APC 6022	3	Planification dans les organisations
APC 6023	3	Éthique et profession

Bloc 70B

Option - Maximum 9 crédits.

ASA 6132	3	Marketing social
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle
CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6533	3	Théories et perspectives en victimologie
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6629	3	Politiques de protection sociale
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence

PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'œuvre
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 70C*Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 3150G	3	Gestion stratégique du changement
PHE 2010	3	Cadre et normes en contexte philanthropique
PHE 2020	3	Les campagnes de collecte de fonds
PHE 3000	3	Stratégies de développement
POL 2403	3	Immigration et multiculturalisme
POL 3102	3	Marginalité et politique
REI 2475	3	Politiques gouvernementales en R.I.
REI 2510	3	Gestion de la SST
REI 3275	3	Pilotage des performances au travail
SOL 2403	3	Sociologie des organisations

Bloc 70D Stage*Option - Maximum 6 crédits.*

APC 6014	6	Stage supervisé en gestion
----------	---	----------------------------

Programme 2-259-6-0 Version 04 (A16)**Microprogramme de deuxième cycle en administration sociale****OBJECTIFS**

Le microprogramme permet aux étudiants de développer des habiletés essentielles à la gestion d'équipes de travail ou de services sociosanitaires, pénaux ou communautaires dans le contexte actuel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (administration sociale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou l'équivalent

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité maximale est de deux années à compter de l'inscription initiale.

3. Statut étudiant

Le candidat peut s'inscrire à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Le microprogramme comprend 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 12 crédits.*

APC 6018	3	Organisation et gestion des ressources humaines
APC 6019	3	Enjeux contemporains en administration sociale
APC 6021	3	Administration sociale : aspects financiers
APC 6022	3	Planification dans les organisations

Bloc 70B*Option - 3 crédits*

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
APC 6023	3	Éthique et profession

Programme 2-799-6-0 Version 00 (A19)**Microprogramme de deuxième cycle en analyse des mégadonnées en santé**

Programme multifacultaire offert par la Faculté de médecine, la Faculté des arts et sciences et l'École de santé publique. La structure du programme est présentée dans l'annuaire de la Faculté de médecine.

Programme 2-960-1-0 Version 00 (H04)**Maîtrise individualisée (M.A.)****OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise individualisée M.A. est destiné à répondre à des besoins ou des objectifs de formation pluridisciplinaires, lorsqu'il y a absence de programmes existants appropriés. Trois types d'objectifs spécifiques sont poursuivis :

- Répondre aux besoins de candidats qui identifient une voie de formation liée à un plan de carrière bien défini ou à des objectifs d'enrichissement d'une culture personnelle;
- Répondre aux besoins communs de groupes de candidats (provenant, par exemple, d'entreprises, d'associations ou d'organismes) qui définissent un cheminement de formation correspondant au développement de qualifications précises;
- Permettre d'élaborer un cheminement académique menant à l'obtention d'une maîtrise dans certaines disciplines.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études considéré, ou d'une formation jugée équivalente;
- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé.

2. Attribution du diplôme

L'évaluation de la thèse, du mémoire, du travail dirigé ou du stage est faite conformément au Règlement pédagogique des ESP.

Le diplôme décerné porte l'inscription « maîtrise individualisée » dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle peut être suivie selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire,
- la modalité sans mémoire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec mémoire : de 12 à 21 crédits de cours et de 24 à 33 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire,
- cheminement avec stage ou travail dirigé : de 30 à 36 crédits de cours et de 9 à 15 crédits consacrés à un travail dirigé ou à un stage.

MM-Bloc 70A

modalité avec Mémoire

Choix - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

Cours choisis en fonction du plan d'études de l'étudiant élaboré en collaboration avec le directeur de recherche.

TD/S-Bloc 70A

modalité avec Stage ou travail dirigé

Choix - Minimum 30 crédits, maximum 36 crédits.

Cours choisis en fonction du plan d'études de l'étudiant élaboré en collaboration avec le directeur de recherche.

MM-Bloc 70B Recherche et mémoire

modalité avec Mémoire

Choix - Minimum 24 crédits, maximum 33 crédits.

Cours choisis en fonction du plan d'études de l'étudiant élaboré en collaboration avec le directeur de recherche.

TD/S-Bloc 70B Stage ou travail dirigé

modalité avec Stage ou travail dirigé

Choix - Minimum 9, maximum 15 crédits.

Cours choisis en fonction du plan d'études de l'étudiant élaboré en collaboration avec le directeur de recherche.

Programme 2-960-1-2

Version 04 (A23)

D.E.S.S. en arts, création et technologie

OBJECTIFS

L'objectif du D.E.S.S. en arts, création et technologies est d'offrir une formation pluridisciplinaire approfondie, avec une certaine souplesse sur les compétences requises et acquises, pour acquérir une vision large du domaine des arts technologiques et des arts numériques. De façon plus spécifique, ce programme vise à faire comprendre et amener à maîtriser les technologies aux étudiants et étudiantes avec une formation artistique ou en sciences humaines, et à faire explorer la création artistique aux étudiants et étudiantes possédant une formation initiale plus technologique. Ce programme vise également à servir de point de contact entre les différents domaines disciplinaires qui interagissent pour former les arts technologiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en arts, création et technologies, le candidat ou la candidate doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre; par exemple dans l'un des domaines suivants : communication, design, études cinématographiques, informatique, ingénierie, lettres, musique, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation personnelle (max. 500 mots) précisant l'intérêt pour le programme ainsi que les grandes lignes d'un projet pédagogique en arts technologiques envisagé (projet de recherche, de création ou de stage)
- Curriculum vitae.

1.2. Connaissances préalables requises

À l'admission, selon le dossier et en lien avec le projet pédagogique, le comité des études du programme pourra imposer des crédits de cours complémentaires.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

3. Transfert et équivalences

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,4 pour l'ensemble des cours suivis peut être admis à la Maîtrise en cinéma, option recherche création. Une recommandation du responsable de programme est toutefois nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Segment 70

Le DESS comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 7 crédits de cours obligatoires, 23 crédits de cours à option, dont 9 crédits attribués à un projet de création, à un stage, ou à un travail dirigé.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 7 crédits.

ART 6001	3	Recherche et création : approches
ART 6021	1	Fondements de la programmation
ART 6100	3	Prototypage en arts technologiques

Bloc 70B Ateliers

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.

ART 6008	1	Traitement interactif du son
ART 6009	1	Captation immersive
ART 6011	1	Traitement de l'image
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6013	1	Modélisation et animation 3D
ART 6014	1	Multi projection
ART 6015	1	Capteurs, contrôleurs et interactivité
ART 6016	1	Immersion et réalité mixte
ART 6017	1	Internet et Web
ART 6019	1	Programmation d'application mobile
ART 6020	1	Atelier thématique
ART 6022	1	Arts des données

Bloc 70C Pratiques d'arts technologiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ART 6300	3	Pratiques audiovisuelles numériques
ART 6400	3	Moteurs de jeux pour la création artistique
ART 6500	3	Mise en espace des œuvres

Bloc 70D Cours disciplinaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6061	3	Pensée et pratique expérimentales
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6531	3	Narration numérique
COM 6715	3	Bricoler les médias
DEJ 6000	3	Concepts fondamentaux des jeux
DEJ 6003	3	Jeux, expériences et interactions
DEJ 6012	3	Jeux sérieux et ludification
DIN 6000	3	Design et approches systémiques

FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6486	3	Esthétique
FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
MUS 6321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 6322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 6323	3	Musique de création et technologies
MUS 6324X	3	Création musicale en langage graphique
MUS 6328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 6329X	3	Projet en informatique musicale
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6060	3	Champ des études intermédiales
PLU 6300	3	Approche interdisciplinaire : création littéraire
PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

Bloc 70E Projet

Option - 9 crédits.

ART 6051	9	Projet de création
ART 6052	9	Stage
ART 6053	9	Travail dirigé

Programme 2-960-1-5

Version 05 (A21)

Maîtrise individualisée (M. Sc.)

Programme offert avec la collaboration des Facultés des arts et des sciences, de musique, d'aménagement et de médecine.

OBJECTIFS

Maîtrise individualisée (M. Sc.)

Le programme de maîtrise individualisée M. Sc. est destiné à répondre à des besoins ou des objectifs de formation pluridisciplinaires, lorsqu'il y a absence de programmes existants appropriés. Trois types d'objectifs spécifiques sont poursuivis :

- répondre aux besoins de candidats qui identifient une voie de formation liée à un plan de carrière bien défini ou à des objectifs d'enrichissement d'une culture personnelle
- répondre aux besoins communs de groupes de candidats (provenant, par exemple, d'entreprises, d'associations ou d'organismes) qui définissent un cheminement de formation correspondant au développement de qualifications précises
- permettre d'élaborer un cheminement académique menant à l'obtention d'une maîtrise dans certaines disciplines.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

De façon générale, pour être admissible, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études considéré, ou d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le comité académique du programme individualisé.

L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits et est offerte selon une option:

- option Cheminement libre (segment 70), offerte selon trois modalités:
 - Mémoire (MM)
 - Stage ou travail dirigé (ST/TD)

Segment 70 - Propre à l'option Cheminement libre

Tous les crédits de l'option sont au choix. Ils sont répartis de la façon suivante:

- modalité avec mémoire (MM) : de 12 à 21 crédits de cours et de 24 à 33 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire,
- modalité sans mémoire (SMM) - avec stage ou travail dirigé : de 30 à 36 crédits de cours et de 9 à 15 crédits consacrés à un travail dirigé ou à un stage.

MM Bloc 70A

Choix - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

MM Bloc 70B Recherche et mémoire

Choix - Minimum 24 crédits, maximum 33 crédits.

Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

ST/TD Bloc 70A

Choix - Minimum 30 crédits, maximum 36 crédits.

Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

ST/TD Bloc 70B Stage ou travail dirigé

Choix - Minimum 9, maximum 15 crédits.

Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

Programme 3-241-1-0

Version 06 (A23)

Doctorat en sciences humaines appliquées (Ph. D.)

Programme offert en partenariat avec le Département d'anthropologie et l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences, ainsi que les Facultés de médecine et des sciences de l'éducation.

OBJECTIFS

Ce programme de doctorat interdisciplinaire vise à former des personnes qui souhaitent intégrer les apports de plus d'une discipline et en appliquer les connaissances à la compréhension des phénomènes humains et sociaux.

Le programme est associé en priorité à neuf départements et écoles de la Faculté des arts et des sciences : anthropologie, criminologie, démographie, psychoéducation, psychologie, science politique, sciences économiques, service social et sociologie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat en sciences humaines appliquées, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
- posséder une formation ou une expérience de recherche adéquate
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- pour l'option bioéthique, avoir complété 21 crédits du D.E.S.S. en bioéthique; un maximum de 9 de ces 21 crédits peut être suivi à titre de crédits complémentaires dans le programme de doctorat.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation
- Esquisse du projet de thèse

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits répartis de la façon suivante : de 87 à 90 crédits obligatoires, dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et de 0 à 3 crédits à option.

Il comporte les trois options suivantes :

- l'option générale (segment 69),
- l'option bioéthique (segment 70)
- l'option humanités numériques (segment 71).

Segment 69 Propre à l'option générale

Le segment 69 comporte 90 crédits obligatoires.

Bloc 69A

Obligatoire - 12 crédits.

SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées
SHA 7040	3	Méthodologies de la recherche appliquée
SHA 7055	3	Séminaire sur l'interdisciplinarité
SHA 7065	3	Séminaire sur l'intervention

Bloc 69B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

Les cours SHA71001 et SHA71002 sont équivalents au cours SHA7100.

SHA 7050	0	Examen général de doctorat
SHA 7060	75	Thèse
SHA 71001	0	Séminaire de thèse 1
SHA 71002	3	Séminaire de thèse 2

Segment 70 - Propre à l'option bioéthique

Le segment 70 comporte 90 crédits obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

BIE 7500	3	Théories contemporaines de la bioéthique
SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées
SHA 7040	3	Méthodologies de la recherche appliquée
SHA 7055	3	Séminaire sur l'interdisciplinarité

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

BIE 7700	3	Séminaire de thèse
SHA 7050	0	Examen général de doctorat
SHA 7060	75	Thèse

Segment 71 Propre à l'option humanités numériques

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 78 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

HNU 7000	3	Épistémologie en humanités numériques
SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées
SHA 7055	3	Séminaire sur l'interdisciplinarité

Bloc 71B Ateliers techniques

Option - 3 crédits.

HNU 6051	1	Humanités numériques : formats d'écriture
HNU 6052	1	Humanités numériques : introduction à la TEI
HNU 6053	1	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD
HNU 6054	1	Humanités numériques : Web sémantique et données
HNU 6055	1	Humanités numériques : données ouvertes
HNU 6056	1	Humanités numériques : visualisation de données
HNU 6057	1	Humanités numériques : analyse de texte
HNU 6058	1	Humanités numériques : technologies du Web
HNU 6059	1	Humanités numériques : langages de programmation

Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

Les cours SHA71001 et SHA71002 sont équivalents au cours SHA7100.

SHA 7050	0	Examen général de doctorat
SHA 7060	75	Thèse
SHA 71001	0	Séminaire de thèse 1
SHA 71002	3	Séminaire de thèse 2

Programme 3-960-1-0

Version 00 (H04)

Doctorat en études individualisées (Ph. D.)**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'une maîtrise, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études qu'il envisage, ou d'une formation jugée équivalente
 - avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
 - soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un programme d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé.
- L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour l'option Architecture

- Lettre d'intention et de motivation
- Un texte de huit à dix pages qui définit votre projet de recherche en précisant les principaux éléments de votre problématique et les méthodes de recherche envisagées. Ce texte est particulièrement important pour l'évaluation de votre dossier car il permet notamment de vérifier les possibilités d'encadrement de vos travaux au sein de l'École d'architecture. Aussi, il est recommandé de discuter de votre projet avec un ou des professeurs qui pourraient diriger votre recherche. Consultez à cet effet, les champs d'expertise de nos professeurs
- Un ou des travaux que vous avez déjà effectués, par exemple, votre mémoire de maîtrise ou un article, qui doivent être déposés à la l'École d'architecture, Pavillon de la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, bureau 2039, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi
- Plan de financement des études ou profil financier
- Trois lettres de recommandation de personnes (professeurs, employeurs, etc.) pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

2. Attribution du diplôme

L'évaluation de la thèse, du mémoire, du travail dirigé ou du stage est faite conformément au Règlement pédagogique des ESP. Le diplôme décerné porte l'inscription doctorat individualisé dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Deux cheminements sont normalement offerts :

- Le doctorat comprenant de 10 à 15 crédits de cours et de 75 à 80 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse;
- Le doctorat avec stage comprenant de 10 à 18 crédits de cours, 9 à 12 crédits de stage et de 60 à 71 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Propre au cheminement avec thèse

Obligatoire - Min. 10 crédits, maximum 15 crédits.

Bloc 70B Recherche et thèse

Propre au cheminement avec thèse

Obligatoire - Minimum 75 crédits, maximum 80 crédits.

Bloc 70A

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 10 crédits, maximum 18 crédits.

Bloc 70B Stages

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 70C Recherche et thèse

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 60 crédits, maximum 71 crédits.